

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

PROGRAMME 04

**SECRÉTARIAT AUX RELATIONS AVEC LES
PREMIÈRES NATIONS ET LES INUIT**

- RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.....SECTION 3
 - 3.1 OPPOSITION OFFICIELLE
 - 3.2 DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
 - 3.3 TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

SECTION 3

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

SECTION 3.1

OPPOSITION OFFICIELLE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nation et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1.	Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2023-2024, qui sont en cours et à venir pour l'année 2024-2025 incluant les détails sur : a) l'objet des négociations ; b) la date des rencontres ; c) l'échéancier des négociations ; d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement ; e) un état de situation des négociations ; f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec ; g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral ; h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone ; i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes ; j) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes ; k) les ministères et organismes fédéraux impliqués.
2.	Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, ont eu lieu en 2023-2024, en cours et à venir pour l'année 2024-2025 incluant les détails sur : a) l'objet des négociations; b) la date des rencontres; c) l'échéancier des négociations; d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement; e) un état de situation des négociations; f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec; g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone; h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes; i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.
3.	Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2023-2024 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.
4.	Liste des rencontres faites avec les communautés autochtones par le ministre et/ou son cabinet pour l'année 2023-2024. Inclure les noms des personnes qui y ont assisté et les sujets abordés et les lieux
5.	Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, communément appelé « la commission Viens », veuillez fournir bilan, plan de déploiement, analyses, sommes dépensées du budget mis de côté pour donner suite, et tout autre document pertinent.

6.	Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, rapports et des sommes engagées dans le cadre du rapport de la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.
7.	Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, rapports et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
8.	Les crédits demandés au Conseil du trésor pour la mise en œuvre des appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
9.	Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.
10.	Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2023-2024, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.
11.	Liste détaillée de toutes les activités ou rencontres entre le ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés innues concernant le projet Apuiat. Préciser les coûts engendrés ainsi que toute entente intervenue et, le cas échéant, le détail des ententes.
12.	Concernant le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2023-2024, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme : a) développement économique; b) garantie de prêt; c) infrastructure communautaire; d) action communautaire; e) soutien à la consultation.
13.	Liste des projets économiques présentés en 2023-2024 par les administrations autochtones au SRPNI et l'état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SRPNI pour chacun des projets.
14.	État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027.
15.	État d'avancement, budget ventilé et échéanciers pour le Mois de l'histoire des Autochtones.
16.	État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2023-2024.
17.	État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake.
18.	État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants d'autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement.
19.	Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existants en 2023-2024 qui n'ont pas été reconduits pour 2024-2025, en incluant les programmes qui ont été abolis.
20.	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2023-2024 et 2024-2025.

21. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.
22. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par en 2023-2024 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.
23. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2023-2024 pour prévenir les problèmes de la santé mentale et lutter contre les suicides dans les communautés autochtones. Incluant les ressources disponibles ainsi que les ententes spécifiques et leurs revendications des communautés.
24. Actions posées et crédits engagés en 2023-2024 auprès des jeunes et des femmes autochtones et les crédits demandés.
25. Détails de l'état d'avancement des travaux entre le SRPNI et le MSSS sur un plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.
26. Pour l'année 2023-2024, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.
27. Pour l'année 2023-2024, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.
28. Les coûts et le nombre d'ETC qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur les réserves fauniques du Québec. Ventilation des coûts des parties privées qui œuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant et par réserve faunique.
29. Pour l'année 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025 concernant les ressources en habitation pour les communautés, le nombre de logements sociaux à développer, ainsi que toute étude, analyse ou document relié.
30. État de situation concernant le logement nécessaire à fournir pour les travailleurs enseignants et infirmiers dans les communautés des Premières Nations et des villages nordiques.
31. Pour l'année 2023-2024, liste de tout étude, analyse ou document concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones.
32. Les programmes et ressources disponibles pour faciliter l'entrepreneuriat autochtone dans leur communauté, ainsi que les ressources investies, ventilées par projet et les projets rejetés accompagnés des raisons du refus. Prévisions pour 2024-2025.
33. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Kahnawake pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.
34. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Wôlinak pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.
35. Liste détaillée de toutes les activités ou rencontres entre le ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés micmaques relativement aux consultations, au développement du projet Galt en Gaspésie. Préciser s'il y a eu entente et, le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.
36. En lien avec les terrains de la défense nationale à Sainte-Foy, tous les échanges du ministre et de son cabinet avec la nation huronne-wendat et la nation innue.

37. Pour l'année 2023-2024, liste de tout étude, analyse, document et plan d'agrandissement concernant la maison Ullivik, ainsi que les prévisions pour 2024-2025 en ce domaine.
38. Pour l'année 2023-2024, les échanges du ministre, son cabinet et/ou le ministère avec la ministre de la Sécurité publique, son cabinet et/ou ministère concernant le registre des armes à feu pour les communautés autochtones.
39. Pour l'année 2023-2024, tout document et crédit demandé au ministère du Conseil du trésor concernant l'application de la Loi sur le registre des armes à feu pour les communautés autochtones.
40. La liste de tous les comités interministériels en 2023-2024, desquels a fait partie le SRPNI avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.
41. Pour l'année 2023-2024, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés pour le projet de Résilience Montréal destiné à la population en situation d'itinérance du square Cabot et de ses environs.
42. Pour l'année 2023-2024, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés en matière d'itinérance chez les populations autochtones dans la métropole et ailleurs au Québec.
43. Pour l'année 2023-2024, liste détaillée de toutes les activités ou rencontres entre le ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés autochtones impliquées dans les manifestations ferroviaires en solidarité avec la communauté Wet'suwet'en. Préciser les coûts engendrés ainsi que toute entente intervenue et, le cas échéant, le détail des ententes.
44. État de situation pour 2023-2024 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.
45. Crédits octroyés dans la mise en œuvre du Principe de Joyce.
46. Depuis le 9 octobre 2021, la liste des annonces faites par le ministre, ventilée par les coûts, les projets retenus et rejetés en plus de faire le bilan et l'état de la mise en œuvre de chacune de ces annonces;
47. Bilan du déploiement de la somme de 15 millions de dollars afin de prévoir des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuits dans le réseau de la santé et des services sociaux. Fournir notamment : a. le nombre de formations qui ont été offertes aux gestionnaires et aux intervenants; b. le nombre d'agents de liaison et de navigateurs de service déployés.
48. État d'avancement de la construction du nouveau Centre d'amitié autochtone de Lanaudière. Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.
49. Bilan et crédits octroyés à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre et le chef de l'APNQL. Fournir notamment : a. Le nombre de rencontres; b. Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu; c. Les annonces découlant de cette table; d. Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec dans le cadre de cette table.
50. Bilan de la construction de trois centres d'hébergement dans le cadre de l'attribution d'une aide financière de 18,4 millions de dollars à la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.

51. Bilan de la prestation de 18,6 M\$ pour améliorer les services de police auprès des citoyens autochtones. Fournir : a. Les initiatives élaborées; b. L'état de situation des Corps de Police autochtone (CPA) établie par l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuits du Québec; c. La formation initiale en place en patrouille-gendarmerie volet autochtone; d. Le nombre de policiers autochtones formés; e. L'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'École nationale de police du Québec; f. Formation offerte aux CPA en matière de violence conjugale, d'agression sexuelle et de violence intrafamiliale; g. Nombre d'agents de liaison et agents de services correctionnels; h. Le niveau de bonification de la prestation de services aux CPA par l'intégration d'agents de liaison au sein du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) et au bureau du Commissaire à la déontologie policière (CDP); i. Formation disponible sur la réalité autochtone qui sera conçue et offerte aux agents des services correctionnels afin qu'ils aient une meilleure compréhension de la réalité autochtone.
52. Bilan de M. Paul Girard à titre de négociateur ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution aux enjeux de cohabitation entre la municipalité d'Oka et la communauté de Kanesatake. Fournir notamment les crédits octroyés à ce dernier en précisant la source du fonds, et le tout ventilé par poste budgétaire notamment salarial, et en fonctionnement.
53. Fournir les sommes annoncées en prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales en milieux autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
54. Fournir les sommes annoncées pour la réussite et la persévérance des élèves autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
55. Bilan détaillé du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
56. Bilan détaillé de la table collaborative avec le gouvernement du Québec et Femmes Autochtones du Québec pour favoriser le changement en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
57. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour la construction de nouveaux milieux de vie pour les étudiantes et étudiants autochtones et leur famille à Québec en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
58. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour les radios autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
59. Bilan détaillé du Grand chantier pour les familles des communautés autochtones en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
60. Bilan sur les négociations sur la chasse à l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
61. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour l'amélioration de l'accès à la justice pour les Autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
62. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides pour le milieu autochtone en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
63. Bilan détaillé de la table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et gouvernement du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

64. Fournir les renseignements et/ou les réunions de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'APNQL dans le cadre des négociations entre les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité ainsi que pour toutes les séances de consultation impliquant le développement hydroélectrique ou autre production de l'électricité au Québec.
65. Bilan des négociations entre le gouvernement du Québec et la nation inuite concernant la mise sur pied d'une nouvelle forme de gouvernance au Nunavik. Fournir notamment : a. Le nombre de rencontres; b. Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu; c. Les ministères et organismes publics qui participent à ces négociations; d. Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec.
66. État de situation du projet de traité Petapan. Fournir notamment : a. Le nombre de rencontres en 2023-2024; b. Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec en 2023-2024; c. Les annonces découlant de ces rencontres et les coûts qui viennent avec; d. Les intentions du gouvernement pour la suite des choses; e. Les obstacles au sein du gouvernement.
67. Veuillez indiquer les intentions du gouvernement pour la suite du projet de loi n° 32, <i>Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux</i> .
68. Concernant l'entente entre Hydro-Québec et la communauté innue de Pessamit : a. L'état de situation dans les négociations en vue d'une entente finale; b. Les besoins d'Hydro-Québec à combler en matière de production d'électricité sur leur territoire; c. Si des ententes similaires sont prévues dans d'autres communautés autochtones.
69. Fournir les sommes et les actions déployées en 2023-2024 pour lutter contre la tuberculose au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.
70. Fournir les sommes et les actions déployées en 2023-2024 pour lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.
71. Fournir les sommes et les actions déployées en 2023-2024 pour améliorer les services préhospitaliers au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2023-2024, qui sont en cours et à venir pour l'année 2024-2025 incluant les détails sur :
 - a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
 - j) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes;
 - k) les ministères et organismes fédéraux impliqués.

LES ATTIKAMEKS

Négociation sur la revendication territoriale globale des Attikameks

a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et au bénéfice des retombées économiques qui y sont liées.

b) Les dates des rencontres

À la demande du gouvernement fédéral, la table de négociation a été suspendue temporairement en juillet 2023. La dernière rencontre de négociation a eu lieu le 17 mars 2023.

c) L'échéancier des négociations

La négociation est actuellement suspendue. Il n'est pas possible d'estimer dans quel délai les travaux de la négociation reprendraient ni à quel moment une entente serait conclue.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale a initialement été présentée en 1979 par le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM).

e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

Le plus récent cycle de négociation a débuté en 2013. Les travaux se sont déroulés à un rythme soutenu de 2013 à 2018 et ont permis de progresser dans la rédaction d'un projet d'entente de principe qui comporte 26 chapitres.

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA souhaitent conclure une entente de principe dans les meilleurs délais. Des obstacles reliés à des positions divergentes au sein des instances politiques attikameks, notamment entre le CNA et les conseils de bande, ont cependant ralenti les discussions au cours des derniers mois.

En juin 2021, le conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a suspendu le mandat qu'il avait accordé au CNA de le représenter à la négociation territoriale globale.

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) s'était quant à lui retiré de la négociation en 2019 et avait déposé une requête au tribunal pour faire reconnaître les droits de ses membres sur son territoire revendiqué. La procédure judiciaire est toujours en cours. Le CAO a ensuite réintégré la négociation en mars 2021.

En juillet 2021, une nouvelle équipe de négociation a été nommée par le CNA suite au départ de la négociatrice d'alors, Mme Hélène Dubé. M. Dany Chilton agit maintenant à titre de négociateur par intérim du CNA.

Le 13 mars 2023, le CAO a révoqué à nouveau le mandat de négociation qu'il avait accordé au CNA en raison de divergences de positions avec les orientations du CNA. À l'heure actuelle, des trois conseils de bandes attikameks, seul le conseil de Manawan prend encore part à la négociation.

En juillet 2023, le gouvernement fédéral a suspendu la table de négociation le temps de laisser les communautés attikameks et le CNA régler leurs différends sur la gouvernance interne.

En parallèle, l'opposition de certains membres des communautés de Manawan et de Wemotaci aux opérations forestières se déroulant en Haute-Mauricie et dans Lanaudière a mené à la création d'une table de négociation bilatérale entre le gouvernement du Québec, le CNA, Manawan et Opitciwan en

mai 2023. Une entente-cadre portant sur le territoire et les ressources naturelles a notamment été conclue en août 2023.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Fasken, négociateur en chef
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice
M ^e Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M ^{me} Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Bruno Marion	Négociateur en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M. Jean-Sébastien Potvin	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M ^{me} Marie-Andrée Thériault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M ^e Roxanne Gagné	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Dany Chilton	Négociateur en chef
M ^{me} Sandra Vaillancourt	Secrétaire de direction, CNA
M ^e Karina Kesserwan	Conseillère juridique, CNA
M ^{me} Judith Ottawa	Négociatrice adjointe, Manawan
M. Jean-Pierre Mattawa	Négociateur Opitciwan (table auxiliaire)
M ^{me} Isabelle Veillette	Négociatrice adjointe, Opitciwan
M ^{me} Claudia Petiquay	Secrétariat au territoire, CNA
M. Gérald Ottawa	Secrétariat au territoire, CNA

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le projet d'entente comprend également des chapitres d'intérêt pour plusieurs autres ministères.

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Ministère de la Justice

Le projet d'entente comprend également des chapitres d'intérêt pour plusieurs autres ministères fédéraux.

LES INNUS

a) L'objet des négociations

Les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que les Premières Nations innues de Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkuan (Regroupement Petapan) sont en négociation territoriale globale en vue de convenir d'un traité portant notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Premières Nations signataires, les aspects financiers et le développement des communautés.

b) Les dates des rencontres

2023		
11-12 octobre	22-23 novembre	5-6 décembre
2024		
31 janvier	1 ^{er} février	22 février

c) L'échéancier des négociations

Les trois parties font les efforts nécessaires pour convenir d'un projet de traité dans les meilleurs délais.

Une fois le projet d'entente convenu, d'autres étapes doivent être franchies avant sa finalisation, notamment en ce qui concerne les consultations auprès des membres des communautés et des communautés autochtones tierces.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale présentée par le Conseil des Attikameks et des Montagnais (CAM) a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Regroupement Petapan participent, depuis plus de quarante ans, à la négociation d'une entente portant sur le règlement des revendications territoriales globales des trois Premières Nations. Une fois conclue, cette entente constituerait un traité moderne et bénéficierait d'une protection constitutionnelle en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Jusqu'à maintenant, les parties ont franchi deux étapes menant au traité, soit la signature de l'Approche commune, en 2000, et celle de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG), en 2004, qui vient jeter les bases du futur traité.

À l'automne 2022, les parties ont demandé à leur négociateur de finaliser le texte du projet de traité et ont tenu des négociations intensives pour y arriver. Au même moment, une dernière démarche d'information et de consultation auprès des ministères concernés et portant sur le projet de traité a été initiée. La démarche de consultation a permis d'identifier des éléments de négociation

à finaliser pour favoriser l'adhésion du gouvernement du Québec au projet de traité.

Depuis l'automne 2023, les parties poursuivent les discussions sur cette base en vue de parvenir à une entente et de conclure les négociations sur le texte du projet de traité.

Les objectifs du gouvernement du Québec :

- Améliorer les relations avec les Premières Nations;
- Consolider la paix sociale et contribuer à un contexte d'investissement positif;
- Encourager les partenariats entre Autochtones et non-Autochtones;
- Confirmer le droit du Québec de développer ses ressources et obtenir plus de certitude quant aux droits que les Premières Nations exerceront.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur en chef, avocat-conseil chez Fasken
M ^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Catheryne Bélanger	Ministère de la Justice
M ^e Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Représentant des régions, Côte-Nord
M. Denis Taillon	Représentant des régions, Saguenay–Lac-Saint-Jean

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^e André Bourgeois	Négociateur en chef
M. Bruno Marion	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
Mme Audrey Brault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Catherine Lapeyrie	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^e Simon Gruda-Dolbec	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Carl Nepton	Négociateur en chef du Regroupement Petapan
M ^{me} Julie Harvey	Regroupement Petapan
M ^e Mélissa Beaulieu	Conseillère juridique

M^e Christina Caron

Conseillère juridique

M^e Dominic Tremblay

Conseiller juridique

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Ministère du Travail
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Commission de la construction du Québec
- Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable
- Hydro-Québec
- Société des établissements de plein air du Québec
- Ministère des Finances
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Ministère de la Langue française
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

- k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada
- Ministère de la Justice
- Agence canadienne d'évaluation environnementale
- Agence parcs Canada
- Garde côtière
- Transports Canada
- Environnement et Changements climatiques Canada
- Finances Canada
- Ministère des Pêches et Océans / Garde côtière
- Ressources naturelles Canada
- Secrétariat du Conseil du Trésor
- Services aux Autochtones Canada
- Défense nationale
- Sécurité publique
- Affaires mondiales
- Travaux publics et approvisionnement

LES MICMACS

Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomí

a) L'objet des négociations

Les négociations visent la conclusion d'une entente-cadre qui jetterait les bases des discussions pour le règlement de la revendication territoriale globale des Micmacs, tout en permettant aux parties de négocier des ententes intérimaires ou sectorielles de manière bilatérale ou tripartite, selon les intérêts des parties et leurs champs de compétence respectifs.

b) Les dates des rencontres

2023			
4 mai	7 septembre	17 octobre	5 décembre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim ») en 2007.

e) Un état de situation des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer un processus de négociation territoriale globale avec les Micmacs du Québec. À l'époque, le gouvernement du Québec ne souhaitait pas s'engager dans une telle négociation, mais a accepté de participer à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats des gouvernements du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la lumière de nouvelles expertises historiques et d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications des Micmacs ainsi que son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

À partir de 2017, le gouvernement fédéral a toutefois commencé à se doter de nouveaux mandats en matière de négociations bilatérales et de reconnaissance de droits, notamment sur les questions de pêches et de parcs, ce qui a plongé les parties dans une nouvelle asymétrie des mandats.

Après quelques années de discussions à un rythme plus ralenti compte tenu de l'asymétrie des mandats des parties, et des avancées effectuées sur des sujets bilatéraux, les échanges à la table tripartite ont repris à un rythme plus régulier depuis juin 2021, au moment où les Micmacs ont déposé un nouveau projet d'entente-cadre.

Les discussions sont en cours pour dégager une compréhension commune de ce nouveau cadre et pour clarifier les mandats des parties, entre autres les

questions d'arrimage et de cohérence entre des sujets qui se recoupent et qui sont discutés à plus d'une table.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Louis-Charles Gagnon Tessier	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Liisa Macnaughton	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Christine Skladany	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Emily Foggia	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^e Bailey Fox	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Isabelle Simard	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Loni Vicaire	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Selon les sujets ciblés comme étant prioritaires par les parties au fil des discussions à venir, d'autres ministères pourraient être impliqués dans les négociations.

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Justice Canada

LES NASKAPIS

Modifications au chapitre 13 de la Convention du Nord-Est québécois

a) L'objet des négociations

En janvier 2017, à la demande de la Nation Naskapie de Kawawachikamach (NNK) et dans le contexte de la négociation de l'*Entente tripartite sur le financement des services policiers 2018-2023*, le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) s'était engagé à contacter le ministère de la Sécurité publique du Canada concernant ses intentions quant à une éventuelle modification du chapitre 13 de la Convention du Nord-Est québécois. La demande de la NNK a été considérée favorablement tant par le gouvernement du Québec que celui du Canada dans la mesure où elle pourrait permettre le règlement à très long terme de différents exposés dans la poursuite intentée contre les gouvernements du Canada et du Québec concernant le processus de renouvellement et le financement de l'Entente intérimaire (Entente intérimaire) sur la prestation des services policiers dans le Village naskapi de Kawawachikamach 2015-2018. Cette poursuite est d'ailleurs toujours en suspens le temps que les négociations de la convention complémentaire se terminent.

Le MSP coordonne les discussions dans le cadre des négociations; le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministère de la Justice participent à la négociation.

b) Les dates des rencontres

L'équipe de négociation ne s'est pas réunie de manière tripartite au courant de 2023-2024, le MSP a échangé de manière bilatérale avec la NNK le SRPNI et les représentants du Canada.

c) L'échéancier des négociations

Les parties ont convenu d'un texte de Convention complémentaire et la conclusion de cette négociation est imminente.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s'agit pas d'une revendication territoriale.

e) Un état de situation des négociations

En mars 2023, l'Avenant numéro 3 à L'Entente intérimaire a été renouvelé jusqu'en mars 2025. Un accord en vue de l'adoption d'une convention complémentaire a été conclu au début de 2024. Les discussions sont maintenant complétées et des textes finaux devraient être adoptés dans les prochaines semaines.

f) Le nom des négociatrices pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M^{me} Nathalie Dion

Ministère de la Sécurité publique

M^{me} Nathalie Ney

Ministère de la Sécurité publique

M ^{me} Noémie Mercier	Ministère de la Sécurité publique
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^{me} Josée Couture	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^{me} Susan Doherty	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M ^{me} Kim Lepage	Sécurité publique Canada
M ^{me} Habon Ismael	Sécurité publique Canada
M. Jacques Talbot	Sécurité publique Canada

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux rencontres pour la communauté autochtone :

M. Paul Renzoni	Nation Naskapie de Kawawachikamach
M. William Moffat	Nation Naskapie de Kawawachikamach

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

- k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Justice Canada
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
- Sécurité publique Canada

-
- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Employés du SRPNI	<u>324 826 \$</u>
Négociateurs externes	<u>330 000 \$</u>
<u>TOTAL :</u>	<u>654 826 \$</u>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2023-2024, actuellement en cours et à venir pour l'année 2024-2025 incluant le détail sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
 - i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

LES ALGONQUINS

Table Nation Anishinabe-Québec sur la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye

- a) L'objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente avec la nation algonquine afin d'accroître sa participation à la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et d'assurer la protection du cheptel d'originaux. Une entente-cadre sur la gestion de l'orignal a été conclue entre le gouvernement du Québec et le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg le 18 août 2021. Les parties travaillent maintenant à la mise en œuvre de l'entente-cadre.

- b) Les dates des rencontres

2023			
6 avril	4 mai	23 mai	5 juin
12 juin	22 juin	23 août	13 septembre
27 septembre	18 octobre	6 décembre	
2024			
10 janvier	31 janvier	21 février	13 mars

c) L'échéancier des négociations

Dans l'entente-cadre de 2021, les parties se sont engagées à élaborer une entente de collaboration d'ici le 31 mars 2024.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

En 2019, plusieurs communautés algonquines se sont rassemblées pour faire connaître leurs préoccupations sur l'état de la population d'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et les secteurs environnants. Elles réclamaient un moratoire sur la chasse sportive dans la RFLV. Les moyens de pression s'étant intensifiés à l'automne 2020, la Table Québec-Nation algonquine sur l'orignal a été mise en place afin de convenir de solutions pérennes de cohabitation entre les populations algonquines et les chasseurs. Le Conseil tribal de la nation algonquine- Anishinabeg a joué un rôle important pour fédérer les communautés autour de cette cause. Ces discussions ont mené à la conclusion de l'*Entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre la Nation anishnabe et le gouvernement du Québec* (Entente-cadre) en juin 2021. Une entente-cadre distincte a également été conclue avec les Algonquins de Lac-Barrière, qui s'était dissociée des autres communautés algonquines au cours des premières phases de négociation. L'Entente-cadre prévoit des mesures intérimaires, étalées sur une période de quatre ans, ce qui inclut un moratoire sur la chasse sportive de l'orignal d'une durée de deux ans, c'est-à-dire jusqu'à l'automne 2022 inclusivement. Les modalités de l'Entente-cadre prévoient ensuite une reprise graduelle de la chasse dès l'automne 2023, sous réserve des conclusions de certaines études qui pourraient être réalisées par les parties.

En 2022, les parties ont mis sur pied un comité technique (le comité aviseur) qui a notamment pour mandat d'établir un portrait détaillé de l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Le comité regroupe des biologistes à l'emploi des communautés algonquines et des biologistes du gouvernement du Québec. Une fois les analyses du comité aviseur terminées, la Table Québec-Nation algonquine avait pour tâche d'élaborer un plan de chasse pour la reprise de la chasse sportive en 2023 et de développer un modèle de participation accrue de la Nation algonquine à la gestion de l'orignal.

Afin de donner le temps aux parties d'avancer le travail de mise en œuvre, le gouvernement du Québec a consenti à prolonger le moratoire sur la chasse sportive d'une année supplémentaire. En contrepartie, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit a demandé qu'un plan de travail avec un échéancier serré soit convenu entre les négociateurs. Conformément au plan, le gouvernement du Québec a proposé un plan de chasse et l'équipe de négociation algonquine consulte actuellement les chefs et les conseils de bande à ce sujet.

Une tournée des communautés algonquines s'est amorcée en novembre 2023. Lors de ces rencontres, le comité aviseur présentait les conclusions et les recommandations de son rapport sur l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Trois communautés (Kitcisakik, Lac Simon et Kitigan Zibi) ont été visitées à ce jour et des discussions sont en cours afin de tenir cette présentation dans la communauté de Lac-Barrière.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Mario Gibeault	Négociateur
Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
François Paradis	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
François-Xavier Perron-Maranda	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
André Dumont	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Caroline Trudeau	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^{me} Adrienne Jérôme	Négociatrice, nation algonquine
M ^{me} Savanna McGregor	Grande cheffe de la nation algonquine
M. Norm Odjick	Directeur général, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M ^{me} Robin Cayer	Coordonnatrice, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M. Jean-Guy Whiteduck	Négociateur adjoint, Kitigan Zibi
M. Jimmy Papatie	Négociateur adjoint, Kitcisakik
M. Mario St-Georges	Biologiste, Algonquins de Lac-Barrière
M. Pierre-Luc Bastien	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
M. Joel Odjick	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

Ne s'applique pas.

LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE

a) L’objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente afin de mettre en œuvre les recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux respectifs du gouvernement du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (ALB). Les discussions portent principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) et aux bénéfices économiques qui en découlent. Une entente a été conclue le 14 décembre 2021 et les parties discutent de la mise en œuvre de cette entente depuis.

b) Les dates des rencontres

2023
4 août

c) L’échéancier des négociations

L’entente a été signée en décembre 2021 et elle a une durée de dix ans. L’entente pourrait être renouvelée après ce terme.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s’applique pas.

e) Un état de situation des négociations

L’Entente de mise en œuvre des recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (l’Entente) a été conclue le 14 décembre 2021, et les parties travaillent à la mise en œuvre de cette entente depuis.

L’Entente porte principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) tout en comportant des mesures d’aide au développement économique et social de la communauté.

L’élection d’un nouveau conseil de bande dans la communauté, le 10 mars 2023, a eu des répercussions sur la mise en œuvre de l’Entente. En effet, le 5 décembre 2023, le nouveau conseil de bande transmettait une lettre et une résolution pour signifier qu’il rejetait cette entente signée par le conseil de bande précédent. Le conseil de bande souhaite tout de même poursuivre les discussions avec le SRPNI au sujet du territoire et des ressources naturelles. Une rencontre entre les parties est actuellement en préparation.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Casey Ratt	Chef
M. Eric Charbonneau	Membre du conseil de bande
Mme Anida Decoursay	Membre du conseil de bande
Jessie Decoursay	Membre du conseil de bande
M. Terrence Nottaway	Membre du conseil de bande
M. Charles T. Ratt	Directeur des ressources naturelles
M ^e Katherine Hensel	Avocate de la communauté
M ^e Kristie Tsung	Avocate de la communauté

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

Ne s'applique pas.

LES ALGONQUINS – PIKOGAN

a) L'objet des négociations

Discussions visant la mise en œuvre de l'Entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et la Première Nation Abitibiwinni, laquelle pave la voie à des discussions soutenues, notamment au regard du développement minier, de la foresterie, de la faune et des aires protégées.

b) Les dates des rencontres

2023	
5 avril	25 avril
2024	
15 février	

Il y a également eu d'autres rencontres menées par d'autres ministères du gouvernement du Québec en lien avec la mise en œuvre de l'Entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation.

c) L'échéancier des négociations

Des discussions sont en cours pour la mise en œuvre de l'entente jetant les bases d'une nouvelle relation, mais aucun échéancier n'est fixé.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

La première ronde de discussions entre les parties s'est soldée par la conclusion de l'*Entente jetant les bases d'une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et la Première Nation Abitibiwinini*, le 11 août 2022. Cette entente a pour objet de renforcer les relations politiques, économiques et sociales des deux parties dans un esprit de respect mutuel, de coopération, de partenariat et de communication. Elle prévoit également des balises qui guideront les parties dans les négociations d'ententes sectorielles. Une deuxième ronde de négociation a débuté et des discussions ont lieu sur la faune, les mines et les aires protégées. Un projet de gardiens des aires protégées a été mis en place et un projet d'entente sur la conservation, la gestion et la mise en valeur de la faune est en cours d'approbation.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Catherine Plasse	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Solenn Sanquer	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Céline Létourneau	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Marjoraine Bessette	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Roch Gaudreau	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Sophia Ladovrechis	Négociatrice,
M. Benoit Croteau	Employé du conseil de bande
M. James Cananasso	Vice-chef
M Sylvester Trapper	Employé du conseil de bande

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES ALGONQUINS – LONG POINT FIRST NATION (LPFN)

Table sur l'assise territoriale

a) L'objet des négociations

L'établissement de Winneway est situé sur des terres publiques n'ayant pas de statut juridique particulier. Cette situation fait que, notamment, LPFN n'est pas admissible à certains programmes fédéraux offerts aux communautés vivant sur réserve et que le développement des infrastructures est complexe. Les négociations en cours visent à convenir de l'approche qui permettra la création d'une assise territoriale pour LPFN.

b) Les dates des rencontres

2023		
26-27 octobre	20 novembre	4 décembre
2024		
29 janvier	29 février	25 mars

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi par les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En 2008, les parties ont pris l'engagement d'entamer des discussions pour que les terres sur lesquelles se trouve l'établissement de Winneway puissent avoir un statut légal. Le 25 août 2020, le gouvernement du Québec et LPFN ont renouvelé l'engagement de poursuivre les discussions sur la base de l'entente-cadre de 2008. Comme certains sujets requièrent la participation du gouvernement du Canada, ce dernier a été invité à participer aux négociations. Toutefois, en 2022, d'un commun accord, le Québec et LPFN ont fait le choix de poursuivre les discussions en bilatérale. Un projet d'entente a été négocié, mais n'a pas été entériné par LPFN. Un mandat spécial de négociation visant à finaliser les discussions sur l'assise territoriale a été confirmé à l'automne 2023 et un représentant spécial a été nommé. Les Parties doivent convenir du périmètre de l'assise territoriale de la communauté ainsi que le statut légal qui lui sera octroyé.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Représentant spécial
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi.	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

M ^{me} Andr��anne Bri��re	Minist��re des Ressources naturelles et des For��ts
M ^{me} St��phanie Jacques	Minist��re des Ressources naturelles et des For��ts

g) Le nom du n  gociateur pour la communaut   autochtone et la liste de toutes les personnes pr  sentes aux n  gociations pour la communaut   autochtone

M. Steeve Mathias	N��gociateur
M ^{me} Sharon Hunter	Directrice g��n��rale
Mme Diane Polson	Conseill��re
M. Bradley Polson	Employ�� du conseil
M. Nadir Andr��	Avocat
M ^{me} Isabelle Simard	Avocate
M. Peter Politis	Consultant

h) Le total des co  ts engendr  s par les n  gociations, comprenant les montants pour les n  gociations par des employ  s du SRPNI et par des n  gociateurs externes

Voir    la fin de la r  ponse.

i) Les autres minist  res impliqu  s dans les n  gociations et les ententes

Ne s'applique pas.

Table sur la desserte polici  re

a) L'objet des n  gociations

Depuis plusieurs ann  es, LPFN estime que la desserte polici  re offerte par la Suret   du Qu  bec (SQ) ne r  pond pas aux besoins de sa communaut  . Le gouvernement du Qu  bec et LPFN ont initi   des discussions visant les objectifs suivants :

- la mise en place    br  ve   ch  ance de mesures temporaires afin d'assurer une pr  sence polici  re autochtone dans la communaut   de Winneway;
- la cr  ation d'un corps de police autochtone r  gional qui fournirait une desserte polici  re aux communaut  s de Longue-Pointe, de Timiskaming First Nation (TFN) et Kebaowek.

b) Les dates des rencontres

2023		
6 et13 avril	6 et 20 septembre	8 novembre
20 d��cembre		
2024		
17 et 31 janvier	14 et 28 f��vrier	13 mars

c) L'  ch  ancier des n  gociations

Bien qu'aucun   ch  ancier ne soit   tabli, les parties veulent la conclusion rapide d'une entente.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement
- Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

En 2008, le gouvernement du Québec a convenu d'une entente-cadre avec LPFN. Cette entente établit un cadre général favorisant la conclusion d'ententes sectorielles dont une entente sur la sécurité publique.

Conscient de l'importance et l'urgence de fournir à LPFN des services policiers professionnels, dédiés et adaptés à ses besoins et à sa culture, conformément aux lois et aux règlements applicables, le gouvernement du Québec a mis en place un comité d'action rapide pour proposer des solutions. Ce comité réunit les représentants du SRPNI, du MSP, de la SQ, de Sécurité publique Canada, de TFN, de la Première Nation de Kebaowek et de LPFN. De plus, le gouvernement du Québec a nommé M. Michel Martin à titre de facilitateur pour ce dossier.

L'objectif du gouvernement du Québec dans cette négociation est d'offrir une desserte policière à Winneway qui répondrait le mieux aux enjeux de cette communauté tout en optimisant les ressources.

Dès octobre 2021, des négociations intensives ont eu lieu au sein de ce comité. Pour agir rapidement, le Comité a convenu de procéder et de travailler à une approche progressive pour la mise en place de cette desserte policière autochtone. Des mesures immédiates permettront une présence policière autochtone à Winneway d'ici à ce que des solutions plus pérennes soient trouvées.

En juillet 2022, une entente de collaboration entre le gouvernement du Québec et les communautés de LPFN, Kebaowek et TFN est intervenue afin que les corps de police de TFN et Kebaowek puissent desservir Winneway. La SQ demeure l'autorité compétente responsable du territoire et coordonne la desserte en collaboration avec les CPA des deux communautés.

Les discussions entre les parties continuent afin de mettre en place un corps de police régional. En septembre 2023, les gouvernements fédéral et provincial ont donné une contribution à LPFN pour la réalisation d'un plan de faisabilité d'un corps de police régional qui réunirait les trois communautés. En janvier 2024, les résultats de cette étude de faisabilité ont été déposés aux parties et LPFN travaille à la réalisation du plan de mise en œuvre du corps de police régional.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Michel Martin	Facilitateur
M. Jean-Philippe Dequen	Ministère de la Sécurité publique
M ^{me} Annick Larose	Ministère de la Sécurité publique
M. Dany Renaud	Ministère de la Sécurité publique

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Henry Rodgers	Chef du conseil de bande
M. Steeve Mathias	Négociateur
M ^{me} Sharon Hunter	Directrice générale
M. Jacques Labreque	Consultant
M. Jean Vicaire	Coordonnateur

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

Table sur la foresterie

a) L'objet des négociations

Cette table de négociation vise à mettre en place des mécanismes favorisant la conciliation des activités d'exploitation forestière avec les activités de chasse, pêche, piégeage et de cueillette de LPFN.

b) Les dates des rencontres

2023		
1 ^{er} , 5 et 16 juin	3 octobre	4 et 20 novembre
4, 18 et 19 décembre		
2024		
29 janvier	1 ^{er} mars	

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi par les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

À la suite du renouvellement de l'engagement des parties à mettre en œuvre l'Entente-cadre de 2008, les discussions sur la foresterie ont repris en 2020 dans le but de conclure notamment une entente sur la consultation et résoudre d'autres enjeux en lien avec la pratique des activités traditionnelles des membres de LPFN. Un projet d'entente a été déposé par le gouvernement du Québec, mais est demeuré sans suites malgré les nombreuses relances du gouvernement du Québec. En 2023, les discussions ont repris, et ce, dans un contexte où LPFN avait cessé de participer aux

processus d'harmonisation, insatisfaite des mécanismes mis en place et du soutien financier qui lui était octroyé pour y participer. Le gouvernement du Québec a déposé des propositions pour répondre aux préoccupations de Winneway et les discussions entre les parties se poursuivent.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi.	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Stéphanie Racicot	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Pascal Simard	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Steeve Mathias	Négociateur
M ^{me} Sharon Hunter	Directrice générale
M. Peter Politis	Consultant
M ^{me} Diane Polson	Élue au conseil de bande

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

LES ATTIKAMEKS

Table de négociation sur les ressources naturelles avec la nation attikamek

- a) L'objet des négociations

La négociation vise l'établissement d'une nouvelle relation de nation à nation en matière de gestion et de mise en valeur du territoire ainsi que des ressources forestières et minières. Elle vise aussi à mettre en place des mécanismes permettant une participation accrue de la nation attikamek dans les processus décisionnels liés à la gestion des ressources forestières et minières et à favoriser le développement socio-économique de cette nation.

b) Les dates des rencontres

2023		
27 septembre	4 octobre	10 octobre
20 octobre	26 octobre	17 novembre
8 décembre	15 décembre	
2024		
24 janvier	8 février	14 mars

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent conclure une entente finale dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Aucune.

e) Un état de situation des négociations

Entre le printemps 2022 et le printemps 2023, des tensions ont opposé le gouvernement du Québec et les communautés attikameks en matière de foresterie. Ainsi, des entraves aux opérations forestières ont été érigées, d'abord aux environs de Manawan, puis de Wemotaci. Même si des processus de discussion ont été mis en place avec ces deux communautés pour trouver des solutions, les entraves ont été maintenues. Dans ce contexte, une table dite « de haut niveau » regroupant le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) et les trois communautés attikameks a été proposée par le gouvernement du Québec. Bien que cette avenue ait été initialement acceptée, Wemotaci a choisi de reporter sa participation à la table de haut niveau en privilégiant la négociation qu'elle avait déjà entreprise avec le gouvernement du Québec concernant les ressources naturelles.

La négociation a mené à la signature, en août 2023, de l'*Entente-cadre de négociation d'une nouvelle relation de nation à nation concernant le territoire et les ressources naturelles dans le Nitaskinan*. Depuis, les parties ont tenu 11 rencontres de négociation. Les discussions portent principalement sur trois grands axes : le territoire d'application, la participation des Attikameks à la gestion des ressources naturelles et les retombées socioéconomiques. Le conseil de bande de Wemotaci a récemment signifié son souhait de participer à la table en tant qu'observateur. La négociation se poursuit à un rythme soutenu en vue de conclure une entente finale dans les meilleurs délais.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Martin Breault	Négociateur, Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Patrick Brunelle	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Zara Dionne	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Thomas Faguy-Bernier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Philippe Grenier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Dany Chilton	Négociateur, CNA (jusqu'en décembre 2023)
M. David Boivin	Négociateur par intérim, CNA (à partir de 2024)
M ^{me} Julia Moar	CNA
M ^{me} Martha-Karine Awashish	CNA
M ^{me} Diana Chachai-Weizineau	CNA
M ^{me} Christina Connelly	CNA
M ^{me} Sandra Vaillancourt	CNA
M ^e Karina Kesserwan	Conseillère juridique, CNA
M. Pierre Boucher	CNA
M ^{me} Regina Chachai	Membre du conseil de bande d'Opitciwan
M. Glenn Dubé	Membre du conseil de bande de Manawan
M. Paul-Émile Ottawa	Membre du conseil de bande de Manawan
M ^{me} Audrey Azoulay	Consultante pour Manawan
M. Jean-Roch Ottawa	Représentant de Manawan
M. Régis Flamand	Représentant des chefs de territoire Manawan

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES ATTIKAMEKS - WEMOTACI

Table de négociation sur la foresterie et la villégiature

- a) L'objet des négociations

La négociation a visé en 2023 à conclure l'*Entente-cadre Nahitatin Masinahikan pour une nouvelle relation entre les Atikamekw de Wemotaci et*

le gouvernement du Québec, qui a été signée en novembre, et en 2024 à donner suite aux engagements de l'entente-cadre, lesquels visent une meilleure collaboration dans la gestion des ressources forestières et fauniques et une meilleure cohabitation entre les utilisateurs du territoire, notamment les villégiateurs, et la population atikamekw de Wemotaci

b) Les dates des rencontres

2023		
19 avril	9 mai	12 mai
24 mai	25 mai	31 mai
1 ^{er} juin	15 juin	21 juin
18 juillet	20 juillet	12 décembre
2024		
19 janvier	26 janvier	2 février
1 ^{er} mars		

c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas d'échéancier fixé pour la négociation

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

Le 24 février 2022, le Conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a signifié une mise en demeure au gouvernement du Québec alléguant des manquements en matière de consultation et d'accommodement dans le cadre des activités de foresterie et de délivrance de baux de villégiature. Des négociations ont suivi et ont abouti à la signature, en novembre 2023, de l'Entente-cadre Nahitatoïn Masinahikan pour une nouvelle relation entre les Atikamekw de Wemotaci et le gouvernement du Québec, laquelle prévoit certaines mesures transitoires qui concernent principalement un réarrangement des chantiers forestiers de façon à prendre en compte les besoins particuliers et la préservation du mode de vie propre aux Atikamekw de Wemotaci, et qui jette les bases pour la négociation d'une entente à long terme. Les négociations en vue de l'entente à long terme, qui prévoient notamment l'examen et l'amélioration des pratiques en matière de consultation, ont débuté en janvier 2024.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Samuel Fiset	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Flavie Armand	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Kevin Partington	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

M ^{me} Sophie Bussi�res	Minist�re des Ressources naturelles et des For�ts
M. Fran�ois Dupuis	Minist�re des Ressources naturelles et des For�ts
M. Philippe Grenier	Minist�re des Ressources naturelles et des For�ts
M ^{me} Marie-H�l�ne Tremblay	Minist�re de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Solaine Prince	Minist�re de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom du n gociateur pour la communaut  autochtone et la liste de toutes les personnes pr sentes aux n gociations pour la communaut  autochtone

M. Jon-Evan Quoquochi	Membre du Conseil des Atikamekw de Wemotaci
M. Miguel Coocoo	Membre du Conseil des Atikamekw de Wemotaci
M ^e Cynthia Smith	Cain Lamarre
M ^e Jacynthe Ledoux	Cain Lamarre
M ^{me} Dorianne Petiquay	Bureau de gestion du territoire de Wemotaci
M ^{me} Marie-Laure Lusignan	Bureau de gestion du territoire de Wemotaci
M. Louis B�langer	Consultant

- h) Le total des co ts engendr s par les n gociations, comprenant les montants pour les n gociations par des employ s du SRPNI et par des n gociateurs externes

Voir la r ponse   la fin

- i) Les autres minist res impliqu s dans les n gociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES CRIS

Discussions en vue de la r vision du cadre l gislatif applicable   la Commission scolaire crie

- a) L'objet des n gociations

Le SRPNI et le minist re de l' ducation (MEQ) discutent avec le Gouvernement de la nation crie (GNC) et la Commission scolaire crie (CSC) d'une r vision possible du cadre l gislatif applicable   la CSC.

b) Les dates des rencontres

2023		
29 septembre	26 octobre	14 novembre
5 décembre		
2024		
29 février	7 mars	

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et la CSC de réviser le cadre législatif applicable à la CSC, le ministre de l'Éducation et le ministre responsable des relations avec les Premières Nations et les Inuit ont proposé à la nation crie la mise en place d'une table de discussions avec leurs représentants, laquelle a pour intention de répondre aux questions d'intérêt immédiat de la CSC, tout en permettant au gouvernement du Québec d'avoir une meilleure compréhension des demandes et enjeux soulevés par la nation crie relativement à une modernisation de la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis* (LIPA-CIN, ch.I-14), de même que ses incidences sur la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ). Les discussions se poursuivent.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État
M ^{me} Marie-Josée Blais	Ministère de l'Éducation, sous-ministre adjointe
M ^{me} Josée Arseneault	Ministère de l'Éducation, directrice
M ^{me} Catherine Gélneau	Ministère de l'Éducation, conseillère
M ^{me} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice, avocate
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice, avocate
M ^{me} Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère
M ^{me} Esther Blais	Ministère de l'Enseignement supérieur, sous-ministre adjointe
M. Loïc Di Marcantonio	Ministère de l'Enseignement supérieur, directeur
M ^{me} Josiane Asselin	Ministère de l'Enseignement supérieur, conseillère
M ^{me} Annabelle Rousseau	Ministère de l'Enseignement supérieur, conseillère

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M ^{me} Caroline Mark	CSC, directrice générale
M. Richard Shecapio	GNC, négociateur
M ^{me} Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe
M ^{me} Stella Lameboy	CSC, directrice générale adjointe, Enseignement supérieur et aux adultes
M ^{me} Edna Shecapio	CSC, agente administrative
M. Denis Blanchette	Gowling WLG, conseiller juridique
M. David Heritage	GNC, conseiller

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

Révision du cadre législatif applicable au Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James

a) L’objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) discutent avec le Gouvernement de la nation crie (GNC) et le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James d’une révision possible du cadre législatif applicable à la CCSSSBJ.

b) Les dates des rencontres

	2023
10 novembre	
	2024
23 janvier	

c) L’échéancier des négociations

Aucun échéancier n’a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s’applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et la CCSSSBJ, de réviser le cadre législatif applicable à la CCSSSBJ, le gouvernement du Québec a mis en place une

table de discussions avec les représentants des deux parties. Les discussions se poursuivent.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Desharnais	Ministère de la Santé et des Services sociaux, sous-ministre adjoint
M ^{me} Catherine Lemay	Ministère de la Santé et des Services sociaux, sous-ministre adjointe
M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État
M ^{me} Geneviève Landry	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice générale adjointe
M ^{me} Josiane Perreault	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice
M ^{me} Hakima Touami	Ministère de la Santé et des Services sociaux, conseillère
M. Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, conseiller juridique
M ^{me} Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M. Bertie Wapachee	CCSSSBJ, président
M. Daniel St-Amour	CCSSSBJ, directeur général
M. Richard Shecapio	GNC, négociateur
M. Marcel Villeneuve	Conseiller
M ^{me} Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe au GNC
M. Justin Ringer	CCSSSBJ, directeur
M. John Hurley	Gowling WLG, conseiller juridique

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

Négociations de l'Entente concernant la mise en œuvre du régime collaboratif de gestion forestière pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028 entre le gouvernement du Québec et les Cris d'Eeyou Istchee et de l'Entente relative à la communication et à l'utilisation de certaines données dans le cadre du régime collaboratif de gestion des ressources forestières sur les terres de la catégorie II entre le gouvernement du Québec et les Cris d'Eeyou Istchee

a) L'objet des négociations

Afin de mettre en œuvre le régime collaboratif de gestion des ressources forestières, visé à l'article 65 de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et à l'article 36 de l'Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses, des arrangements adéquats devaient être négociés, y compris un support technique et financier au Gouvernement de la nation crie (GNC).

Il était aussi nécessaire de définir les modalités de communication et d'utilisation des données du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), essentielles à la planification de l'aménagement durable des forêts, afin que le GNC dispose de toutes les informations nécessaires pour développer une capacité additionnelle en matière de planification et de gestion forestière.

b) La date des rencontres

2023		
25 septembre	9 novembre	15 novembre
29 décembre	5 décembre	14 décembre
20 décembre		
2024		
12 janvier	22 janvier	26 janvier
1 ^{er} février	6 février	26 février
27 février		

c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec et le GNC sont engagés, depuis le printemps 2020, à entreprendre et à poursuivre de façon diligente et de bonne foi des négociations afin de conclure une nouvelle entente de mise en œuvre du régime collaboratif prévu. Le démarrage des négociations est conforme aux dispositions de l'Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses, qui fixait au plus tard le 1^{er} avril 2020 l'engagement des parties afin de conclure une entente de renouvellement en cette matière. Les discussions ont achoppé, dès mars 2021, sur les coûts de mise en œuvre du régime collaboratif, la durée des ententes subséquentes à la période 2021-2026 et la portée des responsabilités pouvant être exercées par le GNC.

Devant l'impasse, le Comité de liaison permanent établi en vertu du chapitre 11 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris est intervenu ponctuellement à la demande du GNC. Les délais engendrés par l'examen des enjeux à résoudre relativement à l'interprétation, à la mise en œuvre harmonieuse et au suivi efficace des

ententes conclues, dans un contexte politique et administratif mouvant, ont amené les parties à reprendre les discussions en septembre 2023.

Il n'y a pas d'échéancier aux négociations; leur résultat devait couvrir la période de cinq ans débutant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 31 mars 2026. Les parties ont trouvé des arrangements adéquats pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028 notamment pour s'harmoniser aux cycles de planification forestière du Québec (période actuelle de 2023-2028), ce qui facilitera ainsi le travail des équipes du Québec et du GNC au moment de poursuivre la mise en œuvre.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations sont en voie d'être conclues.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État affectée auprès de la secrétaire générale et greffière du Conseil exécutif
M. Alain Sénéchal	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, sous-ministre associé aux forêts
M. Simon St-Georges	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, conseiller
M. Frédéric Desrosiers	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseiller
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice, conseillère juridique

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Richard Shecapio	Négociateur du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) – GCC(EI) – et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M. Paul John Murdoch	Conseiller juridique et secrétaire du GCC(EI) et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M ^{me} Nadia Saganash	Directrice des relations du GCC(EI) et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M. Gillman Ottereye	Directeur du département de la foresterie du GNC
M. Jean-Sébastien Clément	Gowling WLG, conseiller juridique

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

LES HURONS-WENDATS

Discussions bilatérales sur des enjeux fauniques

- a) L’objet des négociations

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ainsi que le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont convenu de négocier avec la nation huronne-wendat (NHW) une entente concernant la pratique de la chasse à l’orignal et la gestion de la conservation de l’orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf.

- b) Les dates des rencontres

2023
6 décembre
2024
30 janvier

- c) L’échéancier des négociations

Les parties souhaitent trouver les compromis permettant la conclusion d’une entente concernant la pratique de la chasse à l’orignal et la gestion de la conservation de l’orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf dans de brefs délais.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s’applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Le grand chef Rémy Vincent et le premier ministre François Legault ont confirmé leur intention mutuelle de renforcer la relation de nation à nation lors d’une rencontre tenue le 17 mars 2022. Dans cette foulée, le grand chef Rémy Vincent a demandé au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et au ministre de l’Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs la reprise, à l’automne 2023, des négociations d’une entente concernant la pratique de la chasse à l’orignal et la gestion de la conservation de l’orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf. La nomination d’un négociateur externe, épaulé par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, a permis l’établissement, en décembre 2023, d’un dialogue constructif visant la recherche de solutions au bénéfice des parties dans une perspective de cohabitation harmonieuse des divers usagers du territoire. Les discussions se déroulent mensuellement en plus des échanges ayant cours entre le

négociateur du gouvernement du Québec et celui de la Nation huronne-wendat.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Anabel Carrier	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Dominic Bourget	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Stéphane Picard	Négociateur, Conseil de la Nation huronne-wendat
M ^e Matilda Bourdeau	Négociatrice adjointe, Conseil de la Nation huronne-wendat
M. Vincent Bourret	Directeur, Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat
M. Charles-Antoine Lesage	Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

Discussions bilatérales sur un protocole de consultation

- a) L'objet des négociations

Les parties ont convenu de mettre en place une table de discussion en vue de convenir d'une entente portant sur la consultation et l'accommodement.

- b) Les dates des rencontres

2023			
20 septembre	8 novembre	15 novembre	14 décembre
2024			
7 mars			

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur un protocole portant sur la consultation et l'accommodement dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Après une pause de quelques mois, les discussions entre le Conseil de la Nation huronne-wendat et le gouvernement du Québec ont repris concernant le projet de protocole de consultation. Les parties poursuivent les discussions afin d'identifier des solutions mutuellement acceptables afin d'assurer plus de prévisibilité pour les parties dans le cadre de processus de consultation initiés par le gouvernement du Québec auprès de la Nation huronne-wendat.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Stéphane Picard	Négociateur, Conseil de la Nation huronne-wendat
M ^e Matilda Bourdeau	Négociatrice adjointe, Conseil de la Nation huronne-wendat

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Les ministères suivants ont été consultés dans le cadre de la démarche : le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le ministère des Transports et de la Mobilité durable et le ministère de la Culture et des Communications.

LES INNUS - MASHTEUATSH

a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite renouveler l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* signée en 2018 afin notamment de poursuivre la mise en œuvre de l'approche collaborative en matière d'aménagement forestier et la réalisation de mesures visant à valoriser la pratique de certaines activités traditionnelles.

b) Les dates des rencontres

2024		
31 janvier	21 février	20 mars

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur le renouvellement pluriannuel de l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* le plus rapidement possible.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les parties ont convenu de renouveler d'abord l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* pour une année supplémentaire. Les discussions pour un renouvellement pluriannuel se poursuivent entre les parties. Un groupe de travail technique sera mis en place afin d'aborder certains enjeux plus techniques en matière de foresterie.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Martin Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Thomas Faguy-Bernier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Frédérick Perron	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Claude Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Anik Langevin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. François Rompré	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. James W. Moar	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Gabriel D-Kurtness	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Lenny Valin	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère de la Justice, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs sont également consultés pour les sujets les concernant.

LES INNUS - NUTASHKUAN

a) L'objet des négociations

Découlant d'engagements pris en 2019 envers la communauté de Nutashkuan pour la création d'une Table Québec-Nutashkuan, le gouvernement du Québec et la Première Nation des Innus de Nutashkuan ont amorcé des discussions sur la gestion du caribou. Les Innus de Nutashkuan aimeraient convenir avec le gouvernement du Québec d'une entente en matière de protection et de gestion du caribou.

b) Les dates des rencontres

2023			
3 avril	11 avril	9 mai	13 juin
15 août			

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été convenu entre les parties. Les Innus de Nutashkuan avaient toutefois souligné au gouvernement du Québec un intérêt à s'entendre rapidement afin de pouvoir mettre en œuvre les principes convenus dans les plus brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les Innus de Nutashkuan se sont dit en faveur d'une entente portant sur la gestion du caribou lors d'un référendum tenu à l'automne 2022 dans la communauté. Les parties se sont entendues sur les principes de l'entente à l'automne 2023. Le projet d'entente doit désormais faire l'objet d'approbation par les parties.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Moncef Bouaziz	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Charlène Lavallée	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements

- | | |
|---------------------------------|--|
| | climatiques, de la Faune et des Parcs |
| M. Alexis Brodeur | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs |
| M ^{me} Véronique Yelle | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs |
| M ^{me} Solaine Prince | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs |
- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone
- | | |
|----------------------------------|---|
| M. Jean Mestokosho | Conseil de la Première Nation des Innus de Nutashkuan |
| M ^{me} Thérèse Courtois | Conseil de la Première Nation des Innus de Nutashkuan |
| M. Vincent Gerardin | Consultant |
| M. Alain Chabot | Consultant |
| M ^e Dominic Tremblay | Conseiller juridique |
- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes
- Voir à la fin de la réponse.
- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes
- Ne s'applique pas.

LES INNUS - PESSAMIT

- a) L'objet des négociations
- Le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit souhaitent améliorer leurs relations et apporter plus de prévisibilité pour le développement de projets sur le territoire par la conclusion d'une entente-cadre et d'une entente finale de nation à nation portant sur le développement du territoire et de ses ressources. Les parties ont convenu de prioriser les discussions sur le développement énergétique du territoire.
- b) Les dates des rencontres
- | 2023 | | | |
|--------------|-------------|-------------|--------------|
| 23 août | 31 août | 8 septembre | 21 septembre |
| 5 octobre | 13 octobre | 2 novembre | 23 novembre |
| 1er décembre | 7 décembre | 13 décembre | 15 décembre |
| 20 décembre | 21 décembre | | |
| 2024 | | | |
| 25 janvier | 28 février | 21 mars | |

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitaient conclure l'entente-cadre dans les plus brefs délais. Les représentants de Pessamit ont signifié au gouvernement le souhait d'avancer les négociations d'ici l'été 2024 avant la tenue des prochaines élections dans la communauté.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le 15 février 2024, le gouvernement du Québec et la Première Nation des Innus de Pessamit ont signé l'entente-cadre Mamu Nikanutetau portant sur le développement économique, social et communautaire de Pessamit. La société d'État Hydro-Québec a également participé aux négociations et a signé l'entente à titre d'intervenante en y prenant plusieurs engagements. Suivant la signature de l'entente-cadre, les représentants du Québec et de Pessamit ont repris les discussions en vue d'une entente finale.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Marie-Christine Gagnon	Conseillère juridique, Gowling WLG
M ^e Charles Daviault	Conseiller juridique, Gowling WLG
M ^{me} Marie-Pier Bacon	Conseil des Innus de Pessamit
M. Gerald Hervieux	Conseil des Innus de Pessamit

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs sont également impliqués dans le cadre de ces négociations sur les sujets les concernant.

LES INNUS – UASHAT MAK MANI-UTENAM

a) L’objet des négociations

En 2021, le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat mak Mani-Utenam ont repris des discussions de « nation à nation » en vue de conclure une entente à brève échéance. Cette entente serait la base d'une relation renouvelée et permettrait la poursuite de discussions sur différents sujets d'intérêt pour les deux parties.

b) Les dates des rencontres

Aucune rencontre formelle de la table de négociations a eu lieu, mais les négociateurs des deux parties ont eu plusieurs échanges depuis l'automne 2023.

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier précis n'a été fixé par les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Au printemps 2021, les parties ont convenu d'un cadre de référence. Les représentants des parties ont déterminé les sujets devant être abordés au cours des discussions. Un calendrier prévoyant les échéanciers a aussi été convenu à l'été 2021. Les parties ont maintenu un rythme soutenu dans les négociations jusqu'à la période électorale dans la communauté en juin 2022. Le gouvernement du Québec a nommé un négociateur, M. Benoit Laliberté, pour la poursuite de ces négociations. Les discussions ont repris au cours de l'automne 2023 entre les négociateurs des deux parties. Ces discussions visaient l'identification des éléments favorisant la reprise des négociations et des sujets prioritaires pour les parties ainsi que l'élaboration d'un nouveau plan de travail incluant un échéancier pour la suite des discussions.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Jean-Claude Pinette-Therrien	Négociateur, Innu Takuaitkan Uashat mak Mani-Utenam
---------------------------------	---

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Les autres ministères seront impliqués au moment opportun lorsque les sujets les concernant seront abordés.

LES INUIT

a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et la Société Makivik souhaitent amorcer des négociations formelles en vue d'un nouveau modèle de gouvernance au Nunavik. Les échanges au cours de la dernière année ont porté essentiellement sur un accord qui viserait à encadrer ces futures négociations. L'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik a été signé le 20 décembre 2023.

b) Les dates des rencontres

2023			
9 juin	22 juin	26 juillet	7 septembre
22 septembre	6 décembre	18 décembre	
2024			
6 mars			

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier dans le cadre des négociations formelles. L'Accord de négociation était toutefois attendu pour décembre 2023 et a été conclu dans la période prévue. Les discussions se poursuivent sur cette base au cours de 2024.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Aucune pour l'instant, mais Makivik a signifié un intérêt à discuter de la possibilité de revoir le régime des terres qui prévaut au Nunavik.

e) Un état de situation des négociations

L'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik a été signé le 20 décembre 2023. Une seule rencontre de négociation formelle a eu lieu en 2024 et a porté exclusivement sur la question de la protection de la jeunesse au Nunavik. Suite à cette rencontre, les représentants de Makivik ont transmis au gouvernement du Québec un énoncé de position en cette matière.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Alexandre Mathieu	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Tunu Napartuk	Négociateur, Société Makivik
M. Anthony Ittoshat	Négociateur, Société Makivik
M ^e Jean-François Arteau	Conseiller juridique, Société Makivik
M ^e François Dorval	Conseiller juridique, Société Makivik
M. Jean Dupuis	Société Makivik
M. Fabien Pernet	Société Makivik

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère de la Santé et des Services sociaux.
D'autres ministères seront impliqués en fonction des sujets discutés à la table de négociation.

LES MALÉCITES

Discussions bilatérales en vue de la mise en œuvre de l'entente de nation à nation conclue en 2022

a) L'objet des négociations

En juin 2022, le gouvernement du Québec et la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wamspekek (PNWW) ont conclu une entente bilatérale de nation à nation qui prévoit la mise en place d'un lieu d'échange privilégié entre les deux parties, articulée autour de l'objectif général de développer et de renforcer leurs relations politiques, économiques et sociales existantes et futures.

Sa mise en œuvre se traduit par des discussions autour de cinq thèmes prioritaires identifiés à l'Entente : la consultation et l'accommodement; les activités traditionnelles; le développement économique; le patrimoine et la culture; les lieux d'intérêt pour la PNWW.

b) Les dates des rencontres

2023			
4 avril	19 avril	23 mai	14 juin
10 août			
2024			

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

En 2010, la PNWW a transmis au gouvernement du Québec un mémoire présentant des faits historiques à l'appui de ses démarches de revendication territoriale globale. Un mémoire contenant des éléments d'information complémentaire a été présenté en 2012. Le gouvernement du Québec a été invité par la PNWW en tant qu'observateur aux discussions entre la PNWW et le gouvernement du Canada, en 2017 et 2018. Cette invitation s'inscrivait dans une volonté de faire des avancées vers une négociation territoriale globale.

Or, à l'heure actuelle, le gouvernement du Québec privilégie plutôt la mise en œuvre de l'entente de nation à nation par des discussions bilatérales sur des dossiers d'intérêt commun.

e) Un état de situation des négociations

Les rencontres entre les représentants du gouvernement du Québec et de la PNWW ont porté sur deux thèmes prioritaires identifiés à l'entente de nation à nation, soit le développement économique, notamment concernant la filière de l'acériculture, ainsi que la consultation et l'accommodement.

Les discussions sur la consultation et l'accommodement ont été mises en pause par la PNWW suivant des échanges sur la question du territoire d'application d'une éventuelle entente sur ce thème. Le gouvernement du Québec est en attente d'un retour de la PNWW pour la reprise des discussions.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

Des représentants des ministères sectoriels peuvent également être invités à participer selon les sujets de discussion.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Benoît Amyot	Négociateur pour le Grand Conseil de la PNWW
M ^e Jacynthe Ledoux	Négociatrice pour le Grand Conseil de la PNWW
M ^e Audrey Poirier	Conseillère juridique pour le Grand Conseil de la PNWW
M. Bruno Thériault	Consultant, Grand Conseil de la PNWW
M. Samuel Leclerc	Consultant, Grand Conseil de la PNWW

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

LES MICMACS

a) L’objet des négociations

À l’instar du modèle de l’entente de consultation conclue avec les Micmacs concernant les activités relatives aux hydrocarbures, le gouvernement du Québec veut poursuivre des discussions bilatérales sur d’autres sujets d’intérêt commun qui pourraient faire l’objet d’ententes sectorielles.

b) Les dates des rencontres

2023	
18 octobre	16 novembre
2024	
12 mars	

c) L’échéancier des négociations

Aucun échéancier n’a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s’applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec souhaite entretenir des relations harmonieuses de nation à nation avec la nation micmaque, axées sur le partenariat, la compréhension et le respect mutuel. Depuis déjà plusieurs années, le gouvernement du Québec et la nation micmaque travaillent à l’établissement et au maintien de telles relations par la mise en place d’un dialogue, qui peut mener à la négociation d’ententes sur des sujets d’intérêt commun et favoriser une meilleure cohabitation.

Le sujet d’intérêt prioritaire ciblé par les parties concerne la villégiature, et plus largement la planification du territoire public. Deux rencontres exploratoires ont eu lieu en 2023 afin de présenter aux Micmacs les outils de planification existants et de trouver des solutions mutuellement acceptables pour résoudre certains enjeux. Le gouvernement du Québec a confirmé son mandat de négociation en vue d’une éventuelle entente bilatérale sur la villégiature et attend la confirmation d’un mandat par le leadership micmac afin d’entamer officiellement des travaux.

Le 30 septembre 2021, le gouvernement du Québec a également nommé un négociateur, M. Gilles Rouleau, pour agir à titre de représentant du gouvernement du Québec dans différents dossiers d’intérêt pour les Micmacs. Celui-ci entretient un dialogue en continu avec le leadership micmac sur différents dossiers ciblés par les chefs.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Gilles Rouleau	Négociateur
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

Des représentants des ministères sectoriels peuvent être conviés aux rencontres en fonction des sujets discutés.

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Isabelle Simard	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Loni Vicaire	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Juliette Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Scott Mettallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Santana Gedeon	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir la réponse à la fin.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

LES MICMACS – LISTUGUJ

- a) L'objet des négociations

À l'été 2022, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MRNF) et la communauté de Listuguj ont conclu *l'Entente relative à l'accès à des volumes ligneux, à la gestion des travaux de récolte du Listuguj Migmaq Government et à l'octroi de subventions 2022-2023*. Cette entente vise à résoudre certains enjeux dans le dossier de la foresterie, mais engage également le gouvernement du Québec à négocier une entente à plus long terme sur d'autres sujets d'intérêt pour la communauté, en plus de la foresterie, notamment concernant la consultation et l'accommodement ainsi que la faune et les parcs.

Le MRNF et Listuguj ont renouvelé l'entente en matière de foresterie pour l'année 2023-2024, et se sont engagés à poursuivre les discussions en vue de s'entendre sur une entente à plus long terme.

C'est le MRNF qui est responsable des négociations sur la foresterie. Les représentants du SRPNI ont participé à seulement quelques rencontres pour aborder des enjeux transversaux qui débordent le cadre de la foresterie, notamment concernant les autres sujets de discussion listés à l'entente de 2022-2023 et à l'entente 2023-2024.

b) Les dates des rencontres**

2023	
13 avril	20 décembre
2024	
1 ^{er} février	

**** À noter que ce sont seulement les dates de rencontres auxquelles les représentants du SRPNI ont participé.**

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec et la communauté de Listuguj tiennent des discussions depuis de nombreuses années dans le dossier de la foresterie. Jusqu'à présent, ces discussions ont porté principalement sur des aspects opérationnels concernant la récolte de bois annuelle de la communauté. Différents enjeux se sont présentés au fil des années qui ont parfois ralenti ou freiné les discussions. L'engagement renouvelé des parties a permis de mettre en place un contexte favorable à la collaboration.

Une première entente a été conclue pour l'année financière 2022-2023, puis reconduite pour 2023-2024.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Yanne Michaud	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Sébastien Ross	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Marie-Christine Adam	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Scott Martin	Chef
M. Fred Metallic	Directeur, Listuguj Migmaq
M. Sky Metallic	Government Conseiller
M. Martin Cummings	Ingénieur forestier, consultant
M. George Martin	Conseiller
M ^e Zachary Davis	Avocat, consultant
M. Alexander Morrison	Conseiller
M. Bassem Abdabrou	Directeur général

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

LES MOHAWKS - KAHNAWAKE

a) L'objet des négociations

Au cours de la période visée, les négociations avec les Mohawks de Kahnawake ont porté sur les enjeux en matière de transports, soit notamment le projet de reconstruction du pont Honoré-Mercier et de réaménagement de la route 132, ainsi que sur la mise en œuvre des ententes en matière de travail. Une rencontre entre le premier ministre et la grande cheffe, le 1^{er} mars 2024, a permis de relancer les discussions entourant la conclusion d'une *Déclaration de compréhension et de respect mutuel*, qui vise à mettre à jour des déclarations semblables conclues en 1998 et 2009 et à renforcer la relation entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke.

b) Les dates des rencontres

2023			
17 avril	25 avril	18 mai	2 juin
18 juillet	21 septembre	16 octobre	16 novembre
15 décembre			
2024			
20 mars			

c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas d'échéancier de fixé pour cette négociation

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

Les négociations en matière de transports, au cours du printemps 2023 et de l'automne 2024, ont permis l'échange d'informations et de préoccupations de part et d'autre en lien avec les projets de reconstruction du pont Honoré-Mercier et de réaménagement de la route 132, mais aussi au sujet de projets de moindre envergure, mais importants pour la communauté, comme la réfection de l'échangeur entre la route 207 et la route 138 ainsi que la réfection éventuelle de la route 207.

En matière de travail, les échanges ont permis d'explorer des scénarios en vue de la délégation de pouvoirs d'inspection par la Régie du bâtiment du Québec ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des ententes en matière de travail, conclues en 2014 et 2017.

Une rencontre entre le premier ministre et la grande cheffe, le 1^{er} mars 2024, a permis d'intensifier les efforts en vue de finaliser une *Déclaration de compréhension et de respect mutuel* ainsi d'ouvrir le dialogue quant à une éventuelle entente au sujet de la vente de produits liés au cannabis.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Négociateur
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Mélanie St-Cyr	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
M. Renaud Laroche	Ministère du Travail

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Mike Delisle (jusqu'en décembre 2023)	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Cody Diabo (à partir de janvier 2024)	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Arnold Boyer	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Lindsay LeBorgne	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M ^{me} Tracey Snow	Technicienne, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Aucun.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

LES NASKAPIS

Négociation d’une convention complémentaire pour le chapitre 19 de la Convention du Nord-Est québécois sur le Programme d’aide à la chasse, à la pêche et au trappage

a) L’objet des négociations

Les négociations visent la révision du Programme d’aide à la chasse, à la pêche et au trappage (Programme) afin, notamment, de bonifier l’aide financière offerte aux bénéficiaires naskapis. La demande de révision du Programme a été déposée par les Naskapis en octobre 2016 et les discussions avec le gouvernement du Québec ont débuté au printemps 2017.

b) La date des rencontres

2024	
5 mars	18 mars

c) L’échéancier des négociations

Les parties sont sur le point de conclure les négociations et désirent s’entendre sur le projet de convention complémentaire dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s’agit pas d’une revendication territoriale.

e) Un état de situation des négociations

L’équipe de négociation ne s’est pas réunie pendant un certain temps en raison d’une demande financière supplémentaire de la partie naskapie qui a exigé des analyses additionnelles et qui a nécessité des demandes d’autorisation des autorités. Il s’agissait cependant de la seule embûche majeure, tout le reste de la convention complémentaire envisagée étant consensuellement convenu. Au début de l’année 2024, la bonification du financement additionnel a été autorisée par les autorités du MELCCFP et les négociations finales ont pu s’amorcer. Les parties souhaitent donc conclure la convention complémentaire dans les meilleurs délais et à la satisfaction de tous.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Maxime Boily	Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Véronique Yelle	Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Julie Bissonnette	Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice
M ^{me} Josée Couture	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les

personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Robert Prévost	Nation naskapie de Kawawachikamach
M. Thomas Dougherty	Nation naskapie de Kawawachikamach
Mme Theresa Chemaganish	Nation naskapie de Kawawachikamach

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

2023-2024	Employés du SRPNI	<u>520 936 \$</u>
	Négociateurs externes	<u>152 731 \$</u>
	<u>TOTAL :</u>	<u>673 667 \$</u>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

3. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2023-2024 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.
-

La liste sommaire des ententes conclues entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), et déposées au greffe de ce dernier, est annexée à la présente. Ces ententes peuvent être consultées, sur demande, au SRPNI.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

4. Liste des rencontres faites avec les communautés autochtones par le ministre et/ou son cabinet pour l'année 2023-2024. Inclure les noms des personnes qui y ont assisté et les sujets abordés et les lieux.
-

La liste des rencontres est disponible sur le site Quebec.ca.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, communément appelée «la commission Viens», veuillez fournir bilan, plan de déploiement, analyses, sommes dépensées du budget mis de côté pour donner suite, et tout autre document pertinent.

Bilan

En septembre 2023, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit rendait public un tableau de suivi des recommandations montrant que 92 appels à l'action sont réalisés ou en cours de réalisation¹.

Sommes dépensées du budget

Un montant de 200 M\$ sur cinq ans a été annoncé dans le cadre du budget 2020 du gouvernement du Québec pour donner suite aux recommandations de la commission Viens et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La totalité de ces sommes a été engagée. Voici les mesures annoncées.

CPA : Corps de police autochtones
ENPQ : École nationale de police du Québec

MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux
MES : ministère de l'Enseignement supérieur
MEQ : ministère de l'Éducation du Québec
MSP : ministère de la Sécurité publique
SHQ : Société d'Habitation du Québec
SCF : Secrétariat à la condition féminine
MJQ : ministère de la Justice

Mesure	MO	2023-2024	Total 2020-2025
Implanter l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux avec les partenaires	MSSS	3 675 000 \$	14 993 750 \$
Soutenir la mise en place de nouveaux centres d'hébergement pour les élèves adultes, les étudiants et leurs familles	MES	2 750 000 \$	18 400 000 \$
Concertation, accompagnement et renforcement des corps de police autochtones	MSP	1 055 228 \$	4 144 285 \$
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	943 500 \$	3 812 487 \$
Accroître l'accessibilité des aspirants policiers embauchés par les CPA au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie	MSP	913 921 \$	3 688 068 \$
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	MSP	998 542 \$	3 557 005 \$
Embaucher des agents de liaison autochtones au bureau du Commissaire à la déontologie policière et au Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale	MSP	227 843 \$	1 001 543 \$
Développer et offrir des formations aux employés des services correctionnels	MSP	353 000 \$	814 400 \$
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 \$	1 200 000 \$
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	1 160 000 \$	5 000 000 \$
Développement de modules spécifiques sur certains enjeux pour bonifier formation générale en ligne sur les réalités autochtones pour les employés	SRPNI	260 000 \$	800 000 \$

¹Lien internet: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/publications-adm/srpni/commission_viens/Commission_Viens_2023.pdf

de l'État des secteurs public et parapublic			
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 908 905 \$	7 749 849 \$
Ententes avec des organisations autochtones pour la formation, l'accréditation et l'embauche d'interprètes en langues autochtones auprès de la Cour	MJQ	1 225 000 \$	5 450 000 \$
Ajustement de la rémunération des conseillers parajudiciaires déjà en poste	MJQ	560 000 \$	2 520 000 \$
Embauche de nouveaux conseillers parajudiciaires issus du milieu pour les Premières Nations et Inuit	MJQ	506 000 \$	2 477 500 \$
Augmenter le financement de base des organismes autochtones responsables des services des conseillers parajudiciaires	MJQ	280 000 \$	1 015 000 \$
Soutenir le déploiement de projets permettant de renforcer les services de première ligne dans les centres d'amitié, en s'inspirant du modèle de Val-d'Or**	MSSS	3 850 860 \$	15 508 900 \$
Assurer le financement récurrent, à Val d'Or, d'un modèle urbain novateur de services de santé et de services sociaux se caractérisant par son ancrage dans les savoirs, les traditions, l'identité, la culture et les valeurs autochtones	MSSS	3 013 401 \$	11 908 608 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire	MJQ		3 600 000 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire	SCF	500 000 \$	2 400 000 \$
Soutenir de nouvelles initiatives en matière de justice communautaire dans les communautés des Premières Nations et des Inuit (Comité de justice) et augmenter les budgets d'exploitation des comités existants	MJQ	1 948 500 \$	7 215 500 \$
Mettre sur pied de nouvelles initiatives de justice communautaire en milieu urbain afin de répondre aux besoins des membres des Premières Nations et des Inuit	MJQ	987 500 \$	4 050 000 \$
Bonifier la rémunération des rédacteurs à forfait, financer l'embauche de rédacteurs Gladue supplémentaires auprès de certains organismes autochtones et augmenter l'offre de formation	MJQ	745 000 \$	2 930 000 \$
Mesures en itinérance Montréal et Val-d'Or PAI	MSSS	300 000 \$	600 000 \$
Assurer un soutien adéquat aux élèves autochtones dans le réseau québécois	MEQ	3 598 000 \$	14 234 000 \$
Faciliter l'inclusion de contenu autochtone dans les cours par le développement de matériel complémentaire, ainsi que leur promotion	MEQ	900 000 \$	4 100 000 \$
Développer un plan de mise en œuvre pour intégrer du contenu autochtone dans le cursus québécois au niveau de l'éducation en concertation avec les Premières Nations et les Inuit	MEQ	365 000 \$	1 095 000 \$
Mettre en place des équipes de patrouille mixte d'intervention sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	MSP	3 971 255 \$	11 656 983 \$
Contribution à l'embauche d'un agent communautaire dans le cadre du projet de police mixte à Montréal	MSP	107 190 \$	366 247 \$
Bonification des appels de projets	SCF	1 800 000 \$	6 000 000 \$
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	650 000 \$	2 550 000 \$
Mettre en place une maison d'hébergement de 2 ^e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 \$
Achat d'un système RAO à Uashat	MSP		144 000 \$
Effectifs au CPA de Uashat dans le cadre de la Patrouille mixte	MSP	209 700 \$	646 600 \$
Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI		1 000 000 \$
Total		40 063 345 \$	167 629 725 \$
Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des "Premières Nations et des Inuit 2022-2027			
Aide financière d'urgence pour les victimes de violence	MJQ		400 000 \$
Mise sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuit	MJQ		440 000 \$
Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	MJQ	350 000 \$	1 150 000 \$
Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	390 218 \$	640 218 \$
Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	MSSS	900 000 \$	2 700 000 \$
Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones	MSSS	1 000 000 \$	3 000 000 \$
Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs	MSSS	200 000 \$	400 000 \$

compétences culturelles			
Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du Projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	SRPNI	800 000 \$	1 500 000 \$
Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	80 000 \$	880 000 \$
Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	MES		4 014 234 \$
Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	SHQ		4 800 000 \$
Investir dans les solutions à l'itinérance mises de l'avant par les communautés autochtones	MSSS	2 000 000 \$	2 200 000 \$
Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le Réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	MSSS	750 000 \$	3 750 000 \$
Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	MJQ	400 000 \$	400 000 \$
Amélioration de la justice au Nunavik	MJQ	1 500 000 \$	5 500 000 \$
Total Annonces Plan d'action gouvernemental MESCPNI à partir des fonds Viens		11 050 000 \$	31 774 452 \$
Total J'ai espoir		55 864 023 \$	199 404 177 \$

Sommes engagées – Plan d'action

Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 en réponse aux recommandations de la Commission Viens					
#	Mesure	Source	M/O	2023-2024	Total 2022-2027
2,6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	PA	MSP	62 000 \$	310 000 \$
3,1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	PA	MEQ	250 000 \$	9 263 482 \$
		Viens	MEQ	250 000 \$	640 218 \$
3,6	Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	Viens	MSSS	900 000 \$	2 700 000 \$
3,7	Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones	Viens	MSSS	1 000 000 \$	3 000 000 \$
3,8	Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	Viens	MSSS	200 000 \$	400 000 \$
3,9	Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	Viens	SRPNI	700 000 \$	1 500 000 \$
4,1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	PA	MES	1 800 700 \$	12 110 700 \$
		Viens	MES	800 000 \$	880 000 \$

4,2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	PA	MES	400 000 \$	1 386 700 \$
		Viens	MES		4 014 234 \$
4,5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	PA	MTESS	46 000 \$	215 000 \$
4,6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	PA	MTESS	1 800 000 \$	3 600 000 \$
4,11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	PA	SRPNI	1 000 000 \$	1 000 000 \$
4,12	Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	Viens	SHQ	3 200 000 \$	4 800 000 \$
5,1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de leur territoire	PA	MSSS	1 000 000 \$	5 000 000 \$
5,2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	PA	MSSS	1 600 000 \$	2 200 000 \$
		Viens	MSSS	200 000 \$	2 200 000 \$
5,3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	PA	SRPNI	433 000 \$	1 599 000 \$
5,4	Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	Viens	MSSS	1 500 000 \$	3 750 000 \$
5,5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuit	PA	MSSS	225 000 \$	810 000 \$
6,1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciairisée en collaboration avec des organismes spécialisés	PA	MSP	1 187 800 \$	5 597 500 \$
6,2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	PA	MSP	500 000 \$	1 500 000 \$
6,3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	PA	MSP	500 000 \$	1 500 000 \$
6,4	Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	Viens	MJQ		400 000 \$
6,5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	PA	MJQ		500 000 \$
		Viens	MJQ	2 000 000 \$	5 500 000 \$
6,8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	PA	DPCP	30 000 \$	170 000 \$

Sous-total Enveloppe Plan d'action (incluant l'autofinancement)	10 834 500 \$	46 762 382 \$
Sous-total Fonds Viens	10 750 000 \$	29 784 452 \$
Total Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action 2022-2027	21 584 500 \$	76 546 834 \$

Mise en œuvre

Il est à noter que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas encore le portrait des sommes dépensées pour l'année 2023-2024, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'en juin 2024.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Sommes annoncées	6 739 643 \$	30 678 061 \$	49 433 563 \$	55 864 023 \$	56 688 887 \$	199 404 177 \$
Nombre de mesures	17	35	50	50	50	50
Sommes dépensées	4 531 611 \$	22 059 882 \$	34 967 029 \$			61 558 522 \$
Sommes mises de côté pour utilisation ultérieure.	2 020 000 \$	6 042 718 \$	6 732 145 \$			

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

6. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, des rapports et des sommes engagés dans le cadre du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.
-

Rencontres et actions posées

Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), les partenaires autochtones et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations et de l'utilisation de la somme de 200 M\$ réservée au budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens) et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA).

De la même manière, le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et Inuit 2022-2027* (Plan d'action), lancé en juin 2022, s'appuie sur des échanges similaires en plus des consultations de l'hiver 2022 qui avaient permis aux élus autochtones et aux organisations autochtones de se prononcer sur leurs besoins, sur leurs priorités et sur les actions à mettre en place. La majorité de ses mesures constituent des réponses aux appels à l'action de la Commission Viens et de L'ENFFADA.

Rapports

- En septembre 2023, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit rendait public un tableau de suivi des recommandations montrant que 92 appels à l'action sont réalisés ou en cours de réalisation.

Sommes engagées

Les sommes engagées pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de L'ENFFADA proviennent de deux enveloppes distinctes sous la responsabilité du SRPNI :

- 200 M\$ réservés au budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de la Commission Viens et de L'ENFFADA (Fonds Viens);
- 100 M\$ réservés pour le Plan d'action.

En 2022-2023, les mesures qui se sont ajoutées font toutes partie du Plan d'action, indépendamment de la source de financement. L'utilisation des sommes est décrite dans les tableaux qui suivent. Il est à noter que le second ne porte que sur les actions qui répondent à une recommandation de la Commission Viens.

CPA : Corps de police autochtones
ENPQ : École nationale de police du Québec

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
MES : Ministère de l'Enseignement supérieur
MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec
MSP : Ministère de la Sécurité publique
SHQ : Société d'Habitation du Québec
SCF : Secrétariat à la condition féminine
MJQ : Ministère de la Justice

Mesure	MO	2023-2024	Total 2020-2025
Implanter l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux avec les partenaires	MSSS	3 675 000 \$	14 993 750 \$
Soutenir la mise en place de nouveaux centres d'hébergement pour les élèves adultes, les étudiants et leurs familles	MES	2 750 000 \$	18 400 000 \$
Concertation, accompagnement et renforcement des corps de police autochtones	MSP	1 055 228 \$	4 144 285 \$
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	943 500 \$	3 812 487 \$
Accroître l'accessibilité des aspirants policiers embauchés par les CPA au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie	MSP	913 921 \$	3 688 068 \$
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	MSP	998 542 \$	3 557 005 \$
Embaucher des agents de liaison autochtones au bureau du Commissaire à la déontologie policière et au Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale	MSP	227 843 \$	1 001 543 \$
Développer et offrir des formations aux employés des services correctionnels	MSP	353 000 \$	814 400 \$
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 \$	1 200 000 \$
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	1 160 000 \$	5 000 000 \$
Développement de modules spécifiques sur certains enjeux pour bonifier formation générale en ligne sur les réalités autochtones pour les employés de l'État des secteurs public et parapublic	SRPNI	260 000 \$	800 000 \$
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 908 905 \$	7 749 849 \$
Ententes avec des organisations autochtones pour la formation, l'accréditation et l'embauche d'interprètes en langues autochtones auprès de la Cour	MJQ	1 225 000 \$	5 450 000 \$
Ajustement de la rémunération des conseillers parajudiciaires déjà en poste	MJQ	560 000 \$	2 520 000 \$
Embauche de nouveaux conseillers parajudiciaires issus du milieu pour les Premières Nations et Inuits	MJQ	506 000 \$	2 477 500 \$
Augmenter le financement de base des organismes autochtones responsables des services des conseillers parajudiciaires	MJQ	280 000 \$	1 015 000 \$
Soutenir le déploiement de projets permettant de renforcer les services de première ligne dans les centres d'amitié, en s'inspirant du modèle de Val-d'Or**	MSSS	3 850 860 \$	15 508 900 \$
Assurer le financement récurrent, à Val d'Or, d'un modèle urbain novateur de services de santé et de services sociaux se caractérisant par son ancrage dans les savoirs, les traditions, l'identité, la culture et les valeurs autochtones	MSSS	3 013 401 \$	11 908 608 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire	MJQ		3 600 000 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire	SCF	500 000 \$	2 400 000 \$
Soutenir de nouvelles initiatives en matière de justice communautaire dans les communautés des Premières Nations et des Inuits (Comité de justice) et augmenter les budgets d'exploitation des comités existants	MJQ	1 948 500 \$	7 215 500 \$
Mettre sur pied de nouvelles initiatives de justice communautaire en milieu urbain afin de répondre aux besoins des membres des Premières Nations et des Inuit	MJQ	987 500 \$	4 050 000 \$
Bonifier la rémunération des rédacteurs à forfait, financer l'embauche de rédacteurs Gladue supplémentaires auprès de certains organismes autochtones et augmenter l'offre de formation	MJQ	745 000 \$	2 930 000 \$
Mesures en itinérance Montréal et Val-d'Or PAI	MSSS	300 000 \$	600 000 \$
Assurer un soutien adéquat aux élèves autochtones dans le réseau québécois	MEQ	3 598 000 \$	14 234 000 \$
Faciliter l'inclusion de contenu autochtone dans les cours par le développement de matériel complémentaire, ainsi que leur promotion	MEQ	900 000 \$	4 100 000 \$

Développer un plan de mise en œuvre pour intégrer du contenu autochtone dans le cursus québécois au niveau de l'éducation en concertation avec les Premières Nations et les Inuit	MEQ	365 000 \$	1 095 000 \$
Mettre en place des équipes de patrouille mixte d'intervention sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	MSP	3 971 255 \$	11 656 983 \$
Contribution à l'embauche d'un agent communautaire dans le cadre du projet de police mixte à Montréal	MSP	107 190 \$	366 247 \$
Bonification des appels de projets	SCF	1 800 000 \$	6 000 000 \$
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	650 000 \$	2 550 000 \$
Mettre en place une maison d'hébergement de 2 ^e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 \$
Achat d'un système RAO à Uashat	MSP		144 000 \$
Effectifs au CPA de Uashat dans le cadre de la Patrouille mixte	MSP	209 700 \$	646 600 \$
Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI		1 000 000 \$
Total		40 063 345 \$	167 629 725 \$
Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027			
Aide financière d'urgence pour les victimes de violence	MJQ		400 000 \$
Mise sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuit	MJQ		440 000 \$
Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	MJQ	350 000 \$	1 150 000 \$
Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	390 218 \$	640 218 \$
Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	MSSS	900 000 \$	2 700 000 \$
Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones	MSSS	1 000 000 \$	3 000 000 \$
Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	MSSS	200 000 \$	400 000 \$
Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du Projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	SRPNI	800 000 \$	1 500 000 \$
Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	80 000 \$	880 000 \$
Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	MES		4 014 234 \$
Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	SHQ		4 800 000 \$
Investir dans les solutions à l'itinérance mises de l'avant par les communautés autochtones	MSSS	2 000 000 \$	2 200 000 \$
Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le Réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	MSSS	750 000 \$	3 750 000 \$
Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	MJQ	400 000 \$	400 000 \$
Amélioration de la justice au Nunavik	MJQ	1 500 000 \$	5 500 000 \$
Total Annonces Plan d'action gouvernemental MESCPNI à partir des fonds Viens		11 050 000 \$	31 774 452 \$
Total J'ai espoir		55 864 023 \$	199 404 177 \$

Sommes engagées – Plan d’action

Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 en réponse aux recommandations de la Commission Viens					
#	Mesure	Source	M/O	2023-2024	Total 2022-2027
2,6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	PA	MSP	62 000 \$	310 000 \$

3,1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	PA	MEQ	250 000 \$	9 263 482 \$
		Viens	MEQ	250 000 \$	640 218 \$
3,6	Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	Viens	MSSS	900 000 \$	2 700 000 \$
3,7	Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones	Viens	MSSS	1 000 000 \$	3 000 000 \$
3,8	Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	Viens	MSSS	200 000 \$	400 000 \$
3,9	Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	Viens	SRPNI	700 000 \$	1 500 000 \$
4,1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	PA	MES	1 800 700 \$	12 110 700 \$
		Viens	MES	800 000 \$	880 000 \$
4,2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	PA	MES	400 000 \$	1 386 700 \$
		Viens	MES		4 014 234 \$
4,5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	PA	MTESS	46 000 \$	215 000 \$
4,6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	PA	MTESS	1 800 000 \$	3 600 000 \$
4,11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	PA	SRPNI	1 000 000 \$	1 000 000 \$
4,12	Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	Viens	SHQ	3 200 000 \$	4 800 000 \$
5,1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de leur territoire	PA	MSSS	1 000 000 \$	5 000 000 \$
5,2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	PA	MSSS	1 600 000 \$	2 200 000 \$
		Viens	MSSS	200 000 \$	2 200 000 \$

5,3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	PA	SRPNI	433 000 \$	1 599 000 \$
5,4	Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	Viens	MSSS	1 500 000 \$	3 750 000 \$
5,5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuit	PA	MSSS	225 000 \$	810 000 \$
6,1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciairisée en collaboration avec des organismes spécialisés	PA	MSP	1 187 800 \$	5 597 500 \$
6,2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	PA	MSP	500 000 \$	1 500 000 \$
6,3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	PA	MSP	500 000 \$	1 500 000 \$
6,4	Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	Viens	MJQ		400 000 \$
6,5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	PA	MJQ		500 000 \$
		Viens	MJQ	2 000 000 \$	5 500 000 \$
6,8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	PA	DPCP	30 000 \$	170 000 \$
Sous-total Enveloppe Plan d'action (incluant l'autofinancement)				10 834 500 \$	46 762 382 \$
Sous-total Fonds Viens				10 750 000 \$	29 784 452 \$
Total Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action 2022-2027				21 584 500 \$	76 546 834 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

7. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, des rapports et des sommes engagées dans le cadre du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Rencontres et actions posées

Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de l'utilisation de la somme de 200 M\$ réservée au budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de cette commission et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens). Les actions élaborées font écho aux besoins exprimés aux ministères et organismes par leurs partenaires autochtones respectifs.

Le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* a été lancé en juin 2022. Ce plan d'action est le fruit de consultations avec les élus des Premières Nations et des Inuit, ainsi que plusieurs organismes autochtones. Plusieurs ministères et organismes ont participé à son élaboration. Ce plan d'action constitue, pour certaines mesures, la poursuite des réponses du gouvernement du Québec aux recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

Loi 79

En réponse à l'appel à la justice n° 20 du rapport pour le Québec de l'ENFFADA, le gouvernement du Québec a adopté en juin 2021 la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi).

L'application de la Loi repose sur plusieurs acteurs, dont la Direction de soutien aux familles (DSF), créée au SRPNI simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi le 1^{er} septembre 2021, ainsi que l'Association des familles Awacak – Petits êtres de lumière. De juin 2021 à juin 2023, M^{me} Anne Panasuk a occupé les fonctions de conseillère spéciale pour le soutien aux familles auprès du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit. Depuis la fin de son contrat, elle poursuit sa collaboration avec Awacak.

La DSF coordonne un comité interministériel sur l'application de la Loi, qui s'est réuni à trois reprises entre le 1^{er} mars 2023 et le 31 janvier 2024, soit les 16 mai, 19 septembre et 12 décembre 2023.

La DSF siège également, depuis l'automne 2021, au Comité de suivi de la Loi.

Institué par l'article 21 de la Loi, ce comité s'est réuni à deux reprises entre le 1^{er} mars 2023 et le 31 janvier 2024, soit le 17 novembre 2023 et le 8 janvier 2024.

Durant cette période, la DSF a tenu, sur une base hebdomadaire, des rencontres continuent avec les familles qu'elle accompagne, les différentes institutions visées par la Loi et ses différents partenaires. L'application de la Loi suit son cours.

Rapports

Plan d'action national

L'appel à la justice 1.1 du rapport national de l'ENFFADA concerne l'élaboration d'un plan d'action national visant à prévenir et à éradiquer toutes formes de violence envers les filles et les femmes autochtones. La recommandation 2 du rapport spécifique au Québec préconise que le gouvernement du Québec participe à la démarche.

Le Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées a été adopté en 2021. Le gouvernement du Québec y possède une section réservée où il fait état de ses propres initiatives en la matière.

Par ailleurs, des rencontres de suivi se sont tenues dans le cadre du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

- Des rencontres entre professionnels ont eu lieu le 13 avril, les 9 et 25 mai, le 15 juin, le 17 août, le 19 octobre, le 23 novembre et les 1^{er} et 11 décembre 2023. Des rencontres ont également eu lieu les 18 et 26 janvier et le 1^{er} février 2024.
- Une rencontre entre sous-ministres s'est déroulée le 25 janvier 2024, en visioconférence.
- Enfin, une table ronde portant sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, comprenant le fédéral, les provinces et les territoires, ainsi que les organismes autochtones nationaux et régionaux, s'est déroulée les 7 et 8 février 2024 en présence du ministre Lafrenière, de son adjoint gouvernemental, M. François St-Louis, et de fonctionnaires du SRPNI, du Secrétariat à la condition féminine et du ministère de la Sécurité publique.

Sommes engagées

En 2023-2024, les mesures suivantes étaient en cours de mise en œuvre en réponse à l'ENFFADA. Celles-ci sont financées à même l'enveloppe réservée pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de l'ENFFADA de 200 M\$ et celle du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit.

CPA : Corps de police autochtones
ENPQ : École nationale de police du Québec

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
MES : Ministère de l'Enseignement supérieur
MSP : Ministère de la Sécurité publique
MAMH : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
SCF : Secrétariat à la condition féminine
MJQ : Ministère de la Justice

Mesure	MO	2023-2024	Total 2020-2025
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	MSP	1 016 496 \$	3 557 005 \$
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	962 370 \$	3 812 487 \$
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 \$	1 200 000 \$
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	1 210 000 \$	5 000 000 \$
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 874 260 \$	7 749 849 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptible d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire	SCF	500 000 \$	2 400 000 \$
Bonification des appels de projets	SCF	1 800 000 \$	6 000 000 \$
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	700 000 \$	2 550 000 \$
Mettre en place une maison d'hébergement de 2 ^e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 \$
Total		8 363 126 \$	32 269 341 \$

Mesures annoncées dans le Plan d'action

#	Mesure	Source	MO	2023-2024	Total 2022-2027
1,1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	Plan d'action	MCC	1 400 000 \$	8 404 700 \$
1,2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	Plan d'action	MES	500 000 \$	2 000 000 \$
1,3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	Plan d'action	MCC	1 790 000 \$	7 950 000 \$
1,4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	Plan d'action	MCC	500 000 \$	5 200 000 \$
1,5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	Plan d'action	MCC	500 000 \$	1 500 000 \$
1,6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et	Plan d'action	MCC	1 900 000 \$	5 700 000 \$

#	Mesure	Source	MO	2023-2024	Total 2022-2027
	l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés				
1,7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	Plan d'action	SRPNI	0 \$	4 000 000 \$
		Fonds Viens		0 \$	1 000 000 \$
2,1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	Plan d'action	MJQ	0 \$	800 000 \$
		Fonds Viens	MJQ	0 \$	400 000 \$
2,2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	Plan d'action	MJQ	460 000 \$	2 070 000 \$
2,3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuits	Plan d'action	MJQ	440 000 \$	1 320 000 \$
		Fonds Viens	MJQ	0 \$	440 000 \$
2,4	Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	Fonds Viens	MJQ	300 000 \$	1 150 000 \$
2,5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	Plan d'action	MJQ	260 000 \$	1 300 000 \$
2,7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	Plan d'action	MSP	0 \$	771 418 \$
2,10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	Plan d'action	MSSS	0 \$	0 \$
TOTAL				8 050 000 \$	44 006 118 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Les crédits demandés au Conseil du Trésor pour la mise en œuvre des appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

En plus de la somme de 200 M\$ annoncée au budget 2020 pour la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (Commission Viens), un montant de 2 M\$ sur deux ans, soit 1 M\$ pour l'exercice financier 2021-2022 et 1 M\$ pour l'exercice financier 2022-2023, a été demandé au Conseil du trésor pour soutenir les familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement de santé et de services sociaux.

Rappelons que le budget du Québec 2023 a rendu disponible un montant de 4,5 M\$ supplémentaire sur cinq ans (2023-2028) pour le soutien aux familles d'enfants disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement de santé et de services sociaux.

Ce soutien financier vise notamment l'accompagnement des familles autochtones dans le contexte de l'application de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi 79). La Loi 79 constitue une réponse à l'appel à la justice n°20 de l'ENFFADA, demandant au gouvernement « de remettre aux familles autochtones toutes les informations dont il dispose concernant les enfants qui leur ont été enlevés à la suite d'une admission dans un hôpital ou tous les autres centres de santé au Québec ».

Le Budget du Québec 2022 a rendu disponible une somme de 100 M\$ pour l'élaboration du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, lancé en juin 2022. Une part de ces investissements ont permis de concrétiser des initiatives en réponse aux recommandations des deux commissions d'enquête.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

9. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) administre deux programmes par lesquels il peut accorder du financement à des organismes situés hors réserve :

PROGRAMME PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

Le programme PPA permet de soutenir des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire.

PROGRAMME FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Le programme FIA IV vise à soutenir les Autochtones dans leur développement, qu'il soit économique, social ou communautaire et à répondre aux obligations gouvernementales en matière de consultation. Par le biais de quatre enveloppes distinctes, le FIA IV intervient auprès d'organismes situés hors réserve qui offrent des services aux Autochtones.

• • •

Action communautaire

Cette enveloppe vise à offrir aux organismes d'action communautaire hors réserve ou sur réserve, qui assurent des services à la clientèle autochtone, un soutien financier en appui à leur mission globale.

Développement économique

Cette enveloppe vise à mettre en place les conditions favorisant l'émergence du développement économique, à créer et développer des entreprises, à créer et consolider des emplois, à favoriser l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes et à favoriser le développement des entreprises d'économie sociale.

Les organismes situés hors réserve peuvent se voir accorder un financement par le biais de deux catégories :

Économie sociale

Cette catégorie vise à soutenir les projets d'économie sociale développés par des entreprises ou des organismes autochtones situés hors réserve ou sur réserve.

Mobilisateur économique

Cette catégorie vise à soutenir les organismes autochtones à but non lucratif situés hors réserve ou sur réserve qui ont développé un projet ayant un effet mobilisateur dans le domaine économique pour les communautés autochtones en général.

Développement social

Cette enveloppe vise à soutenir des projets, des initiatives et des ententes de partenariat en matière de développement social autochtone afin de déployer des actions pertinentes et adaptées aux réalités des Autochtones hors réserve ou sur réserve.

Aide aux Autochtones en milieu urbain

Cette enveloppe vise à améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens autochtones dans les villes du Québec, en donnant notamment aux organismes d'action communautaire les moyens d'offrir des services directs de qualité à cette clientèle.

Cette enveloppe est constituée de deux volets :

Services directs

Ce volet vise le renforcement des services offerts aux Autochtones qui vivent ou qui sont de passage dans les villes du Québec, notamment dans les domaines psychosocial, sociojudiciaire, de la santé, de l'éducation et de la culture.

Infrastructures

Ce volet vise à renouveler et à améliorer les infrastructures des organismes d'action communautaire afin d'augmenter et de consolider leurs capacités d'intervention.

Le total des sommes octroyées à des organismes hors réserve au cours de l'exercice financier 2023-2024 (1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024) s'élève à 3 943 307 \$, soit 139 140 \$ dans le cadre du PPA et 3 804 167 \$ dans le cadre du FIA IV.

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

ORGANISME	PROJET	VILLE	DÉBOURSÉ
Biennale nationale de sculpture contemporaine	Exposition autochtone Parc des Forges-du-Saint-Maurice	Trois-Rivières	3 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2023	La Tuque	3 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Journée nationale des peuples autochtones 2023	Trois-Rivières	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Journée nationale des peuples autochtones 2023	Val-d'Or	6 000 \$
Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2023	Montréal	5 000 \$
Centre national de la vérité et de la réconciliation	Semaine de la vérité et de la réconciliation 2023	Divers	5 000 \$
Chaire de leadership en enseignement (CLE) en foresterie autochtone	Colloque CLE en foresterie autochtone 2023	Québec	10 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2023	La Tuque	15 000 \$
Coop Nitaskinan	Festival Nipinik 2023	Shawinigan	5 000 \$
Corporation Eau Grand Air	Artistes autochtones au Festival Eau Grand Air 2023	Baie-Comeau	1 000 \$
Évènements Côte-Nord	Artistes autochtones au Festival 2023	Baie-Comeau	2 000 \$
Festival de la Paix de Victoriaville	Artistes autochtones au Festival de la Paix de Victoriaville 2023	Victoriaville	5 000 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec Ville de Montréal	19 ^e édition du FIFEQ (Montréal)	Montréal	4 760 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec Ville de Québec	Journée autochtone du FIFEQ (Québec 2023)	Québec	4 500 \$
Kwahiatonhk!	12 ^e Salon du livre des Premières Nations	Québec	10 000 \$
Les Éditions du Grand Élan	Livre « Le petit avion du Nunavik »	Sainte-Adèle	5 000 \$
Maison Autochtone	Exposition archives photos	Mont-Saint-Hilaire	3 000 \$
MOMENTA Biennale de l'image	Traduction outils médiation langues autochtones (balado)	Montréal	4 380 \$
Montréal Autochtone	Conférence langues autochtones	Montréal	10 000 \$
Mundial Montréal	Festival de musique Mundial Montréal 2023 – Volet autochtone	Montréal	2 000 \$
Oktoécho	Spectacle Voix du Nord	Montréal	2 500 \$
Pointe-à-Callière,Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Marché public ambiance 18 ^e siècle 2023	Montréal	5 000 \$
Productions du Raccourci	Val-d'Or vous raconte son histoire – Parcours théâtral	Val-d'Or	5 000 \$
Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones	Table locale Trois-Rivières Lac-à-l'épaule	Trois-Rivières	4 000 \$
Wapikoni Mobile	Participation artistes autochtones au Gala de l'ADISQ 2023	Montréal	15 000 \$
TOTAL			139 140 \$

FONDS D’INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Action communautaire - Soutien à la mission globale

ORGANISME	VILLE	DÉBOURSÉS
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Sept-Îles	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or	212 000 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	Chibougamau	160 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Senneterre	172 000 \$
Centre M.A.M.U.K. de Québec	Québec	256 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Roberval	68 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Alma	88 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Saguenay	68 000 \$
Montréal Autochtone	Montréal	184 000 \$
TOTAL		1 548 000 \$

Développement social

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI) • Expo-Sciences Autochtone	Divers	15 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	La Tuque	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière • Tapickotc Tcipakwetan « Cuisinons ensemble » - Ateliers nutrition et cuisine collective	Joliette	60 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Maniwaki	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Québec	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec • Matau-Piminueu (saine alimentation) - Ateliers nutrition et cuisine collective	Québec	48 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Val-d'Or	32 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est • Soutien et prestation de services	Alma	110 000 \$
Centre Mamik Saguenay • Coordination, Table d'accessibilité aux services en milieu urbain et réalisation d'un portrait régional des services, des problématiques et des bonnes pratiques	Saguenay	35 000 \$
Centre Unicura • Projet Apprendre Tradition Inuit - Ateliers de développement pour les jeunes (Inukjuak, Puvirnitug, Kuujjuaraapik, Umiujaq)	Divers	6 000 \$
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal • Projets, Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain	Montréal	102 000 \$
Exeko • Projets autochtones d'exploration et de médiation culturelle (idAction, Trickster) : villes et communautés	Divers	120 000 \$
• Festival du conte et de la légende de l'Innucadie 2023	Divers	25 000 \$
Jeunes musiciens du monde • École de Val-d'Or	Val-d'Or	100 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec • Poste Coordinatrice en développement socioéconomique et mobilisation des milieux	Divers	80 000 \$
Regroupement Mamit Innuat • Mitshuap Raphaël-Napa-André	Montréal	20 000 \$
Regroupement Mamit Innuat • Accompagnement et soutien des personnes résidant à Québec et recevant des soins de longue durée	Québec	64 000 \$
TOTAL		913 000 \$

Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Association des femmes inuit Saturviit - Centre des femmes inuit à Montréal • Consolidation des services	Montréal	50 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki - Point de services de Gatineau • Consolidation des services	Gatineau	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec • Services psychosociaux	Québec	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles • Consolidation des services	Sept-Îles	83 167 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or • Mowsogokan (Organisateur communautaire)	Val-d'Or	70 000 \$
Centre M.A.M.U.K. de Québec • Agente d'accueil et agente communautaire	Québec	70 000 \$
Montréal Autochtone • Animation culturelle	Montréal	70 000 \$
Projets Autochtones du Québec • Consolidation des services	Montréal	70 000 \$
TOTAL		553 167 \$

Aide aux Autochtones en milieu urbain - Infrastructures

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières • Relocalisation et construction	Trois-Rivières	640 000 \$
Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal • Rénovation et aménagement	Montréal	150 000 \$
TOTAL		790 000 \$

Notons que le gouvernement du Québec reconnaît officiellement la présence de 11 nations autochtones (Premières Nations et Inuit) sur son territoire. Sur la base des principes contenus dans les résolutions de l'Assemblée nationale de 1985 et 1989 portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones, ces nations ont le droit de développer leurs identités, leurs cultures, leur base économique et leur autonomie au sein du Québec et dans le cadre des lois québécoises. Les regroupements métis ne sont pas inclus dans la clientèle visée. C'est dans ce contexte que le SRPNI contribue financièrement à des organismes, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

10. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2023-2024, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.
-

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutashkuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation attikamek.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 330 000 \$

Conseils GPK (Geoffrey Kelley)

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 28 775 \$

Benoît Laliberté

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 60 935 \$

Solutions Girard inc. (Paul Girard)

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 114 858 \$

9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'original et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 82 383 \$

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 9 413 \$

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutashkuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutashkuan, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le gouvernement de la Nation Attikamek, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit à la fin du mandat.

MANDAT DE CONSEILS GPK
Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2024

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité; représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le prestataire a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- De présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ
Contrat pour la période du 20 février 2024 au 19 février 2025

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre le CNHW et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants du CNHW de mandats et de plans de travail et les soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard, un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit , avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre ITUM et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants d'ITUM d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard, un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- Favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non autochtones.
- Coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan.
- Contribuer à mettre en œuvre les solutions qui auront été approuvées, en concertation avec les acteurs clés

MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)
Contrat pour la période du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'orignal;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des Algonquins à la gestion de l'orignal dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'orignal;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones.

Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation.

Contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec.

Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (GILLES ROULEAU)
Contrat pour la période du 30 septembre 2021 au 29 septembre 2024

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec les communautés micmaques, plus spécifiquement :

- Identifier des sujets avec les communautés micmaques cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard, un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

11. Liste détaillée de toutes les activités ou rencontre entre le ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés innues concernant le projet Apuiat. Préciser les coûts engendrés ainsi que toute entente intervenue et, le cas échéant, le détail des ententes.

Aucune rencontre n'a été tenue entre le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et les communautés innues concernant le projet Apuiat dans l'année 2023-2024.

Aucun coût n'a été engendré. Aucune entente n'a été conclue.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

12. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2023-2024, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
- a. action communautaire;
 - b. développement économique;
 - c. développement social;
 - d. garantie de prêt;
 - e. infrastructure communautaire;
 - f. soutien à la consultation;
 - g. aide aux Autochtones en milieu urbain.

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
ACTION COMMUNAUTAIRE		2 008 000 \$
Awacak	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	Soutien à la mission globale	160 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Soutien à la mission globale	172 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Soutien à la mission globale	68 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Soutien à la mission globale	88 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Soutien à la mission globale	68 000 \$
Centre M.A.M.U.K. de Québec	Soutien à la mission globale	256 000 \$
Femmes Autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Montréal Autochtone	Soutien à la mission globale	184 000 \$
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	Soutien à la mission globale	36 000 \$
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		3 108 477 \$
Développement économique des communautés		1 472 383 \$
Abenaki Aventure (Odanak)	Jeux d'eau Abénakis Aventure	379 759 \$
Administration régionale Kativik	Entente Particulière FIA IV - Frais de gestion	269 000 \$
Bayside Gas Station (Kanesatake)	Équipements, aménagements et rénovations	66 231 \$
Buck's Auto Parts (Kitigan Zibi)	Achat d'un chariot élévateur	81 712 \$
Centre Kweskokapowitan (Justice réparatrice Ojibciwan)	Plan d'affaires	27 216 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Aide au développement économique local	80 428 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Réfection du chalet cardinal à la Pourvoirie des Lacs à Jimmy	30 000 \$
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	Achat d'un camion sableur	67 600 \$
Conseil Mohawk de Kanesatake	Aide au développement économique local	115 219 \$
Construction Meskano (Wemotaci)	Acquisition d'un concasseur	30 000 \$
Créations Puamun (Uashat Mak Mani-Utenam)	Construction d'un atelier	50 000 \$
Développement économique Ojibciwan Inc.	Développement stratégique pour les dirigeants	23 688 \$
Domaine du Lac des Cèdres	Domaine du Lac des Cèdres - Phase II :	20 700 \$

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
(Wolastiqiyik Wahsipekuk -Côte-Nord)	Agrandissement de l'auberge	
Empire General Contracting (Akwasasne)	Acquisition de machineries pour déneigement et excavation	83 700 \$
Kwe Productions (Kebaowek)	Kwe Productions (démarrage) : Acquisition d'équipements de sonorisation et d'éclairage	23 630 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Études pour le développement de Kataskomik	88 500 \$
Tommy Perron (Wolastiqiyik Wahsipekuk)	Acquisition de deux restaurants à Jonquière	35 000 \$
Développement économique - Jeunes et femmes		1 326 094 \$
Boutique canine chez Lucie (Acton Vale)	Construction d'un chenil (Micmacs de Gespeg)	100 000 \$
Créations Puamun (Uashat Mak Mani-Utenam)	Construction d'un atelier (Innus de Uashat Mak Mani-Utenam)	120 000 \$
Domaine de l'Habile chasseur (Chaudière-Appalaches)	Hébergement Hatirontha : Rénovation du bâtiment principal et expansion du site (Huron-wendat)	51 000 \$
Ébénisterie P.T.M. (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan -Mashteuiatsh	Agrandissement de l'entreprise (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	120 000 \$
Entreprises BCI (Excavation et réparation de machinerie (Odanak)	Construction d'un entrepôt et acquisition d'équipements (Abénaquis d'Odanak)	60 000 \$
Ferme Denis Martin (Kanesatake)	Rénovation des bâtiments et acquisition d'équipements (Mohawks de Kanesatake)	105 000 \$
Foresterie JFB Inc. (Gaspésie)	Acquisition d'équipements (Micmacs de Gesgapegiag)	23 350 \$
Hébergement aux Cinq Sens (Estrie)	Acquisition de mini-chalets et aménagement du site d'hébergement (Huron-wendat)	18 720 \$
Jennifer Malo Reiki Masso (Montérégie)	Acquisition d'équipements de massothérapie (Mohawks de Kahnawake)	8 000 \$
Kwe Café & Auberge (Bas-Saint-Laurent)	Démarrage de l'entreprise : Acquisition d'un bâtiment et d'équipements (Wolastoqey - Malécites)	54 300 \$
Les Entreprises forestières Aurèle Thériault inc. (Bas-Saint-Laurent)	Acquisition de l'entreprise forestière par Yanik et Alex Thériault (Innus de Pessamit)	125 000 \$
Maryse Hins Ébénisterie (Bas-Saint-Laurent)	Acquisition d'équipements de déboisement et de travail du bois (Wolastoqey - Malécites)	13 600 \$
Matsheshu Créations (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	Acquisition et rénovation d'un bâtiment pour Atelier et boutique (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	120 000 \$
Mitigomin Agriculture (Maniwaki)	Acquisition d'une serre (Algonquins de Kitigan Zibi)	105 000 \$
MOS Racks (Québec)	Acquisition de matériel pour expansion (Attikamek de Wemotaci)	70 000 \$
Pneus GLC Inc. (Wendake)	Construction d'un entrepôt (Huron-wendat)	75 000 \$
Services techniques Falko (La Tuque)	Acquisition d'équipements d'arpentage (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	57 124 \$
Transport forestier J-P Pelletier Nitassinan (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	Acquisition d'un camion-remorque pour démarrage de l'entreprise (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	100 000 \$
Développement économique - Mobilisateur		310 000 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	Cercle économique régional des Premières Nations Suivi des engagements	120 000 \$
Investissement Premières Nations du Québec	Étude de marché	70 000 \$
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue	Façonner le chemin vers l'avenir (Forum portant sur le développement économique)	20 000 \$
Tourisme Autochtone Québec	Mamowinitotan (Soutien au développement touristique)	100 000 \$
DÉVELOPPEMENT SOCIAL		3 388 102 \$
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI)	Expo-Sciences Autochtones	15 000 \$
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	Ressource de coordination et de relation avec les partenaires pour les recherches en lien avec les enfants autochtones disparus ou décédés	74 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain La Tuque	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Tapickotc Tcipakwetan (Cuisinons ensemble) : Ateliers nutrition et cuisine collective	60 000 \$

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain Maniwaki	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain Québec	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Projet Matau-Piminueu en saines habitudes de vie : Ateliers nutrition et cuisine collective	48 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain Vallée-de-l'Or	32 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est	Soutien et prestation de services	110 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Coordination et plan de travail de la Table d'accessibilité aux services en milieu urbain Saguenay-Lac-Saint-Jean	35 000 \$
Centre Unicura	ATI - Apprendre Tradition Inuit : Ateliers de développement pour les jeunes (Inukjuak, Puvirnituk, Kuujuaaraapik, Umiujaq)	6 000 \$
CIUSSS-CSIM	Projets de la Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain Montréal	102 000 \$
Club des petits déjeuners	Maintien des clubs autochtones du Québec	480 000 \$
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	Programme des coordonnateurs	801 357 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Nouveau Village Wanaki : Coordination du mandat	44 333 \$
Exeko	Projets autochtones d'exploration et de médiation culturelle (idAction, Trickster) : villes et communautés	120 000 \$
Femmes Autochtones du Québec	États généraux sur les droits et les conditions des femmes autochtones au Québec et 50 ^e anniversaire	60 000 \$
Festival conte et légende Innucadie	Festival conte et légende Innucadie	25 000 \$
Fondation Kanatha	Agir sur soi : Ateliers de développement pour les jeunes du primaire et du secondaire	46 812 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Programme Deviens : Stages en milieu de travail et ateliers de découverte de soi et des professions	100 000 \$
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec	Sensibilisation aux médiateurs - La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones	63 000 \$
Institut Tshakapesh	Mythes et réalités : Développement d'une plateforme Web	141 600 \$
Jeunes musiciens du monde	École de Val-d'Or et offre de services sur communauté	100 000 \$
Kina8at	Sommet international Aigle-Quetzal-Condor Guérison et Réconciliation	35 000 \$
Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	Évènement Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	100 000 \$
Maison communautaire Missinak	Ateliers pour femmes autochtones sur le site en milieu naturel Meshkenu : Sensibilisation aux réalités et enjeux autochtones	69 000 \$
Mamit Innuat	Accompagnement et soutien des personnes résidant à Québec et recevant des soins de longue durée	64 000 \$
Mamit Innuat	Mitshuap Raphaël-Napa-André (Refuge de nuit au Square Cabot pour personnes en situation d'itinérance)	20 000 \$
Mikana	Mamo Mawasak Mikitakan - Ateliers, formations, conférences - Enjeux et réalités autochtones et lutte contre le racisme et la discrimination (MTL)	150 000 \$
Musique nomade	Accompagnement des artistes musicaux autochtones : Ateliers, résidences, etc.	155 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	80 000 \$
Société de communication atikamekw montagnaise	SOCAM : Soutien aux opérations	120 000 \$
Théâtre Aarsiq	Regroupement de théâtre au Nunavik : Mise en place de groupes théâtrale	35 000 \$
INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE		1 116 992 \$
Administration régionale Kativik	Entente Particulière FIA IV : Frais de gestion	525 000 \$
Conseil des Abénakis d'Odanak	Enseigne numérique d'affichage extérieure	30 720 \$

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Conseil des Abénakis d'Odanak	Jeux d'eau et modules pour parcs à Odanak	105 000 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Rénovation de maisons communautaires au Grand Lac Victoria	38 059 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Maison des jeunes : Agrandissement et amélioration de la cuisine et de la cafétéria	60 370 \$
Conseil Mohawk d'Akwesasne	Rénovation de l'église Saint Régis	115 000 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Belvédère des Aînés	192 843 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Études pour le développement de Kataskomik	50 000 \$
SOUTIEN À LA CONSULTATION		2 963 295 \$
Bureau du Ndakina du W8banaki	Consultations en lien avec les développements en cours à la Société du parc Industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)	45 100 \$
Bureau du Ndakina du W8banaki	Soutien à la consultation	217 700 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Négociations Atikamekw en foresterie	210 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Soutien à la consultation	274 500 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Soutien à la consultation	100 000 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Soutien à la consultation	170 000 \$
Conseil des Innus de Nutashkuan	Entente sur le caribou forestier	35 000 \$
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	Ligne Arnaud-Alouette	15 000 \$
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador	Centre d'expertise en consultation et accommodement	150 000 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh)	Soutien à la consultation	800 000 \$
Première Nation d'Eagle-Village (Kebaowek)	Table de négociation	155 000 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Soutien à la consultation	348 500 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Table de discussion	192 495 \$
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	Soutien à la consultation	250 000 \$
AIDE AUX AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN - SERVICES DIRECTS		553 167 \$
Association des femmes inuit Saturviit	Centre des femmes inuit à Montréal : Consolidation des services	50 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki - Point de services de Gatineau	Consolidation des services	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Services psychosociaux	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Consolidation des services	83 167 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Mowsogokan (Organisateur communautaire)	70 000 \$
Centre M.A.M.U.K. de Québec	Agente d'accueil et agente communautaire	70 000 \$
Montréal Autochtone	Animation culturelle	70 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Consolidation des services	70 000 \$
AIDE AUX AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN – INFRASTRUCTURES		790 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Relocalisation et construction	640 000 \$
Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal	Rénovation et aménagement	150 000 \$
TOTAL		13 928 033 \$

Notons qu’entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024, le SRPNI a déboursé 4 711 157 \$ pour des projets approuvés dans le cadre des programmes antérieurs (FIA III, FIA II, FIA et FDA), ce qui porte les déboursés totaux à 18 639 190 \$.

Le tableau de la page suivante présente le nombre de demandes reçues en 2023-2024 par volet et par communauté dans le cadre du FIA IV.

NATION / COMMUNAUTÉS	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
ABÉNAQUIS (ABÉNAKIS)						1				1		2
Odanak						1				1		2
ALGONQUINS (ANICHINABÉS)				11				1	1	2	6	21
Hunter's Point (Wolf Lake)				3								3
Kebaowek				3					1		2	6
Kitcisakik								1		2		3
Kitigan Zibi				3								3
Pikogan											2	2
Timiskaming				2								2
Winneway											2	2
ATTIKAMEKS (ATIKAMEK)				2	1	2				4	3	12
Général											1	1
Manawan				1						1	1	3
Obedjiwan				1	1					1	1	4
Wemotaci						2				2		4
CRIS								1				1
Mistissini								1				1
HURONS-WENDATS				1		7		1	2			11
Wendake				1		7		1	2			11
INNUS	1			3	1	10		1		2	2	20
Général								1				1
Essipit						1				1		2
La Romaine				1						1		2
Mashteuiatsh				1	1	7						9
Matimekosh-Lac-John				1								1

NATION / COMMUNAUTÉS	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
Nutashkuan						1					1	2
Uashat Maliotenam	1					1					1	3
MICMACS (MI'GMAQ)				5		2				3	1	11
Général											1	1
Gesgapegiag				2						2		4
Gespeg				2		2						4
Listuguj				1						1		2
MOHAWKS				1		4				2		7
Akwesasne						2						2
Kahnawake				1		1				2		4
Kanesatake						1						1
NASKAPIS								1			1	2
Kawawachikamach								1			1	2
WOLASTOQIYIK (MALÉCITES)				1		5			1			7
Cacouna Katastomiq				1		5			1			7
ORGANISMES AUTOCHTONES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION	2	2	5				8	16			1	34
ORGANISMES NON AUTOCHTONES		1	1					3				5
TOTAL GÉNÉRAL	3	3	6	24	2	31	8	24	4	14	14	133

Liste des projets refusés en 2023-2024

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024, aucune demande n'a fait l'objet d'un refus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

13. Liste des projets économiques présentés en 2023-2024 par les administrations autochtones au SRPNI et l'état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SRPNI pour chacun des projets.

Liste des projets économiques présentés par les administrations autochtones entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 dans le cadre du programme Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV), état d'avancement de ces projets et coûts engendrés pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit.

FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV

NATION / COMMUNAUTÉ / PROJET	ÉTAPE	DÉBOURSÉS
ALGONQUINS (ANICHINABÉS)		23 630 \$
Hunter's Point (Wolf Lake)		
Camp La Lucarne - Rénovations et image de marque	Analyse	
Onimiki - Études	Entente de financement	
Kebaowek		23 630 \$
Construction d'une érablière	Analyse	
Kwe Productions (démarrage) : Acquisition d'équipements de sonorisation et d'éclairage	Versements	23 630 \$
Onimiki - Études	Analyse	
Kitigan Zibi		
Acquisition d'Imprimak	Analyse	
DMT - Achat d'un camion	Analyse	
Timiskaming		
Aide au développement économique local (ADEL)	Entente de financement	
ATTIKAMEKS (ATIKAMEKW)		
Manawan		
Aide au développement économique local (ADEL)	Entente de financement	
INNUS		
La Romaine		
Acquisition d'un garage	Analyse	
Mashteuiatsh		
Ilnu transforme (recyclage de bois de palettes) : Acquisition d'un bâtiment	Entente de financement	
Matimekosh Lac-John		
Agrandissement de l'hôtel Innutel	Analyse	
MICMACS (MI'GMAQ)		
Gesgapegiag		
Aide au développement économique local (ADEL)	Entente de financement	
Gespeg		
Boutique PureOrigine (construction)	Analyse	
Listuguj		
LMG Chipping (production de copeaux de bois) : Acquisition d'équipements	Analyse	

NATION / COMMUNAUTÉ / PROJET	ÉTAPE	DÉBOURSÉS
MOHAWKS		
<i>Akwesasne</i>		
Boddam Expansion : Acquisition d'un magasin de sport	Analyse	
<i>Kahnawake</i>		
LaFlesche Expansion : Production de matériel médical)	Analyse	
WOLASTOQIYIK (MALÉCITES)		35 000 \$
<i>Cacouna Kataskomiq</i>		35 000 \$
Tommy Perron : Acquisition de deux restaurants à Jonquière	Versements	35 000 \$
TOTAL GÉNÉRAL		58 630 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

14. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2022-2027.

La reddition de comptes 2022-2023 produite par les ministères et organismes (MO) indique que la mise en œuvre des mesures se déroule généralement bien. Il est à noter que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas encore le portrait complet des résultats de l'année 2023-2024, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'à la fin juin 2024.

La ventilation des budgets pour 2023-2024 selon les MO est présentée ci-après :

Ministère ou organisme	Nombre de mesures	Budgets 2022-2023
Directeur des poursuites criminelles et pénales	2	279 000 \$
Société d'habitation du Québec	1	3 200 000 \$
Ministère de la Culture et des Communications	5	6 090 000 \$
Ministère de l'Éducation	1	500 000 \$
Ministère de l'Enseignement supérieur	3	3 500 700 \$
Ministère de la Famille	1	720 000 \$
Ministère de la Justice du Québec	8	3 585 000 \$
Ministère de la Sécurité publique	7	2 552 800 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	11	8 262 500 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	2	1 846 000 \$
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	8	2 633 000 \$
Secrétariat à la jeunesse	2	800 000 \$
Secrétariat à la condition féminine	1	150 000 \$
Total	52	34 119 000 \$

Les budgets prévus pour la mise en œuvre des mesures des différents MO sont répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total 2022-2027
31 116 218 \$	34 119 000 \$	33 623 234 \$	21 140 000 \$	21 140 000 \$	141 138 452 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

15. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers pour le Mois de l'histoire des Autochtones
-

État d'avancement

Un projet de loi proclamant le Mois de l'histoire des Autochtones a été déposé au printemps 2013.

Le mois de juin avait été sélectionné afin d'être en concordance avec le gouvernement fédéral, qui avait déjà fait de ce mois le Mois de l'histoire des Autochtones, ce qui permettait d'y intégrer les festivités de la journée nationale des Autochtones. Cet arrimage permettait de favoriser la complémentarité entre les programmes de financement québécois et fédéral.

Toutefois, tous les acteurs concernés n'étaient pas convaincus que le mois de juin était approprié, puisqu'un des objectifs était de rejoindre la clientèle scolaire. Cette période de l'année est déjà très occupée par les examens et la fin des classes. Le projet de loi est mort au feuillet lors du déclenchement des élections, au printemps 2014.

Cet engagement a été réitéré lors du dépôt du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, en décembre 2015.

Budget ventilé

Aucun budget n'a été alloué à l'instauration d'un Mois de l'histoire des Autochtones, en 2023-2024.

Échéancier

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit n'est pas en mesure, pour l'instant, de fournir un échéancier précis.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

16. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2023-2024.
-

Conformément à la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (RLRQ, chapitre G-1.04), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a succédé à la Municipalité de Baie-James le 1^{er} janvier 2014, pour l'administration des terres de la catégorie III qui en faisaient partie. Ce faisant, le territoire du GREIBJ exclut les terres des catégories I et II de la sélection allouée aux communautés crie ainsi que le territoire municipalisé des villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La représentation au GREIBJ est paritaire entre les Crie et les Jamésien pour les dix premières années de son fonctionnement. Onze représentants jamésien de chacune des villes enclavées et des localités dans le territoire du GREIBJ ont été désignés au conseil. Chibougamau y détient neuf voix; Lebel-sur-Quévillon, quatre voix; Chapais, trois voix; Matagami, trois voix; Valcanton, une voix; Villebois, une voix; Radisson, une voix. Un représentant du gouvernement du Québec, sans droit de vote, a été nommé au conseil du GREIBJ. Membre d'office, le président du Gouvernement de la nation crie (GNC) et son vice-président, siègent aussi au conseil avec deux voix chacun, de même que les neuf chefs des communautés crie.

Le conseil du GREIBJ se réunit habituellement aux deux mois pour une séance d'une demi-journée. En 2023-2024, six séances ordinaires ont été tenues, soit les 30 mai, 18 juillet, 19 septembre, 16 novembre 2023, 30 janvier et 19 mars 2024. Aussi, trois séances extraordinaires, la première le 1^{er} avril 2023 et les deux autres le 15 décembre 2023, l'une d'elles étant exclusivement consacrée à l'adoption des budgets 2024.

Le président du GNC et le membre désigné par un vote secret entre les onze représentants jamésien agissent, en alternance, comme président et vice-président du conseil, pour des mandats de deux ans. La mairesse de Chibougamau, M^{me} Manon Cyr, a agi à ce titre pour les deux premières années de fonctionnement du GREIBJ. À compter de janvier 2016, le grand chef, Matthew Coon Come, a occupé le poste de président jusqu'à la fin de son mandat, en juillet 2017. L'alternance s'est ensuite poursuivie de manière régulière. Mandy Gull a succédé à Abel Bosum à la présidence du 29 juillet au 31 décembre 2021. Après deux autres années de présidence de Manon Cyr (2022-2023), Mandy Gull occupe la fonction depuis le 1^{er} janvier 2024.

Pour refléter la situation linguistique de la population et des représentants crie et jamésien, un service de traduction assure que les conseillers et le public puissent s'exprimer en français, en anglais ou en cri lors des séances du conseil. Les séances, qui se tiennent habituellement en alternance dans les communautés crie et jamésiennes, ont souvent été tenues au cours des dernières années sur des plateformes numériques virtuelles. Le conseil du GREIBJ a traité les affaires du GREIBJ en conformité avec la loi qui l'encadre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

17. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke*.
-

En 2014, le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke (CMK) signaient l'*Entente en matière de travail*, qui jette les bases d'un régime particulier à Kahnawake en matière de travail et qui prévoit la création d'un Bureau du travail de Kahnawake (BTK). Les modalités prévues à l'entente ont ensuite été consacrées par l'adoption de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke*.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et le BTK, en collaboration avec des équipes des différents ministères et organismes concernés, se sont affairés à mettre en œuvre les principes de l'*Entente en matière de travail* et négocier des ententes complémentaires. Ces travaux ont permis certains progrès, mentionnés plus bas. Cependant, comme la direction du BTK a été vacante entre mai 2023 et janvier 2024, un ralentissement temporaire des discussions a été observé durant cette même période.

Travaux en cours avec la Commission de la construction du Québec (CCQ) et la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) afin de donner suite à l'article 10 de l'*Entente entre en matière de travail*

L'article 10 de l'*Entente en matière de travail* prévoit :

« Mobilité de la main-d'œuvre

Les parties s'engagent, à la suite de la signature de la présente entente, à s'assurer que l'Autorité, travaillant de concert avec les institutions du Québec, facilite l'intégration des travailleurs et des entrepreneurs de Kahnawake qui souhaitent participer à l'industrie de la construction en dehors du Territoire visé par cette entente, conformément aux règles du Régime du Québec, notamment pour l'obtention d'une qualification de la CCQ ou d'une licence de la RBQ. ».¹

Collaboration avec la CCQ

Afin de donner suite à cet article, la CCQ collabore, depuis le printemps 2017, avec la communauté de Kahnawake et ses institutions (Bureau de travail de Kahnawake, le Bureau de développement économique et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke). Cette démarche :

¹ Entente en matière de travail entre le Conseil mohawk de Kahnawà:ke et le gouvernement du Québec, article 10, page 6, 2014.

- 1- cible les obstacles limitant l'intégration de la main-d'œuvre mohawk à l'industrie de la construction et propose des solutions adaptées;
- 2- porte une attention particulière aux obstacles de nature systémique afin de formuler des correctifs également systémiques;
- 3- considère comme enjeu central la formation, l'intégration et le maintien en emploi de la main-d'œuvre mohawk à l'industrie de la construction, et l'acquisition de qualifications en vertu des standards de la CCQ comme une condition essentielle à cette intégration;
- 4- tient compte des obstacles à l'intégration de la main-d'œuvre mohawk inhérents à l'industrie de la construction, mais également de ceux propres à la communauté de Kahnawake;
- 5- propose, dans la mesure du possible, des solutions pertinentes pour plusieurs communautés des Premières Nations et Inuit.

Un groupe de travail sur la mobilité de la main-d'œuvre a été constitué afin d'animer cette démarche. Des représentants du SRPNI, du ministère du Travail et de la CCQ y participent. Une entente issue de ses travaux et impliquant la CCQ a été approuvée par le gouvernement du Québec le 25 mars 2020.

Collaboration avec la RBQ

Dès janvier 2018, des représentants de la RBQ se sont joints aux travaux du Groupe de travail sur la mobilité de la main-d'œuvre. La participation de la RBQ permettra à Kahnawake de mieux comprendre le fonctionnement de la Régie et ses exigences pour l'octroi de licences. En contrepartie, la RBQ a l'occasion de se familiariser avec la réalité de Kahnawake et d'envisager des manières de faciliter l'intégration des entrepreneurs mohawks à l'industrie québécoise.

La qualification de la main-d'œuvre mohawk prend notamment une importance particulière en raison du grand projet de reconstruction de la structure amont provinciale du pont Honoré-Mercier.

Les liens entre la RBQ se sont accrus au début de 2023, notamment grâce à des échanges portant sur les processus de qualification des entrepreneurs et sur le processus d'inspection en matière de sécurité au travail. Les échanges se poursuivent toujours à ce jour.

Travaux en cours avec la CNESST

L'entente intervenue entre le Conseil mohawk de Kahnawà:ke et le gouvernement du Québec, approuvée par décret le 24 juillet 2014 (décret n° 730-2014), visait la mise en œuvre d'un régime de Kahnawake en matière de travail sur le territoire.

L'article 9 de l'Entente prévoyait que *Le régime de Kahnawake sera voué à la réalisation d'objectifs que les parties partagent en ces matières à savoir : l'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles, la santé et sécurité du travail, la construction et les procédures de règlement et mesures correctives.*

C'est dans ce contexte que la CNESST s'est vu confier par le gouvernement du Québec le mandat de négocier les responsabilités respectives et les modalités d'application du régime particulier de Kahnawake en matière d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

La conclusion d'une entente de principe concernant l'indemnisation et la couverture des travailleurs de Kahnawake et les échanges entourant les besoins de protection financière du BTK à l'égard de la survenance d'événements exceptionnels ont permis la rédaction d'une entente complémentaire à la satisfaction des deux parties. Le gouvernement du Québec et Kahnawake ont signé, le 20 décembre 2017, l'*Entente complémentaire pour la mise en œuvre du*

Régime de Kahnawà:ke en matière d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles et de retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite, approuvée par décret (n° 1077-2017) le 1^{er} novembre 2017.

Cette entente complémentaire permet de définir « l'administration des cotisations et des compensations entre les parties » (Entente, article 7) et de convenir, avec la CNESST, de la mise sur pied d'un mécanisme visant à assurer la sécurité financière du régime de Kahnawake.

À cette entente complémentaire viendront se greffer des ententes administratives entre la CNESST et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke permettant d'en définir les modalités de mise en œuvre et de suivi. Ainsi, l'*Entente administrative relative à la mise en œuvre du régime de Kahnawà:ke en matière d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles et de retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite* est en cours de finalisation et devrait signer par les deux parties au cours du printemps 2024.

Les échanges se poursuivent actuellement entre Kahnawake et la CNESST afin de produire une entente administrative précisant les règles financières d'interaction entre le régime du Québec et le régime de Kahnawake en matière d'indemnisation. L'élaboration de cette entente en est à ses dernières phases et les parties sont confiantes de pouvoir finaliser le travail.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

18. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants d'autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement*.
-

Contexte

Dans le cadre de ses travaux, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) a recueilli les témoignages de familles faisant état du décès ou de la disparition d'enfants à la suite d'une admission en établissement de santé et services sociaux au Québec. En 2019, l'ENFFADA a rendu public son rapport final assorti, pour le Québec, de 21 appels à la justice. L'un d'eux visait à « remettre aux familles autochtones toutes les informations dont dispose (le gouvernement) concernant les enfants qui leur ont été enlevés à la suite d'une admission dans un hôpital ou tout autre centre de santé au Québec ».

Dans ce contexte, et afin de répondre aux besoins des familles, le gouvernement du Québec a adopté, le 3 juin 2021, la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi).

La Loi

La Loi a pour objet de **soutenir les familles** d'enfants autochtones disparus ou décédés dans leurs recherches de renseignements sur les circonstances qui ont entouré la disparition ou le décès de ces enfants à la suite de leur admission en établissement – en tenant compte, notamment, des particularités linguistiques et culturelles des familles et de leurs besoins psychologiques et spirituels.

Orientée par un **préambule visant la quête de vérité des familles**, leur processus de guérison et la réconciliation, la Loi vise à rendre accessibles aux familles certains renseignements détenus par les établissements, les organismes publics et les congrégations religieuses, afin de leur permettre de faire la lumière sur les circonstances de la disparition ou du décès d'un enfant. Pour qu'elle soit applicable, l'enfant doit avoir été admis en établissement **avant le 31 décembre 1992**.

La Loi donne au ministre le **pouvoir de faire enquête** auprès des établissements, des organismes ou des congrégations religieuses lorsqu'un ou des éléments laissent croire que des renseignements susceptibles de faire connaître les circonstances ayant entouré la disparition ou le décès d'un enfant autochtone existent, mais qu'ils n'ont pas pu être communiqués en application des mesures qu'elle prévoit. Elle prévoit également qu'une personne peut **porter plainte au ministre** en cas d'insatisfaction et donne au ministre la responsabilité de rendre compte de l'application de la Loi dans un rapport annuel.

Les acteurs de l'application de la Loi

L'application de la Loi repose sur plusieurs acteurs partenaires :

1. La Direction de soutien aux familles (DSF), unité administrative créée au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi pour en assurer l'application et le plein accompagnement des familles;
2. L'organisation Awacak – Petits êtres de lumière (Awacak), organisme composé de familles concernées par le décès ou la disparition d'un enfant autochtone à la suite de son admission en établissement;
3. M^{me} Anne Panasuk, ancienne journaliste d'enquête, nommée le 8 juin 2021 à titre de conseillère spéciale pour le soutien aux familles par le ministre. Le mandat de deux ans de M^{me} Panasuk a pris fin en juin 2023. Elle poursuit depuis son implication aux côtés d'Awacak.

À ces acteurs s'ajoute le **Comité de suivi de la Loi**, composé de neuf membres permanents et de quatre membres observateurs, dont des représentants des partis de l'opposition.

Soulignons également la collaboration, sous la coordination de la DSF, du comité interministériel sur l'application de la Loi, du comité interministériel sur les exhumations, du Réseau d'experts en santé et services sociaux ainsi que celle des institutions contribuant quotidiennement à la quête de vérité des familles.

Rapport de l'application (1^{er} mars 2023 - 29 février 2024)¹

Les tournées au cœur des familles

Les déplacements des partenaires auprès des familles, des communautés et des institutions visées par la Loi, se sont poursuivis en 2023-2024.

Trois tournées dans des communautés ont été réalisées au cours de l'année :

1. Mars 2023 : Manawan (remise de résultats de recherche);
2. Novembre 2023 : Matimekoshe–Lac-John et Kawawachikamach (remise de résultats de recherche);
3. Janvier-Février 2024 : Pikogan et Lac-Simon (remise de résultats de recherche et assemblées publiques).

Parallèlement à ces tournées, une dizaine de déplacements ont eu lieu au cours de la dernière année, dont certains ont tout particulièrement visé la tenue d'assemblées publiques et la présence de certaines familles sur des **lieux d'inhumation** identifiés au cours des recherches.

Les recherches menées en application de la Loi

En date du 29 février 2024, la DSF réalisait des recherches de renseignements concernant **199 enfants**, à partir des requêtes reçues de la part de 116 demanderesses et demandeurs. Ceci représente une augmentation de près de 66 % du nombre d'enfants visés par les recherches et de 45 % du nombre de demanderesses et de demandeurs relativement au deuxième rapport annuel déposé en mars 2023.

De façon générale, une **majorité des demandeurs et demanderesses restent des femmes**, soit plus de 78 % d'entre eux. Les nations attikamek (40,5 %), innue (30,2 %) et algonquienne (18,1 %) sont toujours les principales représentées,

¹ La présente fiche rend compte des activités réalisées entre le 1^{er} mars 2023 et le 29 février 2024 par souci de cohérence avec le troisième rapport annuel de la Loi, présenté au gouvernement du Québec en mars 2024.

et la plupart des demanderesse et demandeurs font toujours partie de la fratrie de l'enfant ou des enfants visés par les recherches. Le troisième rapport revient à ce sujet sur la pertinence des dérogations prévues à la Loi : **sans ces dérogations, les dossiers médicaux de moins de 13 % des enfants recherchés par la DSF auraient été accessibles à leurs familles.**

La troisième année d'application a vu l'accentuation d'une tendance déjà observée dans le cadre du deuxième rapport annuel : la **diminution importante des enfants pour lesquels la date de décès ou de disparition demeure inconnue** (diminution de 27,5 points de pourcentage depuis le premier rapport). Cette forte diminution s'explique principalement par les informations obtenues au cours des recherches menées par la DSF en application de la Loi.

Le troisième rapport annuel de la Loi propose un **premier aperçu des trajectoires médicales suivies par les enfants et des principales causes de décès** établies au cours des recherches.

La réalisation des deux premières exhumations

La collaboration développée au cours des deux dernières années entre la DSF, le Bureau du coroner et le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale s'est concrétisée, au cours de l'été 2023, dans les deux premières exhumations d'enfants dans le contexte des travaux réalisés en application de la Loi. Ces exhumations ont été complétées, dès les semaines suivantes, par des démarches d'identification à partir de méthodes scientifiques.

Les recommandations du Comité de suivi de la Loi

Des démarches ont été entreprises par la DSF et Awacak pour répondre aux cinq recommandations formulées par le Comité de suivi de la Loi entre 2021 et 2023.

Sept nouvelles recommandations ont été formulées par le Comité de suivi de la Loi au terme de la troisième année d'application de la Loi : la suppression de la limite supérieure d'application de la Loi, la possibilité de demander un moratoire sur la destruction des archives médicales, la poursuite du financement de l'accompagnement des familles et des activités de sensibilisation par le gouvernement du Québec, la mise en place d'un sous-comité de travail du Comité de suivi de la Loi pour examiner les aspects juridiques en lien avec les dossiers constitués au cours des recherches, la réalisation de projets de recherche pertinents, l'harmonisation des processus de la DSF et d'Awacak concernant l'archivage et la sécurité des données, ainsi que l'embauche d'une ressource technicienne aux archives au sein d'Awacak.

Le suivi de ces recommandations sera effectué dans le cadre du prochain rapport annuel.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

19. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existants en 2023-2024 qui n'ont pas été reconduits pour 2024-2025, en incluant les programmes qui ont été abolis.

Programme 04 :

Tous les crédits existants en 2023-2024 ont été reconduits en 2024-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04**

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

20. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du Trésor pour l'année 2023-2024 et 2024-2025.

Programme 04 :

Crédits demandés au Conseil du trésor
2024-2025
423,8 M\$

En ce qui concerne les crédits demandés en 2023-2024, veuillez vous référer à l'étude des crédits 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

21. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.

- Les membres de la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones (« Table ») se réunissent régulièrement et les travaux se poursuivent normalement.
- Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) participe à ces rencontres de concertation aux côtés de représentants du ministère de l'Éducation (MEQ), des centres de services scolaires, du gouvernement fédéral et du milieu autochtone de l'éducation (dont le Conseil en Éducation des Premières Nations et les commissions scolaires inuit, crie et naskapie).
- Le SRPNI siège uniquement à titre d'observateur à cette table, il n'en finance pas les activités ni les actions.
- La Table s'est dotée de trois grands objectifs :
 - la création de nouveaux matériels pédagogiques culturellement signifiants et par ailleurs, la révision et la bonification du matériel, des examens et des programmes existants afin de les rendre culturellement pertinents;
 - la reconnaissance des langues autochtones afin de créer un équilibre entre l'enseignement en langues autochtones et l'enseignement du français ou de l'anglais, en plus de l'adoption d'une approche de langue seconde lors de l'enseignement;
 - la mise en place et le suivi de formations sur les réalités autochtones par le personnel scolaire, autant lors des formations qualifiantes qu'en cours d'emploi.
- Depuis 2022, les membres de la Table ont surtout échangé sur :
 - la reconnaissance des niveaux, des unités et des diplômes des Premières Nations et des Inuit;
 - le développement d'une stratégie pour la réussite éducative des élèves autochtones;
 - le remplacement du programme d'Éthique et culture religieuse (ÉCR);
 - le rôle des agents de liaison en éducation dans les communautés.
- Les membres de la Table se sont réunis pour la dernière fois au mois de janvier 2024; la prochaine rencontre doit se tenir au mois d'avril, à Montréal.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

22. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2023-2024 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones

Coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier s'adressant aux enjeux et défis des femmes autochtones. Trois actions destinées aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle y sont intégrées :

MJQ : ministère de la Justice MSP : ministère de la Sécurité publique		
Numéro	Mesure	Porteur
2,4	Établir des services juridiques pour les femmes autochtones victimes de violence	MJQ
2,5	Mettre en place des services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ
2,7	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du SRPNI. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes suivantes ont été déboursées à ce sujet entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 par le SRPNI :

NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Programme Projets ponctuels autochtones	
Centre Unicura – Girls inc. 2023	20 000 \$
Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) – volet Action communautaire	
Femmes autochtones du Québec – Soutien à la mission globale	212 000 \$
FIA IV – volet Développement social	
Centre Unicura – Apprendre Tradition Inuit : Ateliers de développement pour les jeunes (Inukjuak, Puvirnitug, Kuujjuaraapik, Umiujaq)	6 000 \$
Maison communautaire Missinak – Projets sur le site en milieu naturel Meshkenu	69 000 \$
TOTAL	307 000 \$

Notons, de plus, que le SRPNI a annoncé en 2023-2024 une aide de 339 662 \$ au Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre pour le projet Nottaway-Miguam (aménagement d'espaces communautaires au sein d'un projet de logements pour femmes et leurs enfants), ainsi qu'une aide de 91 600 \$ au Foyer pour femmes autochtones de Montréal pour le projet « Coordonnateur du soutien » au sein de la maison d'hébergement de seconde étape de l'organisme.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

23. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2023-2024 pour prévenir les problèmes de la santé mentale et lutter contre les suicides dans les communautés autochtones. Incluant les ressources disponibles ainsi que les ententes spécifiques et leurs revendications des communautés.

Instances de concertation

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) siègent avec le gouvernement fédéral à la Table de concertation sur les problématiques de crise sociale dans les communautés des Premières Nations du Québec, qui a pour mandat de soutenir les communautés des Premières Nations du Québec en période de crise sociale. Sous la responsabilité de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), cette table se réunit à la demande des communautés autochtones.

Consultation des Premières Nations et des Inuit en matière de santé mentale et de prévention du suicide

Le SRPNI a collaboré avec le MSSS à l'organisation et à la tenue d'une consultation des organisations autochtones intégrant, dans un continuum, les enjeux de santé mentale, de prévention du suicide et d'itinérance. Tenu les 25, 26 et 28 janvier 2021, ce processus a permis de consulter près de neuf organisations représentant les Premières Nations et les Inuit (PNI), en vue de l'élaboration des prochains plans d'action gouvernementaux en la matière. Dans ce contexte, le *Plan d'action interministériel en santé mentale* a été dévoilé en janvier 2022. Le MSSS réitère l'importance du partenariat pour le développement d'une offre de soins et services adaptés et sécurisants culturellement offerts aux personnes issues des PNI.

Initiatives en matière de prévention du suicide et de santé mentale

Le SRPNI finance, depuis plusieurs années, l'Association Prévention Suicide Premières Nations et Inuits du Québec et du Labrador. L'organisme bénéficie d'un soutien à la consolidation des activités et services de 160 000 \$ par année de 2023-2024 à 2026-2027 par le biais du volet Développement social, catégorie Mobilisateur social, du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV).

Le SRPNI a par ailleurs soutenu cinq initiatives ponctuelles visant la prévention du suicide, pour un total de 70 000 \$ en 2023-2024 répartis comme suit :

Centre Unicura - Girls inc. 2023 (Camps qui se déplacent pendant quatre semaines dans cinq communautés nordiques différentes (Inukjuak, Puvirnituk, Umiujaq, Kuujjuarapik et Akulivik) et abordent plusieurs thématiques, dont le suicide).	20 000 \$
---	-----------

Société Mamuk de Nutashkuan - Festival Mamuk 2023 (sensibilisation au suicide durant le festival)	5 000 \$
Les Productions Innu Nikamu - Festival Innu Nikamu 2023 dans la communauté de Uashat-Maliotenam (sensibilisation au suicide durant le festival)	40 000 \$
Fun Sport Canada – Course à pied organisée par l'école Amikobi à la communauté de Lac Simon	2 000 \$
Centre régional de rétablissement Isuarsivik - Campagne de sensibilisation au Nunavik à l'abus de substances et autres enjeux	3 000 \$

Dans le contexte de la problématique du suicide au Nunavik, le gouvernement du Québec accueille favorablement les efforts de mobilisation des différentes instances de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, notamment le lancement, en novembre 2019, de la Stratégie en prévention du suicide du Nunavik. En octobre 2020, l'Association québécoise en prévention du suicide a mis en place, grâce à un financement du MSSS, la Stratégie numérique en prévention du suicide pour le Québec, dont les services d'intervention par clavardage et par texto sont offerts. Le gouvernement du Québec collabore pleinement à la recherche et à la mise en œuvre de mesures de prévention et d'intervention adaptées au contexte inuit.

Initiatives pour l'amélioration des conditions de vie

Le gouvernement du Québec travaille plus largement, par divers moyens, à l'amélioration des conditions de vie des Autochtones.

Plusieurs des mesures du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* (PAGDSCPNI) ont visé des enjeux en lien direct avec les problématiques de santé mentale et les taux de suicide chez les Premières Nations et les Inuit. Par ailleurs, le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* (Plan d'action) poursuit sur la même lancée. Un des chantiers qu'il comporte est celui de la santé et du bien-être des Autochtones. Certaines des mesures de ce chantier visent à améliorer l'accessibilité aux services en matière de santé mentale et de la prévention du suicide pour les membres des Premières Nations, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

De nombreuses mesures de soutien aux différentes dimensions de la santé mentale sont incluses dans le Plan d'action. Leur réalisation étant sous la responsabilité d'autres ministères, dont le MSSS et le ministère de la Justice du Québec; il appartient à ces derniers d'en présenter les informations de mise en œuvre.

De plus, le SRPNI collabore depuis 2022 avec le ministère de la Famille en réponse aux besoins des Autochtones en matière de lutte à l'intimidation, et ce, dans le cadre des travaux entourant le *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025*.

Le gouvernement du Québec a lancé la Stratégie nationale de prévention du suicide 2022-2026 – Rallumer l'espoir – qui vise non seulement à prévenir les décès par suicide, mais aussi à prévenir les tentatives et les idées suicidaires. Bien que l'ensemble des mesures de la Stratégie soient mises en œuvre pour le bien de l'ensemble de la population du Québec, des mesures particulières pour les communautés des PNI sont également proposées. L'approche de la sécurisation culturelle dans la promotion de la santé mentale et dans la prévention du suicide chez les PNI est mise de l'avant et les particularités de ces

derniers sont prises en compte (besoins, réalités, façons de faire). Ces mesures prévoient également de soutenir les communautés autochtones dans la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé mentale, de promotion de la vie et de prévention du suicide.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

24. Actions posées et crédits engagés en 2023-2024 auprès des jeunes et des femmes autochtones et les crédits demandés

Les tableaux suivants présentent les sommes déboursées par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 pour des projets réalisés par ou pour des jeunes et des femmes autochtones, tous programmes confondus.

JEUNES

NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Les Entreprises forestières Aurèle Thériault inc. (Bas-Saint-Laurent) - Acquisition de l'entreprise forestière par Yanik et Alex Thériault (Innus de Pessamit)	125 000 \$
Centre national de la vérité et de la réconciliation - Semaine de la vérité et de la réconciliation 2023	5 000 \$
Centre régional de rétablissement Isuarsivik - Campagne de sensibilisation à l'abus de substances	3 000 \$
Club des petits déjeuners – Maintien des Club autochtones	480 000 \$
Conseil des Anicinapeks de Kitcisakik - Jeux annuels de Kitcisakik 2023	3 000 \$
École Nationale de Théâtre du Canada – Ateliers de théâtre à Pessamit	3 000 \$
Foresterie JFB Inc (Gaspésie) - Acquisition d'équipements (Micmacs de Gesgapegiag)	23 350 \$
Entreprises BCI (Excavation et réparation de machinerie) - Construction d'un entrepôt et acquisition d'équipements (Odanak)	60 000 \$
Expansion de Pneus GLC inc. - Construction d'un entrepôt (Wendake)	75 000 \$
AQASI - Expo-Sciences Autochtones 2023	15 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers (Programme Deviens) : Stages en milieu de travail et ateliers de découverte de soi et des professions	100 000 \$
Fun Sport Canada - Course à pied école Amikobi	2 000 \$
Jeunes musiciens du monde - École de Val-d'Or et offre de services sur communauté	100 000 \$
Kiuna - Semaine des savoirs et des cultures	3 000 \$
Les Éditions du Grand Élan - Livre « Le petit avion du Nunavik »	5 000 \$
Maison de la famille d'Inukjuak - Ateliers tambours Inukjuak	3 000 \$
Matsheshu Creations - Acquisition et rénovation d'un bâtiment pour atelier et boutique (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	120 000 \$
Mikana (Mamo Mawasak Mikitakan) - Travailler ensemble pour le monde de demain	150 000 \$
Mitigomin Agriculture (Maniwaki) - Acquisition d'une serre (Algonquin de Kitigan Zibi)	105 000 \$
MOS Racks (Québec) - Développement de la production (Attikamek de Wemotaci)	70 000 \$
Services techniques Falko (La Tuque) - Acquisition d'équipements d'arpentage (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	57 124 \$
Transport J-P Pelletier Nitassinan - Acquisition d'un camion-remorque pour démarrage de l'entreprise (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	100 000 \$

TOTAL 1 607 474 \$

En plus de ces projets, certains autres, sans les cibler exclusivement, ont une incidence particulière sur les jeunes Autochtones. À titre d'exemple, un montant de 801 357 \$ a été déboursé en 2023-2024 par le SRPNI pour soutenir le *Programme pour l'embauche de coordonnateurs à la mobilisation communautaire, à la participation citoyenne et à la promotion des saines habitudes de vie.*

FEMMES

NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Centre Unicura - Girls Inc. 2023	20 000 \$
Femmes Autochtones du Québec - Soutien à la mission globale	212 000 \$
Femmes Autochtones du Québec - États généraux sur les droits et les conditions des femmes autochtones au Québec et 50 ^e anniversaire	60 000 \$
Centre Unicura - Apprendre Tradition Inuit : ateliers de développement pour les jeunes (Inukjuak, Puvirnituq, Kuujjuaraapik, Umiujaq)	6 000 \$
Maison communautaire Missinak - Projets sur le site en milieu naturel Meshkenu	69 000 \$
Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit - Centre des femmes inuit à Montréal	50 000 \$
Boutique canine chez Lucie (Acton Vale) - Construction d'un chenil (Micmacs de Gespeg)	100 000 \$
Centre Kweskokapowitan (Justice réparatrice Opitciwan) – Plan d'affaires	27 216 \$
Créations Puamun - Construction d'un atelier (Uashat Mak Mani-Utenam)	170 000 \$
Ébénisterie PTM - Agrandissement de l'entreprise (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	120 000 \$
Expansion Ferme Denis Martin - Rénovation des bâtiments et acquisition d'équipements (Mohawk de Kanesatake)	105 000 \$
Expansion Hébergement aux Cinq Sens (Estrie) - Acquisition de mini-chalets et aménagement du site d'hébergement (Huron-wendat)	18 720 \$
Domaine de l'Habile chasseur (Chaudière-Appalaches) - Hébergement Hatirontha : Rénovation du bâtiment principal et expansion du site (Huron-wendat)	51 000 \$
Jennifer Malo Reiki Masso (Montérégie) - Acquisition d'équipements de massothérapie (Mohawk de Kahnawake)	8 000 \$
Kwe! café et auberge (Bas-Saint-Laurent) - Démarrage de l'entreprise : Acquisition d'un bâtiment et d'équipements (Wolastoqey - Malécites)	54 300 \$
Maryse Hins ébénisterie (Bas-Sant-Laurent) - Acquisition d'équipements de déboisement et de travail du bois (Wolastoqey - Malécites)	13 600 \$
Matsheshu Creations - Acquisition et rénovation d'un bâtiment pour atelier et boutique (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	120 000 \$

TOTAL 1 204 836 \$

Afin de ne pas calculer deux fois un même projet, les projets portés par des femmes de 35 ans et moins ont été inclus dans le tableau « Femmes ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

25. Détails de l'état d'avancement des travaux entre le SRPNI et le MSSS sur un plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est elle-même responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de son *Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador 2007-2017*, notamment mis en œuvre par le biais de plans stratégiques (2017-2020 et 2021-2024), dans le but de soutenir l'atteinte des cibles et le partage d'une vision commune s'appuyant sur les progrès réalisés et l'évolution des services offerts par les communautés des Premières Nations.

Il n'existe pas de plan d'action gouvernemental sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones, mais plutôt des plans d'action sectoriels ciblés abordant des thématiques telles que l'itinérance, la violence, la toxicomanie, les agressions sexuelles et autres. Il n'existe pas non plus de comité tripartite pour l'élaboration d'un tel plan d'action gouvernemental.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit coordonne la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, dont l'objectif est de consolider les efforts gouvernementaux, d'assurer la cohésion de l'action gouvernementale en la matière.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

26. Pour l'année 2023-2024, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a pas tenu en 2023-2024 de rencontres avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Chez les communautés non conventionnées, dans le cadre du programme des établissements de santé, Services aux Autochtones Canada travaille avec les communautés des Premières Nations pour financer les infrastructures qui soutiennent l'exécution de programmes et la prestation de services liés à la santé.

Dans les communautés conventionnées, le gouvernement du Québec assume le financement des soins de santé et de services sociaux par le biais d'ententes avec le MSSS, en vertu de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* et de la *Convention du Nord-Est québécois*.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, représenté par le SRPNI et le MSSS, est membre du Comité des partenaires en santé et services sociaux. Il est signataire du protocole d'entente tripartite dans le cadre du Processus de gouvernance en santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec, qui viendrait confirmer l'engagement des gouvernements fédéral et provincial à travailler de concert afin que les enjeux de compétence soient analysés selon les rôles et responsabilités de chacune des parties, et que des changements soient apportés lorsque requis, pour mieux répondre aux réalités vécues par les Premières Nations au Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

27. Pour l'année 2023-2024, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a pas tenu en 2023-2024 de rencontres avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Dans les communautés non conventionnées, Services aux Autochtones Canada, par l'entremise de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit, offre des programmes favorisant le recrutement et la rétention du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations en fonction des besoins des communautés.

Dans les communautés conventionnées, le gouvernement du Québec assume le financement des soins de santé et de services sociaux par le biais d'ententes avec le MSSS, en vertu de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* et de la *Convention du Nord-Est québécois*.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, représenté par le SRPNI et le MSSS, est membre du Comité des partenaires en santé et services sociaux. Il est signataire du protocole d'entente tripartite dans le cadre du Processus de gouvernance en santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec, qui viendrait confirmer l'engagement des gouvernements fédéral et provincial à travailler de concert afin que les enjeux de compétence soient analysés selon les rôles et responsabilités de chacune des parties, et que des changements soient apportés lorsque requis, pour mieux répondre aux réalités vécues par les Premières Nations au Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

28. Les coûts et le nombre d'ETC qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur les réserves fauniques du Québec. Ventilation des coûts des parties privées qui œuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant et par réserve faunique.
-

Réserve faunique La Vérendrye (négociation avec la nation algonquine)

Dans le cadre des négociations sur l'original dans la réserve faunique La Vérendrye, le négociateur externe embauché par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) pour ce dossier a reçu une rémunération de 82 383 \$ durant l'année financière 2023-2024. Du côté des employés du SRPNI, le dossier a requis 0,55 ETC durant l'année financière 2023-2024. Le coût total : 130 099 \$.

Réserve faunique des Laurentides

Dans le cadre des négociations en lien avec la gestion de l'original dans les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf avec le Conseil de la Nation huronne-wendat, le négociateur externe embauché par le SRPNI a reçu une rémunération de 21 327 \$ durant l'année financière 2023-2024. Du côté des employés du SRPNI, le dossier a requis 0,15 ETC durant l'année financière 2023-2024. Le coût total : 32 559 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

29. Pour l'année 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025 concernant les ressources en habitation pour les communautés, le nombre de logements sociaux à développer, ainsi que toute étude, analyse ou document relié.
-

Logement sur terres de réserve

D'entrée de jeu, il importe de mentionner que la marge de manœuvre du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) en matière d'habitation est limitée par le fait que la question de l'habitation autochtone sur terres de réserve relève du gouvernement fédéral.

Les terres de réserves sont de compétence fédérale en vertu de l'article 91 (24) de la *Loi constitutionnelle de 1867* et l'article 81 de la *Loi sur les Indiens* (L.R.C. (1985), ch. I-5) établit les règles de base en matière de possession ou d'occupation d'une réserve indienne. Comme le stipule cet article, le conseil de bande peut réglementer la construction et la réparation des bâtiments, mais aussi leur utilisation.

Néanmoins, et dans le but d'améliorer l'habitat et les conditions de vie des membres de la communauté de Kitcisakik (établissement amérindien sous responsabilité fédérale), la Société d'habitation du Québec (SHQ) a mis sur pied, en 2009, le Programme spécial de rénovation de maisons de la communauté algonquine de Kitcisakik. Le Programme a été doté d'un budget de 4,1 M\$ et doit permettre de compléter la rénovation de l'ensemble des quatre-vingt-quatorze unités de logement de la communauté en 2024. Les montants octroyés dans le cadre de ce programme ont été versés au Fonds Mikwam des Anicinapek de Kitcisakik.

Logement au Nunavik

En vertu de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), les gouvernements du Québec et du Canada assument une responsabilité partagée envers les Inuit du Nunavik. À ce titre, ils signent depuis 2000 des ententes récurrentes (*Entente concernant la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement au Nunavik*) visant à construire des logements sociaux au Nunavik. Ils ont ainsi signé, le 24 mai 2018, une nouvelle entente pour la période 2017-2022, laquelle a par la suite été prolongée d'un an. Dans le cadre de la plus récente entente, couvrant les années 2023-2024 et 2024-2025, l'investissement du gouvernement du Canada s'élève à un peu plus de 31 M\$ par année. Comme c'était le cas pour l'Entente 2017-2022, le gouvernement du Québec est responsable de financer le déficit d'exploitation sur une période de quinze ans.

Par ailleurs, lors du budget fédéral 2018, le gouvernement du Canada a annoncé une enveloppe de 250 M\$ pour le Nunavik, sur dix ans, dans le cadre de la Stratégie de logement pour l'Inuit Nunangat. Les investissements fédéraux ont ainsi permis la construction de quatre-cent-soixante-onze unités de logement au Nunavik depuis 2017. Le gouvernement du Québec a accepté, afin d'éviter que

ces unités de logement demeurent inoccupées, de financer de façon exceptionnelle le déficit d'exploitation jusqu'au 31 mars 2024, ce qui représente un investissement total évalué à 30,5 M\$.

Des discussions sont en cours entre la Société Makivik, l'Administration régionale Kativik, l'Office municipal d'habitation Kativik, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec afin de trouver une solution permettant d'assurer un financement à long terme

Logement en milieu urbain

En ce qui a trait à la situation du logement en milieu urbain pour les Autochtones, le SRPNI est au fait des besoins particuliers du nombre grandissant de personnes autochtones vivant ou de passage dans les milieux urbains québécois. Les motivations et aspirations des Autochtones se dirigeant vers les villes varient grandement d'un individu à l'autre. À titre d'exemple, soulignons le cas des Autochtones qui ne sont que de passage en ville afin de recevoir des soins de santé spécialisés, ou *a contrario*, ceux qui y sont établis à long terme afin d'y occuper un emploi ou fonder une famille.

De même, il est constaté que la présence autochtone dans plusieurs villes régionales se caractérise par des ménages à faibles revenus ayant plusieurs enfants, où les femmes agissent souvent à titre de chef de famille, et ce, dans un contexte de monoparentalité. Chemin faisant, on observe donc que les projets de logements en milieu urbain visant spécifiquement une clientèle autochtone tendent souvent à privilégier l'offre de logements de grande superficie, à un loyer abordable, dans des infrastructures incluant des espaces communautaires pouvant accueillir le déploiement de services d'appoint (ex. : le projet Kijaté à Val-d'Or).

Bien que le SRPNI ne réalise pas d'investissements directs en matière de logement, il contribue tout de même au besoin à des projets visant spécifiquement une clientèle autochtone en y soutenant financièrement l'aménagement d'espaces communautaires. Ainsi, il collabore à différents chantiers d'intérêts portés par certains ministères et organismes.

À ce titre, notons la mesure 1.1.6 « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones » du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2017-2022* sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Cette mesure a permis la construction de résidences (aussi appelées « centres d'hébergement » ou « milieux de vie communautaires ») pour les étudiants autochtones et leurs familles à Sept-Îles (trente-deux unités, soutien de 600 000 \$ du SRPNI pour l'aménagement d'espaces communautaires) et Trois-Rivières (quarante-deux unités, soutien de 2 235 000 \$ du SRPNI pour l'aménagement d'espaces communautaires et pour couvrir certains autres éléments uniques au projet).

De plus, il y a le projet de milieu de vie communautaire de Québec, de quatre-vingt-quatorze unités, qui en est à sa phase finale d'élaboration. Sous la direction de la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtone (SIRCAAQ), et avec la collaboration de l'Université Laval, des ministères et organismes québécois sont impliqués dans ce projet dont le MES, la SHQ et le ministère de la Famille. Pour sa part, le 12 juin 2023, le SRPNI a annoncé un soutien de 800 000 \$ pour l'aménagement des espaces communautaires.

Précisons que, dans le cadre de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : *écoute, réconciliation et progrès* (CERP), de même qu'en réponse à l'intérêt et aux besoins exprimés par les milieux locaux, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification du financement associé à la mesure 1.1.6 pour les milieux de vie de Sept-Îles, de

Trois-Rivières et de Québec. En effet, l'entente intervenue avec la SIRCAAQ prévoit le versement supplémentaire d'une subvention de 18,4 M\$ sur cinq ans, accordée à même l'enveloppe gouvernementale de 200 M\$ visant à répondre aux recommandations des différentes commissions d'enquête, dont la CERP.

Par ailleurs, le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, dans le cadre du chantier des conditions socioéconomiques et de l'inclusion sociale, prévoit à la mesure 4.2 de soutenir la SIRCAAQ pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau, sous la responsabilité du MES et pour lequel la SHQ est impliquée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

30. État de situation concernant le logement nécessaire à fournir pour les travailleurs enseignants et infirmiers dans les communautés des Premières Nations et des villages nordiques.

La question de l'habitation autochtone sur terres de réserve (communautés non conventionnées) relève du gouvernement fédéral. Les terres de réserve sont de compétence fédérale en vertu de l'article 91 (24) de la *Loi constitutionnelle de 1867* et l'article 81 de la *Loi sur les Indiens* (L.R.C. (1985), ch. I-5) établit les règles de base en matière de possession ou d'occupation d'une réserve indienne. Comme le stipule cet article, le conseil de bande peut réglementer la construction et la réparation des bâtiments, mais aussi leur utilisation. Cette utilisation comprend également celle de l'usage de travailleurs enseignants et infirmiers, dans les communautés autochtones éloignées.

Sur le territoire visé par les conventions en milieu nordique, la question des logements destinés aux travailleurs de la santé et du milieu scolaire relève du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministère de l'Éducation. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires des milieux autochtones, tels que la Régie de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James, le Centre local de services communautaires Naskapi, la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, la Commission scolaire crie et la Commission scolaire Québec Central pour l'École des Naskapis, afin d'identifier les besoins.

Le dossier des logements dédiés aux employés des réseaux de la santé et de l'éducation dans les communautés autochtones ne relève toutefois pas des crédits budgétaires du SRPNI.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

31. Pour l'année 2023-2024, liste de tout étude, analyse ou document concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones
-

Selon les informations détenues par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit au regard des études, analyses ou autres documents concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones produits par ou en collaboration avec le gouvernement du Québec :

- *L'insertion professionnelle des hommes des Premières Nations et Inuit judiciairisés (2023);*
- *Rapport 2023 - Le marché du travail des Premières Nations et des Inuit du Québec (2023);*
- *Emploi-Québec, Plan d'action régional 2023-2024, Région de Montréal (2023);*
- *Emploi-Québec, Plan d'action régional 2023-2024, Région de la Côte-Nord (2023);*
- *Emploi-Québec, Plan d'action régional 2023-2024, Région Nord du Québec (2023);*
- *Emploi-Québec, Plan d'action régional 2023-2024, Région Abitibi-Témiscamingue (2023);*
- *Emploi-Québec, Plan d'action régional 2023-2024, Région Centre-du-Québec (2023);*
- *Emploi-Québec, Plan d'action régional 2023-2024, Région Lanaudière (2023);*
- *Commission de la construction du Québec, Les Premières Nations et les Inuit dans la construction, Portrait statistique 2022 (avril 2023).*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

32. Les programmes et ressources disponibles pour faciliter l'entrepreneuriat autochtone dans leur communauté, ainsi que les ressources investies, ventilées par projet et les projets rejetés accompagnés des raisons du refus. Prévisions pour 2024-2025
-

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est responsable du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV), un programme d'aide financière de 188,4 M\$ qui s'échelonne sur une période de cinq ans (2022-2027).

Le FIA IV succède au FIA III et est entré en vigueur en mai 2022. Il comporte sept volets, incluant les volets Développement économique et Garantie de prêt, dont l'objectif principal est de soutenir le développement économique autochtone.

Une communauté autochtone qui souhaite bénéficier du volet Développement économique du FIA IV doit signer une entente particulière avec le gouvernement du Québec.

Toutes les communautés ayant accès au FIA IV ont signé l'entente particulière avec le gouvernement du Québec qui leur donne accès aux volets Développement économique et Infrastructure communautaire, soit trente-deux conseils de bande et l'Administration régionale Kativik (représentant l'ensemble des villages nordiques). Seules les communautés de la nation crie n'ont pas accès à ces volets du programme en raison des mécanismes prévus dans les ententes en milieu nordique.

Le volet développement économique du FIA IV compte trois enveloppes distinctes réservées à des clientèles spécifiques :

- entrepreneuses ou jeunes entrepreneurs de 35 ans et moins;
- économie sociale;
- mobilisateur économique.

Les promotrices et les jeunes promoteurs autochtones peuvent déposer leurs demandes d'aide financière en tout temps pendant la durée du programme. Le SRPNI ne fait donc pas de prévisions sur une base annuelle.

Le tableau suivant présente les projets de développement économique soutenus financièrement par le SRPNI entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024. À noter qu'aucun refus n'a eu lieu au cours de cette période.

CATÉGORIE/ORGANISATION	PROJETS	DÉBOURSÉS
Développement économique des communautés		1 472 383 \$
Abenaki Aventure (Odanak)	Jeux d'eau Abénakis Aventure	379 759 \$
Administration régionale Kativik	Entente Particulière FIA IV (Frais de gestion)	269 000 \$
Bayside Gas Station (Kanesatake)	Équipements, aménagements et rénovations	66 231 \$
Buck's Auto Parts (Kitigan Zibi)	Achat d'un chariot élévateur	81 712 \$
Centre Kweskokapowitan (Justice réparatrice Opitciwan)	Plan d'affaires	27 216 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Aide au développement économique local	80 428 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Réfection du chalet cardinal à la Pourvoirie des Lacs à Jimmy	30 000 \$
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	Achat d'un camion sableur	67 600 \$
Conseil Mohawk de Kanesatake	Aide au développement économique local	115 219 \$
Construction Meskano (Wemotaci)	Acquisition d'un concasseur	30 000 \$
Créations Puamun (Uashat Mak Mani-Utenam)	Construction d'un atelier	50 000 \$
Développement économique Opitciwan Inc.	Développement stratégique pour les dirigeants	23 688 \$
Domaine du Lac des Cèdres (Wolastiqiyik Wahsipekuk -Côte-Nord)	Domaine du Lac des Cèdres - Phase II (Agrandissement de l'auberge)	20 700 \$
Empire General Contracting (Akwasasne)	Acquisition de machinerie pour déneigement et excavation	83 700 \$
Kwe Productions (Kebaowek)	Kwe Productions - démarrage (Acquisition d'équipements de sonorisation et d'éclairage)	23 630 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Études pour le développement de Kataskomik	88 500 \$
Tommy Perron (Wolastiqiyik Wahsipekuk)	Acquisition de deux restaurants à Jonquière	35 000 \$
Développement économique - Jeunes et femmes		1 326 094 \$
Boutique canine chez Lucie (Acton Vale)	Construction d'un chenil (Micmacs de Gespeg)	100 000 \$
Créations Puamun (Uashat Mak Mani-Utenam)	Construction d'un atelier (Innus de Uashat Mak Mani-Utenam)	120 000 \$
Domaine de l'Habile chasseur (Chaudière-Appalaches)	Hébergement Hatirontha : Rénovation du bâtiment principal et expansion du site (Huron-wendat)	51 000 \$
Ébénisterie P.T.M. (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan -Mashteuiatsh	Agrandissement de l'entreprise (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	120 000 \$
Entreprises BCI (Excavation et réparation de machinerie (Odanak)	Construction d'un entrepôt et acquisition d'équipements (Abénaquis d'Odanak)	60 000 \$
Ferme Denis Martin (Kanesatake)	Rénovation des bâtiments et acquisition d'équipements (Mohawks de Kanesatake)	105 000 \$
Foresterie JFB Inc. (Gaspésie)	Acquisition d'équipements (Micmacs de Gesgapegiag)	23 350 \$
Hébergement aux Cinq Sens (Estrie)	Acquisition de mini-chalets et aménagement du site d'hébergement (Huron-wendat)	18 720 \$
Jennifer Malo Reiki Masso (Montréal)	Acquisition d'équipements de massothérapie (Mohawks de Kahnawake)	8 000 \$
Kwe Café & Auberge (Bas-Saint-Laurent)	Démarrage de l'entreprise : Acquisition d'un bâtiment et d'équipements (Wolastoqey - Malécites)	54 300 \$
Les Entreprises forestières Aurèle Thériault inc. (Bas-Saint-Laurent)	Acquisition de l'entreprise forestière par Yanik et Alex Thériault (Innus de Pessamit)	125 000 \$
Maryse Hins Ébénisterie (Bas-Saint-Laurent)	Acquisition d'équipements de déboisement et de travail du bois (Wolastoqey - Malécites)	13 600 \$
Matsheshu Créations (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	Acquisition et rénovation d'un bâtiment pour atelier et boutique (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	120 000 \$
Mitigomin Agriculture (Maniwaki)	Acquisition d'une serre (Algonquins de Kitigan Zibi)	105 000 \$

CATÉGORIE/ORGANISATION	PROJETS	DÉBOURSÉS
MOS Racks (Québec)	Acquisition de matériel pour expansion (Attikamek de Wemotaci)	70 000 \$
Pneus GLC Inc. (Wendake)	Construction d'un entrepôt (Huron-wendat)	75 000 \$
Services techniques Falko (La Tuque)	Acquisition d'équipements d'arpentage (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	57 124 \$
Transport forestier J-P Pelletier Nitassinan (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	Acquisition d'un camion-remorque pour démarrage de l'entreprise (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	100 000 \$
Développement économique - Mobilisateur		310 000 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	Cercle économique régional des Premières Nations Suivi des engagements	120 000 \$
Investissement Premières Nations du Québec	Étude de marché	70 000 \$
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue	Façonner le chemin vers l'avenir (Forum portant sur le développement économique)	20 000 \$
Tourisme Autochtone Québec	Mamowinitotan (Soutien au développement touristique)	100 000 \$
GRAND TOTAL		3 108 477 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

33. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Kahnawake pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.

Kahnawake se considère comme autonome dans la gestion de l'offre de jeu sur son territoire. En fait, le Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke considère que l'offre de jeu sur son territoire relève exclusivement de ses compétences.

Les négociations entre le gouvernement du Québec et Kahnawake se font par l'entremise de rencontres des membres d'une table centrale de négociation et de tables sectorielles chargées d'aborder des enjeux spécifiques. Au cours des dernières années, les échanges tenus dans le cadre de ces tables de négociation ont notamment porté sur les enjeux de juridiction et de compétences.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

34. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Wôlinak pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.

Le gouvernement du Québec est au fait qu'un centre de divertissement, le Grand Royal Wôlinak Casino, a ouvert ses portes dans la communauté abénaquise de Wôlinak, le 28 février 2022. Sa mise en activité est suivie avec attention, puisque ce dernier n'a pas fait l'objet d'entente avec le gouvernement du Québec.

Aucune entente n'a été signée avec le Conseil des Abénaquis de Wôlinak à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

35. Liste détaillée de toutes les activités ou rencontres entre la ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés micmacs relativement aux consultations, au développement du projet Galt en Gaspésie. Préciser s'il y a eu entente et, le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.

Pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit :

Pour l'année 2023-2024 aucune rencontre n'a eu lieu.

Pour le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et son cabinet :

Pour l'année 2023-2024 aucune rencontre n'a eu lieu.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

36. En lien avec les terrains de la défense nationale à Sainte-Foy, tous les échanges de la ministre et de son cabinet avec la nation huronne-wendat et la nation innue.

Aucune rencontre n'a été tenue entre le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et la Nation huronne-wendat concernant les terrains de la Défense nationale à Sainte-Foy au cours de l'année 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

37. Pour l'année 2023-2024, liste de tout étude, analyse, document et plan d'agrandissement concernant la maison Ullivik, ainsi que les prévisions pour 2024-2025 en ce domaine.

Anciennement nommée Module du Nord, la maison Ullivik est un centre d'hébergement de 143 chambres, destinées aux bénéficiaires inuit du Nunavik, devant se déplacer dans la région montréalaise afin de recevoir des soins de santé. Ullivik assure l'hébergement, le transport des usagers et les services d'infirmières et d'interprètes afin de planifier le séjour des Inuit en consultation ou en traitement à Montréal. Elle est sous la gouverne du Centre de santé Inuulitsivik.

Les dépenses d'Ullivik sont remboursées par le programme des services de santé non assurés (SSNA) et sont rapportées au rapport financier annuel du Centre de santé Inuulitsivik. Le programme des SSNA est financé par le gouvernement du Québec conformément aux dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

Par ailleurs, cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et devrait leur être transmise.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

38. Pour l'année 2023-2024, les échanges de la ministre, son cabinet et/ou le ministère avec la ministre de la Sécurité publique, son cabinet et/ou ministère concernant le registre des armes à feu pour les communautés autochtones.

Tant pour l'administration du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit que pour le cabinet du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, le registre des armes à feu pour les communautés autochtones n'a pas fait l'objet de discussions durant l'année 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

39. Pour l'année 2023-2024, tout document et crédit demandé au ministère du Conseil du Trésor concernant l'application de la loi sur le registre des armes à feu pour les communautés autochtones.

Le registre des armes à feu n'a pas fait l'objet de discussions entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministère du Conseil du trésor durant l'année 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

40. La liste de tous les comités interministériels en 2023-2024, desquels a fait partie le SRPNI avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a siégé en 2023-2024 à des comités interministériels coordonnés par différents ministères et organismes :

Secrétariat à la jeunesse

- Comité interministériel sur la jeunesse

Secrétariat à la condition féminine

- Comité interministériel en violence sexuelle, conjugale et familiale
- Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale
- Comité Femmes autochtones
- Comité de travail sur la violence conjugale
- Comité interministériel du *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028*

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Table interministérielle en itinérance
- Comité interministériel sur le *Plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé*
- Comité de coordination du *Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026* (CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)
- Comité directeur intersectoriel en itinérance (CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue)
- Comité aviseur pour la démarche de développement d'une approche de sécurisation culturelle dans la prestation des services de santé et des services sociaux
- Comité consultatif du Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuit du Québec
- Projet de régulation sociale au Nunavik Saqijuq – Table de coordination
- Groupe de travail sur l'apport alimentaire (GT1)
- Groupe de travail Premières Nations et Inuit en matière de lutte au tabagisme
- Comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes
- Comité interministériel Vieillir et vivre ensemble (VVE)

- Comité consultatif pour l'accès à des soins et services en périnatalité, culturellement sécurisant pour les Premières Nations et les Inuit
- Comité conjoint sur la *Politique-cadre sur les soins continus*
- Comité des partenaires sur la Gouvernance en santé et services sociaux (niveau stratégique)
- Table de concertation régionale sur le Principe de Jordan au Québec

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

- Comité consultatif des Premières Nations et des Inuit relatif au marché du travail
- Réseau des répondant(e)s en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Comité interministériel en action communautaire (volets régulier, élargi et stratégique)
- Réseau des répondants et répondantes pour le prochain Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Ministère de la Justice du Québec

- Forum sociojudiciaire autochtone
- Groupe de travail justice Nunavik
- Comité consultatif sur la justice (avec les Cris)
- Groupe de réflexion sur le *Programme de mesures de rechange*
- Groupe de travail sur la mise en place d'un tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et de violence conjugale

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

- Conférences administratives régionales
- Table gouvernementale en affaires territoriales
- Comité d'experts en affaires autochtones de la *Politique nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire*

Ministère de la Famille

- Comité de travail interministériel sur l'intimidation

Ministère de la Sécurité publique

- Comité interministériel de suivi du *Plan d'action gouvernemental en réponse aux recommandations du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*
- Comité de planification et de suivi - Fonds de Recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) exploitation sexuelle
- Comité aviseur de la mesure A3 du Plan d'action gouvernemental en réponse aux recommandations du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs
- Rencontres de l'Organisation de la sécurité civile du Québec
- Comité technique sur la sécurité publique

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

- Comité interministériel sur les droits de la personne
- Comité interministériel sur les affaires nordiques et arctiques (en collaboration avec la Société du Plan Nord)

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

- Comité interministériel en économie sociale
- Comité interministériel – projet Nouveau Monde Graphite
- Comité interministériel - Sayona

- Comité interministériel sur le *Plan québécois en entrepreneuriat*
- Comité interministériel – projet Mist-Sakiigen (usine de fabrication de maisons modulaires) entre ESKAN (Nation crie de Mistissini) et les Chantiers Chibougamau

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration

- Comité autochtone de Francisation Québec

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- Processus de coordination de la consultation autochtone pour les projets miniers
- Sous-comité de mise en œuvre des engagements spécifiques concernant l'activité minière dans le secteur du lac Nachicapau
- Sous-comité multipartite technique pour la recherche de substituts au développement hydroélectrique du secteur couvert par l'Entente lac Cambrien
- Comité de gouvernance interministérielle - Chasse sportive à l'original en zone 17 – Saison 2022

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- Groupe de travail sur l'affectation prioritaire de 30 % du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement
- Groupe de travail interministériel sur le prochain cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020
- Comité directeur sur les aires protégées
- Comité Protection - Gestion de la Table UNESCO Anticosti.
- Table des partenaires de la candidature de l'Île d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Groupe bilatéral sur les aires marines protégées Canada/Québec
- Groupe de travail interministériel sur la Stratégie québécoise de l'eau

Ministère de l'Éducation

- Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones

Société d'habitation du Québec

- Comité tripartite sur le logement au Nunavik

Société du Plan Nord

- Comité directeur de mise en œuvre de l'entente « Lac Cambrien »

Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

- Réseau des responsables des Unités de relations canadiennes

Transition énergétique Québec

- Comité Transition énergétique Québec – Premières Nations sur les bâtiments résidentiels et communautaires des Premières Nations

Fonds de recherche du Québec

- Comité de suivi - Action concertée Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec

- Comité de suivi – Action concertée sur l'approche de sécurisation culturelle pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves autochtones
- Comité de suivi – Action concertée sur le soutien communautaire familial en milieu inuit
- Comité de suivi – Action concertée sur la mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuit
- Groupe de travail sur le leadership autochtone en recherche

Gouvernement fédéral

- Comité régional des coordonnateurs du Québec pour la mise en œuvre du principe de Jordan
- Table interministérielle fédérale sur les questions autochtones
- Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
- Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la consultation et l'accommodement des Autochtones

Puisque ces derniers ne sont pas sous la responsabilité du SRPNI, il revient aux ministères et organismes de donner les détails concernant le mandat, les membres, le budget et les résultats de ces comités.

Le SRPNI est responsable quant à lui des comités suivants :

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Comité interministériel de coordination du <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit</i>	- Partager l'information sur la mise en œuvre des mesures - Assurer le suivi général de la mise en œuvre du Plan d'action - Concertation autour de la mise en œuvre des mesures - Production de la reddition de comptes et des bilans annuels Note : Les actions couvertes par ce comité concernent aussi les mesures déployées en réponse à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et à la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.	- MCC - MEQ - MES - MFamille - MJQ - DPCP - MSP - MSSS - MESS - SRPNI - SAJ - SCF - SHQ	Aucun budget n'est associé à ce comité	- Suivi des mesures - Augmentation de la concertation interministérielle - Planification des actions futures

Comité des sous-ministres adjoints du <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit</i>	• Assurer la concertation à un niveau décisionnel concernant les actions gouvernementales en matière de mieux- être social et culturel autochtone • Assurer l'application des orientations gouvernementales telles qu'elles ont été établies dans le Plan d'action • Assurer la cohérence des actions gouvernementales en matière de mieux-être social et culturel autochtone	• MCC • MEQ • MES • MFamille • MJQ • DPCP • MSP • MSSS • MESS • SRPNI • SAJ • SCF • SHQ	Aucun budget n'est associé à ce comité	• Suivi des mesures • Augmentation de la concertation interministérielle
---	---	---	---	---

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Tables d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (SRPNI) - Table centrale de coordination	- La Table centrale de coordination supervise les travaux des <i>tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones</i> (tables locales) pour l'ensemble du Québec. - Son mandat est ainsi d'appuyer les tables locales, en plus de coordonner l'ensemble des travaux afin d'assurer la cohérence et la cohésion des démarches en cours au Québec, de permettre le transfert d'expertise et d'élaborer les orientations générales en matière de prestation de services dans les villes pour les Autochtones. Par ailleurs, elle a supervisé la réalisation, par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), du document « Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics – Portrait de la situation au Québec » (2018).	- SRPNI, coprésident - RCAAQ, coprésident - MJQ - BAVAC - DPCP - CSJ - SQ - MSP - MSSS - MEQ - MES - MESS - MFamille - SAC (Observateur) - Autres partenaires selon le besoin	À l'échelle du SRPNI, eu égard aux activités de la Table centrale de coordination, outre le salaire des effectifs impliqués au dossier, le SRPNI peut imputer à son budget de fonctionnement certaines dépenses mineures liées aux frais de rencontres ou encore, à l'obtention de services-conseils à l'externe en matière d'évaluation et de soutien aux activités des tables locales.	Retombées générées - Une plus grande connaissance des prestataires de services en ce qui a trait aux besoins et aux réalités des Autochtones dans les villes d'implantation de chacune des tables locales - Une diffusion exacerbée des principes associés à l'approche de sécurisation culturelle auprès des parties prenantes pertinentes - Une amélioration de la concertation entre, d'une part, les différents prestataires de services publics et, d'autre part, entre ces mêmes prestataires et le centre d'amitié autochtone local - Un accroissement de l'accessibilité, de la complémentarité et de la

Tables d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (SRPNI) - Tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (tables locales)	- Le mandat principal de ces tables locales est de créer des liens de collaboration et de travailler en partenariat afin d'assurer la complémentarité et la continuité des services entre les réseaux québécois et les partenaires régionaux, dont les centres d'amitié autochtones, de manière à adapter l'offre de services de ces réseaux et s'assurer qu'ils répondent adéquatement aux besoins des Autochtones dans les villes. - Les tables locales doivent assurer le suivi et la mise en œuvre d'une entente de collaboration et de complémentarité des services, et ce, en effectuant les ajustements requis en cours de route. - Elles doivent également soumettre à la Table centrale de coordination l'état d'avancement de leurs travaux, selon les modalités convenues. - On trouve présentement des tables locales dans les villes de Maniwaki, Val-d'Or, Montréal, La Tuque, Trois-Rivières, Québec, Sept-Îles, Joliette et Chibougamau.	- CISSS ou CIUSSS, coprésident - CAA, coprésident - RCAAQ - SRPNI - Le ou les centres de services scolaires présents sur le territoire - Le ou les établissements d'enseignement postsecondaire présents sur le territoire - CAVAC - Les services correctionnels (le cas échéant) - les services de justice généraux (le cas échéant) - Le centre communautaire juridique sur le territoire (bureau d'aide juridique) - DPCP	- Les rencontres et projets des tables locales pourront bénéficier de 2022-2023 à 2026-2027 d'un soutien financier dédié par l'entremise d'une mesure, au sein du <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027</i>. Possibilité de soutien financier à la coordination des tables locales : Soutien financier à l'embauche d'une ressource de coordination au bénéfice du bon fonctionnement de chaque table locale, et ce, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice financier. Possibilité de soutien financier pour des projets ponctuels émanant des travaux des tables locales : Les projets peuvent prendre différentes formes : projet d'action concertée, création d'un comité de travail ou consultatif, réalisation d'une étude ou d'un portrait, mise sur pied d'une initiative en matière de formation ou de sensibilisation aux réalités autochtones, obtention d'une expertise externe spécialisée, etc.	continuité des services en milieu urbain pour les Autochtones - L'amélioration de la collaboration intersectorielle entre les intervenants gouvernementaux et le rapprochement des ministères et organismes centraux avec leur réseau de services régionaux/locaux - Le développement de cadres d'analyse, d'orientations et d'éléments de recommandation en matière d'amélioration des conditions de vie des Autochtones en milieu urbain Livrables produits - La production et la diffusion du document « Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics – Portrait de la situation au Québec » (2018) - La signature, par trois tables locales, d'ententes de collaboration et de complémentarité des services - La tenue de séances de formation sur la démarche de sécurisation culturelle au sein de
---	---	--	--	--

		• CLE • Le corps de police municipale ou la SQ, le cas échéant • Organismes partenaires : CALACS, maisons d'hébergement pour femmes, SPAQ, centres de désintoxication autochtones, etc. • Lorsque jugés opportuns, des représentants des communautés autochtones limitrophes pourront également être présents.		l'ensemble des régions visées par l'initiative des Tables d'accessibilité, de même qu'auprès des ministères et organismes concernés • La priorisation de projets de rapprochement, de sensibilisation et de recherche au sein des plans d'action de chacune des tables locales • L'organisation de trois rencontres provinciales de réseautage et de bilan par la Table centrale de coordination : <i>les Rencontres annuelles des coprésident(e)s des tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones</i>
--	--	---	--	--

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Comité sous-ministériel de coordination des dossiers inuit	Le Comité est un lieu d'échange interministériel permanent qui a pour objectif de favoriser une meilleure collaboration et une meilleure coordination de l'action gouvernementale au Nunavik afin de mettre en place, en collaboration avec les milieux inuit, des mesures et des actions concrètes et structurantes visant l'amélioration de la qualité de vie des habitants du Nunavik.	- MJQ - MSSS - MSP - MEQ - MES - MAMH - MFamille - MTESS - MEIE - SAJ - SRPNI - SHQ - SPN - SCF	Aucun budget n'est associé au Comité sous-ministériel	Pas de rencontres en 2023-2024, puisque les Inuit ont choisi d'autres tribunes. À l'interministériel, c'est un comité de haut niveau créé en 2018 en réaction à une situation ponctuelle et dont le projet de mandat ne faisait pas l'unanimité.
Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS)	- En avril 2006, le ministre responsable des Affaires autochtones a été chargé de la mise sur pied du Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS), dont le mandat consiste à : - conseiller les ministères lorsqu'ils doivent modifier ou ajuster leurs pratiques pour	- SRPNI - MJQ - MELCCFP - MRNF - MTMD - MAMH - MCC	Aucun budget n'est associé à ce comité	Le GIS, en plus de répondre aux besoins ponctuels qui lui sont présentés, adopte annuellement un plan d'action. Celui-ci comprend notamment l'élaboration d'outils d'aide à la décision en lien avec la consultation.

	appliquer le Guide intérimaire ; – conseiller les ministères qui le désirent lorsqu'ils doivent amorcer une démarche de consultation ; – créer les outils pour appuyer les fonctionnaires devant analyser des revendications ; – contribuer à la formation du personnel ayant à travailler dans ces dossiers ; – appuyer les ministères visés dans l'élaboration de mesures d'accommodement jugées adéquates selon différents types de secteurs et de projets, et ce, dans l'optique d'assurer une certaine cohérence.	• MEIE		
--	--	--	--	--

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Comité interministériel sur la gestion des expertises historiques en matière autochtone (CIEH)	- Le CIEH constitue le principal forum de concertation permettant la mise en œuvre de l'<i>Entente concernant le traitement administratif des devis et des contrats de service professionnels relatifs à la réalisation de travaux de recherche et autres travaux reliés en matière autochtone</i> (2021). - Cette entente a pour objet : - de convenir d'un processus visant à encadrer la gestion des fonds alloués par le MRNF pour permettre la réalisation des travaux qui peuvent être requis en matière autochtone ; - d'établir des mécanismes de concertation entre les parties impliquées dans la réalisation des activités visées par l'entente ; - d'établir les responsabilités respectives de chacune des parties, - de même que leurs responsabilités collectives quant à certains aspects.	- MRNF - MJQ - SRPNI - MELCCFP	Enveloppe budgétaire du MRNF	Gestion de contrats de service professionnels liés aux expertises historiques en matière autochtone réalisées pour le gouvernement du Québec.

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Comité directeur, et groupes de travail pour la mesure d'application du PL 21 au sein des communautés autochtones	Assurer l'élaboration et le déploiement de la mesure d'application du PL 21 au sein des communautés autochtones.	• MSSS • MES • OPQ • RRSSSN • CCSSSBJ • CSSSPNQL • CNA • OPPQ • OTSTCFQ • SRPNI	Aucun budget n'est associé à ce comité	Les travaux sont en cours. • Les travaux, qui représentent cinq chantiers distincts correspondant aux recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21(Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines) sont en cours d'élaboration. • Comité directeur : deux rencontres • Groupes de travail : dix-sept rencontres
Comité interministériel sur les camps autochtones	• Conseiller le gouvernement au sujet de l'établissement de camps autochtones sur les terres du domaine de l'État, à l'extérieur du territoire d'application des conventions en milieu nordique.	• MRNF • MJQ • MELCCFP • MAMH • SRPNI	Aucun budget n'est associé à ce comité	• Élaborer, à la lumière de la jurisprudence en cette matière, une approche gouvernementale au regard des camps autochtones sur les terres du domaine de l'État.

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Comité permanent de mise en œuvre des ententes en milieu nordique	• Développer des outils favorisant la pérennité de la mémoire institutionnelle et le partage des connaissances au regard des conventions et ententes en milieu nordique; • Conseiller les ministères et les organismes lorsqu'ils doivent adopter des mesures ou négocier et mettre en œuvre des conventions et ententes en milieu nordique; • Établir des positionnements gouvernementaux prenant appui sur l'interprétation de certaines dispositions des conventions et ententes en milieu nordique; • Assurer le respect des dispositions et des cadres mis en place par les ententes en milieu nordique, par toutes les parties signataires; • Assurer la coordination et le partage d'information entre les ministères et organismes sur les dossiers de mise en œuvre actifs; • Contribuer à adapter ou à élaborer le programme de formation pour assurer le développement de la relève et la diffusion de la connaissance au sein du gouvernement du Québec.	• MERN • MFFP • MJQ • MELCC • SRPNI	Aucun budget n'est associé à ce comité	• Le comité principal s'est réuni deux fois en 2023-2024, en mai 2023 et en janvier 2024. Entre ces rencontres, les travaux des sous-comités se poursuivaient. À ce titre : – Le Sous-comité interministériel de réflexion sur la consultation en milieu nordique a pour objectif de mettre de l'avant un mécanisme de concertation interministérielle afin de dégager des pistes de solution favorisant la cohérence gouvernementale face à ces enjeux. Il s'est réuni quatre fois en 2023. – Le sous-comité sur l'application des lois du Québec en terres de la catégorie I s'est formé à l'occasion d'une rencontre. Ce sous-comité ne s'est pas réuni en 2023-2024.

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Comité interministériel sur l'application de la <i>Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement</i>	Institué en novembre 2021 sous la coordination de la Direction de soutien aux familles du Secrétariat aux affaires autochtones, le comité interministériel a pour principaux mandats : • de suivre l'application de la Loi sur une base régulière en recevant, à l'occasion de chacune de ses rencontres, un rapport des travaux effectués par la Direction de soutien aux familles; • d'assurer, par la participation active de chacun des ministères et organismes membres, la cohérence et la pertinence de l'action gouvernementale auprès des familles visées par la Loi; • de collaborer à des travaux spécifiques visant l'application de la Loi, en développant notamment des pratiques pertinentes ou en échangeant les informations nécessaires à leur développement; • de contribuer à l'élaboration du rapport annuel de la Loi et de formuler toute recommandation ou donner tout avis qu'il considère à la Direction de soutien aux familles le concernant.	• MSSS • RAMQ • DEC • MTESS • MJQ • MSP • Bureau du coroner • MEQ • MES • MCC • SRPNI	Aucun budget n'est associé à ce comité	• Le Comité s'est réuni à trois reprises entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024, soit le 16 mai, le 19 septembre, le 12 décembre 2023. • Conclusion, en octobre 2023, de l'Entente concernant l'identification d'enfants autochtones exhumés entre le SRPNI et le Bureau du coroner. Cette entente vise à répondre aux besoins concrets des familles demandant l'exhumation d'un enfant. • Développement de collaborations visant un accompagnement optimal des familles en matière de commémoration et de guérison.

Comité interministériel sur les exhumations d'enfants autochtones décédés	Institué au début de l'année 2023 sous la coordination de la Direction de soutien aux familles du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, ce comité interministériel a pour principaux mandats : • de préparer la réalisation des exhumations d'enfants autochtones demandées par leurs familles dans le contexte des travaux de la Direction de soutien aux familles en application de la Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement; • d'assurer la réalisation des exhumations et des expertises d'identification en application de l'Entente concernant l'identification d'enfants autochtones exhumés, conclue en 2023 entre le Bureau du coroner et le SRPNI; • d'assurer le suivi des résultats des expertises d'identification auprès des familles accompagnées par la Direction de soutien aux familles après les exhumations; • d'assurer la cohérence de l'action	• SRPNI • Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (MSP) • Bureau du coroner • MSP	Aucun budget n'est associé à ce comité.	• Réalisation, au cours de l'été 2023, des deux premières exhumations dans le contexte de l'application de la <i>Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement</i> • Réalisation, au cours de l'automne 2023, des expertises visant l'identification des enfants exhumés. Certaines de ces démarches se poursuivent • Préparation des prochaines exhumations.
--	--	--	--	---

	gouvernementale en matière d'exhumation pour les familles d'enfants autochtones décédés.			
Comité interministériel administratif (concernant la négociation du traité Petapan)	- Analyser le projet de traité Petapan, en marge de la démarche d'information et de consultation initiée à l'automne 2022 auprès des ministères concernés - Collaborer avec l'équipe de négociation pour la préparation et le suivi des séances de négociations, depuis l'automne 2023	- MCE - MJQ - SQRC - SRPNI	Aucun budget n'est associé à ce comité.	- Rencontres hebdomadaires depuis sa mise en place, sauf exception - Préparation et suivi des séances de négociation de l'automne et de l'hiver 2023

APNQL : Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (*)
ARK : Administration régionale Kativik	MRNF : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (*)
BAVAC : Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels	(*) auparavant MFFP réunissait Faune, Forêts et Parcs
CAA : Centre d'amitié autochtone	
CALACS : Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	
CAVAC : Centre d'aide aux victimes d'actes criminels	MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (auparavant MTESS : ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
	MFamille : Ministère de la Famille
CCQ : Commission de la construction du Québec	MF : Ministère des Finances
CCSSSBJ : Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James	MJQ : Ministère de la Justice du Québec
CDÉPNQL : Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	MSP : Ministère de la Sécurité publique
CDRHPNQ : Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
CEPN : Conseil en éducation des Premières Nations	MTMD : Ministère des Transports et de la Mobilité durable
CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux	NNK : Nation naskapie de Kawawachikamach
CIUSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux	OPPQ : Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec
CLE : Centre local d'emploi	OPQ : Office des professions du Québec
CNA : Conseil de la Nation Atikamekw	OTSTCFQ : Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
CSJ : Commission des services juridiques	RAMQ : Régie de l'assurance maladie du Québec
	RCAAQ : Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
CSSSPNQL : Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	RRSSSN : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
DEC : Directeur de l'État civil	SAC : Services aux Autochtones Canada
DPCP : Directeur des poursuites criminelles et pénales	SAJ : Secrétariat à la jeunesse
FAQ : Femmes autochtones du Québec	SCF : Secrétariat à la condition féminine
GNC : Gouvernement de la nation crie	SHQ : Société d'habitation du Québec
IDDPNQL : Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador	SPAQ : Services parajudiciaires autochtones du Québec
IT : Institut Tshakapesh	SPN : Société du Plan Nord
MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	SQ : Sûreté du Québec
MCC : Ministère de la Culture et des Communications	SQRC : Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
MEIE : Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	SRPNI : Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
MEQ : Ministère de l'Éducation	
MES : Ministère de l'Enseignement supérieur	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

41. Pour l'année 2023-2024, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés pour le projet de Résilience Montréal destiné à la population en situation d'itinérance du Square Cabot et de ses environs
-

Résilience Montréal (RM) a été inauguré le 14 novembre 2019 près du Square Cabot (SC), lieu de convergence de personnes itinérantes et vulnérables, dont un grand nombre d'Autochtones et particulièrement d'Inuit. RM est un centre de jour à haut seuil d'acceptabilité (admission de personnes intoxiquées). Il offre des services d'accueil, de dépannage (ex. : nourriture, buanderie) et d'intervention psychosociale. Il loue depuis 2019 des locaux à proximité immédiate du SC.

Les soutiens du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) à RM se détaillent comme suit :

Consolidation des services directs - (97 900 \$/an, 2022-2023 à 2024-2025)

- Intervenant psychosocial principal et activités culturelles via une entente de trois ans.

Achat et aménagement d'un bâtiment en vue de pérenniser les activités de RM (3,6 M\$ en 2020-2021)

- Le bâtiment, localisé sur avenue Atwater, a été acquis par RM en juin 2021;
- Le budget était initialement complété, mais l'inflation a porté le coût du projet à 17 M\$, créant ainsi un manque à gagner de 5,6 M\$;
- RM a lancé des démarches afin d'obtenir du financement supplémentaire (ex. : 2 M\$ obtenus de la Fondation Marcelle-et-Jean-Coutu);
- De son côté, le gouvernement du Québec a prévu un soutien additionnel de 3,6 M\$ pour le projet dans le budget 2024-2025. Des suivis seront cependant requis afin d'évaluer le besoin financier résiduel réel lorsque les démarches de l'organisme seront complétées;
- Un nouvel appel d'offres sera lancé lorsque le montage financier sera complété. Le déménagement de RM dans le bâtiment est prévu en 2025.

Le SRPNI, dans une perspective plus large, participe activement à la concertation autour de la situation des Autochtones en situation d'itinérance et de vulnérabilité dans le secteur du SC. Il a, à ce titre, soutenu le refuge de nuit Mitshuap Raphaël-Napa-André, situé à proximité du SC, à hauteur de 20 000 \$ en 2023-2024. Les opérations de ce refuge sont principalement couvertes par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (1 M\$). Le SRPNI a été appelé à combler le manque à gagner.

Les soutiens du SRPNI à RM et à la Mitshuap Raphaël-Napa-André s'inscrivent dans l'esprit de l'appel à l'action n° 99 « Soutenir financièrement et de façon pérenne les services offerts en milieu urbain aux clientèles itinérantes autochtones » de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

42. Pour l'année 2023-2024, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés en matière d'itinérance chez les populations autochtones dans la métropole et ailleurs au Québec.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) contribue, en complémentarité avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et ses établissements, au développement et à l'amélioration des services aux Autochtones en situation d'itinérance par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV.

Les déboursés entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 totalisent 90 000 \$.

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS RÉALISÉS	VOLET DU FIA IV	DURÉE DE L'ENTENTE
Projets Autochtones du Québec (PAQ) Consolidation des services	Montréal	70 000 \$	Aide aux Autochtones en milieu urbain (AAMU) – Services directs	2022-2023 à 2026-2027 (5 ans)
Regroupement Mamit Innuat Mitshuap Raphaël-Napa-André	Montréal	20 000 \$	Développement social	2022-2023 et 2023-2024 (2 ans)
TOTAL		90 000 \$		

En y joignant les annonces réalisées pour lesquelles aucun déboursé n'a encore été fait et les ententes aux versements non réclamés entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024, les contributions du SRPNI en matière d'itinérance s'élèvent à 318 400 \$.

Dans le cadre de la mesure 5.2 du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit (2022-2027)*, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) investit des sommes de 4,4 M\$ en 2022-2023 et en 2023-2024 dans les solutions à l'intention des personnes itinérantes et vulnérables à Montréal, mises de l'avant par les milieux autochtones. Au total, ce sont dix-sept projets initiés par des OBNL montréalais qui ont été retenus par le Cercle consultatif de la santé autochtone de Montréal qui agit à titre de facilitateur et de mandataire dans le dossier.

À l'occasion de la mise à jour économique de novembre 2023, une somme additionnelle de 5 M\$ sur cinq ans a été annoncée en itinérance autochtone. Pour 2023-2024, le MSSS a accordé des subventions à différents OBNL, tant à Montréal que dans d'autres régions.

Par ailleurs, le *Plan d'action interministériel en itinérance (2021-2026)* consacre 14 M\$ visant à réduire l'itinérance des Premières Nations et des Inuit, notamment pour les projets de PAQ, comme la mise sur pied d'un programme de gestion de consommation d'alcool et l'augmentation des places de refuge additionnelles dédiées aux personnes autochtones à Montréal et à Val-d'Or.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

43. Pour l'année 2023-2024, liste détaillée de toutes les activités ou rencontres entre la ministre, son cabinet, les fonctionnaires et les communautés autochtones impliquées dans les manifestations ferroviaires en solidarité avec la communauté Wet'suwet'en. Préciser les coûts engendrés ainsi que toute entente intervenue et, le cas échéant, le détail des ententes.

Pour l'année 2023-2024, il n'y a eu aucune rencontre à ce sujet. Aucune entente n'est intervenue.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

44. État de situation pour 2023-2024 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.
-

Dans les mesures qu'il met en place, le gouvernement du Québec accorde une place prépondérante à l'intérêt de l'enfant et à la préservation de l'identité culturelle des enfants autochtones.

Le projet de loi modifiant la *Loi sur la protection de la jeunesse*, adopté par l'Assemblée nationale le 14 avril 2022, intègre plusieurs nouvelles dispositions spécifiques aux Autochtones. La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSN) a participé étroitement à leur élaboration.

Le gouvernement du Québec entend poursuivre les démarches avec la RRSSN pour l'établissement d'un régime particulier en protection de la jeunesse pour le Nunavik, en vertu de l'article 131.20 (article 37.5 avant la réforme de 2022) de la *Loi sur la protection de la jeunesse*. La Société Makivik pourrait également participer aux travaux à venir.

Pour remédier au problème de scolarisation des enfants hébergés en centre jeunesse en dehors de leur communauté, en janvier 2021, une solution administrative a été mise en place par le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et ses partenaires inuits.

Un document intitulé *Aide-mémoire à l'intention des commissions scolaires et des organismes accompagnant le parent ou la personne qui a la garde légale de l'enfant autochtone* (janvier 2021) a été produit. Ce document établit un processus clair et définit les rôles et responsabilités des différents intervenants.

Considérant l'enjeu pour les jeunes Autochtones au regard de leurs droits à la scolarisation, le gouvernement du Québec poursuivra la recherche de solutions plus pérennes et qui touchent l'ensemble des jeunes Inuit afin d'assurer leur accès à la scolarisation et la continuité dans leur parcours scolaire.

En réponse également à la pénurie de ressources qualifiées qui a été amplifiée par l'entrée en vigueur, en 2012, de la *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines* (PL 21), le gouvernement du Québec s'est aussi engagé à mettre en œuvre les recommandations du Comité sur l'application du PL 21 au sein des communautés autochtones qu'il a mis sur pied pour proposer des solutions durables.

Globalement, il s'agit de former des ressources issues des Premières Nations et des Inuit (PNI) pour leur permettre d'acquérir graduellement les compétences et d'obtenir les autorisations requises pour exercer certaines des activités réservées par le PL 21, en lien avec la protection de la jeunesse et les jeunes contrevenants.

La RRSSSN participe activement aux travaux entourant cette mesure, tant par sa présence au Comité directeur que dans les groupes de travail.

La Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens) est venue appuyer ces travaux par son appel à l'action n° 106 : « Mettre en œuvre le plus rapidement possible les recommandations du Comité sur l'application du PL 21 au sein des communautés des Premières Nations et des villages inuits ». La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Commission Laurent) recommande la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission Viens et, par le fait même, est en appui à cette mesure.

Le gouvernement du Québec s'est aussi engagé à mettre en œuvre d'autres mesures en lien avec les appels à l'action de la Commission Viens et de la Commission Laurent au regard de la protection de la jeunesse.

À cet égard, un projet de loi pour instituer un commissaire au bien-être et aux droits des enfants et un commissaire associé dédié aux enfants des PNI est en cours d'étude (recommandation de la Commission Laurent). La Société Makivik et la RRSSSN participent à la démarche.

Pour le détail des différentes mesures mises en place spécifiquement pour le Nord québécois, il revient au MSSS de répondre à cette question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

45. Crédits octroyés dans la mise en œuvre du Principe de Joyce.

Aucun crédit n'a été octroyé spécifiquement pour la mise en œuvre du Principe de Joyce.

Toutefois, des crédits ont été octroyés pour favoriser la sécurisation culturelle dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux (RSSS) et répondre ainsi à plusieurs orientations énoncées dans le Principe de Joyce.

Le 6 novembre 2020, un investissement gouvernemental de 15 M\$ a été annoncé sur cinq ans afin de déployer des actions concrètes favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuit, dans le RSSS.

Des mesures ont été annoncées le 25 février 2021 afin d'agir concrètement à la suite du décès de M^{me} Joyce Echaquan :

- déploiement d'une formation obligatoire aux employés du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière;
- création d'un poste d'agent de liaison en sécurisation culturelle et de deux postes de navigateur de services pour la communauté attikamek de Manawan;
- création d'un poste d'adjoint à la présidente-directrice générale, dont la ressource sera issue de la communauté de Manawan et affectée aux relations avec les Autochtones;
- création d'un poste de commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services, dont la ressource sera issue de la communauté attikamek et agira auprès de la clientèle autochtone.

Ces mesures ont été accompagnées par la création d'un comité de réconciliation, qui vise à assurer un droit d'accès équitable et exempt de discrimination aux services offerts par le CISSS de Lanaudière, pour les Atikamekw de Manawan.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

46. Depuis le 9 octobre 2021, la liste des annonces faites par le ministre, ventilée par les coûts, les projets retenus et rejetés en plus de faire le bilan et l'état de la mise en œuvre de chacune de ces annonces.

Les tableaux suivants présentent les annonces effectuées par le ministre, ventilées par les coûts et l'état de mise en œuvre, ainsi que les refus, entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024.

La liste des annonces et des refus, au cours des exercices financiers précédents depuis le 9 octobre 2021, est disponible dans les réponses aux questions d'étude des crédits des exercices antérieurs.

FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV
2023-2024

VOLET/PROJET	ENGAGEMENT	ÉTAPE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	10 492 020 \$	
Développement économique des communautés	7 564 528 \$	
Aide au développement économique local 2022-2027 - Kitcisakik	310 000 \$	Versements
Aide au développement économique local 2023-2026 - Kanesatake	645 657 \$	Versements
Aide au développement économique local 2023-2026 - Timiscaming First Nation	270 000 \$	Versements
Aide au développement économique local 2023-2027 - Gesgapegiag	445 000 \$	Versements
Aide au développement économique local 2023-2027 - Manawan	378 620 \$	Versements
Aide au développement économique local 2022-2027 (Collective Impact) - Kahnawake	1 610 979 \$	Versements
Agrandissement du bâtiment administratif Yarihwa - Wendake	1 000 000 \$	Versements
Acquisition de la bleuetière Magpie - Ekuanitshit	100 000 \$	Complété
Buck's Auto Parts : achat d'un chariot élévateur - Kitigan Zibi	81 712 \$	Complété
Plan d'affaires pour le Centre Kweskokapowitan - Justice réparatrice à Opitciwan	34 020 \$	Versements
Créations Puamun : Construction d'un atelier à Uashat Mak Mani-Utenam	64 462 \$	Versements
Agrandissement de l'auberge Domaine du Lac des Cèdres (Wolastiqiyik Wahsipekuk - Côte-Nord)	20 700 \$	Complété
Empire General Contracting : Acquisition de machineries pour déneigement et excavation (Akwasasne)	83 700 \$	Complété
Ilnu transforme (recyclage de bois de palette à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh)) : Acquisition d'un bâtiment	125 000 \$	Versements
Jeux d'eau Abénakis Aventure : Construction et installation (Odanak)	379 759 \$	Complété
Kwe Productions (démarrage) : Acquisition d'équipements de sonorisation et d'éclairage à Kebaowek	33 756 \$	Versements
Onimiki - Études (Wolf Lake)	204 234 \$	Entente de financement
Parc industriel - Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh)	1 600 698 \$	Versements
Bayside Gas Station : Rénovations (Kanesatake)	126 231 \$	Versements
Tommy Perron (Wolastiqiyik Wahsipekuk) : Acquisition de deux restaurants à Jonquière	50 000 \$	Versements
Développement économique - Économie sociale	425 000 \$	
CDPP : Aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment Mamik	200 000 \$	Entente de financement

VOLET/PROJET	ENGAGEMENT	ÉTAPE
Coopérative Inter-Nations (Opitciwan) : Plan de relance	200 000 \$	Entente de financement
Développement d'une coopérative artistique jeunesse : Accompagnement de la Société de développement économique Innu (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh))	25 000 \$	Versements
Développement économique - Jeunes entrepreneurs et Femmes	1 706 430 \$	
Acquisition du dépanneur Alphé Picard (Wendake)	30 000 \$	Versements
Acquisition de la Pourvoirie Pelchat par Aurélie Pelchat (secteur des Escoumins)	124 000 \$	Versements
Acquisition de l'entreprise forestière Aurèle Thériault par Yanik et Alex Thériault (Innus de Pessamit)	125 000 \$	Complété
Démarrage de Cake en folie (Côte-Nord) : Acquisition de matériel et roulotte par Marie-Pierre et Catherine Dallaire (Wolastiqiyik Wahsipekuk)	20 807 \$	Annoncé
Créations Puamun : Construction d'un atelier à Uashat Mak Mani-Utenam	150 000 \$	Versements
Foresterie JFB Inc (Gaspésie) : Acquisition d'équipements (Micmacs de Gesgapegiag)	23 350 \$	Versements
Expansion de Pneus GLC inc. : Construction d'un entrepôt à Wendake (huron-wendat)	150 000 \$	Versements
Toiture Celtic Inc. : Acquisition d'équipements de transport (Wendake)	95 000 \$	Entente de financement
Expansion Ferme Denis Martin : Rénovation des bâtiments et acquisition d'équipements (Mohawks de Kanesatake)	105 000 \$	Complété
Ferme Joanie : Travaux d'aménagement (Kanesatake)	77 905 \$	Entente de financement
Hébergement Hatirontha (Domaine de l'habile chasseur - Chaudière-Appalaches) : Rénovation du bâtiment principal et expansion du site (huron-wendat)	85 000 \$	Versements
Jennifer Malo Reiki Masso : Acquisition d'équipements de massothérapie (Mohawks de Kahnawake en Montérégie)	14 439 \$	Versements
Kwe café et auberge : Démarrage de l'entreprise dans le Bas-Saint-Laurent : Acquisition d'un bâtiment et d'équipements (Wolastiqiyik Wahsipekuk)	77 610 \$	Complété
La hutte de médecine étoilée - yoga et artisanat : Construction d'un bâtiment à Wendake	40 000 \$	Versements
Maryse Hins ébénisterie (Bas-Saint-Laurent) : Acquisition d'équipements de déboisement et de travail du bois (Wolastiqiyik Wahsipekuk)	19 440 \$	Complété
Matsheshu Creations : Acquisition et rénovation d'un bâtiment pour atelier et boutique (Innu de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh))	150 000 \$	Versements
MOS Racks (Québec) : Acquisition de matériel pour expansion (Attikamek de Wemotaci)	100 000 \$	Versements
Pizza 2.0 (Trois-Pistoles) : Acquisition et rénovations (Wolastiqiyik Wahsipekuk)	15 000 \$	Versements
Services techniques Falko (La Tuque) : Acquisition d'équipements d'arpentage (Innu de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh))	57 124 \$	Complété
TNT Catering (traiteur) : Acquisition d'équipements (Akwasasne)	105 000 \$	Entente de financement
Transport J-P Pelletier Nitassinan : Acquisition d'un camion-remorque pour démarrage de l'entreprise (Innu de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh))	129 000 \$	Complété
Yänonhchia' Art et Culture : Équipements pour entreprise d'activités culturelles (huron-wendat)	12 755 \$	Versements
Développement économique - Mobilisateur	796 062 \$	
CDEPNQL - Développement d'une application de réseautage d'affaires	30 000 \$	Entente de financement
CDEPNQL - Formations-conférences 2023-2024	69 750 \$	Entente de financement
CDEPNQL - Soutien en développement économique	421 312 \$	Entente de financement
Cercle économique régional des Premières Nations de Uashat	150 000 \$	Versements
Façonner le chemin vers l'avenir - Forum portant sur le développement économique	25 000 \$	Versements
IPNQ - Étude de marché	100 000 \$	Versements
GARANTIE DE PRÊT	310 460 \$	
Acquisition du dépanneur Alphé Picard (Wendake) - Pénélope Picard-Binet	21 420 \$	Entente de financement
Acquisition du dépanneur Alphé Picard (Wendake) - Sonia Picard	53 690 \$	Entente de financement
Hébergement Musquaro : Rénovation et aménagement d'un bâtiment	85 350 \$	Entente de financement
Kwe Productions - Démarrage (Kebaowek) : Acquisition d'équipements de sonorisation et d'éclairage	150 000 \$	Convention de prêt

VOLET/PROJET	ENGAGEMENT	ÉTAPE
INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE	5 181 929 \$	
Belvédère des Aînés - Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	192 843 \$	Entente de financement
Jeux d'eau et modules pour parcs à Odanak	210 000 \$	Entente de financement
Kitcisakik - Rénovation de maisons communautaires au Grand lac Victoria	47 574 \$	Versements
Maison des jeunes de Wemotaci : Agrandissement et amélioration de la cuisine et de la cafétéria	75 462 \$	Entente de financement
Ekuanitshit - Pavillon culturel Eshikatiut-Tshukuminu-Innu-Natukuma	1 000 000 \$	Entente de financement
Matimekush : Reconstruction du centre communautaire	3 000 000 \$	Entente de financement
Reconstruction du Comptoir Agoshin à Wendake	541 050 \$	Versements
Rénovation de la Saint Régis Church à Akwasasne	115 000 \$	Complété
SOUTIEN À LA CONSULTATION	10 788 838 \$	
Kahnawake - Agent de liaison KLO	213 000 \$	Entente de financement
Timiscaming - Soutien à la consultation 2023-2027	600 000 \$	Versements
Winneway - Soutien à la consultation 2022-2024	360 000 \$	Versements
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh) - Soutien à la consultation 2022-2027	2 250 000 \$	Versements
Kitigan Zibi - Soutien à la consultation 2022-2025	570 000 \$	Versements
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk - Soutien à la consultation 2022-2026	1 025 000 \$	Versements
Wemotaci - Soutien à la consultation 2022-2027	507 250 \$	Entente de financement
Manawan - Soutien à la consultation 2022-2027	1 250 000 \$	Versements
IDDPNQL - Centre d'expertise en consultation et accommodements	1 000 000 \$	Versements
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam - Consultation Ligne Arnaud-Alouette	47 000 \$	Versements
Naskapis - Soutien à la consultation 2022-2023	69 915 \$	Complété
Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi - Soutien à la consultation 2023-2027	1 400 000 \$	Versements
Bureau du Ndakina du W8banaki : Consultations en lien avec les développements en cours à la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)	90 215 \$	Entente de financement
CNA - Négociations Atikamekw en foresterie	300 000 \$	Versements
Première Nation Abitibiwinni - Négociations de la mise en œuvre de l'Entente visant à jeter les bases d'une nouvelle relation avec le gouvernement du Québec	359 580 \$	Entente de financement
Winneway - Reprise des négociations Entente-cadre 2008	160 000 \$	Versements
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk - Table de discussion 2022-2024	393 128 \$	Versements
Kebaowek - Table de négociation	193 750 \$	Versements
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	3 580 952 \$	
Génome Québec - ADN-Eau : Sensibilisation scientifique pour les jeunes	293 700 \$	Entente de financement
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) - Ressource de coordination et de relation avec les partenaires pour les recherches en lien avec les enfants autochtones disparus ou décédés	93 600 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de La Tuque - Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	160 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière - Tapickotc Tcipakwetan (Cuisinons ensemble) - Ateliers nutrition et cuisine collective	75 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki - Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	120 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Québec - Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	40 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Québec - Projet Matau-Piminueu en saines habitudes de vie - Ateliers nutrition et cuisine collective	60 078 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières - Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	53 333 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or - Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	40 000 \$	Versements
Centre Mamik Saguenay - Coordination et plan de travail de la Table d'accessibilité aux services en milieu urbain	51 200 \$	Versements
Chiots Nordiques - Soutien aux activités	100 000 \$	Versements

VOLET/PROJET	ENGAGEMENT	ÉTAPE
CIUSSS-CSIM - Projets de la Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain pour les Autochtones à Montréal	380 000 \$	Versements
CDRHPNQL - Étude sur les pratiques d'insertion socioprofessionnelle des membres des PNI	10 570 \$	Versements
Exeko - Projets autochtones d'exploration et de médiation culturelle (idAction, Trickster) : villes et communautés	600 000 \$	Versements
Expédition Premières Nations 2024	70 000 \$	Versements
Femmes Autochtones du Québec - États généraux sur les droits et les conditions des femmes autochtones au Québec et 50 ^e anniversaire	75 000 \$	Versements
Festival conte et légende Innucadie 2023	25 000 \$	Complété
Fondation Kanatha - Agir sur soi : Ateliers de développement pour les jeunes du primaire et du secondaire	58 515 \$	Versements
Kina8at - Projet jeunesse Mosestan : Camps de jour et parcours d'immersion	34 900 \$	Entente de financement
Kina8at - Sommet international Aigle-Quetzal-Condor - Guérison et Réconciliation 2023	35 000 \$	Complété
MAIJA 2023 - Un rassemblement sur l'oralité	70 000 \$	Versements
Maison communautaire Missinak - Ateliers pour femmes autochtones sur le site en milieu naturel Meshkenu : Sensibilisation aux réalités et enjeux autochtones	376 920 \$	Versements
Mamit Innuat - Accompagnement et soutien des personnes résidant à Québec et recevant des soins de longue durée	80 000 \$	Versements
Mikana - Mamo Mawasak Mikitakan : Ateliers, formations, conférences sur les enjeux et réalités autochtones et lutte contre le racisme et la discrimination (MTL)	288 000 \$	Versements
Montréal Autochtone (MA) - Étude d'avant-projet Kanonses : Complexe résidentiel	63 136 \$	Versements
SOCAM - Soutien 23-24	150 000 \$	Versements
Tshakapesh - Mythes et réalités : Développement d'une plateforme Web	177 000 \$	Versements
ACTION COMMUNAUTAIRE	3 635 000 \$	
Awacak - Soutien à la mission globale 2023-2024	265 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan - Soutien à la mission globale 2023-2027	520 000 \$	Versements
Centre Mamik Lac-Saint-Jean - Soutien à la mission globale 2023-2027	730 000 \$	Versements
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est - Soutien à la mission globale 2023-2027	590 000 \$	Versements
Centre Mamik Saguenay - Soutien à la mission globale 2023-2027	730 000 \$	Versements
Centre M.A.M.U.K. de Québec - Soutien à la mission globale 2022-2027	800 000 \$	Versements
AIDE AUX AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN - SERVICES DIRECTS	2 217 679 \$	
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki - Point de services de Gatineau : Consolidation des services	400 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles : Intervention psychosociale et animation culturelle	418 810 \$	Versements
Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit - Centre des femmes inuit à Montréal : Consolidation des services	173 869 \$	Versements
Centre Mamik Lac-Saint-Jean - Organisateur communautaire	300 000 \$	Versements
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est - Organisateur communautaire	300 000 \$	Versements
Centre Mamik Saguenay - Organisateur communautaire	300 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan - Bonification des services	325 000 \$	Versements
AIDE AUX AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN - INFRASTRUCTURES	3 580 926 \$	
Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec - Centre d'hébergement pour étudiants autochtones à Québec	800 000 \$	Entente de financement
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki - Agrandissement et rénovation	800 000 \$	Entente de financement
Centre M.A.M.U.K. de Québec - Rénovations	60 065 \$	Entente de financement
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est - Acquisition et rénovation	677 794 \$	Versements
Centre Mamik Saguenay - Rénovation	246 267 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières - Relocalisation et construction	800 000 \$	Versements
Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal - Rénovations et aménagement	196 800 \$	Versements

TOTAL39 787 804 \$

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES
2023-2024

VOLET/PROJET	ENGAGEMENT	ÉTAPE
Kwahiatonhk! - 12 ^e Salon du livre des Premières Nations	15 000 \$	Versements
19 ^e édition du FIFEQ-MTL	4 760 \$	Complété
24 ^e Semaine d'actions contre le racisme du CAAVD	3 000 \$	Versements
Conseil de Listuguj - Application d'apprentissage Mi'gmaq	5 600 \$	Versements
Atelier réconciliation de Manawan	5 000 \$	Versements
Maison de la famille d'Inukjuak - Ateliers tambours	4 000 \$	Versements
Ateliers théâtre Pessamit	5 000 \$	Complété
Bourses étudiantes Centre de formation de la main-d'œuvre huronne-wendate (CDFM) 2023	4 000 \$	Versements
Tasiutigit - Camp culturel cri	5 000 \$	Versements
Isuarsivik - Campagne de sensibilisation abus substances	5 000 \$	Versements
Opérations du Centre de formation de la main-d'œuvre huronne-wendate (CDFM) 2023-2024	40 000 \$	Versements
Colloque CLE en foresterie autochtone 2023	15 000 \$	Versements
Listuguj - Commémoration 50 ^e Jack Wysote	5 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de La Tuque - Commémoration JNVR 2023	5 000 \$	Versements
CJPPM - Commémoration JNVR 2023	5 000 \$	Complété
Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue - Concertation Abitibi-Témiscamingue	5 000 \$	Versements
Montréal Autochtone - Conférence langues autochtones	15 000 \$	Versements
Théâtre AAQSIQ - Consultation pour mise en œuvre de la pièce de théâtre Aukkauti	5 000 \$	Versements
Fun Sport Canada - Course à pied - École Amikobi	3 000 \$	Versements
MusiqueNature - Courts métrages instruments traditionnels	5 000 \$	Versements
Descente de la grande rivière Nutashkuan - Capsules vidéos	5 000 \$	Versements
Ekuanitshit - Entre le son des vagues et le rêve innu 2023 : deux soirées de performances musicales	10 000 \$	Versements
Pessamit - Évènement de départ de l'Expédition Premières Nations	10 000 \$	Versements
Maison Autochtone - Exposition archives photos	5 000 \$	Versements
Exposition autochtone Parc Forges du Saint-Maurice	5 000 \$	Complété
Coop Nitaskinan (Shawinigan) - Exposition Perceptions	5 000 \$	Complété
Festival Côte-Nord 2023 - Participation d'artistes autochtones	2 000 \$	Complété
Festival de la Paix de Victoriaville 2023 - Participation d'artistes autochtones	5 000 \$	Complété
Festival de Manawan 2023	15 000 \$	Complété
Festival Eau Grand Air 2023 (Baie-Comeau) - Participation artiste autochtone	1 000 \$	Complété
Festival Innu Nikamu	50 000 \$	Versements
Société Mamuk de Nutashkuan - Festival Mamuk 2023	5 000 \$	Complété
Conseil des Anicinapeks de Kitcisakik - Festival Nigamowin 2023	5 000 \$	Complété
Coop Nitaskinan (Shawinigan) - Festival Nipinik 2023	5 000 \$	Complété
Fête des Innus de Pessamit	5 000 \$	Complété
Forum économique et entrepreneurial de Wendake	3 000 \$	Complété
Institut nordique du Québec - Forum sur l'impact des changements climatiques à l'UQAC	5 000 \$	Versements
Centre Unicura - Girls Inc. 2023	20 000 \$	Complété
Tourisme Kanehsatà:ke - Indigenous Winter Market 2023	25 000 \$	Versements
InnuRassemble 9 ^e édition	5 000 \$	Versements
Jeux annuels de Kitcisakik 2023	5 000 \$	Complété
JNA 2023 CAATR	4 000 \$	Complété
JNA CAAVD 2023	6 000 \$	Complété
Journée autochtone du FIFEQ-QC 2023	4 500 \$	Complété
CNA - Journée nationale vérité et réconciliation 2023	25 000 \$	Versements
Kipawa Countryfest 2023	5 000 \$	Complété
Les Éditions du Grand Élan - Livre Le petit avion du Nunavik	5 000 \$	Complété
Tukisivallirutitsanut Parnaitit - Livre Les oiseaux du Nunavik	7 500 \$	Versements
Rendez-vous des Artisans et artistes de Wendake - Marché de Noël 2023	5 000 \$	Complété
Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal - Marché public ambiance 18 ^e siècle	5 000 \$	Complété
Volet autochtone du Mondial Montréal 2023	2 000 \$	Complété
Ouje's Maamuitaau Festival 2023	15 000 \$	Versements
Participation artistes autochtones ADISQ 2023	25 000 \$	Versements
Tourisme Wendake - Participation aux fêtes de la Nouvelle-France 2023	5 000 \$	Versements

VOLET/PROJET	ENGAGEMENT	ÉTAPE
CDRHPNQL - Portrait socioéconomique des communautés autochtones	9 404 \$	Versements
Pow wow de Listuguj 2023	8 000 \$	Complété
Pow Wow international de Wendake 2023	15 000 \$	Versements
Pow wow Timiskaming 2023	3 500 \$	Versements
Conseil de Listuguj - Promotion langue micmac	3 450 \$	Versements
Fondation Nouveaux Sentiers - Rassemblement Jeunesse Innu à Uashat mak Mani Utenam et Sept-Îles	5 000 \$	Versements
Conseil de Listuguj - Rassemblement maltraitance aînés	5 000 \$	Versements
Réalisation balado "Les Rencontres du Nitaskinan"	3 500 \$	Versements
Chambre de commerce Haute-Matawinie - Rencontre économique Manawan	750 \$	Complété
Saison de l'équipe de crosse Ahki'wahcha' Wendake	2 000 \$	Complété
Centre national pour la vérité et la réconciliation - Semaine de la vérité et de la réconciliation 2023	5 000 \$	Complété
Institut Kiuna - Semaine des savoirs et des cultures	5 000 \$	Versements
Soirée hommage Angeliss 2023	5 000 \$	Complété
Souper des Nations 2023	5 000 \$	Complété
Oktoécho - Spectacle Voix du Nord	4 000 \$	Versements
Table locale Trois-Rivières - Lac-à-l'épaulé	6 023 \$	Versements
MOMENTA Biennale de l'image - Traduction outils médiation langues autochtones (balado)	4 380 \$	Complété
Productions du Raccourci - Val-d'Or vous raconte son histoire (parcours théâtral)	5 000 \$	Complété
TOTAL	564 367 \$	

PROJETS AYANT FAIT L'OBJET D'UN SOUTIEN PAR DÉCRET	ENGAGEMENT	ÉTAPE
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or - Agrandissement et rénovation	10 000 000 \$	Versements
Projets Autochtones du Québec (PAQ) - Acquisition et aménagement d'un bâtiment pour le pôle de services PAQ2	6 500 000 \$	Versements
Construction du Centre de la culture et des arts de Kahnawake	5 000 000 \$	Versements
TOTAL	21 500 000 \$	
GRAND TOTAL	61 852 171 \$	

Le total des annonces réalisées depuis le 9 octobre 2021 représente, tous programmes confondus, une somme de 106 043 977 \$.

Pour les annonces ayant trait aux réponses à la Commission Viens et l’Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, se référer aux fiches n° 6 et 7.

LISTE DES REFUS
2023-2024

PROGRAMME / PROJET	MOTIFS
PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES	
Stage INNU Soins (Cégep de Sept-Îles)	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Séjour d’immersion au Brésil (Université de Montréal)	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme
Mois des savoirs (Mikana)	Le projet ne répond pas aux normes et critères du programme

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

47. Bilan du déploiement de la somme de 15 millions de dollars afin de prévoir des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuits dans le réseau de la santé et des services sociaux. Fournir notamment :
- a) le nombre de formations qui ont été offertes aux gestionnaires et aux intervenants;
 - b) le nombre d'agents de liaison et de navigateurs de service déployés.

a) Nombre de formations offertes aux gestionnaires et aux intervenants

- Juin 2021 : Mise en ligne de la formation obligatoire de « sensibilisation aux réalités autochtones ». Au 27 janvier 2024, 95,46 % des employés du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ont complété la formation (281 477 personnes formées).
- Mars 2022 : Dépôt du cadre de référence du projet, visant à définir le continuum de formation continue. Une première recension des formations, incluant divers outils, a été réalisée.
- Été-automne 2022 : Un module complémentaire contextualisé au secteur de la santé et des services sociaux a été conçu, en étroite collaboration avec un groupe de travail et des experts de contenus dont plusieurs partenaires Premières Nations et Inuit. Il est diffusé depuis le 1^{er} mars 2024.
- 2023-2024 : D'autres formations sont en préparation : conception d'une nouvelle formation en ligne intégrant les modules 1 et 2 de la formation de sensibilisation aux réalités autochtones en vue de rendre disponible une nouvelle formation obligatoire améliorée et conception d'une nouvelle formation en sécurisation culturelle pour les gestionnaires, la haute direction et les membres du conseil d'administration.
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) déploie également la formation en sécurisation culturelle « Tikinagan » pour le secteur Jeunes en difficulté (mandat confié à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue). De sa diffusion en 2021 au 31 décembre 2023, 1 197 employés du RSSS ont été formés.

b) Nombre d'agents de liaison et de navigateurs de services déployés

Répartition des agents de liaison et des navigateurs de services (2023-2024) (en date du 27 janvier 2024)

	Agents de liaison (AL)		Navigateurs de services (NS)	
	Nb postes AL en dotation	Nb AL embauchés	Nb postes NS en dotation	Nb NS embauchés
02- CIUSSS Saguenay–Lac-Saint-Jean		2	2	
03- CIUSSS Capitale-Nationale		1	1	
03- CHU de Québec		1		1
04- CIUSSS Mauricie—Centre du Québec		2	2	4
06- CIUSSS Centre-Sud de l'Île de Montréal	1,5	1,25	3,5	4,5
06- CIUSSS Centre-Ouest de l'île de Montréal		1		
06- CIUSSS Ouest de l'île de Montréal		1		
06- CHUM		1		
06- CUSM		1		
06- CHU Ste-Justine		0,5		0,5
06- ICM		0,25		
07- CISSS Outaouais	1		2	1
08- CISSS Abitibi-Témiscamingue		3		2
09- CISSS Côte-Nord		2		2
10- CRSSS Baie James	1	1	1	
11- CISSS Gaspésie		1		1
14- CISSS Lanaudière		1		2
TOTAL	3,5	20	11,5	18

Note : Les crédits en sécurisation culturelle permettent de financer douze postes d'agents de liaison et douze postes de navigateurs de services de 2021-2022 à 2024-2025. Les postes supplémentaires sont assumés par les établissements du RSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

48. État d'avancement de la construction du nouveau Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.

Un soutien de 3,1 M\$ du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a été annoncé en 2020-2021 au CAAL relativement à son projet de relocalisation dans une construction neuve.

Ce soutien, réalisé par le biais du Fonds d'initiatives autochtones III, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures, a constitué le premier engagement financier d'envergure en vue de la réalisation de ce projet évalué à 20 M\$.

Les locaux désormais plus spacieux permettront au CAAL d'accroître son offre de services. Il prévoit notamment aménager :

- o des bureaux d'intervention ainsi qu'une salle et une cuisine communautaires;
- o des locaux pour la valorisation de l'histoire, des arts et des cultures autochtones;
- o des espaces pour des activités d'économie sociale;
- o des salles qui pourraient être partagées avec des partenaires;
- o des locaux consacrés à sa clinique Mirerimowin;
- o une annexe résidentielle (vingt-six logements);
- o un centre de la petite enfance (trente-cinq places), une halte-garderie et une salle de jeux;
- o des locaux administratifs.

Le CAAL poursuit ses démarches en vue d'identifier des partenaires financiers. Environ 90 % du montage financier est complété.

Le CAAL est notamment épaulé par le Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière, un groupe de ressources techniques local. Le CAAL jouit également de la collaboration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, qui va donner à l'organisme le terrain sur lequel le bâtiment sera construit. La cession officielle du terrain est d'ailleurs prévue au cours de l'année 2024.

Le processus d'appel d'offres en vue de l'octroi des contrats liés à la construction du nouveau bâtiment et le début des travaux de construction sont prévus au courant de l'année 2024.

La complétion du projet est actuellement prévue pour 2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

49. Bilan et crédits octroyés à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre et le chef de l'APNQL. Fournir notamment :
- a. Le nombre de rencontres;
 - b. Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu;
 - c. Les annonces découlant de cette table;
 - d. Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec dans le cadre de cette table.
-

a) Le nombre de rencontres :

En ce qui a trait à la Table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et gouvernement du Québec (Table politique Québec-Première Nations), notons la tenue d'une rencontre en 2023-2024, soit le 13 octobre 2023.

b) Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu :

La rencontre a porté sur l'avenir énergétique du Québec.

c) Les annonces découlant de cette table :

Il n'y a pas eu d'annonce spécifique ayant découlé de la rencontre du 13 octobre 2023.

d) Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec dans le cadre de cette table :

Le premier ministre du Québec n'était pas présent à la rencontre du 13 octobre 2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

50. Bilan de la construction de trois centres d'hébergement dans le cadre de l'attribution d'une aide financière de 18,4 millions de dollars à la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.
-

La construction de trois centres d'hébergement (aussi appelés « milieux de vie communautaires » ou « résidences ») pour étudiants autochtones a matérialisé la mise en œuvre de la mesure 1.1.6 du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2017-2022 (Plan d'action) : « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones ». Bien que le Plan d'action se déployait sous la coordination du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), la mise en œuvre de cette mesure relevait de la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

Dans le cadre de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (CERP), de même qu'en réponse à l'intérêt et aux besoins exprimés par les milieux locaux, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification du financement associé à la mesure 1.1.6. En effet, l'entente intervenue avec la SIRCAAQ prévoit le versement supplémentaire d'une subvention de 18,4 M\$ sur cinq ans, accordée à même l'enveloppe gouvernementale de 200 M\$ visant à répondre aux recommandations des différentes commissions d'enquête, dont la CERP. Cette bonification permettra notamment la construction d'un troisième centre d'hébergement à Québec. Rappelons que la SIRCAAQ, à titre de société immobilière apparentée au Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, a été mandatée par le MES aux fins de construction et de gestion des futurs centres d'hébergement.

L'investissement supplémentaire annoncé le 27 novembre 2020 s'ajoute donc à la somme de 4,2 M\$ octroyée à l'occasion du lancement du Plan d'action en juin 2017 et ayant servi à la réalisation des analyses préalables et à la conception des projets. De surcroît, la Société du Plan Nord a confirmé son appui au projet de centre d'hébergement à Sept-Îles à l'occasion du lancement du Plan nordique 2021-2023. Dans ce contexte, le soutien financier total publicisé par le gouvernement du Québec lors des différentes annonces susmentionnées, au bénéfice de la construction et de l'opération des trois centres d'hébergement, se porte désormais à 22,6 M\$ (nonobstant les soutiens financiers additionnels du SRPNI, de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de certains autres bailleurs de fonds gouvernementaux). De cette somme, un montant de 900 000 \$ sur trois ans, soit de 2022-2023 jusqu'en 2024-2025, est réservé pour chacun des projets à Sept-Îles et à Trois-Rivières aux fins du déploiement de divers services d'appoint. Par ailleurs, un montant de 600 000 \$ sur cinq ans (2020-2021 à 2024-2025) a été réservé au bénéfice de la SIRCAAQ pour la coordination du processus de réalisation des trois projets.

Notons par ailleurs qu'en 2022, le lancement du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*

a permis d'annoncer la construction d'un quatrième projet destiné spécifiquement au territoire de Chibougamau.

Ces projets, déployés dans un esprit de collaboration avec les milieux locaux visés, doivent offrir des logements à prix modique à des élèves adultes et étudiants autochtones. Chaque centre d'hébergement proposera un environnement culturellement adapté afin de promouvoir la réussite scolaire et faciliter l'arrivée en milieu urbain. Il est entendu qu'en plus d'offrir des logements abordables, des services culturellement pertinents et intégrés seront offerts aux locataires et aux membres de leurs familles afin de réduire les obstacles à la réussite scolaire et de s'assurer que le retour ou la poursuite des études soient un succès pour tous.

Au titre de la contribution d'autres ministères et organismes québécois, le ministère de la Famille (MFA) a octroyé des places subventionnées afin que les deux centres d'hébergement à Sept-Îles et à Trois-Rivières puissent accueillir en leur sein des installations de centre de la petite enfance (39 places subventionnées pour le projet à Sept-Îles et 37 places subventionnées pour le projet à Trois-Rivières). Notons également la participation financière (outre celle du MES détaillée précédemment) de la SHQ (pour les projets à Sept-Îles et Trois-Rivières), de la Société du Plan Nord (pour le projet à Sept-Îles) et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (pour le projet à Trois-Rivières, par l'entremise du Fonds d'aide et de relance régionale).

Le SRPNI, pour sa part, a confirmé des soutiens totalisant 3,75 M\$ à la SIRCAAQ, soit 600 000 \$ pour le projet de Sept-Îles, 2 350 000 \$ pour le projet de Trois-Rivières et 800 000 \$ pour le projet de Québec, le tout par le biais des Fonds d'initiatives autochtones III et IV, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures. Ces soutiens sont notamment dédiés à l'aménagement d'espaces communautaires au sein des centres d'hébergement. Rappelons que le SRPNI ne réalise pas d'investissements directs en matière de logement.

Bilan du projet de centre d'hébergement (résidence) à Sept-Îles

- Le centre d'hébergement est situé sur les terrains du Cégep de Sept-Îles;
- Le coût total du projet est évalué à 23,3 M\$;
 - Notons un soutien du SRPNI de 600 000 \$ pour l'aménagement d'espaces communautaires.
- Le milieu de vie a été inauguré le 29 janvier 2024. Les bâtiments sont en fin de construction et les premiers locataires ont pu y être accueillis pour la rentrée scolaire de l'automne 2023.

Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet septilien :

- Cité des Bâisseurs (groupe de ressources technique);
- BGLA architecture + design urbain;
- LGT – Ingénierie-conseil (maintenant fusionné à WSP);
- Les Constructions Béland & Lapointe inc.

Bilan du projet de centre d'hébergement (résidence) à Trois-Rivières

- Le centre d'hébergement est situé près du Cégep de Trois-Rivières et de certains établissements scolaires;
- Le coût total du projet est évalué à 33,5 M\$;
 - Notons un soutien du SRPNI de 2 350 000 \$ pour l'aménagement d'espaces communautaires et pour couvrir certains autres éléments.
- Le milieu de vie a été inauguré le 5 février 2024. Les travaux sont pratiquement terminés et des étudiants y vivent déjà avec leur famille.

Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet trifluvien :

- Habitations populaires du Québec (GRT);
- Consortium d'architectes : Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Doucet + Turcotte architectes inc. et Les architectes Jacques & Gervais;
- Ashini consultant, Ingénierie;
- Pomerleau Entrepreneur.

Bilan du troisième projet de centre d'hébergement (résidence) à Québec

- Le centre d'hébergement sera situé sur les terres de l'Université Laval à Québec;
- Le coût total du projet est estimé à 70 M\$;
 - Notons un soutien annoncé du SRPNI de 800 000 \$ pour l'aménagement d'espaces communautaires.

Soulignons qu'il y a eu la mise sur pied d'une structure de gouvernance aux fins de supervision du développement du projet, et ce, par l'entremise d'un comité directeur (constitué de l'Université Laval, de la SIRCAAQ, du MES et des quatre cégeps de la région de Québec) et d'un comité de déploiement (devant être constitué d'un certain nombre de partenaires locaux et ministériels, dont le SRPNI).

De même, le GRT *Action Habitation Québec* a été sélectionné aux fins d'accompagnement du projet, des consultations auprès des étudiants.es autochtones de l'Université Laval et des cégeps de la région de Québec ont été réalisées.

Services prévus : Service d'aide communautaire et social, cuisine collective, bureaux administratifs, salles d'étude, espace d'interprétation et de rencontre, salles polyvalentes, CPE de 80 places, rangement supplémentaire pour les locataires et organismes, aménagements extérieurs pour activités culturelles.

Prochaines étapes à noter :

- **Appel d'offres** : entre la fin du mois de mars et la fin du mois de mai 2024;
- **Début des travaux** : été 2024;
- **Occupation** : automne 2026.

Investissement initial du MES dans le troisième projet : un budget de 10 M\$ est disponible.

Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet de Québec :

- Lafond Côté Architectes;
- Duo Design, architecte paysagiste;
- Action Habitation (GRT);
- Ingénieurs : Cime Consultants (structure et génie civil) et Génécors Experts-Conseils (électromécanique);
- Gérant de construction : appel d'offres sous peu.

Bilan du troisième projet de centre d'hébergement (résidence) à Chibougamau

Le projet est en cours de développement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

51. Bilan de la prestation de 18,6 M\$ pour améliorer les services de police auprès des citoyens autochtones.

- a. Fournir les initiatives élaborées;
- b. L'état de situation des Corps de Police autochtones (CPA) établie par l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuits du Québec;
- c. La formation initiale en place en patrouille-gendarmerie, volet autochtone;
- d. Le nombre de policiers autochtones formés;
- e. L'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'École nationale de police du Québec;
- f. Formation offerte aux CPA en matière de violence conjugale, d'agression sexuelle et de violence intrafamiliale;
- g. Nombre d'agents de liaison et agents de services correctionnels;
- h. Le niveau de bonification de la prestation de services aux CPA par l'intégration d'agents de liaison au sein du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) et au bureau du Commissaire à la déontologie policière (CDP);
- i. Formation disponible sur la réalité autochtone qui sera conçue et offerte aux agents des services correctionnels afin qu'ils aient une meilleure compréhension de la réalité autochtone.

a) Les mesures sont décrites ici-bas. Des questionnaires ont été élaborés afin de documenter la situation des corps de police autochtones et cet exercice fera l'objet d'un rapport. Des formations ont aussi été mises en place afin de sensibiliser les agents de la paix et le personnel carcéral.

b) Les deux questionnaires ont été remplis par 21 CPA. La rédaction des rapports spécifiques des 21 CPA qui ont répondu au sondage est complétée et ceux-ci leur ont été transmis.

Un contrat a été signé en juillet 2023 pour la rédaction du rapport global. Une copie de projet a été transmise au sous-ministre associé aux Affaires policières pour une première lecture. Des modifications sont en cours eu égard notamment aux nouvelles orientations. Le financement accordé pour cette mesure en 2023-2024 était de 359 603 \$.

c) Pour l'année financière 2023-2024 :

Sept candidats ont été diplômés de la cohorte francophone qui s'était déroulée du 30 mars au 11 juillet 2023. La prochaine cohorte francophone est prévue pour le mois d'avril 2024 et onze participants, qui sont actuellement au collégial, sont attendus. La date de début de la prochaine cohorte anglophone est

le 11 novembre 2024. Le financement accordé pour cette mesure en 2023-2024 était de 809 799 \$.

- d) Sept
- e) Depuis le début de l'année 2023-2024 (entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024), ce sont 692 inscriptions provenant des policiers des CPA qui ont été reçues à l'École nationale de police du Québec (ENPQ). De ces 692 inscriptions, 124 ont eu lieu sur le campus, 455 dans les communautés (hors campus et par le réseau de formateurs) et 113 en ligne.
- f) La formation est reçue de façon très positive sur le terrain. Elle est donnée par l'ENPQ, en collaboration avec Femmes autochtones du Québec et le Directeur des poursuites criminelles et pénales. Pour 2023-2024 (jusqu'au 31 janvier), 82 personnes ont été formées dans 18 corps de police autochtone. Le financement accordé pour cette mesure en 2023-2024 était de 711 550 \$.
- g) La formation est offerte au Centre de formation et de perfectionnement correctionnel depuis septembre 2023. Une mise à jour des connaissances a été offerte le 31 octobre afin de permettre aux agents multiplicateurs formés en octobre 2022 de revoir certaines notions et de clarifier certains aspects de la formation. Entre septembre et novembre 2023, 20 nouveaux agents multiplicateurs ont été formés. Des sessions de formation à distance seront aussi offertes d'ici le 31 mars 2024 afin de soutenir les formateurs en établissements de détention.

En date du 16 janvier 2024, 789 ASC formés et 97 professionnels sont formés. Le financement accordé pour cette mesure en 2023-2024 était de 355 600 \$.

Pour les agents de liaison, ils sont dans une mesure distincte. L'agent du commissaire à la déontologie policière (COMDP) est en place depuis la mi-juin 2021. Son poste a été régularisé à l'été 2023. Le financement accordé au COMDP pour cette mesure en 2023-2024 était de 114 021 \$.

L'agent du Laboratoire de sciences judiciaires et médecine légale (LSJML) est en poste depuis le 21 novembre 2022. Le financement accordé au LSJML pour cette mesure en 2023-2024 était de 117 841 \$.

La conseillère en développement communautaire autochtone à la Division de la prévention et de la sécurité urbaine du Service de police de la Ville de Montréal est également en poste. Le financement accordé pour cette mesure en 2023-2024 était de 109 400 \$.

Formation de l'ensemble du personnel aux réalités autochtones en continu. Le financement accordé pour cette mesure en 2023-2024 était de 962 370 \$.

- h) Le LSJML a fait une présentation condensée des services de ses services aux directeurs des CPA de l'Association des Directeurs de Police des Premières Nations et Inuits du Québec (ADPPNIQ) lors de leur rencontre mensuelle (10 mai 2023).

Un communiqué a été envoyé aux CPA anglophones pour leur mentionner la possibilité de faire traduire des rapports ou autres documents en anglais. À ce jour, nous n'avons pas reçu de demande de traduction officielle.

Le LSJML a assisté au colloque annuel de l'ADDPNIQ en juin 2023. Le LSJML a approché l'ADPPNIQ pour offrir du temps de présentation lors du colloque de 2024. En effet, le LSJML souhaite présenter la Cellule d'identification et le travail qui a été fait cet été pour les exhumations d'enfants innus. Un suivi des certifications de

Tasers a été fait. Il a été annoncé à tous les directeurs des CPA qu'il est aussi maintenant possible de faire la certification des modèles T10.

L'agente de liaison est en contact avec les CPA. Une offre de services bonifiée a été présentée aux CPA et certains d'entre eux en ont bénéficié. Cette offre regroupe plusieurs secteurs d'expertises présents au LSJML.

L'agent du COMDP offre principalement du soutien aux Autochtones qui souhaitent mieux connaître le processus de plainte. Un dépliant d'informations générales sur la déontologie policière ainsi qu'un dépliant explicatif du processus de conciliation ont été traduits en cinq langues autochtones (atikamekw, nehirowimowin, anishinaabemowin, iiyiyuu ayimuun, inuktitut et innu aimun).

Une formation sur les réalités autochtones destinée aux employés du COMDP a été conçue. L'ensemble du personnel a été formé (octobre 2022). Un formulaire de satisfaction a été passé aux employés et les résultats sont très positifs. Cette formation a également été offerte à une centaine d'employés du LSJML (novembre 2023).

La formation est accréditée par le Barreau du Québec – 3 heures.

Rencontre de sensibilisation (avril 2023) à Montréal sur le rôle du COMDP auprès de six organisations différentes desservant la clientèle autochtone en milieu urbain. Les discussions ont également porté sur comment le COMDP peut collaborer de façon optimale dans le futur. Des dépliants d'information ont été distribués : Entrevue radio sur le COMDP (mai 2023), processus de plainte ainsi que les différents services et initiatives disponibles aux plaignants autochtones.

En collaboration avec l'ADPPNIQ, les agents de liaison ont développé un outil de référence au sujet des Premières Nations et des Inuit. Cet outil est destiné à parfaire les connaissances de la population et à faciliter les communications avec les citoyens autochtones. Bien que l'outil porte principalement sur des aspects de Sécurité publique, il présente également des informations utiles pour quiconque collabore avec des membres de Premières Nations et inuit. L'outil est disponible ici : <https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/porter-plainte/plaignants-autochtones>.

- i) La réponse est fournie précédemment dans la section « agents des services correctionnels » en F.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

52. Bilan de M. Paul Girard à titre de négociateur ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution aux enjeux de cohabitation entre la municipalité d'Oka et la communauté de Kanesatake. Fournir notamment les crédits octroyés à ce dernier en précisant la source du fonds, et le tout ventilé par poste budgétaire, notamment salarial, et en fonctionnement.
-

Le rôle de M. Paul Girard est d'agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional, et de proposer des solutions au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit.

Au cours de l'année, plusieurs rencontres et échanges ont eu lieu entre M. Paul Girard et les différents acteurs au dossier, dont le conseil de bande de Kanesatake, des membres de la communauté, des fonctionnaires des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que le Conseil municipal d'Oka, afin d'identifier des solutions pour améliorer les relations dans la région. Ces enjeux sont complexes et nécessitent l'implication de toutes les parties.

Au cours de l'année financière 2023-2024, 111 750 \$ ont été versés à M. Girard en honoraires et 3 107,60 \$ en frais de déplacement, pour un total de 114 857,60 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

53. Fournir les sommes annoncées en prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales en milieux autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués
-

Afin de prévenir et contrer la violence conjugale, le gouvernement du Québec a annoncé le 3 juin 2021 qu'un montant de 25,8 M\$ allait être injecté à la mise en œuvre de mesures qui prendront en compte les besoins spécifiques des milieux autochtones. Une somme de 10 M\$ (MSSS) a été allouée pour soutenir l'offre de services en prévention et en intervention en matière de violence conjugale et familiale au Nunavik. De plus, 9,8 M\$ (MSP) ont été mis à la disposition des corps de police autochtones pour répondre à des besoins spécifiques en lien avec la violence conjugale et familiale. Finalement, un montant de 6 M\$ (SCF et MJQ), provenant de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA, a été attribué au soutien de services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones, ainsi que leur entourage. Devant la forte réponse des communautés et organismes autochtones, le gouvernement du Québec a bonifié de 6 M\$ (SCF) l'appel d'intention 2021-2022 – Violences sexuelles, et violence conjugale et familiale en contexte autochtone, porté par le Secrétariat à la condition féminine. L'investissement total pour cette initiative est donc passé de 5,4 à 11,4 M\$.

Porté par le ministère de la Sécurité publique, le Plan d'action gouvernemental 2021-2026, en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, a été lancé le 3 décembre 2021. Celui-ci comprend un total de quatorze mesures adaptées pour les Premières Nations et les Inuit (PNI), et ce, en matière de sécurisation culturelle (six mesures) et d'accessibilité aux services pour les PNI (huit mesures). De plus, les quatre mesures suivantes s'adressent spécifiquement aux populations autochtones :

- mener des activités de sensibilisation du grand public et des victimes destinées spécifiquement aux personnes des PNI;
- mener des actions de communication ciblées sur le phénomène de l'exploitation sexuelle à l'égard des employeurs et travailleurs en régions éloignées;
- soutenir des projets de recherche portant sur l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec – Volet autochtone;
- évaluer les moyens de mieux outiller les corps de police autochtones pour faire face aux enjeux liés à l'exploitation sexuelle des mineurs.

Sous la responsabilité de la Société d'habitation du Québec, la somme de 3 M\$, dont 1 M\$ issus des fonds accordés à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA, a été octroyée à l'organisme Maison communautaire Missinak, à Québec, pour la réalisation d'une maison de deuxième étape (MH2) pouvant accueillir femmes et enfants autochtones victimes de violence conjugale et familiale.

Lancé en juin 2022 et coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier s'adressant aux enjeux et défis des femmes autochtones. Parmi ce chantier, huit actions portées par les ministères de la Justice, de la Sécurité publique et de la Santé et des Services sociaux sont destinées à la lutte à la violence conjugale, familiale et sexuelle, totalisant 8,5 M\$.

Le dossier sous discussion ne relève pas des crédits budgétaires du SRPNI et, dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes suivantes ont été déboursées à ce sujet entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 par le SRPNI :

NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Programme Projets ponctuels autochtones	
Centre Unicura – Girls inc. 2023	20 000 \$
Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) – volet Action communautaire	
Femmes Autochtones du Québec – Soutien à la mission globale	212 000 \$
FIA IV – volet Développement social	
Centre Unicura – Apprendre Tradition Inuit : Ateliers de développement pour les jeunes (Inukjuak, Puvirnitug, Kuujjuaraapik, Umiujaq)	6 000 \$
Maison communautaire Missinak – Projets sur le site en milieu naturel Meshkenu	69 000 \$
TOTAL	307 000 \$

Notons, de plus, que le SRPNI a annoncé en 2023-2024 une aide de 339 662 \$ au Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre pour le projet Nottaway-Miguam (aménagement d'espaces communautaires au sein d'un projet de logements pour femmes et leurs enfants), ainsi qu'une aide de 91 600 \$ au Foyer pour femmes autochtones de Montréal pour le projet « Coordonnateur du soutien » au sein de la maison d'hébergement de seconde étape de l'organisme.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

54. Fournir les sommes annoncées pour la réussite et la persévérance des élèves autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

- Le dossier ne relève pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives au ministère de l'Éducation (MEQ) qui en est responsable. Il en va de même pour les projets financés dans le cadre de la mesure en matière d'éducation prévue dans le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et Inuit 2022-2027*, qui relève du MEQ.
- Les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la réussite et la persévérance des élèves autochtones, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu.
- Vous trouverez néanmoins ci-dessous quelques projets en éducation ayant été soutenus par le SRPNI, par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Développement social ou le programme Projets ponctuels autochtones :

Projets ponctuels autochtones		
Nom du projet	Bénéficiaire	Déboursés effectifs
Livre Le petit avion du Nunavik	Les Éditions du Grand Élan	5 000 \$
Listuguj Mi'gmaq Government	Application apprentissage Mi'gmaq	3 600 \$
Ateliers tambours Inukjuak	Maison de la famille d'Inukjuak	3 000 \$
Course à pied école Amikobi	Fun Sport Canada	2 000 \$
Livre Les oiseaux du Nunavik*	Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	7 500 \$
Bourses étudiantes CDFM 2023*	CDFM huron-wendat	4 000 \$
Ateliers théâtre Pessamit*	École Nationale de Théâtre du Canada	5 000 \$
Fonds d'initiatives autochtones IV – volet Développement social		
Expo-sciences autochtones 2023	Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI)	15 000 \$
Club des petits déjeuners - maintien des clubs autochtones du Québec	Club des petits déjeuners	480 000 \$
ATI – Apprendre Tradition Inuit	Centre Unicura	6 000 \$
Total		531 100 \$

*Montant annoncé non déboursé en date du 31 janvier 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

55. Bilan détaillé du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

Le Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec s'est tenu en novembre 2021. Pour l'exercice financier 2023-2024, aucun crédit n'a été octroyé à ce projet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

56. Bilan détaillé de la table collaborative avec le gouvernement du Québec et Femmes autochtones du Québec pour favoriser le changement en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
-

Objectifs

Le gouvernement du Québec accorde une priorité à la question des femmes autochtones. Il souhaite, d'une part, lutter contre les différents facteurs de vulnérabilité touchant les filles et les femmes autochtones et, d'autre part, favoriser une pleine appropriation de leur capacité d'agir afin de leur permettre de contribuer pleinement au développement des communautés et des différents milieux dont elles sont les maillons essentiels. Les femmes ne constituent pas seulement, au sein des communautés autochtones, un groupe vulnérable pour lequel il faut travailler à améliorer les conditions de vie; elles sont aussi de véritables ancres sociaux à l'échelle familiale comme à l'échelle communautaire, dont il importe de valoriser le rôle. Elles portent en elles une immense force de changement qu'il faut actualiser.

Une nouvelle instance de Table collaborative entre la présidente de Femmes autochtones du Québec (FAQ), M^{me} Marjolaine Étienne, et le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Ian Lafrenière, a été mise en place à l'automne 2021. Son objectif vise à élaborer des solutions au regard d'enjeux prioritaires pour les femmes et les filles autochtones que l'organisation représente, entre autres, en matière de santé, de mieux-être, d'emploi, de pauvreté, de justice, de violence conjugale et familiale ou de lutte au racisme et à la discrimination.

Budget octroyé

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), par le biais de l'enveloppe Action communautaire du Fonds d'initiatives autochtones IV, soutient la mission globale de FAQ, pour un montant déboursé de 477 000 \$ en 2023-2024. FAQ reçoit également du financement de plusieurs autres ministères et organismes du Québec concernant des postes de coordination et des projets spécifiques.

Aucun budget supplémentaire n'a été dédié à la Table collaborative. En fonction des sujets prioritaires, le SRPNI s'assurera d'accompagner FAQ afin d'instaurer une concertation et une collaboration avec les ministères et organismes concernés, en vue de soutenir financièrement le développement d'initiatives.

Rencontres

Aucune rencontre ne s'est tenue durant l'année financière 2023-2024.

Il est cependant à noter que FAQ est membre du Comité femmes autochtones, instance soutenue par le Secrétariat à la condition féminine, en collaboration du SRPNI. Les travaux de ce comité visent à identifier et documenter les enjeux prioritaires des femmes autochtones et à travailler à des propositions de solutions avec les ministères et organismes gouvernementaux présents à ce comité.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

57. Fournir les sommes annoncées en 2023-2024 pour la construction de nouveaux milieux de vie pour les étudiantes et étudiants autochtones et leur famille à Québec en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

Pour la construction de nouveaux milieux de vie pour les étudiantes et étudiants autochtones et leur famille au Québec, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a annoncé, pour l'année 2023-2024, un soutien financier de 800 000 \$ au projet de la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ) devant prendre place à Québec, sur le campus de l'Université Laval (92 unités, budget total provisoire de 74 M\$). Cette aide est dédiée à l'aménagement d'espaces communautaires au sein du futur milieu de vie. Rappelons que le SRPNI ne réalise pas d'investissements directs en matière de logement.

Précisons qu'outre une participation aux quatre comités de déploiement orientant l'avancement des projets de milieux de vie de la SIRCAAQ à Sept-Îles, Trois-Rivières, Québec et Chibougamau, le SRPNI a également confirmé, au courant des années passées, des soutiens financiers totalisant 2,95 M\$ aux projets de Sept-Îles et Trois-Rivières :

- 600 000 \$ au projet de Sept-Îles (budget total de 23,3 M\$) par le biais du Fonds d'initiatives autochtones III (FIA III), volet Aide aux Autochtones en milieu urbain (AAMU) – Infrastructures;
- 2 350 000 \$ au projet de Trois-Rivières (budget total de 33,5 M\$) par le biais du volet AAMU-Infrastructures des FIA III (600 000 \$) et FIA IV (1 750 000 \$);
- Bien que le montage financier provisoire du projet de Chibougamau prévoie une contribution de l'ordre de 800 000 \$ du SRPNI, aucune demande n'a été reçue à ce jour.

Notons que dans le cadre de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (enveloppe gouvernementale de 200 M\$), de même qu'en réponse aux besoins exprimés par les milieux locaux, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification de la mesure 1.1.6. du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 : « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones », dont la mise en œuvre relève du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). L'entente intervenue avec la SIRCAAQ prévoit le versement supplémentaire de 18,4 M\$ sur cinq ans, accordée à même l'enveloppe gouvernementale. Cette bonification a permis de lancer la planification d'un troisième centre d'hébergement (Québec).

Pour les autres bailleurs de fonds gouvernementaux de ces projets de milieux de vie, tels que la Société d'habitation du Québec et le ministère de l'Enseignement supérieur, vous pouvez vous référer à ces organismes afin de connaître leur participation plus précisément.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

58. Fournir les sommes annoncées en 2023-2024 pour les radios autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit a soutenu les opérations de la Société de communication Atikamekw-Montagnaise (SOCAM) à hauteur de 150 000 \$ au cours de l'exercice financier 2023-2024. De ce montant, un total de 120 000 \$ a été versé en date du 31 janvier 2024.

Pour sa part, le ministère de la Culture et des Communications a octroyé les sommes suivantes dans le cadre d'ententes type valides pour l'année 2023-2024 :

Mohawk MultiMedia inc.	Oka	Mohawk	35 000 \$
Gesgapegiag Community Access Program	Gesgapegiac	Micmacs	10 000 \$
Drumbeat Radio	Kebaowek, Kipawa, Laniel, Témiscaming	Anishinabeg	35 000 \$
Micmac Historical Cultural Art Society	Listuguj, Nouvelle, Matapédia, Escuminac , Pointe-à-la-Croix , New Richmond	Micmacs	10 000 \$
Association de communications de Waswanipi	Waswanipi	Cris	25 000 \$
Radio communautaire de Manawan	Manawan	Atikamekw	20 000 \$
Radio Essipit Haute-Côte-Nord inc.	Essipit	Innus	30 000 \$
Corporation médiatique Teuehikan	Mashteuiatsh, Roberval	Innus	30 000 \$
Naskapi Northern Wind Radio	Kawawachikamach	Naskapis	20 000 \$

Comité de la radio communautaire Huronne-Wyandot inc.	Wendake, Québec	Hurons-wendat	20 000 \$
Waskaganish Sibi Ayimuweyabi Inc.	Waskaganish	Cris	30 000 \$
Tusarvik FM Station	Salluit, tout le Nunavik	Inuit	30 000 \$
CKOJ-FM	Ouje-Bougoumou	Cris	35 000 \$
Wemindji Telecommunications Association	Wemindji	Cris	32 000 \$
Société de communication Ikito Pikogan Itée	Pikogan	Anishinabeg	35 000 \$
Village nordique de Kuujjuarapik - Média autochtone	Kuujjuaraapik	Inuit	30 000 \$
C.H.N.T. FM	Timiskaming	Anishinabeg	35 000 \$
CFWR Community Radio	Long Point (Winneway) Laforce, Moffet et Belleterre	Anishinabeg	35 000 \$
CKRK K-103 FM Mohawk Radio Kahnawake Association	Kahnawake	Mohawk	32 000 \$
Drumbeat Radio	Kebaowek, Kipawa, Laniel, Témiscaming	Anishinabeg	50 000 \$
Corporation médiatique Teuehikan	Mashteuiatsh	Innus	40 950 \$
Radio communautaire de Manawan	Manawan	Attikameks	7 969 \$
Floyd Metallic	Listuguj	Micmacs	48 762 \$
			676 681 \$

Le gouvernement du Québec a donc engagé un montant total de 796 681 \$ en soutien aux radios autochtones pour l’année 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

59. Bilan détaillé du Grand chantier pour les familles des communautés autochtones en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

Le ministre de la Famille a mené une consultation publique en 2021 sur l'avenir du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, dont une consultation particulière auprès des communautés autochtones le 10 juin 2021. Une deuxième consultation va s'amorcer au printemps, et ce, jusqu'au mois de septembre 2024, sur le même sujet. Certains articles de la *Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement*, entrée en vigueur le 12 avril 2022, tenaient compte des opinions exprimées par les participants lors de cette consultation particulière.

Dans le cadre du Grand chantier pour les familles, le ministre de la Famille, en compagnie du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, a lancé le 25 octobre 2021 un appel de projets visant à pourvoir 1 000 places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance en milieu autochtone. L'appel de projets s'est terminé le 28 février 2022.

Il s'agissait d'un appel de projets hybride, permettant aux demandeurs qui le souhaitent d'obtenir un accompagnement du ministère de la Famille (MFA) tout au long de la réalisation du projet.

À l'été 2022, le MFA a complété l'analyse des demandes reçues dans le cadre de cet appel de projets. Tous les projets se sont conclus par une recommandation positive du MFA. En tout, 790 places subventionnées en service de garde éducatif à l'enfance en milieu autochtone ont été octroyées dans le cadre de cet appel de projets. Les demandeurs étaient les suivants :

- CPE Auetissatsh;
- CPE Orak;
- CPE Premier pas;
- CPE Pidaban;
- CPE Nuitsheuakan;
- CPE Iqitauvik;
- CPE des Butineurs;
- CPE Mawo'Ltijig Mijjua'ji'g;
- Garderie Asban;
- Garderie Centre Mamik;
- CPE Missikanuss;
- CPE Six saisons;
- CPE Sakihitokiwam;
- CPE Uapukun;
- CPE Metuetau;
- Isuarsivik Recovery Center;
- Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

Un deuxième appel de projets a débuté le 15 juin 2023 afin d'octroyer les 210 places restantes. Il s'agissait aussi d'un appel de projets hybride, permettant aux demandeurs qui le souhaitaient d'obtenir un accompagnement du MFA tout au long de la réalisation du projet.

Le MFA a reçu plus de 400 demandes et a finalement décidé d'accorder les 292 places suivantes, qui se retrouvent plus particulièrement en milieu urbain :

- CPE Kokom (deux projets);
- Garderie Asban;
- CPE Mamik, installation d'Alma;
- Garderie Auassiss;
- CPE Aw8ssisak;
- CPE La légende de la forêt;
- Garderie chez Nukum.

Le dossier sous discussion ne relève cependant pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives au MFA, qui en est responsable.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

60. Bilan sur les négociations sur la chasse à l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
-

La négociation vise à conclure une entente avec la nation algonquine afin d'accroître sa participation à la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et d'assurer la protection du cheptel d'originaux.

L'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre la nation Anishnabe et le gouvernement du Québec a été signée le 18 août 2021. Une autre entente, l'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre les Algonquins de Lac-Barrière et le gouvernement du Québec, a également été signée le 18 août 2021, pour tenir compte des particularités liées aux ententes déjà signées avec cette communauté. Ces deux ententes-cadres prévoyaient notamment la suspension de la chasse sportive à l'orignal dans la RFLV pour les années 2021 et 2022. Trois communautés algonquines sont représentées à la table (Lac-Simon, Kitcisakik et Kitigan Zibi) et un représentant de Lac-Barrière assiste aux rencontres comme observateur.

En 2022, les parties ont mis sur pied un comité technique qui a notamment pour mandat d'établir un portrait détaillé de l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Le comité regroupe des biologistes à l'emploi des communautés algonquines et des biologistes du gouvernement du Québec.

Afin de permettre au comité technique de finaliser ses analyses sur le cheptel d'orignal, les parties ont convenu de prolonger la suspension de la chasse pour une année supplémentaire, reportant ainsi la reprise de la chasse en 2024. Les discussions portent actuellement sur l'élaboration d'un plan de chasse et le développement d'un modèle visant la participation accrue de la nation algonquine à la gestion de l'orignal dans le territoire de la RFLV. À terme, la négociation vise également à identifier des mesures pour permettre une meilleure cohabitation entre chasseurs sportifs et chasseurs de la nation algonquine.

Une tournée des communautés algonquines s'est amorcée en novembre 2023. Lors de ces rencontres, le comité aviseur a présenté les conclusions et les recommandations de son rapport sur l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Trois communautés (Kitcisakik, Lac Simon et Kitigan Zibi) ont été visitées à ce jour et des discussions sont en cours afin de tenir cette présentation dans la communauté de Lac-Barrière.

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, pour cette négociation, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit a versé 82 866,35 \$ au Conseil tribal de la nation algonquine-Anishinabeg via le Fonds d'initiatives autochtones III. Le dossier a également requis 0,55 ETC durant la dernière année financière. Enfin, un négociateur externe œuvre dans le dossier et des honoraires de 82 383 \$ lui ont été versés pour cette négociation.

Le coût total : 130 099 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

61. Fournir les sommes annoncées en 2023-2024 pour l'amélioration de l'accès à la justice pour les Autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
-

Le dossier sous discussion ne relève pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives au ministère de la Justice (MJQ) qui en est responsable. Il en va de même pour les projets financés dans le cadre des mesures en matière de justice prévues dans le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, qui relèvent du MJQ.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que l'amélioration de l'accès à la justice, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu.

En 2023-2024, le SRPNI a déboursé, par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV, les sommes suivantes :

- 63 000 \$ pour le projet « La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones » de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (volet Développement social);
- 150 000 \$ pour le projet « Rénovation et aménagement » du Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal (volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures).

Les déboursés totalisent 213 000 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

62. Fournir les sommes annoncées en 2023-2024 pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides pour le milieu autochtone en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

Afin de prévenir et contrer la violence conjugale, le gouvernement du Québec a annoncé, le 3 juin 2021, l'injection de 25,8 M\$ à la mise en œuvre de mesures répondant aux besoins spécifiques des milieux autochtones.

Une somme de 10 M\$ a été allouée à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (ministère de la Santé et des Services sociaux) pour soutenir l'offre de services en prévention et en intervention en matière de violence conjugale et familiale au Nunavik.

De plus, 9,8 M\$ ont été mis à la disposition des corps de police autochtones pour répondre à des besoins spécifiques en lien avec la violence conjugale et familiale (ministère de la Sécurité publique).

Finalement, un montant de 6 M\$, provenant de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (commission Viens) et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA), a été attribué au soutien de services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones, ainsi que leur entourage. Cet investissement a été réalisé dans le cadre d'appels de projets menés par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), en matière de prévention, ainsi que par le ministère de la Justice, en ce qui concerne la réhabilitation des contrevenants.

Par ailleurs, devant la forte réponse des communautés et organismes autochtones, le gouvernement du Québec a annoncé, le 6 décembre 2021, une bonification de 6 M\$ de l'appel de projets en matière de violences sexuelles, et violence conjugale et familiale en contexte autochtone, porté par le SCF. Cette somme est également issue de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

Sous la responsabilité de la Société d'habitation du Québec, la somme de 3 M\$, dont 1 M\$ issus des fonds accordés à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA, a été octroyée à l'organisme Maison communautaire Missinak, à Québec, pour la réalisation d'une maison de deuxième étape (MH2) pouvant accueillir femmes et enfants autochtones victimes de violence conjugale et familiale.

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et, dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes suivantes ont été déboursées à ce sujet entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 par le SRPNI :

NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Programme Projets ponctuels autochtones	
Centre Unicura – Girls inc. 2023	20 000 \$
Fonds d’initiatives autochtones IV (FIA IV) – volet Action communautaire	
Femmes Autochtones du Québec – Soutien à la mission globale	212 000 \$
FIA IV – volet Développement social	
Centre Unicura – Apprendre Tradition Inuit : Ateliers de développement pour les jeunes (Inukjuak, Puvirnituq, Kuujjuaraapik, Umiujaq)	6 000 \$
Maison communautaire Missinak – Projets sur le site en milieu naturel Meshkenu	69 000 \$
TOTAL	307 000 \$

Notons, de plus, que le SRPNI a annoncé en 2023-2024 une aide de 339 662 \$ au Centre d’entraide et d’amitié autochtone de Senneterre pour le projet Nottaway-Miguam (aménagement d’espaces communautaires au sein d’un projet de logements pour femmes et leurs enfants), ainsi qu’une aide de 91 600 \$ au Foyer pour femmes autochtones de Montréal pour le projet « Coordonnateur du soutien » au sein de la maison d’hébergement de seconde étape de l’organisme.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

63. Bilan détaillé de la table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et gouvernement du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

Il n'y a pas eu de rencontres de la table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et gouvernement du Québec (table politique Québec-Première Nations) au cours de l'année 2023-2024. Des échanges en continu ont été maintenus avec les chefs, de même qu'avec les représentants de l'APNQL.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

64. Fournir les renseignements et/ou les réunions de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'APNQL dans le cadre des négociations entre les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité ainsi que pour toutes les séances de consultation impliquant le développement hydroélectrique ou autre production de l'électricité au Québec.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit n'a participé à aucune réunion de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador dans le cadre des négociations entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité.

Les processus de consultation liés au développement hydroélectrique ou de toute autre production d'électricité au Québec sont menés par les ministères sectoriels en fonction du contexte factuel propre à chaque projet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

65. Bilan des négociations entre le gouvernement du Québec et la nation inuite concernant la mise sur pied d'une nouvelle forme de gouvernance au Nunavik. Fournir notamment :
- a. Le nombre de rencontres;
 - b. Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont eu lieu;
 - c. Les ministères et organismes publics qui participent à ces négociations;
 - d. Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec.
-

Le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont amorcé des discussions en vue de convenir d'un nouveau modèle de gouvernance au Nunavik. Les échanges au cours de la dernière année ont porté essentiellement sur un accord qui vise à encadrer de futures négociations formelles. Sept rencontres ont ainsi eu lieu entre juin et décembre 2023. Le premier ministre du Québec, M. François Legault, n'a pas participé à ces rencontres.

L'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik a ainsi été signé à Montréal le 20 décembre 2023, cette fois en présence du premier ministre du Québec.

Depuis la signature de l'Accord, une seule rencontre de négociation a eu lieu, le 6 mars 2024 et d'autres rencontres suivront.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, le ministère de la Justice et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont été impliqués dans les discussions jusqu'à maintenant. D'autres ministères seront impliqués en fonction des sujets discutés à la table de négociation.

Aucun échéancier n'est encore défini dans le cadre des négociations en cours.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

66. État de situation du projet de traité Petapan. Fournir notamment :
- a. Le nombre de rencontres en 2023-2024 ;
 - b. Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec en 2023-2024 ;
 - c. Les annonces découlant de ces rencontres et les coûts qui viennent avec ;
 - d. Les intentions du gouvernement pour la suite des choses ;
 - e. Les obstacles au sein du gouvernement.
-
- a. Nombre de rencontres en 2023-2024 : Il y a eu neuf jours de rencontres entre les équipes de négociation du Regroupement Petapan, du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec en 2023-2024.
- b. Nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec : Il n'y a pas eu de rencontres avec le premier ministre du Québec en 2023-2024. Cependant, il y a eu deux rencontres entre les trois chefs du Regroupement Petapan et le chef de cabinet du premier ministre du Québec, M. Martin Koskinen.
- c. Annonces et coûts : Aucune annonce n'a découlé des rencontres susmentionnées.
- d. Intentions du gouvernement pour la suite des choses : Le gouvernement du Québec demeure commis à finaliser les négociations sur les éléments identifiés pour favoriser l'adhésion du gouvernement au projet de traité et à convenir du texte du projet de traité avec les autres parties. Une fois le texte convenu entre les parties, ces dernières entameront les prochaines étapes, dont la consultation des autres groupes autochtones, l'approbation du projet de traité définitif par les gouvernements du Québec et du Canada et les Conseils de bandes. Ensuite, le projet de traité sera soumis à l'approbation des membres des trois Premières Nations par référendum.
- e. Obstacles au sein du gouvernement : initiée à l'automne 2022, une démarche d'information et de consultation auprès des ministères concernés par le projet de traité a fait ressortir les éléments de négociation à finaliser pour favoriser l'adhésion du gouvernement du Québec au projet de traité. Ces éléments concernent les modalités de reconnaissance des droits ainsi que de l'exercice de l'autonomie gouvernementale. Les négociations ont repris sur cette base à l'automne 2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

67. Veuillez indiquer les intentions du gouvernement pour la suite du projet de loi n° 32, *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux*
-

Le gouvernement du Québec a présenté le projet de loi n° 32, *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* au printemps 2023. C'est un nouveau jalon qui s'inscrit dans la continuité de gestes posés par le gouvernement afin de favoriser la création d'un climat de confiance entre les membres des Premières Nations et les Inuit et le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). De même, cela vise à répondre à l'esprit des appels à l'action n° 74 et n° 75 de la Commission Viens.

Afin d'alimenter la réflexion du gouvernement du Québec, des échanges informels et formels avec des organisations autochtones ont eu lieu entre l'été 2022 et l'hiver 2023 avec quatorze organisations autochtones représentant les réalités des communautés et des milieux urbains, de même qu'avec certains établissements de santé et de services sociaux.

Dans le cadre du mandat de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec, des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 32 ont été tenues les 12 et 13 septembre 2023. Plus de vingt et un mémoires et lettres ont également été reçus et analysés dans le cadre de cet exercice.

Le projet de loi n° 32 est en cours de bonification, à la lumière des témoignages, mémoires et recommandations transmis par les représentants des communautés et organisations autochtones lors des consultations particulières et auditions publiques du mois de septembre 2023. Les discussions se poursuivent avec le ministère de la Santé et des Services sociaux afin de déterminer les prochaines étapes dans ce dossier. Le souhait du gouvernement du Québec est toujours que le projet de loi n° 32 soit adopté d'ici la fin de la présente session parlementaire.

Rappelons que le Québec serait ainsi la première juridiction canadienne à légiférer en matière de sécurisation culturelle, dans une perspective d'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services de santé et services sociaux offerts aux membres des Premières Nations et des Inuit.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

68. Concernant l'entente entre Hydro-Québec et la communauté innue de Pessamit :
- a. L'état de situation dans les négociations en vue d'une entente finale;
 - b. Les besoins d'Hydro-Québec à combler en matière de production d'électricité sur leur territoire;
 - c. Si des ententes similaires sont prévues dans d'autres communautés autochtones.

-
- a. Le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé une entente-cadre le 15 février 2024 concernant le développement du territoire et des ressources qui s'y trouvent. Hydro-Québec est intervenante dans cette entente. Les parties ont convenu de prioriser les discussions sur le développement énergétique. Suivant la signature de l'entente-cadre, les discussions ont repris afin de convenir d'une entente finale dans les plus brefs délais.
 - b. Il ne revient pas au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit de répondre à cette question.
 - c. Le gouvernement du Québec favorise la conclusion d'ententes avec les communautés autochtones afin d'apporter plus de prévisibilités pour le développement du territoire et de ses ressources.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

69. Fournir les sommes et les actions déployées en 2023-2024 pour lutter contre la tuberculose au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient aucune information à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

70. Fournir les sommes et les actions déployées en 2023-2024 pour lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.

Le 31 mars 2020, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et le Centre de rétablissement Isuarsivik signaient l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du projet de construction du nouveau Centre régional de rétablissement Isuarsivik à Kuujuaq. En vertu de cette entente, Isuarsivik a bénéficié d'une aide financière maximale de 8 500 000 \$ pour la construction du nouveau Centre.

Les autres partenaires financiers au projet sont le Centre Isuarsivik, la Société Makivik, l'ARK, et Services Autochtones Canada (6 000 000 \$), ainsi que le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Entente bilatérale intégrée relative au programme d'infrastructure Investir dans le Canada entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada (21 040 000 \$).

Le projet de construction visait notamment à augmenter la capacité d'accueil annuelle du Centre passant de 45 à 175 personnes, à offrir un service régional adapté à la culture inuite, et à contribuer à la diminution de la judiciarisation des individus souhaitant s'engager dans un processus de rétablissement.

De l'enveloppe de 8 500 000 \$ octroyée par le gouvernement du Québec, 726 853,92 \$ ont été versés au cours de l'année 2023-2024, ce qui complétait l'engagement financier du Québec dans le cadre de ce projet.

La valeur totale du projet est passée de 40 650 000 \$ en 2020 à 43 600 000 \$ en 2022, essentiellement à cause du report des travaux de construction qui ont débuté en 2021 plutôt qu'en 2020, les chantiers n'ayant pu démarrer au Nunavik en 2020. La hausse des coûts a été assumée par le gouvernement fédéral et des partenaires régionaux.

Le Centre a reçu ses premiers clients en avril 2023. L'inauguration a eu lieu le 20 septembre 2023. Il s'agit par ailleurs du seul établissement du genre au Nunavik.

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux a octroyé un financement ponctuel de 350 000 \$ pour l'année 2023-2024 en soutien aux opérations du Centre, et annoncé un financement de 3 000 000 \$ par année pour chacune des années subséquentes jusqu'en 2026-2027, pour un total de 9 350 000 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

71. Fournir les sommes et les actions déployées en 2023-2024 pour améliorer les services préhospitaliers au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient aucune information à ce sujet.

SECTION 3.2

DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1.	Liste des organisations et des projets ayant obtenu un financement et les montants obtenus par le Fonds d'initiatives autochtones et par Projets ponctuels autochtones, ventilé par enveloppe pour la dernière année.
2.	Liste des mandats octroyés à des négociateurs et les détails sur les mandats, ainsi que leur état d'avancement pour la dernière année.
3.	La liste des formations données par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (auparavant Secrétariat des affaires autochtones) aux autres ministères et organismes gouvernementaux pour sensibiliser aux réalités autochtones. Veuillez nommer ces ministères et organismes bénéficiaires, ainsi que le nombre de personnes ayant participé et une description de la formation offerte.
4.	Le nombre de rencontres tenues par la table politique entre le SRPNI (auparavant SAA), les Premières Nations, les Naskapis et les Inuit, le nom des personnes participantes et les sujets de la rencontre.
5.	Le nombre de personnes, ventilée par ministère et organisme, ayant suivi la formation en ligne sur les réalités autochtones en 2023-2024.
6.	Le nombre et la proportion par ministère et organisme de personnes participantes à chacun des séminaires mensuels en 2023-2024.
7.	La liste des projets sélectionnés et des communautés concernées, ainsi que les montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet soutien à la consultation, pour la dernière année.
8.	Le nombre de mandats accordés et de demandes adressées au Groupe interministériel de soutien en matière de consultation (GIS), ventilé par ministère et par organisme, pour la dernière année.
9	Quelles ont été les dépenses réservées à la formation concernant les enjeux des femmes autochtones?
10.	Quels montants ont été accordés à des mesures ou programmes pour effectuer une analyse différenciée par le sexe+(ADS)?
11.	Le nom du comité interministériel en charge de négocier avec le Regroupement Petapan. Préciser les personnes qui siègent à ce comité, le nombre de rencontres et l'objet de ces rencontres en 2023-2024
12.	Toutes les sommes accordées aux corps de police sur les communautés, ventilées par corps de police, pour 2022-2023 et 2023-2024. Préciser le détail de ces sommes

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

1. Liste des organisations et des projets ayant obtenu un financement et les montants obtenus par le Fonds d'initiatives autochtones et par Projets ponctuels autochtones, ventilé par enveloppe pour la dernière année.

Liste des organisations, des projets et des montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV et du programme Projets ponctuels autochtones entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024.

FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
ACTION COMMUNAUTAIRE		2 008 000 \$
Awacak	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	Soutien à la mission globale	160 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Soutien à la mission globale	172 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Soutien à la mission globale	68 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Soutien à la mission globale	88 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Soutien à la mission globale	68 000 \$
Centre M.A.M.U.K. de Québec	Soutien à la mission globale	256 000 \$
Femmes Autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Montréal Autochtone	Soutien à la mission globale	184 000 \$
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	Soutien à la mission globale	36 000 \$
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		3 108 477 \$
Développement économique des communautés		1 472 383 \$
Abenaki Aventure (Odanak)	Jeux d'eau Abénakis Aventure	379 759 \$
Administration régionale Kativik	Entente Particulière FIA IV - Frais de gestion	269 000 \$
Bayside Gas Station (Kanesatake)	Équipements, aménagements et rénovations	66 231 \$
Buck's Auto Parts (Kitigan Zibi)	Achat d'un chariot élévateur	81 712 \$
Centre Kweskokapowitan (Justice réparatrice Opitciwan)	Plan d'affaires	27 216 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Aide au développement économique local	80 428 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Réfection du chalet cardinal à la pourvoirie des Lacs à Jimmy	30 000 \$
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	Achat d'un camion sableur	67 600 \$
Conseil mohawk de Kanesatake	Aide au développement économique local	115 219 \$
Construction Meskano (Wemotaci)	Acquisition d'un concasseur	30 000 \$
Créations Puamun (Uashat Mak Mani-Utenam)	Construction d'un atelier	50 000 \$
Développement économique Opitciwan Inc.	Développement stratégique pour les dirigeants	23 688 \$
Domaine du Lac des Cèdres (Wolastiqiyik Wahsipekuk -Côte-Nord)	Domaine du Lac des Cèdres phase II : Agrandissement de l'auberge	20 700 \$

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Empire General Contracting (Akwasasne)	Acquisition de machineries pour déneigement et excavation	83 700 \$
Kwe Productions (Kebaowek)	Kwe Productions (démarrage) : Acquisition d'équipements de sonorisation et d'éclairage	23 630 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Études pour le développement de Kataskomik	88 500 \$
Tommy Perron (Wolastiqiyik Wahsipekuk)	Acquisition de deux restaurants à Jonquière	35 000 \$
Développement économique - Jeunes et femmes		1 326 094 \$
Boutique canine chez Lucie (Acton Vale)	Construction d'un chenil (Micmacs de Gespeg)	100 000 \$
Créations Puamun (Uashat Mak Mani-Utenam)	Construction d'un atelier (Innus de Uashat Mak Mani-Utenam)	120 000 \$
Domaine de l'Habile chasseur (Chaudière-Appalaches)	Hébergement Hatirontha : Rénovation du bâtiment principal et expansion du site (Huron-wendat)	51 000 \$
Ébénisterie P.T.M. (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	Agrandissement de l'entreprise (Innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	120 000 \$
Entreprises BCI (Excavation et réparation de machinerie - Odanak)	Construction d'un entrepôt et acquisition d'équipements (Abénaquis d'Odanak)	60 000 \$
Ferme Denis Martin (Kanesatake)	Rénovation des bâtiments et acquisition d'équipements (Mohawks de Kanesatake)	105 000 \$
Foresterie JFB Inc. (Gaspésie)	Acquisition d'équipements (Micmacs de Gesgapegiag)	23 350 \$
Hébergement aux Cinq sens (Estrie)	Acquisition de mini-chalets et Aménagement du site d'hébergement (Huron-wendat)	18 720 \$
Jennifer Malo Reiki Masso (Montréal)	Acquisition d'équipements de massothérapie (Mohawks de Kahnawake)	8 000 \$
Kwe Café & Auberge (Bas-Saint-Laurent)	Démarrage de l'entreprise : Acquisition d'un bâtiment et d'équipements (Wolastoqey - Malécites)	54 300 \$
Les Entreprises forestières Aurèle Thériault inc. (Bas-Saint-Laurent)	Acquisition de l'entreprise forestière par Yanik et Alex Thériault (Innus de Pessamit)	125 000 \$
Maryse Hins Ébénisterie (Bas-Saint-Laurent)	Acquisition d'équipements de déboisement et de travail du bois (Wolastoqey - Malécites)	13 600 \$
Matsheshu Créations (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	Acquisition et rénovation d'un bâtiment pour Atelier et boutique (Innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	120 000 \$
Mitigomin Agriculture (Maniwaki)	Acquisition d'une serre (Algonquins de Kitigan Zibi)	105 000 \$
MOS Racks (Québec)	Acquisition de matériel pour expansion (Attikamek de Wemotaci)	70 000 \$
Pneus GLC Inc. (Wendake)	Construction d'un entrepôt (Huron-wendat)	75 000 \$
Services techniques Falko (La Tuque)	Acquisition d'équipements d'arpentage (Innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	57 124 \$
Transport forestier J-P Pelletier Nitassinan (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	Acquisition d'un camion-remorque pour démarrage de l'entreprise (Innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	100 000 \$
Développement économique - Mobilisateur		310 000 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	Cercle économique régional des Premières Nations - Suivi des engagements	120 000 \$
Investissement Premières Nations du Québec	Étude de marché	70 000 \$
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue	Façonner le chemin vers l'avenir (Forum portant sur le développement économique)	20 000 \$
Tourisme Autochtone Québec	Mamowinitotan (Soutien au développement touristique)	100 000 \$
DÉVELOPPEMENT SOCIAL		3 388 102 \$
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI)	Expo-Sciences Autochtones	15 000 \$
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	Ressource de coordination et de relation avec les partenaires pour les recherches en lien avec les enfants autochtones disparus ou décédés	74 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain La Tuque	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Tapickotc Tcipakwetan (cuisinons ensemble) : Ateliers nutrition et cuisine collective	60 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain Maniwaki	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain Québec	32 000 \$

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Centre d'amitié autochtone de Québec	Projet Matau-Piminueu en saines habitudes de vie : Ateliers nutrition et cuisine collective	48 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain Vallée-de-l'Or	32 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est	Soutien et prestation de services	110 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Coordination et plan de travail de la Table d'accessibilité aux services en milieu urbain Saguenay-Lac-Saint-Jean	35 000 \$
Centre Unicura	ATI - Apprendre Tradition Inuit : Ateliers de développement pour les jeunes (Inukjuak, Puvimituq, Kuujjuaraapik, Umiujaq)	6 000 \$
CIUSSS-CSIM	Projets de la Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain Montréal	102 000 \$
Club des petits déjeuners	Maintien des clubs autochtones du Québec	480 000 \$
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	Programme des coordonnateurs	801 357 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Nouveau Village Wanaki : Coordination du mandat	44 333 \$
Exeko	Projets autochtones d'exploration et de médiation culturelle (idAction, Trickster) : villes et communautés	120 000 \$
Femmes Autochtones du Québec	États généraux sur les droits et les conditions des femmes autochtones au Québec et 50 ^e anniversaire	60 000 \$
Festival conte et légende Innucadie	Festival conte et légende Innucadie	25 000 \$
Fondation Kanatha	Agir sur soi : Ateliers de développement pour les jeunes du primaire et du secondaire	46 812 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Programme Deviens : Stages en milieu de travail et ateliers de découverte de soi et des professions	100 000 \$
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec	Sensibilisation aux médiateurs : La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones	63 000 \$
Institut Tshakapesh	Mythes et réalités : Développement d'une plateforme Web	141 600 \$
Jeunes musiciens du monde	École de Val-d'Or et offre de services sur communauté	100 000 \$
Kina8at	Sommet international Aigle-Quetzal-Condor Guérison et Réconciliation	35 000 \$
Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	Évènement Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	100 000 \$
Maison communautaire Missinak	Ateliers pour femmes autochtones sur le site en milieu naturel Meshkenu : Sensibilisation aux réalités et enjeux autochtones	69 000 \$
Mamit Innuat	Accompagnement et soutien des personnes résidant à Québec et recevant des soins de longue durée	64 000 \$
Mamit Innuat	Mitshuap Raphaël-Napa-André (Refuge de nuit au Square Cabot pour personnes en situation d'itinérance)	20 000 \$
Mikana	Mamo Mawasak Mikitakan - Ateliers, formations, conférences - Enjeux et réalités autochtones et lutte contre le racisme et la discrimination (MTL)	150 000 \$
Musique nomade	Accompagnement des artistes musicaux autochtones : Ateliers, résidences, etc.	155 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	80 000 \$
Société de communication atikamekw montagnaise	SOCAM : Soutien aux opérations	120 000 \$
Théâtre Aarsiq	Regroupement de théâtre au Nunavik : Mise en place de groupes théâtraux	35 000 \$
INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE		1 116 992 \$
Administration régionale Kativik	Entente Particulière FIA IV : Frais de gestion	525 000 \$
Conseil des Abénakis d'Odanak	Enseigne numérique d'affichage extérieure	30 720 \$
Conseil des Abénakis d'Odanak	Jeux d'eau et modules pour parcs à Odanak	105 000 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Rénovation de maisons communautaires au Grand Lac Victoria	38 059 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Maison des jeunes : Agrandissement et amélioration de la cuisine et de la cafétéria	60 370 \$
Conseil mohawk d'Akwesasne	Rénovation de l'église Saint Régis	115 000 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Belvédère des Aînés	192 843 \$

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Études pour le développement de Kataskomik	50 000 \$
SOUTIEN À LA CONSULTATION		2 963 295 \$
Bureau du Ndakina du W8banaki	Consultations en lien avec les développements en cours à la Société du parc Industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)	45 100 \$
Bureau du Ndakina du W8banaki	Soutien à la consultation	217 700 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Négociations Atikamekw en foresterie	210 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Soutien à la consultation	274 500 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Soutien à la consultation	100 000 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Soutien à la consultation	170 000 \$
Conseil des Innus de Nutashkuan	Entente sur le caribou forestier	35 000 \$
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	Ligne Arnaud-Alouette	15 000 \$
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador	Centre d'expertise en consultation et accommodement	150 000 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh)	Soutien à la consultation	800 000 \$
Première Nation d'Eagle-Village (Kebaowek)	Table de négociation	155 000 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Soutien à la consultation	348 500 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Table de discussion	192 495 \$
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	Soutien à la consultation	250 000 \$
AIDE AUX AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN - SERVICES DIRECTS		553 167 \$
Association des femmes inuit Saturviit	Centre des femmes inuit à Montréal : Consolidation des services	50 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki - Point de services de Gatineau	Consolidation des services	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Services psychosociaux	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Consolidation des services	83 167 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Mowsogokan (Organisateur communautaire)	70 000 \$
Centre M.A.M.U.K. de Québec	Agente d'accueil et agente communautaire	70 000 \$
Montréal Autochtone	Animation culturelle	70 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Consolidation des services	70 000 \$
AIDE AUX AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN – INFRASTRUCTURES		790 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Relocalisation et construction	640 000 \$
Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal	Rénovation et aménagement	150 000 \$
TOTAL		13 928 033 \$

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Angeliss	Soirée hommage Angeliss 2023	5 000 \$
Angeliss	Souper des Nations 2023	5 000 \$
Biennale nationale de sculpture contemporaine	Exposition autochtone Parc des Forges du Saint-Maurice	3 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2023	3 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Journée nationale des Peuples autochtones 2023	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Journée nationale des Peuples autochtones 2023	6 000 \$
Centre de Justice des Premiers peuples de Montréal	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2023	5 000 \$
Centre national de la vérité et de la réconciliation	Semaine de la vérité et de la réconciliation 2023	5 000 \$
Centre régional de rétablissement Isuarsivik	Campagne de sensibilisation à l'abus de substances	3 000 \$
Centre Unicura	Girls Inc. 2023	20 000 \$
Chaire de leadership en enseignement (CLE) en foresterie autochtone	Colloque CLE en foresterie autochtone 2023	10 000 \$
Chambre de commerce de la Haute-Matawinie	Rencontre économique Manawan	750 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2023	15 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Forum économique et entrepreneurial de Wendake	3 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Financement du Centre de formation de la main-d'œuvre huronne-wendat	36 000 \$
Conseil des Anicinapeks de Kitcisakik	Festival Nigamowin 2023	5 000 \$
Conseil des Anicinapeks de Kitcisakik	Jeux annuels de Kitcisakik 2023	3 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Atelier réconciliation Manawan	3 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Festival de Manawan 2023	15 000 \$
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Entre le son des vagues et le rêve innu 2023 (Deux soirées de performances musicales)	8 000 \$
Conseil des Innus de Pessamit	Fête des Innus de Pessamit	5 000 \$
Coop Nitaskinan	Festival Nipinik 2023	5 000 \$
Corporation des ressources humaines et du développement durable de la Nation algonquine	Portrait socio-économique des communautés autochtones	7 000 \$
Corporation Eau Grand Air	Artistes autochtones au Festival Eau Grand Air 2023 (Baie-Comeau)	1 000 \$
Équipe de crosse Ahki'wahcha' de Wendake	Saison de l'équipe de crosse Ahki'wahcha'	2 000 \$
Évènements Côte-Nord	Artistes autochtones au Festival 2023	2 000 \$
Festival de la Paix de Victoriaville	Festival de la Paix de Victoriaville 2023	5 000 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec (Ville de Montréal)	19 ^e édition du FIFEQ-MTL	4 760 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec (Ville de Québec)	Journée autochtone du FIFEQ-QC 2023	4 500 \$
Fun Sport Canada	Course à pied école Amikobi	2 000 \$
Institution Kiuna (Semaine des savoirs et des cultures)	Activités de promotion des langues, cultures et connaissances des Premières Nations aux élèves autochtones de Kiuna	3 000 \$
Kwahiatonhk!	12 ^e Salon du livre des Premières Nations	10 000 \$
Les Éditions du Grand Élan	Livre « Le petit avion du Nunavik »	5 000 \$
Les Productions Innu Nikamu	Festival Innu Nikamu 2023	40 000 \$
Listuguj Mi'gmaq Government	Rassemblement maltraitance aînés	3 000 \$
Listuguj Mi'gmaq Government	Pow Wow de Listuguj 2023	8 000 \$
Listuguj Mi'gmaq Government	Promotion langue micmaque	2 000 \$
Listuguj Mi'gmaq Government	Application apprentissage Mi'gmaq	3 600 \$
Maison Autochtone	Exposition archives photos	3 000 \$
Maison de la famille d'Inukjuak	Ateliers tambours Inukjuak	3 000 \$
MOMENTA Biennale de l'image	Traduction outils médiation langues autochtones (Balado)	4 380 \$
Montréal Autochtone	Conférence langues autochtones	10 000 \$
Mundial Montréal	Festival de musique Mundial Montréal 2023 (Volet autochtone)	2 000 \$

ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
MusiqueNature	Courts métrages instruments traditionnels	3 000 \$
Oktoécho	Spectacle Voix du Nord	2 500 \$
Ouje's Maamuitaa Festival	Ouje's Maamuitaa Festival 2023	12 000 \$
Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Marché public ambiance 18 ^e siècle 2023	5 000 \$
Productions du Raccourci	Val-d'Or vous raconte son histoire (Parcours théâtral)	5 000 \$
Rendez-vous des Artisans et artistes de Wendake	Marché de Noël 2023	5 000 \$
Société Mamuk de Nutashkuan	Festival Mamuk 2023	5 000 \$
Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les autochtones	Table locale Trois-Rivières (Lac-à-l'épaule)	4 000 \$
Tasiutigiiit	Camp culturel cri	3 000 \$
Théâtre AAQSIIQ	Consultation pour la mise en œuvre de la pièce de théâtre Aukkauti	3 000 \$
Tourisme Kanehsatà:ke	Indigenous Winter Market 2023	15 000 \$
Tourisme Wendake	Participation aux fêtes de la Nouvelle-France 2023	3 000 \$
Tourisme Wendake	Pow Wow international de Wendake 2023	10 000 \$
Wapikoni Mobile	Participation artistes autochtones au Gala de l'ADISQ 2023	15 000 \$
TOTAL		383 490 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

2. Liste des mandats octroyés à des négociateurs et les détails sur les mandats, ainsi que leur état d'avancement pour la dernière année.
-

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutashkuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation attikamek.

Mandat : voir document joint.

Conseils GPK (Geoffrey Kelley)

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Mandat : voir document joint.

Benoît Laliberté

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation.

Mandat : voir document joint.

Solutions Girard inc. (Paul Girard)

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional, et de proposer des solutions au ministre.

Mandat : voir document joint.

9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place

avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'original et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Mandat : voir document joint.

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer les relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Mandat : voir document joint.

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutashkuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutashkuan, le prestataire s'engage à :

- contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le gouvernement de la Nation Attikamek, le prestataire s'engage à :

- contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit à la fin du mandat.

MANDAT DE CONSEILS GPK
Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2024

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité.

Représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le prestataire a le mandat :

- d'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- de développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- de faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- de veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- de présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ
Contrat pour la période du 20 février 2024 au 19 février 2025

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre le CNHW et le Québec, plus spécifiquement :

- convenir avec les représentants du CNHW de mandats et de plans de travail et les soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation;
- développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- au plus tard, un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre ITUM et le Québec, plus spécifiquement :

- convenir avec les représentants d'ITUM d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation;
- développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non autochtones;
- coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan;
- contribuer à mettre en œuvre les solutions qui auront été approuvées, en concertation avec les acteurs clés.

MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)
Contrat pour la période du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'orignal;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des Algonquins à la gestion de l'orignal dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'orignal;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones;
- diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec;
- faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (GILLES ROULEAU)
Contrat pour la période du 30 septembre 2021 au 29 septembre 2024

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer les relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec les communautés micmaques, plus spécifiquement :

- identifier des sujets avec les communautés micmaques cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation;
- développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- au plus tard, un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés;
- exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

3. La liste des formations données par le Secrétariat aux affaires autochtones aux autres ministères et organismes gouvernementaux pour sensibiliser aux réalités autochtones. Veuillez nommer ces ministères et organismes bénéficiaires, ainsi que le nombre de personnes ayant participé et une description de la formation offerte.

Formation mensuelle du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) sur le travail en affaires autochtones

Le SRPNI offre chaque mois une formation sur le travail en affaires autochtones. Cette formation porte sur la conduite des affaires autochtones au sein de l'État québécois – lois, conventions, institutions, et non pas sur les populations autochtones. Plus de 5 000 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise ont assisté à cette formation depuis 2021, dont 646 entre le mois d'avril 2023 et le mois de janvier 2024 (réf. Annexe 1).

Formations *ad hoc*

Le SRPNI offre des séances de formation *ad hoc*, aux ministères et organismes qui lui en font la demande. Ces formations reprennent le contenu de la formation mensuelle sur le travail en affaires autochtones (réf. Annexe 2).

Formation spéciale sur le statut indien et la question métisse

Cette formation est offerte deux fois par année, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Elle est consacrée à la *Loi sur les Indiens* (LRC 1985 I-5) et à différents jugements de la Cour Suprême du Canada, comme l'arrêt Powley et l'arrêt Daniels (réf. Annexe 3).

La formation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones

Cette formation a jusqu'ici été suivie, en tout ou en partie, par 4 183 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise. Elle est essentiellement consacrée aux populations autochtones, à leurs réalités, leurs histoires et leurs cultures (réf. Annexe 4).

Cette formation a aussi été suivie par 281 477 employé(e)s du réseau de la santé et des services sociaux (27 janvier 2024), soit 95,46 % des employé(e)s.

Annexe 1

Formation mensuelle du SRPNI sur le travail en affaires autochtones

Environ 646 personnes ont assisté aux neuf séances régulières de formations offertes chaque mois par le SRPNI, entre avril 2023 et janvier 2024 (incl.).

L'interprétation du tableau ci-après demande une certaine prudence, puisque certaines entrées peuvent sembler décevantes : d'une part, il faut rapporter ces entrées au nombre d'employés affectés aux affaires autochtones dans chaque ministère avant de se prononcer sur leur valeur; d'autre part, des milliers d'employés de la fonction publique ont suivi cette formation avant le mois d'avril 2023 et une entrée qui semble faible peut très bien être l'indice du succès remporté par la formation dans un ministère donné au cours des années précédentes. Du reste, certains ministères dirigent leurs employés vers d'autres formations – rien n'oblige personne à suivre les formations du SRPNI.

Ministères	502 participants
Affaires municipales et Habitation	9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	0
Conseil exécutif	16
Culture et Communications	4
Cybersécurité et Numérique	0
Économie, Innovation et Énergie	20
Éducation	6
Emploi et Solidarité sociale	30
Enseignement supérieur	0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	28
Famille	12
Finances	1
Immigration, Francisation et Intégration	2
Justice	10
Langue française	20
Relations internationales et Francophonie	6
Ressources naturelles et Forêts	96
Santé et Services sociaux	8
Secrétariat du Conseil du trésor	20
Sécurité publique	172
Tourisme	2
Transports et Mobilité durable	40
Travail	-

Les 144 participants qui n'apparaissent pas dans ce tableau (646-502 = 144) sont issus de différents secrétariats et de différents organismes publics – Société de l'assurance automobile du Québec (35), Société du Plan Nord (24), Élections Québec (10), Directeur de l'État civil (7), Institut de la Statistique du Québec (4), Sûreté du Québec (3), Secrétariat à la jeunesse (2), etc.

Formations *ad hoc*

Ces séances de formation reprennent, pour l'essentiel, le contenu de la formation mensuelle sur le travail en affaires autochtones. Elles sont organisées de manière irrégulière, à la demande des ministères et des organismes.

Date	Ministère/organisme	Nombre de participants (approx.)
8 février 2023	Curateur public	650
21 février 2023	Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	60
20 avril 2023	Société des établissements de plein air du Québec	40
11 mai 2023	Institut de la diplomatie/Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	30
14 novembre 2023	Délégation générale du Québec en Belgique/Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	25
28 novembre 2023	Hydro-Québec	35

Formation spéciale sur le statut indien et la question métisse

Cette formation est offerte deux fois par année, en collaboration avec le MELCCFP.

Date	Nombre de participants
1 ^{er} mars 2023	278
3 octobre 2023	271
7 mars 2024	163

La formation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones

Environ 3 762 personnes avaient jusqu’ici suivi la formation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones sur les serveurs administrés par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique. Cette formation est cependant hébergée sur les serveurs du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) depuis le mois de septembre 2023, et ce changement a contraint le SRPNI à reprendre un nouveau dénombrement. Depuis septembre 2023, ce sont donc 421 personnes qui ont suivi la formation en tout ou en partie.

Ministères	421 participants
Affaires municipales et Habitation	4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	9
Conseil exécutif	7
Culture et Communications	11
Cybersécurité et Numérique	9
Économie, Innovation et Énergie	6
Éducation	8
Emploi et Solidarité sociale	44
Enseignement supérieur	3
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	27
Famille	1
Finances	2
Immigration, Francisation et Intégration	4
Justice	6
Langue française	1
Relations internationales et Francophonie	4
Ressources naturelles et Forêts	28
Santé et Services sociaux	16
Secrétariat du Conseil du trésor	4
Sécurité publique	79
Tourisme	2
Transports et Mobilité durable	34
Travail	-

Les 112 personnes qui n’apparaissent pas dans ce tableau (421-309 = 112) sont issues de différents organismes publics – Vérificateur général du Québec (24), Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail (15), Régie de l’assurance maladie du Québec (13), Sûreté du Québec (6), Bureau de l’Assemblée nationale (5), Société de l’assurance automobile du Québec (4), etc.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

4. Le nombre de rencontres tenues par la table politique entre le SRPNI, les Premières Nations, les Naskapis et les Inuit, le nom des personnes participantes et les sujets de la rencontre.
-

En ce qui a trait à la Table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et gouvernement du Québec (Table politique Québec-Première Nations), notons la tenue d'une seule rencontre en 2023-2024. Il s'agissait d'une rencontre « technique » sur le thème de l'avenir énergétique du Québec ayant eu lieu le 13 octobre 2023.

Étaient présents à la rencontre 13 octobre 2023 : MM. Patrick Lahaie, secrétaire général associé et Patrick Brunelle, secrétaire adjoint pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. M^{me} Dominique Deschênes, sous-ministre adjointe, MM. Pascal Cormier, directeur de cabinet adjoint et conseiller spécial et Michael Labranche, conseiller politique au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et :

- M. Ghislain Picard, chef régional, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
- M. Gilbert Dominique, chef, Première Nation des Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
- M. Dave Laveau, chef, Conseil de la Nation huronne-wendat
- M^{me} Maryse Picard, directrice générale, Conseil de la Nation huronne-wendat
- M^{me} Jennifer O'Bomsawin, conseillère politique, bureau du grand chef, Conseil de la Nation huronne-wendat
- M. Lucien Wabanonik, chef, Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon
- M. Steeve Mathias, conseiller, Première Nation de Longue-Pointe
- M^{me} Vichy Chief, cheffe, Première Nation de Timiskaming
- M. Yan Tapp, chargé de projets, Nation Micmac de Gespeg
- M^{me} Kahsennenhawe Sky-Deer, grande cheffe, Conseil des Mohawks de Kahnawake
- M^{me} Suzie O'Bomsawin, directrice, Conseil des abénakis d'Odanak
- M^{me} Vivianne Chilton, cheffe, Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Par ailleurs, le comité de liaison avec les Naskapis ne s'est pas réuni au cours de l'année 2023-2024.

Pour sa part, la table Québec-Nunavik ne s'est pas réunie au cours de l'année 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Le nombre de personnes, ventilé par ministère et organismes, ayant suivi la formation en ligne sur les réalités autochtones en 2023-2024.

Environ 3 762 personnes avaient jusqu'ici suivi la formation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones sur les serveurs administrés par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique. Cette formation est cependant hébergée sur les serveurs du Secrétariat du Conseil du trésor depuis le mois de septembre 2023, et ce changement a contraint le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit à reprendre un nouveau dénombrement. Depuis septembre 2023, ce sont donc 421 personnes qui ont suivi la formation en tout ou en partie.

Ministères	421 participants
Affaires municipales et Habitation	4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	9
Conseil exécutif	7
Culture et Communications	11
Cybersécurité et Numérique	9
Économie, Innovation et Énergie	6
Éducation	8
Emploi et Solidarité sociale	44
Enseignement supérieur	3
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	27
Famille	1
Finances	2
Immigration, Francisation et Intégration	4
Justice	6
Langue française	1
Relations internationales et Francophonie	4
Ressources naturelles et Forêts	28
Santé et Services sociaux	16
Secrétariat du Conseil du trésor	4
Sécurité publique	79
Tourisme	2
Transports et Mobilité durable	34
Travail	-

Les 112 personnes qui n'apparaissent pas dans ce tableau (421-309 = 112) sont issues de différents organismes publics – Vérificateur général du Québec (24), Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (15), Régie de l'assurance maladie du Québec (13), Sûreté du Québec (6), Bureau de l'Assemblée nationale (5), Société de l'assurance automobile du Québec (4), etc.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

6. Le nombre et la proportion par ministère et organisme de personnes participantes à chacun des séminaires mensuels en 2023-2024.

Plus de 5 000 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise ont assisté à ces formations depuis 2021, dont 646 entre le mois d'avril 2023 et le mois de mars 2024. L'interprétation du tableau ci-après appelle une certaine prudence, puisque certaines entrées peuvent sembler décevantes : d'une part, il faut rapporter ces entrées au nombre d'employés affectés aux affaires autochtones dans chaque ministère avant de se prononcer sur leur valeur; d'autre part, des milliers d'employés de la fonction publique ont suivi cette formation avant le mois d'avril 2023 et une entrée qui semble faible peut très bien être l'indice du succès remporté par la formation dans un ministère donné au cours des années précédentes. Du reste, certains ministères dirigent leurs employés vers d'autres formations – rien n'oblige personne à suivre les formations du SRPNI.

Ministères	502 participants
Affaires municipales et Habitation	9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	0
Conseil exécutif	16
Culture et Communications	4
Cybersécurité et Numérique	0
Économie, Innovation et Énergie	20
Éducation	6
Emploi et Solidarité sociale	30
Enseignement supérieur	0
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	28
Famille	12
Finances	1
Immigration, Francisation et Intégration	2
Justice	10
Langue française	20
Relations internationales et Francophonie	6
Ressources naturelles et Forêts	96
Santé et Services sociaux	8
Secrétariat du Conseil du trésor	20
Sécurité publique	172
Tourisme	2
Transports et Mobilité durable	40
Travail	-

Les 144 participants qui n'apparaissent pas dans ce tableau (646-502 = 144) sont issus de différents secrétariats et de différents organismes publics – Société de l'assurance automobile du Québec (35), Société du Plan Nord (24), Élections Québec (10), Directeur de l'État civil (7), Institut de la Statistique du Québec (4), Sûreté du Québec (3), Secrétariat à la jeunesse (2), etc.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

7. La liste des projets sélectionnés et des communautés concernées, ainsi que les montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Soutien à la consultation, pour la dernière année.

En matière de consultation, chaque ministère et organisme du gouvernement a la responsabilité de consulter les communautés autochtones. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) intervient financièrement afin de soutenir ces communautés afin qu'elles puissent participer convenablement aux processus initiés par les différents ministères et organismes.

Liste présentant les dossiers en *Soutien à la consultation* du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) ayant fait l'objet d'un déboursé de la part du SRPNI entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024.

ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Bureau du Ndakina du W8banaki	Consultations en lien avec les développements en cours à la Société du parc Industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)	45 100 \$
Bureau du Ndakina du W8banaki	Soutien à la consultation	217 700 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Négociations Atikamekw en foresterie	210 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Soutien à la consultation	274 500 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Soutien à la consultation	100 000 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Soutien à la consultation	170 000 \$
Conseil des Innus de Nutashkuan	Entente sur le caribou forestier	35 000 \$
Conseil Innu Takuaitkan Uashat mak Mani-Utenam	Ligne Arnaud-Alouette	15 000 \$
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador	Centre d'expertise en consultation et accommodement	150 000 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh)	Soutien à la consultation	800 000 \$
Première Nation d'Eagle-Village (Kebaowek)	Table de négociation	155 000 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Soutien à la consultation	348 500 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Table de discussion	192 495 \$
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	Soutien à la consultation	250 000 \$
TOTAL		2 963 295 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Le nombre de mandats accordés et/ou de demandes adressées au Groupe interministériel de soutien en matière de consultation (GIS), ventilé par ministères et par organismes, pour la dernière année.
-

En plus du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), les ministères suivants sont membres du Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS) :

- Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;
- Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;
- Le ministère de la Culture et des Communications;
- Le ministère de la Justice;
- Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts;
- Le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Le GIS a pour principal mandat d'accompagner et de conseiller les ministères dans la mise en œuvre de leurs obligations en matière de consultation des communautés autochtones.

Les membres du GIS et le SRPNI échangeant en continu sur les bonnes pratiques et les enjeux en matière de consultation des communautés autochtones, il n'est pas possible pour le SRPNI de préciser le nombre ou de ventiler ces demandes par ministère.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

9. Quelles ont été les dépenses réservées à la formation concernant les enjeux des femmes autochtones?

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) offre des formations aux employés de la fonction publique ainsi qu'à ceux du réseau de la santé et des services sociaux en matière de réalités autochtones. Les enjeux entourant les femmes autochtones ne sont pas spécifiquement abordés dans le cadre de ces formations.

Néanmoins, des formations sur les enjeux des femmes autochtones, portées par des organismes autochtones, sont financées par le SRPNI par l'intermédiaire des programmes Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) et Projets ponctuels autochtones (PPA).

Dans le cadre du premier, l'organisme Femmes autochtones du Québec (FAQ), soutenu financièrement par le SRPNI à la mission globale (265 000 \$ / année), offre diverses formations et ateliers quant aux réalités des femmes autochtones, notamment à l'Université du Québec à Montréal, dans le cadre d'une école d'été ainsi qu'auprès des futurs policiers à l'École nationale de police du Québec. FAQ outille et forme les intervenantes des maisons d'hébergement pour femmes autochtones du Québec.

Le Centre Unicura a également été soutenu à hauteur de 21 000 \$ pour son programme Apprendre Tradition Inuit, qui offre des ateliers visant à contrer la violence au sein de quatre villages inuit (Inukjuak, Puvirnituk, Kuujuaarapik, Umiujaq).

L'École des dirigeants des Premières Nations, soutenue par le SRPNI à hauteur de 10 M\$ sur cinq ans (2021-2022 à 2025-2026), offre divers programmes aux dirigeants et à leur relève issue des Premières Nations et inuit, dont le programme Femmes et leadership.

Enfin, dans le cadre du programme PPA, le projet Girls Inc., du Centre Unicura, a également été soutenu à hauteur de 20 000 \$. Girls Inc. présente une offre de camps pour jeunes filles au sein de cinq villages nordiques (Inukjuak, Puvirnituk, Umiujaq, Kuujuaarapik et Akulivik). Ces camps abordent plusieurs thématiques, dont l'estime de soi et l'intimidation, les saines relations, la grossesse chez les adolescentes et la sexualité ainsi que le suicide et les abus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

10. Quels montants ont été accordés à des mesures ou programmes pour effectuer une analyse différenciée par le sexe (ADS+)?
-

Dans le cadre des programmes de financement du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), aucune demande de projet n'a été soumise en 2023-2024 pour effectuer une analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF), à titre d'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes.

Ces activités de formation relevant du SCF, les questions relatives à celles-ci peuvent lui être adressées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

11. Le nom du comité interministériel en charge de négocier avec le Regroupement Petapan. Préciser les personnes qui siègent sur ce comité, le nombre de rencontres et l'objet de ses rencontres en 2023-2024.
-

Une équipe coordonnée par le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est responsable de négocier avec le Regroupement Petapan. Elle est composée de professionnel(le)s de la Direction des négociations et de la consultation du SRPNI et de leurs autorités, du négociateur du gouvernement du Québec et de juristes de la Direction du droit constitutionnel et autochtone du ministère de la Justice du Québec (MJQ). Lorsque requis, l'équipe collabore étroitement avec d'autres ministères concernés par les négociations.

Initiée à l'automne 2022, une démarche d'information et de consultation auprès des ministères concernés par le projet de traité a fait ressortir les éléments de négociation à finaliser pour favoriser l'adhésion du gouvernement du Québec au projet de traité. En marge de cette démarche, un comité interministériel administratif, composé du ministère du Conseil exécutif, du MJQ, du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes et du SRPNI a été mis en place.

Depuis l'automne 2023, le SRPNI collabore avec le comité pour la préparation et le suivi des séances de négociations. Les personnes qui y siègent sont les hauts fonctionnaires des ministères qui en sont membres. Sauf exception, le comité se réunit sur une base hebdomadaire depuis sa mise en place.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

12. Toutes les sommes accordées aux corps de police sur les communautés, ventilées par corps de police, pour 2022-2023 et 2023-2024.
Préciser le détail de ces sommes.

Cette question concerne les crédits du ministère de la Sécurité publique.

TROISIÈME GROUPE D’OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2023-2024, incluant des détails sur: a. l'objet des négociations; b. la date des rencontres; c. l'échéancier des négociations; d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement; e. un état de situation des négociations; f. le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec; g. le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral; h. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone; i. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.
2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2023-2024, incluant les détails sur: a. l'objet des négociations; b. la date des rencontres; c. l'échéancier des négociations; d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement; e. un état de situation des négociations; f. le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec; g. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone; h. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.
3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2023-2024 et, pour chacune, préciser: a. l'objet des consultations; b. le moyen utilisé; c. les dates des rencontres; d. les communautés et les personnes consultées; e. les résultats des consultations; f. les montants afférents.
4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté.
5. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.
6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2023-2024, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

7.	Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SRPNI relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.
8.	Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SRPNI relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la stratégie maritime.
9.	Concernant le Fonds d'initiatives autochtones III (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2023-2024, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme : a. développement économique; b. garantie de prêt; c. infrastructure communautaire; d. action communautaire; e. soutien à la consultation.
10.	État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022.
11.	État d'avancement du prochain plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits.
12.	État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois national de l'histoire autochtone.
13.	État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2023-2024.
14.	Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2023-2024 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.
15.	Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2023-2024 qui n'ont pas été reconduits en 2024-2025, en incluant les programmes qui ont été abolis.
16.	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2023-2024.
17.	Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
18.	État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquienne de Kitcisakik. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.
19.	État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et de la nation inuite dans le réseau de la santé et des services sociaux.
20.	État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.
21.	Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2023-2024 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.
22.	État d'avancement et rapport détaillé de la réflexion entourant la création d'un ministère des Affaires autochtones.
23.	Liste des rencontres faites dans les communautés autochtones par le ministre en 2023-2024.

24.	Inclure les dates, les noms des personnes du SRPNI qui y ont assisté et les sujets abordés.
25.	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

Condition féminine

26.	Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2023-2024 par les autres ministères partenaires de la <i>Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027</i> .
27.	État d'avancement de la prochaine stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
28.	Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2023-2024 pour donner suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ainsi qu'à la commission Viens, par ministère ou organisme. Indiquer les mesures et les sommes prévues pour 2024-2025.
29.	Indiquer le nombre de rencontre entre un ou des représentants du Conseil des Innus de Pessamit et un ou plusieurs représentants du Secrétariat au cours des 24 derniers mois au sujet de l'entente intervenu le 15 février 2024 entre le Gouvernement du Québec et la Conseil des Innus de Pessamit.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2023-2024, qui sont en cours et à venir pour l'année 2024-2025 incluant les détails sur :
 - a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
 - j) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes;
 - k) les ministères et organismes fédéraux impliqués.

LES ATTIKAMEKS

Négociation sur la revendication territoriale globale des Attikameks

a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et au bénéfice des retombées économiques qui y sont liées.

b) Les dates des rencontres

À la demande du gouvernement fédéral, la table de négociation a été suspendue temporairement en juillet 2023. La dernière rencontre de négociation a eu lieu le 17 mars 2023.

c) L'échéancier des négociations

La négociation est actuellement suspendue. Il n'est pas possible d'estimer dans quel délai les travaux de la négociation reprendraient ni à quel moment une entente serait conclue.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale a initialement été présentée en 1979 par le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM).

e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

Le plus récent cycle de négociation a débuté en 2013. Les travaux se sont déroulés à un rythme soutenu de 2013 à 2018 et ont permis de progresser dans la rédaction d'un projet d'entente de principe qui comporte 26 chapitres.

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA souhaitent conclure une entente de principe dans les meilleurs délais. Des obstacles reliés à des positions divergentes au sein des instances politiques attikameks, notamment entre le CNA et les conseils de bande, ont cependant ralenti les discussions au cours des derniers mois.

En juin 2021, le conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a suspendu le mandat qu'il avait accordé au CNA de le représenter à la négociation territoriale globale.

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) s'était quant à lui retiré de la négociation en 2019 et avait déposé une requête au tribunal pour faire reconnaître les droits de ses membres sur son territoire revendiqué. La procédure judiciaire est toujours en cours. Le CAO a ensuite réintégré la négociation en mars 2021.

En juillet 2021, une nouvelle équipe de négociation a été nommée par le CNA suite au départ de la négociatrice d'alors, Mme Hélène Dubé. M. Dany Chilton agit maintenant à titre de négociateur par intérim du CNA.

Le 13 mars 2023, le CAO a révoqué à nouveau le mandat de négociation qu'il avait accordé au CNA en raison de divergences de positions avec les orientations du CNA. À l'heure actuelle, des trois conseils de bandes attikameks, seul le conseil de Manawan prend encore part à la négociation.

En juillet 2023, le gouvernement fédéral a suspendu la table de négociation le temps de laisser les communautés attikameks et le CNA régler leurs différends sur la gouvernance interne.

En parallèle, l'opposition de certains membres des communautés de Manawan et de Wemotaci aux opérations forestières se déroulant en Haute-Mauricie et dans Lanaudière a mené à la création d'une table de négociation bilatérale entre le gouvernement du Québec, le CNA, Manawan et Opitciwan en

mai 2023. Une entente-cadre portant sur le territoire et les ressources naturelles a notamment été conclue en août 2023.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Fasken, négociateur en chef
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice
M ^e Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M ^{me} Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Bruno Marion	Négociateur en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M. Jean-Sébastien Potvin	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M ^{me} Marie-Andrée Thériault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M ^e Roxanne Gagné	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Dany Chilton	Négociateur en chef
M ^{me} Sandra Vaillancourt	Secrétaire de direction, CNA
M ^e Karina Kesserwan	Conseillère juridique, CNA
M ^{me} Judith Ottawa	Négociatrice adjointe, Manawan
M. Jean-Pierre Mattawa	Négociateur Opitciwan (table auxiliaire)
M ^{me} Isabelle Veillette	Négociatrice adjointe, Opitciwan
M ^{me} Claudia Petiquay	Secrétariat au territoire, CNA
M. Gérald Ottawa	Secrétariat au territoire, CNA

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le projet d'entente comprend également des chapitres d'intérêt pour plusieurs autres ministères.

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Ministère de la Justice

Le projet d’entente comprend également des chapitres d’intérêt pour plusieurs autres ministères fédéraux.

LES INNUS

a) L’objet des négociations

Les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que les Premières Nations innues de Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkuan (Regroupement Petapan) sont en négociation territoriale globale en vue de convenir d’un traité portant notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le territoire, l’autonomie gouvernementale des Premières Nations signataires, les aspects financiers et le développement des communautés.

b) Les dates des rencontres

2023		
11-12 octobre	22-23 novembre	5-6 décembre
2024		
31 janvier	1 ^{er} février	22 février

c) L’échéancier des négociations

Les trois parties font les efforts nécessaires pour convenir d’un projet de traité dans les meilleurs délais.

Une fois le projet d’entente convenu, d’autres étapes doivent être franchies avant sa finalisation, notamment en ce qui concerne les consultations auprès des membres des communautés et des communautés autochtones tierces.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale présentée par le Conseil des Attikameks et des Montagnais (CAM) a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Regroupement Petapan participent, depuis plus de quarante ans, à la négociation d’une entente portant sur le règlement des revendications territoriales globales des trois Premières Nations. Une fois conclue, cette entente constituerait un traité moderne et bénéficierait d’une protection constitutionnelle en vertu de l’article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Jusqu’à maintenant, les parties ont franchi deux étapes menant au traité, soit la signature de l’Approche commune, en 2000, et celle de l’Entente de principe d’ordre général (EPOG), en 2004, qui vient jeter les bases du futur traité.

À l’automne 2022, les parties ont demandé à leur négociateur de finaliser le texte du projet de traité et ont tenu des négociations intensives pour y arriver. Au même moment, une dernière démarche d’information et de consultation auprès des ministères concernés et portant sur le projet de traité a été initiée. La démarche de consultation a permis d’identifier des éléments de négociation

à finaliser pour favoriser l'adhésion du gouvernement du Québec au projet de traité.

Depuis l'automne 2023, les parties poursuivent les discussions sur cette base en vue de parvenir à une entente et de conclure les négociations sur le texte du projet de traité.

Les objectifs du gouvernement du Québec :

- Améliorer les relations avec les Premières Nations;
- Consolider la paix sociale et contribuer à un contexte d'investissement positif;
- Encourager les partenariats entre Autochtones et non-Autochtones;
- Confirmer le droit du Québec de développer ses ressources et obtenir plus de certitude quant aux droits que les Premières Nations exerceront.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur en chef, avocat-conseil chez Fasken
M ^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Catheryne Bélanger	Ministère de la Justice
M ^e Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Représentant des régions, Côte-Nord
M. Denis Taillon	Représentant des régions, Saguenay–Lac-Saint-Jean

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^e André Bourgeois	Négociateur en chef
M. Bruno Marion	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
Mme Audrey Brault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Catherine Lapeyrie	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^e Simon Gruda-Dolbec	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Carl Nepton	Négociateur en chef du Regroupement Petapan
M ^{me} Julie Harvey	Regroupement Petapan
M ^e Mélissa Beaulieu	Conseillère juridique

M^e Christina Caron

Conseillère juridique

M^e Dominic Tremblay

Conseiller juridique

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Ministère du Travail
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Commission de la construction du Québec
- Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable
- Hydro-Québec
- Société des établissements de plein air du Québec
- Ministère des Finances
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Ministère de la Langue française
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

- k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada
- Ministère de la Justice
- Agence canadienne d'évaluation environnementale
- Agence parcs Canada
- Garde côtière
- Transports Canada
- Environnement et Changements climatiques Canada
- Finances Canada
- Ministère des Pêches et Océans / Garde côtière
- Ressources naturelles Canada
- Secrétariat du Conseil du Trésor
- Services aux Autochtones Canada
- Défense nationale
- Sécurité publique
- Affaires mondiales
- Travaux publics et approvisionnement

LES MICMACS

Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gmawei Mawio

a) L'objet des négociations

Les négociations visent la conclusion d'une entente-cadre qui jetterait les bases des discussions pour le règlement de la revendication territoriale globale des Micmacs, tout en permettant aux parties de négocier des ententes intérimaires ou sectorielles de manière bilatérale ou tripartite, selon les intérêts des parties et leurs champs de compétence respectifs.

b) Les dates des rencontres

2023			
4 mai	7 septembre	17 octobre	5 décembre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim ») en 2007.

e) Un état de situation des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer un processus de négociation territoriale globale avec les Micmacs du Québec. À l'époque, le gouvernement du Québec ne souhaitait pas s'engager dans une telle négociation, mais a accepté de participer à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats des gouvernements du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la lumière de nouvelles expertises historiques et d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications des Micmacs ainsi que son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

À partir de 2017, le gouvernement fédéral a toutefois commencé à se doter de nouveaux mandats en matière de négociations bilatérales et de reconnaissance de droits, notamment sur les questions de pêches et de parcs, ce qui a plongé les parties dans une nouvelle asymétrie des mandats.

Après quelques années de discussions à un rythme plus ralenti compte tenu de l'asymétrie des mandats des parties, et des avancées effectuées sur des sujets bilatéraux, les échanges à la table tripartite ont repris à un rythme plus régulier depuis juin 2021, au moment où les Micmacs ont déposé un nouveau projet d'entente-cadre.

Les discussions sont en cours pour dégager une compréhension commune de ce nouveau cadre et pour clarifier les mandats des parties, entre autres les

questions d'arrimage et de cohérence entre des sujets qui se recoupent et qui sont discutés à plus d'une table.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Louis-Charles Gagnon Tessier	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Liisa Macnaughton	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Christine Skladany	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Emily Foggia	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^e Bailey Fox	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Isabelle Simard	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Loni Vicaire	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Selon les sujets ciblés comme étant prioritaires par les parties au fil des discussions à venir, d'autres ministères pourraient être impliqués dans les négociations.

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Justice Canada

LES NASKAPIS

Modifications au chapitre 13 de la Convention du Nord-Est québécois

a) L'objet des négociations

En janvier 2017, à la demande de la Nation Naskapie de Kawawachikamach (NNK) et dans le contexte de la négociation de l'*Entente tripartite sur le financement des services policiers 2018-2023*, le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) s'était engagé à contacter le ministère de la Sécurité publique du Canada concernant ses intentions quant à une éventuelle modification du chapitre 13 de la Convention du Nord-Est québécois. La demande de la NNK a été considérée favorablement tant par le gouvernement du Québec que celui du Canada dans la mesure où elle pourrait permettre le règlement à très long terme de différents exposés dans la poursuite intentée contre les gouvernements du Canada et du Québec concernant le processus de renouvellement et le financement de l'Entente intérimaire (Entente intérimaire) sur la prestation des services policiers dans le Village naskapi de Kawawachikamach 2015-2018. Cette poursuite est d'ailleurs toujours en suspens le temps que les négociations de la convention complémentaire se terminent.

Le MSP coordonne les discussions dans le cadre des négociations; le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministère de la Justice participent à la négociation.

b) Les dates des rencontres

L'équipe de négociation ne s'est pas réunie de manière tripartite au courant de 2023-2024, le MSP a échangé de manière bilatérale avec la NNK le SRPNI et les représentants du Canada.

c) L'échéancier des négociations

Les parties ont convenu d'un texte de Convention complémentaire et la conclusion de cette négociation est imminente.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s'agit pas d'une revendication territoriale.

e) Un état de situation des négociations

En mars 2023, l'Avenant numéro 3 à L'Entente intérimaire a été renouvelé jusqu'en mars 2025. Un accord en vue de l'adoption d'une convention complémentaire a été conclu au début de 2024. Les discussions sont maintenant complétées et des textes finaux devraient être adoptés dans les prochaines semaines.

f) Le nom des négociatrices pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M^{me} Nathalie Dion

Ministère de la Sécurité publique

M^{me} Nathalie Ney

Ministère de la Sécurité publique

M ^{me} Noémie Mercier	Ministère de la Sécurité publique
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^{me} Josée Couture	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^{me} Susan Doherty	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M ^{me} Kim Lepage	Sécurité publique Canada
M ^{me} Habon Ismael	Sécurité publique Canada
M. Jacques Talbot	Sécurité publique Canada

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux rencontres pour la communauté autochtone

M. Paul Renzoni	Nation Naskapie de Kawawachikamach
M. William Moffat	Nation Naskapie de Kawawachikamach

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

- k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Justice Canada
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
- Sécurité publique Canada

-
- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Employés du SRPNI	<u>324 826 \$</u>
Négociateurs externes	<u>330 000 \$</u>
TOTAL :	<u>654 826 \$</u>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2023-2024, actuellement en cours et à venir pour l'année 2024-2025 incluant le détail sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
 - i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

LES ALGONQUINS

Table Nation Anishinabe- Québec sur la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye

a) L'objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente avec la nation algonquine afin d'accroître sa participation à la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et d'assurer la protection du cheptel d'originaux. Une entente-cadre sur la gestion de l'orignal a été conclue entre le gouvernement du Québec et le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg le 18 août 2021. Les parties travaillent maintenant à la mise en œuvre de l'entente-cadre.

b) Les dates des rencontres

2023			
6 avril	4 mai	23 mai	5 juin
12 juin	22 juin	23 août	13 septembre
27 septembre	18 octobre	6 décembre	
2024			
10 janvier	31 janvier	21 février	13 mars

c) L'échéancier des négociations

Dans l'entente-cadre de 2021, les parties se sont engagées à élaborer une entente de collaboration d'ici le 31 mars 2024.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

En 2019, plusieurs communautés algonquines se sont rassemblées pour faire connaître leurs préoccupations sur l'état de la population d'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et les secteurs environnants. Elles réclamaient un moratoire sur la chasse sportive dans la RFLV. Les moyens de pression s'étant intensifiés à l'automne 2020, la Table Québec-Nation algonquine sur l'orignal a été mise en place afin de convenir de solutions pérennes de cohabitation entre les populations algonquines et les chasseurs. Le Conseil tribal de la nation algonquine- Anishinabeg a joué un rôle important pour fédérer les communautés autour de cette cause. Ces discussions ont mené à la conclusion de l'*Entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre la Nation anishnabe et le gouvernement du Québec* (Entente-cadre) en juin 2021. Une entente-cadre distincte a également été conclue avec les Algonquins de Lac-Barrière, qui s'était dissociée des autres communautés algonquines au cours des premières phases de négociation. L'Entente-cadre prévoit des mesures intérimaires, étalées sur une période de quatre ans, ce qui inclut un moratoire sur la chasse sportive de l'orignal d'une durée de deux ans, c'est-à-dire jusqu'à l'automne 2022 inclusivement. Les modalités de l'Entente-cadre prévoient ensuite une reprise graduelle de la chasse dès l'automne 2023, sous réserve des conclusions de certaines études qui pourraient être réalisées par les parties.

En 2022, les parties ont mis sur pied un comité technique (le comité aviseur) qui a notamment pour mandat d'établir un portrait détaillé de l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Le comité regroupe des biologistes à l'emploi des communautés algonquines et des biologistes du gouvernement du Québec. Une fois les analyses du comité aviseur terminées, la Table Québec-Nation algonquine avait pour tâche d'élaborer un plan de chasse pour la reprise de la chasse sportive en 2023 et de développer un modèle de participation accrue de la Nation algonquine à la gestion de l'orignal.

Afin de donner le temps aux parties d'avancer le travail de mise en œuvre, le gouvernement du Québec a consenti à prolonger le moratoire sur la chasse sportive d'une année supplémentaire. En contrepartie, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit a demandé qu'un plan de travail avec un échéancier serré soit convenu entre les négociateurs. Conformément au plan, le gouvernement du Québec a proposé un plan de chasse et l'équipe de négociation algonquine consulte actuellement les chefs et les conseils de bande à ce sujet.

Une tournée des communautés algonquines s'est amorcée en novembre 2023. Lors de ces rencontres, le comité aviseur présentait les conclusions et les recommandations de son rapport sur l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Trois communautés (Kitcisakik, Lac Simon et Kitigan Zibi) ont été visitées à ce jour et des discussions sont en cours afin de tenir cette présentation dans la communauté de Lac-Barrière.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Mario Gibeault	Négociateur
Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
François Paradis	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
François-Xavier Perron-Maranda	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
André Dumont	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Caroline Trudeau	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^{me} Adrienne Jérôme	Négociatrice, nation algonquine
M ^{me} Savanna McGregor	Grande cheffe de la nation algonquine
M. Norm Odjick	Directeur général, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M ^{me} Robin Cayer	Coordonnatrice, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M. Jean-Guy Whiteduck	Négociateur adjoint, Kitigan Zibi
M. Jimmy Papatie	Négociateur adjoint, Kitcisakik
M. Mario St-Georges	Biologiste, Algonquins de Lac-Barrière
M. Pierre-Luc Bastien	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
M. Joel Odjick	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

Ne s'applique pas.

LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE

a) L’objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente afin de mettre en œuvre les recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux respectifs du gouvernement du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (ALB). Les discussions portent principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) et aux bénéfices économiques qui en découlent. Une entente a été conclue le 14 décembre 2021 et les parties discutent de la mise en œuvre de cette entente depuis.

b) Les dates des rencontres

2023
4 août

c) L’échéancier des négociations

L’entente a été signée en décembre 2021 et elle a une durée de dix ans. L’entente pourrait être renouvelée après ce terme.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s’applique pas.

e) Un état de situation des négociations

L’Entente de mise en œuvre des recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (l’Entente) a été conclue le 14 décembre 2021, et les parties travaillent à la mise en œuvre de cette entente depuis.

L’Entente porte principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) tout en comportant des mesures d’aide au développement économique et social de la communauté.

L’élection d’un nouveau conseil de bande dans la communauté, le 10 mars 2023, a eu des répercussions sur la mise en œuvre de l’Entente. En effet, le 5 décembre 2023, le nouveau conseil de bande transmettait une lettre et une résolution pour signifier qu’il rejetait cette entente signée par le conseil de bande précédent. Le conseil de bande souhaite tout de même poursuivre les discussions avec le SRPNI au sujet du territoire et des ressources naturelles. Une rencontre entre les parties est actuellement en préparation.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Casey Ratt	Chef
---------------	------

M. Eric Charbonneau	Membre du conseil de bande
Mme Anida Decoursay	Membre du conseil de bande
Jessie Decoursay	Membre du conseil de bande
M. Terrence Nottaway	Membre du conseil de bande
M. Charles T. Ratt	Directeur des ressources naturelles
M ^e Katherine Hensel	Avocate de la communauté
M ^e Kristie Tsung	Avocate de la communauté

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

Ne s’applique pas.

LES ALGONQUINS – PIKOGAN

a) L’objet des négociations

Discussions visant la mise en œuvre de l’Entente visant à jeter les bases d’une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et la Première Nation Abitibiwinni, laquelle pave la voie à des discussions soutenues, notamment au regard du développement minier, de la foresterie, de la faune et des aires protégées.

b) Les dates des rencontres

2023	
5 avril	25 avril
2024	
15 février	

Il y a également eu d’autres rencontres menées par d’autres ministères du gouvernement du Québec en lien avec la mise en œuvre de l’Entente visant à jeter les bases d’une nouvelle relation.

c) L’échéancier des négociations

Des discussions sont en cours pour la mise en œuvre de l’entente jetant les bases d’une nouvelle relation, mais aucun échéancier n’est fixé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s’applique pas.

e) Un état de situation des négociations

La première ronde de discussions entre les parties s’est soldée par la

conclusion de l'Entente jetant les bases d'une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et la Première Nation Abitibiwinini, le 11 août 2022. Cette entente a pour objet de renforcer les relations politiques, économiques et sociales des deux parties dans un esprit de respect mutuel, de coopération, de partenariat et de communication. Elle prévoit également des balises qui guideront les parties dans les négociations d'ententes sectorielles. Une deuxième ronde de négociation a débuté et des discussions ont lieu sur la faune, les mines et les aires protégées. Un projet de gardiens des aires protégées a été mis en place et un projet d'entente sur la conservation, la gestion et la mise en valeur de la faune est en cours d'approbation.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Catherine Plasse	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Solenn Sanquer	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Céline Létourneau	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Marjoraine Bessette	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Roch Gaudreau	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Sophia Ladovrechis	Négociatrice,
M. Benoit Croteau	Employé du conseil de bande
M. James Cananasso	Vice-chef
M Sylvester Trapper	Employé du conseil de bande

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES ALGONQUINS – LONG POINT FIRST NATION (LPFN)

Table sur l’assise territoriale

a) L’objet des négociations

L’établissement de Winneway est situé sur des terres publiques n’ayant pas de statut juridique particulier. Cette situation fait que, notamment, LPFN n’est pas admissible à certains programmes fédéraux offerts aux communautés vivant sur réserve et que le développement des infrastructures est complexe. Les négociations en cours visent à convenir de l’approche qui permettra la création d’une assise territoriale pour LPFN.

b) Les dates des rencontres

2023		
26-27 octobre	20 novembre	4 décembre
2024		
29 janvier	29 février	25 mars

c) L’échéancier des négociations

Aucun échéancier n’est établi par les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s’applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En 2008, les parties ont pris l’engagement d’entamer des discussions pour que les terres sur lesquelles se trouve l’établissement de Winneway puissent avoir un statut légal. Le 25 août 2020, le gouvernement du Québec et LPFN ont renouvelé l’engagement de poursuivre les discussions sur la base de l’entente-cadre de 2008. Comme certains sujets requièrent la participation du gouvernement du Canada, ce dernier a été invité à participer aux négociations. Toutefois, en 2022, d’un commun accord, le Québec et LPFN ont fait le choix de poursuivre les discussions en bilatérale. Un projet d’entente a été négocié, mais n’a pas été entériné par LPFN. Un mandat spécial de négociation visant à finaliser les discussions sur l’assise territoriale a été confirmé à l’automne 2023 et un représentant spécial a été nommé. Les Parties doivent convenir du périmètre de l’assise territoriale de la communauté ainsi que le statut légal qui lui sera octroyé.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Représentant spécial
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi.	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Steeve Mathias	Négociateur
M ^{me} Sharon Hunter	Directrice générale
Mme Diane Polson	Conseillère
M. Bradley Polson	Employé du conseil
M. Nadir André	Avocat
M ^{me} Isabelle Simard	Avocate
M. Peter Politis	Consultant

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

Table sur la desserte policière

a) L'objet des négociations

Depuis plusieurs années, LPFN estime que la desserte policière offerte par la Sureté du Québec (SQ) ne répond pas aux besoins de sa communauté. Le gouvernement du Québec et LPFN ont initié des discussions visant les objectifs suivants :

- la mise en place à brève échéance de mesures temporaires afin d'assurer une présence policière autochtone dans la communauté de Winneway;
- la création d'un corps de police autochtone régional qui fournirait une desserte policière aux communautés de Longue-Pointe, de Timiskaming First Nation (TFN) et Kebaowek.

b) Les dates des rencontres

2023		
6 et 13 avril	6 et 20 septembre	8 novembre
20 décembre		
2024		
17 et 31 janvier	14 et 28 février	13 mars

c) L'échéancier des négociations

Bien qu'aucun échéancier ne soit établi, les parties veulent la conclusion rapide d'une entente.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En 2008, le gouvernement du Québec a convenu d'une entente-cadre avec LPFN. Cette entente établit un cadre général favorisant la conclusion d'ententes sectorielles dont une entente sur la sécurité publique.

Conscient de l'importance et l'urgence de fournir à LPFN des services policiers professionnels, dédiés et adaptés à ses besoins et à sa culture, conformément aux lois et aux règlements applicables, le gouvernement du Québec a mis en place un comité d'action rapide pour proposer des solutions. Ce comité réunit les représentants du SRPNI, du MSP, de la SQ, de Sécurité publique Canada, de TFN, de la Première Nation de Kebaowek et de LPFN. De plus, le gouvernement du Québec a nommé M. Michel Martin à titre de facilitateur pour ce dossier.

L'objectif du gouvernement du Québec dans cette négociation est d'offrir une desserte policière à Winneway qui répondrait le mieux aux enjeux de cette communauté tout en optimisant les ressources.

Dès octobre 2021, des négociations intensives ont eu lieu au sein de ce comité. Pour agir rapidement, le Comité a convenu de procéder et de travailler à une approche progressive pour la mise en place de cette desserte policière autochtone. Des mesures immédiates permettront une présence policière autochtone à Winneway d'ici à ce que des solutions plus pérennes soient trouvées.

En juillet 2022, une entente de collaboration entre le gouvernement du Québec et les communautés de LPFN, Kebaowek et TFN est intervenue afin que les corps de police de TFN et Kebaowek puissent desservir Winneway. La SQ demeure l'autorité compétente responsable du territoire et coordonne la desserte en collaboration avec les CPA des deux communautés.

Les discussions entre les parties continuent afin de mettre en place un corps de police régional. En septembre 2023, les gouvernements fédéral et provincial ont donné une contribution à LPFN pour la réalisation d'un plan de faisabilité d'un corps de police régional qui réunirait les trois communautés. En janvier 2024, les résultats de cette étude de faisabilité ont été déposés aux parties et LPFN travaille à la réalisation du plan de mise en œuvre du corps de police régional.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Michel Martin	Facilitateur
M. Jean-Philippe Dequen	Ministère de la Sécurité publique
M ^{me} Annick Larose	Ministère de la Sécurité publique
M. Dany Renaud	Ministère de la Sécurité publique

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Henry Rodgers	Chef du conseil de bande
M. Steeve Mathias	Négociateur

M ^{me} Sharon Hunter	Directrice générale
M. Jacques Labreque	Consultant
M. Jean Vicaire	Coordonnateur

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n’est impliqué.

Table sur la foresterie

- a) L’objet des négociations

Cette table de négociation vise à mettre en place des mécanismes favorisant la conciliation des activités d’exploitation forestière avec les activités de chasse, pêche, piégeage et de cueillette de LPFN.

- b) Les dates des rencontres

2023		
1 ^{er} , 5 et 16 juin	3 octobre	4 et 20 novembre
4, 18 et 19 décembre		
2024		
29 janvier	1 ^{er} mars	

- c) L’échéancier des négociations

Aucun échéancier n’est établi par les parties.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s’applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

À la suite du renouvellement de l’engagement des parties à mettre en œuvre l’Entente-cadre de 2008, les discussions sur la foresterie ont repris en 2020 dans le but de conclure notamment une entente sur la consultation et résoudre d’autres enjeux en lien avec la pratique des activités traditionnelles des membres de LPFN. Un projet d’entente a été déposé par le gouvernement du Québec, mais est demeuré sans suites malgré les nombreuses relances du gouvernement du Québec. En 2023, les discussions ont repris, et ce, dans un contexte où LPFN avait cessé de participer aux processus d’harmonisation, insatisfaite des mécanismes mis en place et du soutien financier qui lui était octroyé pour y participer. Le gouvernement du Québec a déposé des propositions pour répondre aux préoccupations de Winneway et les discussions entre les parties se poursuivent.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi.	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Stéphanie Racicot	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Pascal Simard	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Steeve Mathias	Négociateur
M ^{me} Sharon Hunter	Directrice générale
M. Peter Politis	Consultant
Mme Diane Polson	Élue au conseil de bande
Mme Isabelle Simard	Avocate

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

LES ATTIKAMEKS

Table de négociation sur les ressources naturelles avec la nation attikamek

a) L'objet des négociations

La négociation vise l'établissement d'une nouvelle relation de nation à nation en matière de gestion et de mise en valeur du territoire ainsi que des ressources forestières et minières. Elle vise aussi à mettre en place des mécanismes permettant une participation accrue de la nation attikamek dans les processus décisionnels liés à la gestion des ressources forestières et minières et à favoriser le développement socio-économique de cette nation.

b) Les dates des rencontres

2023		
27 septembre	4 octobre	10 octobre
20 octobre	26 octobre	17 novembre
8 décembre	15 décembre	

2024		
24 janvier	8 février	14 mars

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent conclure une entente finale dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Aucune.

e) Un état de situation des négociations

Entre le printemps 2022 et le printemps 2023, des tensions ont opposé le gouvernement du Québec et les communautés attikameks en matière de foresterie. Ainsi, des entraves aux opérations forestières ont été érigées, d'abord aux environs de Manawan, puis de Wemotaci. Même si des processus de discussion ont été mis en place avec ces deux communautés pour trouver des solutions, les entraves ont été maintenues. Dans ce contexte, une table dite « de haut niveau » regroupant le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) et les trois communautés attikameks a été proposée par le gouvernement du Québec. Bien que cette avenue ait été initialement acceptée, Wemotaci a choisi de reporter sa participation à la table de haut niveau en privilégiant la négociation qu'elle avait déjà entreprise avec le gouvernement du Québec concernant les ressources naturelles.

La négociation a mené à la signature, en août 2023, de l'*Entente-cadre de négociation d'une nouvelle relation de nation à nation concernant le territoire et les ressources naturelles dans le Nitaskinan*. Depuis, les parties ont tenu 11 rencontres de négociation. Les discussions portent principalement sur trois grands axes : le territoire d'application, la participation des Attikameks à la gestion des ressources naturelles et les retombées socioéconomiques. Le conseil de bande de Wemotaci a récemment signifié son souhait de participer à la table en tant qu'observateur. La négociation se poursuit à un rythme soutenu en vue de conclure une entente finale dans les meilleurs délais.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Martin Breault	Négociateur, ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Patrick Brunelle	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Zara Dionne	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Thomas Faguy-Bernier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Philippe Grenier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Dany Chilton	Négociateur, CNA (jusqu'en décembre 2023)
M. David Boivin	Négociateur par intérim, CNA (à partir de 2024)
M ^{me} Julia Moar	CNA
M ^{me} Martha-Karine Awashish	CNA
M ^{me} Diana Chachai-Weizineau	CNA
M ^{me} Christina Connelly	CNA
M ^{me} Sandra Vaillancourt	CNA
M ^e Karina Kesserwan	Conseillère juridique, CNA
M. Pierre Boucher	CNA
M ^{me} Regina Chachai	Membre du conseil de bande d'Opitciwan
M. Glenn Dubé	Membre du conseil de bande de Manawan
M. Paul-Émile Ottawa	Membre du conseil de bande de Manawan
M ^{me} Audrey Azoulay	Consultante pour Manawan
M. Jean-Roch Ottawa	Représentant de Manawan
M. Régis Flamand	Représentant des chefs de territoire Manawan

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES ATTIKAMEKS - WEMOTACI

Table de négociation sur la foresterie et la villégiature

a) L'objet des négociations

La négociation a visé en 2023 à conclure l'*Entente-cadre Nahitaitoin Masinahikan pour une nouvelle relation entre les Atikamekw de Wemotaci et le gouvernement du Québec*, qui a été signée en novembre, et en 2024 à donner suite aux engagements de l'entente-cadre, lesquels visent une meilleure collaboration dans la gestion des ressources forestières et fauniques et une meilleure cohabitation entre les utilisateurs du territoire, notamment les villégiateurs, et la population attikamek de Wemotaci.

b) Les dates des rencontres

2023		
19 avril	9 mai	12 mai
24 mai	25 mai	31 mai
1 ^{er} juin	15 juin	21 juin
18 juillet	20 juillet	12 décembre
2024		
19 janvier	26 janvier	2 février
1 ^{er} mars		

c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas d'échéancier fixé pour la négociation.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le 24 février 2022, le Conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a signifié une mise en demeure au gouvernement du Québec alléguant des manquements en matière de consultation et d'accommodement dans le cadre des activités de foresterie et de délivrance de baux de villégiature. Des négociations ont suivi et ont abouti à la signature, en novembre 2023, de *l'Entente-cadre Nahitatoin Masinahikan pour une nouvelle relation entre les Atikamekw de Wemotaci et le gouvernement du Québec*, laquelle prévoit certaines mesures transitoires qui concernent principalement un réarrangement des chantiers forestiers de façon à prendre en compte les besoins particuliers et la préservation du mode de vie propre aux Attikameks de Wemotaci, et qui jette les bases pour la négociation d'une entente à long terme. Les négociations en vue de l'entente à long terme, qui prévoient notamment l'examen et l'amélioration des pratiques en matière de consultation, ont débuté en janvier 2024.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Samuel Fiset	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Flavie Armand	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Kevin Partington	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Sophie Bussi�res	Minist�re des Ressources naturelles et des For�ts
M. Fran�ois Dupuis	Minist�re des Ressources naturelles et des For�ts
M. Philippe Grenier	Minist�re des Ressources naturelles et des For�ts

M ^{me} Marie-Hélène Tremblay	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Solaine Prince	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Jon-Evan Quoquochi	Membre du Conseil des Atikamekw de Wemotaci
M. Miguel Coocoo	Membre du Conseil des Atikamekw de Wemotaci
M ^e Cynthia Smith	Cain Lamarre
M ^e Jacynthe Ledoux	Cain Lamarre
M ^{me} Dorianne Petiquay	Bureau de gestion du territoire de Wemotaci
M ^{me} Marie-Laure Lusignan	Bureau de gestion du territoire de Wemotaci
M. Louis Bélanger	Consultant

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir la réponse à la fin.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s’applique pas.

LES CRIS

Discussions en vue de la révision du cadre législatif applicable à la Commission scolaire crie

a) L’objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de l'Éducation (MEQ) discutent avec le Gouvernement de la nation crie (GNC) et la Commission scolaire crie (CSC) d’une révision possible du cadre législatif applicable à la CSC.

b) Les dates des rencontres

2023		
29 septembre	26 octobre	14 novembre
5 décembre		
2024		
29 février	7 mars	

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et la CSC de réviser le cadre législatif applicable à la CSC, le ministre de l'Éducation et le ministre responsable des relations avec les Premières Nations et les Inuit ont proposé à la nation crie la mise en place d'une table de discussions avec leurs représentants, laquelle a pour intention de répondre aux questions d'intérêt immédiat de la CSC, tout en permettant au gouvernement du Québec d'avoir une meilleure compréhension des demandes et enjeux soulevés par la nation crie relativement à une modernisation de la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis* (LIPA-CIN, ch.I-14), de même que ses incidences sur la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ). Les discussions se poursuivent.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État
M ^{me} Marie-Josée Blais	Ministère de l'Éducation, sous-ministre adjointe
M ^{me} Josée Arseneault	Ministère de l'Éducation, directrice
M ^{me} Catherine Gélneau	Ministère de l'Éducation, conseillère
M ^{me} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice, avocate
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice, avocate
M ^{me} Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère
M ^{me} Esther Blais	Ministère de l'Enseignement supérieur, sous-ministre adjointe
M. Loïc Di Marcantonio	Ministère de l'Enseignement supérieur, directeur
M ^{me} Josiane Asselin	Ministère de l'Enseignement supérieur, conseillère
M ^{me} Annabelle Rousseau	Ministère de l'Enseignement supérieur, conseillère

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M ^{me} Caroline Mark	CSC, directrice générale
M. Richard Shecapio	GNC, négociateur

M ^{me} Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe
M ^{me} Stella Lameboy	CSC, directrice générale adjointe, Enseignement supérieur et aux adultes
M ^{me} Edna Shecapio	CSC, agente administrative
M. Denis Blanchette	Gowling WLG, conseiller juridique
M. David Heritage	GNC, conseiller

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

Révision du cadre législatif applicable au Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James

- a) L’objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) discutent avec le Gouvernement de la nation crie (GNC) et le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James d’une révision possible du cadre législatif applicable à la CCSSSBJ.

- b) Les dates des rencontres

	2023
10 novembre	
	2024
23 janvier	

- c) L’échéancier des négociations

Aucun échéancier n’a été établi.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s’applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et la CCSSSBJ, de réviser le cadre législatif applicable à la CCSSSBJ, le gouvernement du Québec a mis en place une table de discussions avec les représentants des deux parties. Les discussions se poursuivent.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Desharnais	Ministère de la Santé et des Services sociaux, sous-ministre adjoint
----------------------	--

M ^{me} Catherine Lemay	Ministère de la Santé et des Services sociaux, sous-ministre adjointe
M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État
M ^{me} Geneviève Landry	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice générale adjointe
M ^{me} Josiane Perreault	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice
M ^{me} Hakima Touami	Ministère de la Santé et des Services sociaux, conseillère
M. Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, conseiller juridique
M ^{me} Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M. Bertie Wapachee	CCSSSBJ, président
M. Daniel St-Amour	CCSSSBJ, directeur général
M. Richard Shecapio	GNC, négociateur
M. Marcel Villeneuve	Conseiller
M ^{me} Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe au GNC
M. Justin Ringer	CCSSSBJ, directeur
M. John Hurley	Gowling WLG, conseiller juridique

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

Négociations de l'Entente concernant la mise en œuvre du régime collaboratif de gestion forestière pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028 entre le gouvernement du Québec et les Cris d'Eeyou Istchee et de l'Entente relative à la communication et à l'utilisation de certaines données dans le cadre du régime collaboratif de gestion des ressources forestières sur les terres de la catégorie II entre le gouvernement du Québec et les Cris d'Eeyou Istchee

- a) L'objet des négociations

Afin de mettre en œuvre le régime collaboratif de gestion des ressources

forestières, visé à l'article 65 de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et à l'article 36 de l'Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses, des arrangements adéquats devaient être négociés, y compris un support technique et financier au Gouvernement de la nation crie (GNC).

Il était aussi nécessaire de définir les modalités de communication et d'utilisation des données du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), essentielles à la planification de l'aménagement durable des forêts, afin que le GNC dispose de toutes les informations nécessaires pour développer une capacité additionnelle en matière de planification et de gestion forestière.

b) La date des rencontres

2023		
25 septembre	9 novembre	15 novembre
29 décembre	5 décembre	14 décembre
20 décembre		
2024		
12 janvier	22 janvier	26 janvier
1 ^{er} février	6 février	26 février
27 février		

c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec et le GNC sont engagés, depuis le printemps 2020, à entreprendre et à poursuivre de façon diligente et de bonne foi des négociations afin de conclure une nouvelle entente de mise en œuvre du régime collaboratif prévu. Le démarrage des négociations est conforme aux dispositions de l'Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses, qui fixait au plus tard le 1^{er} avril 2020 l'engagement des parties afin de conclure une entente de renouvellement en cette matière. Les discussions ont achoppé, dès mars 2021, sur les coûts de mise en œuvre du régime collaboratif, la durée des ententes subséquentes à la période 2021-2026 et la portée des responsabilités pouvant être exercées par le GNC.

Devant l'impasse, le Comité de liaison permanent établi en vertu du chapitre 11 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris est intervenu ponctuellement à la demande du GNC. Les délais engendrés par l'examen des enjeux à résoudre relativement à l'interprétation, à la mise en œuvre harmonieuse et au suivi efficace des ententes conclues, dans un contexte politique et administratif mouvant, ont amené les parties à reprendre les discussions en septembre 2023.

Il n'y a pas d'échéancier aux négociations; leur résultat devait couvrir la période de cinq ans débutant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 31 mars 2026. Les parties ont trouvé des arrangements adéquats pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028 notamment pour s'harmoniser aux cycles de planification forestière du Québec (période actuelle de 2023-2028), ce qui facilitera ainsi le travail des équipes du Québec et du GNC au moment de poursuivre la mise en œuvre.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations sont en voie d'être conclues.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État affectée auprès de la secrétaire générale et greffière du Conseil exécutif
M. Alain Sénéchal	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), sous-ministre associé aux forêts
M. Simon St-Georges	MRNF, conseiller
M. Frédéric Desrosiers	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), conseiller
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice, conseillère juridique

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Richard Shecapio	Négociateur du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) – GCC(EI) – et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M. Paul John Murdoch	Conseiller juridique et secrétaire du GCC(EI) et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M ^{me} Nadia Saganash	Directrice des relations du GCC(EI) et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M. Gillman Ottereye	Directeur du département de la foresterie du GNC
M. Jean-Sébastien Clément	Gowling WLG, conseiller juridique

h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

LES HURONS-WENDATS

Discussions bilatérales sur des enjeux fauniques

a) L'objet des négociations

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ainsi que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont convenu de négocier avec la Nation huronne-

wendat une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf.

b) Les dates des rencontres

2023
6 décembre
2024
30 janvier

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent trouver les compromis permettant la conclusion d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le grand chef Rémy Vincent et le premier ministre François Legault ont confirmé leur intention mutuelle de renforcer la relation de nation à nation lors d'une rencontre tenue le 17 mars 2022. Dans cette foulée, le grand chef Rémy Vincent a demandé au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et au ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs la reprise, à l'automne 2023, des négociations d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf. La nomination d'un négociateur externe, épaulé par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, a permis l'établissement, en décembre 2023, d'un dialogue constructif visant la recherche de solutions au bénéfice des parties dans une perspective de cohabitation harmonieuse des divers usagers du territoire. Les discussions se déroulent mensuellement en plus des échanges ayant cours entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la Nation huronne-wendat.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Anabel Carrier	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Dominic Bourget	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Stéphane Picard	Négociateur, Conseil de la Nation huronne-wendat
M ^e Matilda Bourdeau	Négociatrice adjointe, Conseil de la Nation huronne-wendat
M. Vincent Bourret	Directeur, Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat
M. Charles-Antoine Lesage	Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

Discussions bilatérales sur un protocole de consultation

a) L'objet des négociations

Les parties ont convenu de mettre en place une table de discussion en vue de convenir d'une entente portant sur la consultation et l'accommodement.

b) Les dates des rencontres

2023			
20 septembre	8 novembre	15 novembre	14 décembre
2024			
7 mars			

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur un protocole portant sur la consultation et l'accommodement dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Après une pause de quelques mois, les discussions entre le Conseil de la Nation huronne-wendat et le gouvernement du Québec ont repris concernant le projet de protocole de consultation. Les parties poursuivent les discussions afin d'identifier des solutions mutuellement acceptables afin d'assurer plus de

prévisibilité pour les parties dans le cadre de processus de consultation initiés par le gouvernement du Québec auprès de la Nation huronne-wendat.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Stéphane Picard	Négociateur, Conseil de la Nation huronne-wendat
M ^e Matilda Bourdeau	Négociatrice adjointe, Conseil de la Nation huronne-wendat

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Les ministères suivants ont été consultés dans le cadre de la démarche : le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le ministère des Transports et de la Mobilité durable et le ministère de la Culture et des Communications.

LES INNUS - MASHTEUATSH

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite renouveler l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* signée en 2018 afin notamment de poursuivre la mise en œuvre de l'approche collaborative en matière d'aménagement forestier et la réalisation de mesures visant à valoriser la pratique de certaines activités traditionnelles.

- b) Les dates des rencontres

2024		
31 janvier	21 février	20 mars

- c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur le renouvellement pluriannuel de l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* le plus rapidement possible.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Les parties ont convenu de renouveler d'abord l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* pour une année supplémentaire. Les discussions pour un renouvellement pluriannuel se poursuivent entre les parties. Un groupe de travail technique sera mis en place afin d'aborder certains enjeux plus techniques en matière de foresterie.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Martin Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Thomas Faguy-Bernier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Frédérick Perron	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Claude Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Anik Langevin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. François Rompré	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. James W. Moar	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Gabriel D-Kurtness	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Lenny Valin	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère de la Justice, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les

changements climatiques, de la Faune et des Parcs sont également consultés pour les sujets les concernant.

LES INNUS - NUTASHKUAN

a) L'objet des négociations

Découlant d'engagements pris en 2019 envers la communauté de Nutashkuan pour la création d'une Table Québec-Nutashkuan, le gouvernement du Québec et la Première Nation des Innus de Nutashkuan ont amorcé des discussions sur la gestion du caribou. Les Innus de Nutashkuan aimeraient convenir avec le gouvernement du Québec d'une entente en matière de protection et de gestion du caribou.

b) Les dates des rencontres

2023			
3 avril	11 avril	9 mai	13 juin
15 août			

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été convenu entre les parties. Les Innus de Nutashkuan avaient toutefois souligné au gouvernement du Québec un intérêt à s'entendre rapidement afin de pouvoir mettre en œuvre les principes convenus dans les plus brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les Innus de Nutashkuan se sont dit en faveur d'une entente portant sur la gestion du caribou lors d'un référendum tenu à l'automne 2022 dans la communauté. Les parties se sont entendues sur les principes de l'entente à l'automne 2023. Le projet d'entente doit désormais faire l'objet d'approbation par les parties.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Moncef Bouaziz	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Charlène Lavallée	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Alexis Brodeur	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Véronique Yelle	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Solaine Prince	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Jean Mestokosho	Conseil de la Première Nation des Innus de Nutashkuan
M ^{me} Thérèse Courtois	Conseil de la Première Nation des Innus de Nutashkuan
M. Vincent Gerardin	Consultant
M. Alain Chabot	Consultant
M ^e Dominic Tremblay	Conseiller juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES INNUS - PESSAMIT

a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit souhaitent améliorer leurs relations et apporter plus de prévisibilité pour le développement de projets sur le territoire par la conclusion d'une entente-cadre et d'une entente finale de nation à nation portant sur le développement du territoire et de ses ressources. Les parties ont convenu de prioriser les discussions sur le développement énergétique du territoire.

b) Les dates des rencontres

2023			
23 août	31 août	8 septembre	21 septembre
5 octobre	13 octobre	2 novembre	23 novembre
1 ^{er} décembre	7 décembre	13 décembre	15 décembre
20 décembre	21 décembre		
2024			
25 janvier	28 février	21 mars	

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent conclure l'entente-cadre dans les plus brefs délais. Les représentants de Pessamit ont signifié au gouvernement le souhait d'avancer les négociations d'ici l'été 2024 avant la tenue des prochaines élections dans la communauté.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le 15 février 2024, le gouvernement du Québec et la Première Nation des Innus de Pessamit ont signé l'entente-cadre Mamu Nikanutetau portant sur le développement économique, social et communautaire de Pessamit. La société d'État Hydro-Québec a également participé aux négociations et a signé l'entente à titre d'intervenante en y prenant plusieurs engagements. Suivant la signature de l'entente-cadre, les représentants du Québec et de Pessamit ont repris les discussions en vue d'une entente finale.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Marie-Christine Gagnon	Conseillère juridique, Gowling WLG
M ^e Charles Daviault	Conseiller juridique, Gowling WLG
M ^{me} Marie-Pier Bacon	Conseil des Innus de Pessamit
M. Gerald Hervieux	Conseil des Innus de Pessamit

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs sont également impliqués dans le cadre de ces négociations sur les sujets les concernant.

LES INNUS – UASHAT MAK MANI-UTENAM

a) L'objet des négociations

En 2021, le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat mak Mani-Utenam ont repris des discussions de « nation à nation » en vue de conclure une entente à brève échéance. Cette entente serait la base d'une relation renouvelée et permettrait la poursuite de discussions sur différents sujets d'intérêt pour les deux parties.

b) Les dates des rencontres

Aucune rencontre formelle de la table de négociations n'a eu lieu, mais les négociateurs des deux parties ont eu plusieurs échanges depuis l'automne 2023.

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier précis n'a été fixé par les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Au printemps 2021, les parties ont convenu d'un cadre de référence. Les représentants des parties ont déterminé les sujets devant être abordés au cours des discussions. Un calendrier prévoyant les échéanciers a aussi été convenu à l'été 2021. Les parties ont maintenu un rythme soutenu dans les négociations jusqu'à la période électorale dans la communauté en juin 2022. Le gouvernement du Québec a nommé un négociateur, M. Benoit Laliberté, pour la poursuite de ces négociations. Les discussions ont repris au cours de l'automne 2023 entre les négociateurs des deux parties. Ces discussions visaient l'identification des éléments favorisant la reprise des négociations et des sujets prioritaires pour les parties ainsi que l'élaboration d'un nouveau plan de travail incluant un échéancier pour la suite des discussions.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Jean-Claude Pinette-Therrien	Négociateur, Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam
---------------------------------	--

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Les autres ministères seront impliqués au moment opportun lorsque les sujets les concernant seront abordés.

LES INUIT

a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et la Société Makivik souhaitent amorcer des négociations formelles en vue d'un nouveau modèle de gouvernance au Nunavik. Les échanges au cours de la dernière année ont porté essentiellement sur un accord qui viserait à encadrer ces futures négociations. L'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik a été signé le 20 décembre 2023.

b) Les dates des rencontres

2023			
9 juin	22 juin	26 juillet	7 septembre
22 septembre	6 décembre	18 décembre	
2024			
6 mars			

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier dans le cadre des négociations formelles. L'Accord de négociation était toutefois attendu pour décembre 2023 et a été conclu dans la période prévue. Les discussions se poursuivent sur cette base au cours de 2024.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Aucune pour l'instant, mais Makivik a signifié un intérêt à discuter de la possibilité de revoir le régime des terres qui prévaut au Nunavik.

e) Un état de situation des négociations

L'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik a été signé le 20 décembre 2023. Une seule rencontre de négociation formelle a eu lieu en 2024 et a porté exclusivement sur la question de la protection de la jeunesse au Nunavik. Suite à cette rencontre, les représentants de Makivik ont transmis au gouvernement du Québec un énoncé de position en cette matière.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Alexandre Mathieu	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Tunu Napartuk	Négociateur, Société Makivik
M. Anthony Ittoshat	Négociateur, Société Makivik
M ^e Jean-François Arteau	Conseiller juridique, Société Makivik
M ^e François Dorval	Conseiller juridique, Société Makivik
M. Jean Dupuis	Société Makivik
M. Fabien Pernet	Société Makivik

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux

D'autres ministères seront impliqués en fonction des sujets discutés à la table de négociation.

LES MALÉCITES

Discussions bilatérales en vue de la mise en œuvre de l'entente de nation à nation conclue en 2022

- a) L'objet des négociations

En juin 2022, le gouvernement du Québec et la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk (PNWW) ont conclu une entente bilatérale de nation à nation qui prévoit la mise en place d'un lieu d'échange privilégié entre les deux parties, articulée autour de l'objectif général de développer et de renforcer leurs relations politiques, économiques et sociales existantes et futures.

Sa mise en œuvre se traduit par des discussions autour de cinq thèmes prioritaires identifiés à l'Entente : la consultation et l'accommodement; les activités traditionnelles; le développement économique; le patrimoine et la culture; les lieux d'intérêt pour la PNWW.

- b) Les dates des rencontres

2023			
4 avril	19 avril	23 mai	14 juin
10 août			

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

En 2010, la PNWW a transmis au gouvernement du Québec un mémoire présentant des faits historiques à l'appui de ses démarches de revendication territoriale globale. Un mémoire contenant des éléments d'information complémentaire a été présenté en 2012. Le gouvernement du Québec a été invité par la PNWW en tant qu'observateur aux discussions entre la PNWW et le gouvernement du Canada, en 2017 et 2018. Cette invitation s'inscrivait dans une volonté de faire des avancées vers une négociation territoriale globale.

Or, à l'heure actuelle, le gouvernement du Québec privilégie plutôt la mise en œuvre de l'entente de nation à nation par des discussions bilatérales sur des dossiers d'intérêt commun.

- e) Un état de situation des négociations

Les rencontres entre les représentants du gouvernement du Québec et de la PNWW ont porté sur deux thèmes prioritaires identifiés à l'entente de nation à nation, soit le développement économique, notamment concernant la filière de l'acériculture, ainsi que la consultation et l'accommodement.

Les discussions sur la consultation et l'accommodement ont été mises en pause par la PNWW suivant des échanges sur la question du territoire d'application d'une éventuelle entente sur ce thème. Le gouvernement du Québec est en attente d'un retour de la PNWW pour la reprise des discussions.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

Des représentants des ministères sectoriels peuvent également être invités à participer selon les sujets de discussion.

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Benoît Amyot	Négociateur pour le Grand Conseil de la PNWW
M ^e Jacynthe Ledoux	Négociatrice pour le Grand Conseil de la PNWW
M ^e Audrey Poirier	Conseillère juridique pour le Grand Conseil de la PNWW
M. Bruno Thériault	Consultant, Grand Conseil de la PNWW
M. Samuel Leclerc	Consultant, Grand Conseil de la PNWW

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

LES MICMACS

- a) L'objet des négociations

À l'instar du modèle de l'entente de consultation conclue avec les Micmacs concernant les activités relatives aux hydrocarbures, le gouvernement du Québec veut poursuivre des discussions bilatérales sur d'autres sujets d'intérêt commun qui pourraient faire l'objet d'ententes sectorielles.

b) Les dates des rencontres

2023	
18 octobre	16 novembre
2024	
12 mars	

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec souhaite entretenir des relations harmonieuses de nation à nation avec la nation micmaque, axées sur le partenariat, la compréhension et le respect mutuel. Depuis déjà plusieurs années, le gouvernement du Québec et la nation micmaque travaillent à l'établissement et au maintien de telles relations par la mise en place d'un dialogue, qui peut mener à la négociation d'ententes sur des sujets d'intérêt commun et favoriser une meilleure cohabitation.

Le sujet d'intérêt prioritaire ciblé par les parties concerne la villégiature, et plus largement la planification du territoire public. Deux rencontres exploratoires ont eu lieu en 2023 afin de présenter aux Micmacs les outils de planification existants et de trouver des solutions mutuellement acceptables pour résoudre certains enjeux. Le gouvernement du Québec a confirmé son mandat de négociation en vue d'une éventuelle entente bilatérale sur la villégiature et attend la confirmation d'un mandat par le leadership micmac afin d'entamer officiellement des travaux.

Le 30 septembre 2021, le gouvernement du Québec a également nommé un négociateur, M. Gilles Rouleau, pour agir à titre de représentant du gouvernement du Québec dans différents dossiers d'intérêt pour les Micmacs. Celui-ci entretient un dialogue en continu avec le leadership micmac sur différents dossiers ciblés par les chefs.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Gilles Rouleau	Négociateur
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

Des représentants des ministères sectoriels peuvent être conviés aux rencontres en fonction des sujets discutés.

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Isabelle Simard	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Loni Vicaire	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Juliette Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Scott Mettallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Santana Gedeon	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir la réponse à la fin.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

LES MICMACS – LISTUGUJ

a) L'objet des négociations

À l'été 2022, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MRNF) et la communauté de Listuguj ont conclu *l'Entente relative à l'accès à des volumes ligneux, à la gestion des travaux de récolte du Listuguj Migmaq Government et à l'octroi de subventions 2022-2023*. Cette entente vise à résoudre certains enjeux dans le dossier de la foresterie, mais engage également le gouvernement du Québec à négocier une entente à plus long terme sur d'autres sujets d'intérêt pour la communauté, en plus de la foresterie, notamment concernant la consultation et l'accommodement ainsi que la faune et les parcs.

Le MRNF et Listuguj ont renouvelé l'entente en matière de foresterie pour l'année 2023-2024, et se sont engagés à poursuivre les discussions en vue de s'entendre sur une entente à plus long terme.

C'est le MRNF qui est responsable des négociations sur la foresterie. Les représentants du SRPNI ont participé à seulement quelques rencontres pour aborder des enjeux transversaux qui débordent le cadre de la foresterie, notamment concernant les autres sujets de discussion listés à l'entente de 2022-2023 et à l'entente 2023-2024.

b) Les dates des rencontres**

2023	
13 avril	20 décembre
2024	
1 ^{er} février	

**** À noter que ce sont seulement les dates de rencontres auxquelles les représentants du SRPNI ont participé.**

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec et la communauté de Listuguj tiennent des discussions depuis de nombreuses années dans le dossier de la foresterie. Jusqu'à présent, ces discussions ont porté principalement sur des aspects opérationnels concernant la récolte de bois annuelle de la communauté. Différents enjeux se sont présentés au fil des années qui ont parfois ralenti ou freiné les discussions. L'engagement renouvelé des parties a permis de mettre en place un contexte favorable à la collaboration.

Une première entente a été conclue pour l'année financière 2022-2023, puis reconduite pour 2023-2024.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Yanne Michaud	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Sébastien Ross	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Marie-Christine Adam	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Scott Martin	Chef
M. Fred Metallic	Directeur, Listuguj Migmaq Government

M. Sky Metallic	Conseiller
M. Martin Cummings	Ingénieur forestier, consultant
M. George Martin	Conseiller
M ^e Zachary Davis	Avocat, consultant
M. Alexander Morrison	Conseiller
M. Bassem Abdabrou	Directeur général

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

LES MOHAWKS - KAHNAWAKE

a) L’objet des négociations

Au cours de la période visée, les négociations avec les Mohawks de Kahnawake ont porté sur les enjeux en matière de transports, soit notamment le projet de reconstruction du pont Honoré-Mercier et de réaménagement de la route 132, ainsi que sur la mise en œuvre des ententes en matière de travail. Une rencontre entre le premier ministre et la grande cheffe, le 1^{er} mars 2024, a permis de relancer les discussions entourant la conclusion d’une *Déclaration de compréhension et de respect mutuel*, qui vise à mettre à jour des déclarations semblables conclues en 1998 et 2009 et à renforcer la relation entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke.

b) Les dates des rencontres

2023			
17 avril	25 avril	18 mai	2 juin
18 juillet	21 septembre	16 octobre	16 novembre
15 décembre			
2024			
20 mars			

c) L’échéancier des négociations

Il n’y a pas d’échéancier de fixé pour cette négociation.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s’applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations en matière de transports, au cours du printemps 2023 et de l'automne 2024, ont permis l'échange d'informations et de préoccupations de part et d'autre en lien avec les projets de reconstruction du pont Honoré-

Mercier et de réaménagement de la route 132, mais aussi au sujet de projets de moindre envergure, mais importants pour la communauté, comme la réfection de l'échangeur entre la route 207 et la route 138 ainsi que la réfection éventuelle de la route 207.

En matière de travail, les échanges ont permis d'explorer des scénarios en vue de la délégation de pouvoirs d'inspection par la Régie du bâtiment du Québec ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des ententes en matière de travail, conclues en 2014 et 2017.

Une rencontre entre le premier ministre et la grande cheffe, le 1^{er} mars 2024, a permis d'intensifier les efforts en vue de finaliser une *Déclaration de compréhension et de respect mutuel* ainsi d'ouvrir le dialogue quant à une éventuelle entente au sujet de la vente de produits liés au cannabis.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Négociateur
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Mélanie St-Cyr	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
M. Renaud Laroche	Ministère du Travail

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Mike Delisle (jusqu'en décembre 2023)	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Cody Diabo (à partir de janvier 2024)	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Arnold Boyer	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Lindsay LeBorgne	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M ^{me} Tracey Snow	Technicienne, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Aucun.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

LES NASKAPIS

Négociation d’une convention complémentaire pour le chapitre 19 de la Convention du Nord-Est québécois sur le Programme d’aide à la chasse, à la pêche et au trappage

a) L’objet des négociations

Les négociations visent la révision du Programme d’aide à la chasse, à la pêche et au trappage (Programme) afin, notamment, de bonifier l’aide financière offerte aux bénéficiaires naskapis. La demande de révision du Programme a été déposée par les Naskapis en octobre 2016 et les discussions avec le gouvernement du Québec ont débuté au printemps 2017.

b) La date des rencontres

2024	
5 mars	18 mars

c) L’échéancier des négociations

Les parties sont sur le point de conclure les négociations et désirent s’entendre sur le projet de convention complémentaire dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s’agit pas d’une revendication territoriale.

e) Un état de situation des négociations

L’équipe de négociation ne s’est pas réunie pendant un certain temps en raison d’une demande financière supplémentaire de la partie naskapie qui a exigé des analyses additionnelles et qui a nécessité des demandes d’autorisation des autorités. Il s’agissait cependant de la seule embûche majeure, tout le reste de la convention complémentaire envisagée étant consensuellement convenu. Au début de l’année 2024, la bonification du financement additionnel a été autorisée par les autorités du MELCCFP et les négociations finales ont pu s’amorcer. Les parties souhaitent donc conclure la convention complémentaire dans les meilleurs délais et à la satisfaction de tous.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Maxime Boily	Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Véronique Yelle	Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Julie Bissonnette	Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice
M ^{me} Josée Couture	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Robert Prévost	Nation naskapie de Kawawachikamach
M. Thomas Dougherty	Nation naskapie de Kawawachikamach
Mme Theresa Chemaganish	Nation naskapie de Kawawachikamach

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

2023-2024	Employés du SRPNI	<u>520 936 \$</u>
	Négociateurs externes	<u>152 731 \$</u>
	<u>TOTAL :</u>	<u>673 667 \$</u>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2023-2024 et, pour chacune, préciser :
- l'objet des consultations;
 - le moyen utilisé;
 - les dates des rencontres;
 - les communautés et les personnes consultées;
 - les résultats des consultations;
 - les montants afférents.
-

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec, puisque l'approche est davantage sectorielle. Toutefois, en 2023-2024, le SRPNI a coordonné deux processus de consultation.

Pour ce qui est de l'ensemble des ministères, il y a eu des centaines de consultations en 2023-2024, et ce, dans divers domaines tels que les forêts, la faune, le territoire, les aires protégées, etc. Depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec, au printemps 2006, et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent les communautés autochtones lorsque des projets ou des actions gouvernementales sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits revendiqués par ces communautés.

Processus sérieux et approfondi avec la Nation huronne-wendat

a) L'objet des consultations

Le SRPNI a participé à une consultation (processus sérieux et approfondi) auprès de la Nation huronne-wendat sur le territoire que devrait couvrir l'*Entente de principe d'ordre général* signée par les communautés innues de Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkuan.

b) Le moyen utilisé

Rencontres, courriels, appels et lettres sont les moyens utilisés pour échanger dans le cadre du processus.

c) La date des rencontres

Une rencontre s'est tenue le 5 mai 2023 à Wendake.

d) Les communautés et personnes consultées

La Nation huronne-wendat.

e) Le résultat des consultations

Le gouvernement du Québec demeure disponible pour poursuivre les discussions au moment opportun.

f) Les montants afférents

Aucun frais spécifique n'a été engagé dans le cadre de ce processus au cours du présent exercice financier.

Consultation – Arnaud-Alouette

a) L'objet des consultations

Suivant un jugement de la Cour supérieure du 8 décembre 2022, le SRPNI et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont repris le processus de consultation portant sur la ligne d'énergie de 161 kV entre le poste Arnaud et l'Aluminerie Alouette construite en 2015.

b) Le moyen utilisé

Divers moyens sont utilisés, soit des rencontres des appels, des courriels et des lettres.

c) Les dates des rencontres

Des rencontres virtuelles ont eu lieu le 8 mai 2023, 17 mai 2023, 28 juillet 2023, 24 octobre 2023, 12 décembre 2023, 24 janvier 2024 et 21 février 2024.

Une visite terrain ainsi qu'une rencontre en personne ont eu lieu le 30 et 31 octobre 2023.

d) Les communautés et les personnes consultées

La communauté innue de Uashat mak Mani-Utenam.

e) Les résultats des consultations

La consultation est toujours en cours auprès de la communauté.

f) Les montants afférents

Pour le présent exercice financier :

- Déplacement : 1 585,97 \$
- FIA IV – Soutien à la consultation (projet spécifique) : 15 000 \$
- Total : 16 585,97 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec, puisque l'approche est davantage sectorielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) administre deux programmes par lesquels il peut accorder du financement à des organismes situés hors réserve :

PROGRAMME PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

Le programme PPA permet de soutenir des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire.

PROGRAMME FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Le programme FIA IV vise à soutenir les Autochtones dans leur développement, qu'il soit économique, social ou communautaire et à répondre aux obligations gouvernementales en matière de consultation. Par le biais de quatre enveloppes distinctes, le FIA IV intervient auprès d'organismes situés hors réserve qui offrent des services aux Autochtones.

• • •

Action communautaire

Cette enveloppe vise à offrir aux organismes d'action communautaire hors réserve ou sur réserve, qui assurent des services à la clientèle autochtone, un soutien financier en appui à leur mission globale.

Développement économique

Cette enveloppe vise à mettre en place les conditions favorisant l'émergence du développement économique, à créer et développer des entreprises, à créer et consolider des emplois, à favoriser l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes et à favoriser le développement des entreprises d'économie sociale.

Les organismes situés hors réserve peuvent se voir accorder un financement par le biais de deux catégories :

Économie sociale

Cette catégorie vise à soutenir les projets d'économie sociale développés par des entreprises ou des organismes autochtones situés hors réserve ou sur réserve.

Mobilisateur économique

Cette catégorie vise à soutenir les organismes autochtones à but non lucratif situés hors réserve ou sur réserve qui ont développé un projet ayant un effet mobilisateur dans le domaine économique pour les communautés autochtones en général.

Développement social

Cette enveloppe vise à soutenir des projets, des initiatives et des ententes de partenariat en matière de développement social autochtone afin de déployer des actions pertinentes et adaptées aux réalités des Autochtones hors réserve ou sur réserve.

Aide aux Autochtones en milieu urbain

Cette enveloppe vise à améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens autochtones dans les villes du Québec, en donnant notamment aux organismes d'action communautaire les moyens d'offrir des services directs de qualité à cette clientèle.

Cette enveloppe est constituée de deux volets :

Services directs

Ce volet vise le renforcement des services offerts aux Autochtones qui vivent ou qui sont de passage dans les villes du Québec, notamment dans les domaines psychosocial, sociojudiciaire, de la santé, de l'éducation et de la culture.

Infrastructures

Ce volet vise à renouveler et à améliorer les infrastructures des organismes d'action communautaire afin d'augmenter et de consolider leurs capacités d'intervention.

Le total des sommes octroyées à des organismes hors réserve au cours de l'exercice financier 2023-2024 (1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024) s'élève à 3 943 307 \$, soit 139 140 \$ dans le cadre du PPA et 3 804 167 \$ dans le cadre du FIA IV.

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

ORGANISME	PROJET	VILLE	DÉBOURSÉ
Biennale nationale de sculpture contemporaine	Exposition autochtone Parc des Forges-du-Saint-Maurice	Trois-Rivières	3 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2023	La Tuque	3 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Journée nationale des peuples autochtones 2023	Trois-Rivières	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Journée nationale des peuples autochtones 2023	Val-d'Or	6 000 \$
Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2023	Montréal	5 000 \$
Centre national de la vérité et de la réconciliation	Semaine de la vérité et de la réconciliation 2023	Divers	5 000 \$
Chaire de leadership en enseignement (CLE) en foresterie autochtone	Colloque CLE en foresterie autochtone 2023	Québec	10 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation 2023	La Tuque	15 000 \$
Coop Nitaskinan	Festival Nipinik 2023	Shawinigan	5 000 \$
Corporation Eau Grand Air	Artistes autochtones au Festival Eau Grand Air 2023	Baie-Comeau	1 000 \$
Évènements Côte-Nord	Artistes autochtones au Festival 2023	Baie-Comeau	2 000 \$
Festival de la Paix de Victoriaville	Artistes autochtones au Festival de la Paix de Victoriaville 2023	Victoriaville	5 000 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec Ville de Montréal	19 ^e édition du FIFEQ (Montréal)	Montréal	4 760 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec Ville de Québec	Journée autochtone du FIFEQ (Québec 2023)	Québec	4 500 \$
Kwahiatonhk!	12 ^e Salon du livre des Premières Nations	Québec	10 000 \$
Les Éditions du Grand Élan	Livre « Le petit avion du Nunavik »	Sainte-Adèle	5 000 \$
Maison Autochtone	Exposition archives photos	Mont-Saint-Hilaire	3 000 \$
MOMENTA Biennale de l'image	Traduction outils médiation langues autochtones (balado)	Montréal	4 380 \$
Montréal Autochtone	Conférence langues autochtones	Montréal	10 000 \$
Mundial Montréal	Festival de musique Mundial Montréal 2023 – Volet autochtone	Montréal	2 000 \$
Oktoécho	Spectacle Voix du Nord	Montréal	2 500 \$
Pointe-à-Callière,Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Marché public ambiance 18 ^e siècle 2023	Montréal	5 000 \$
Productions du Raccourci	Val-d'Or vous raconte son histoire – Parcours théâtral	Val-d'Or	5 000 \$
Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones	Table locale Trois-Rivières Lac-à-l'épaule	Trois-Rivières	4 000 \$
Wapikoni Mobile	Participation artistes autochtones au Gala de l'ADISQ 2023	Montréal	15 000 \$
TOTAL			139 140 \$

FONDS D’INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Action communautaire - Soutien à la mission globale

ORGANISME	VILLE	DÉBOURSÉS
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Sept-Îles	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or	212 000 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	Chibougamau	160 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Senneterre	172 000 \$
Centre M.A.M.U.K. de Québec	Québec	256 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Roberval	68 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Alma	88 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Saguenay	68 000 \$
Montréal Autochtone	Montréal	184 000 \$
TOTAL		1 548 000 \$

Développement social

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI) • Expo-Sciences Autochtone	Divers	15 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	La Tuque	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière • Tapickotc Tcipakwetan « Cuisinons ensemble » - Ateliers nutrition et cuisine collective	Joliette	60 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Maniwaki	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Québec	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec • Matau-Piminueu (saine alimentation) - Ateliers nutrition et cuisine collective	Québec	48 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Val-d'Or	32 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est • Soutien et prestation de services	Alma	110 000 \$
Centre Mamik Saguenay • Coordination, Table d'accessibilité aux services en milieu urbain et réalisation d'un portrait régional des services, des problématiques et des bonnes pratiques	Saguenay	35 000 \$
Centre Unicura • Projet Apprendre Tradition Inuit - Ateliers de développement pour les jeunes (Inukjuak, Puvirnituk, Kuujuaaraapik, Umiujaq)	Divers	6 000 \$
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal • Projets, Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain	Montréal	102 000 \$
Exeko • Projets autochtones d'exploration et de médiation culturelle (idAction, Trickster) : villes et communautés	Divers	120 000 \$
• Festival du conte et de la légende de l'Innucadie 2023	Divers	25 000 \$
Jeunes musiciens du monde • École de Val-d'Or	Val-d'Or	100 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec • Poste Coordinatrice en développement socioéconomique et mobilisation des milieux	Divers	80 000 \$
Regroupement Mamit Innuat • Mitshuap Raphaël-Napa-André	Montréal	20 000 \$
Regroupement Mamit Innuat • Accompagnement et soutien des personnes résidant à Québec et recevant des soins de longue durée	Québec	64 000 \$
TOTAL		913 000 \$

Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Association des femmes inuit Saturviit - Centre des femmes inuit à Montréal • Consolidation des services	Montréal	50 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki - Point de services de Gatineau • Consolidation des services	Gatineau	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec • Services psychosociaux	Québec	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles • Consolidation des services	Sept-Îles	83 167 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or • Mowsogokan (Organisateur communautaire)	Val-d'Or	70 000 \$
Centre M.A.M.U.K. de Québec • Agente d'accueil et agente communautaire	Québec	70 000 \$
Montréal Autochtone • Animation culturelle	Montréal	70 000 \$
Projets Autochtones du Québec • Consolidation des services	Montréal	70 000 \$
TOTAL		553 167 \$

Aide aux Autochtones en milieu urbain - Infrastructures

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉS
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières • Relocalisation et construction	Trois-Rivières	640 000 \$
Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal • Rénovation et aménagement	Montréal	150 000 \$
TOTAL		790 000 \$

Notons que le gouvernement du Québec reconnaît officiellement la présence de onze nations autochtones (Premières Nations et Inuit) sur son territoire. Sur la base des principes contenus dans les résolutions de l'Assemblée nationale de 1985 et 1989 portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones, ces nations ont le droit de développer leurs identités, leurs cultures, leur base économique et leur autonomie au sein du Québec et dans le cadre des lois québécoises. Les regroupements métis ne sont pas inclus dans la clientèle visée. C'est dans ce contexte que le SRPNI contribue financièrement à des organismes, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2023-2024, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutashkuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation attikamek.

Mandat : voir document joint.

Rémunération globale : 330 000 \$

Conseils GPK (Geoffrey Kelley)

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Mandat : voir document joint.

Rémunération globale : 28 775 \$

Benoît Laliberté

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation

Mandat : voir document joint.

Rémunération globale : 60 935 \$

Solutions Girard inc. (Paul Girard)

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Mandat : voir document joint.

Rémunération globale : 114 858 \$

9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquienne portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'original et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Mandat : voir document joint.

Rémunération globale : 82 383 \$

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer les relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Mandat : voir document joint.

Rémunération globale : 9 413 \$

MANDAT DE NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutashkuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutashkuan, le prestataire s'engage à :

- contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le Conseil de la Nation Attikamek, le prestataire s'engage à :

- contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit à la fin du mandat.

MANDAT DE CONSEILS GPK
Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2024

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité.

Représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le prestataire a le mandat :

- d'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- de développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- de faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- de veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- de présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ
Contrat pour la période du 20 février 2024 au 19 février 2025

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre le CNHW et le Québec, plus spécifiquement :

- convenir avec les représentants du CNHW de mandats et de plans de travail et les soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation;
- développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- au plus tard, un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre ITUM et le Québec, plus spécifiquement :

- convenir avec les représentants d'ITUM d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation;
- développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés;
- exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non autochtones;
- coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan;
- contribuer à mettre en œuvre les solutions qui auront été approuvées, en concertation avec les acteurs clés

MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)
Contrat pour la période du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'orignal;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des Algonquins à la gestion de l'orignal dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'orignal;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones;
- diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec;
- faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec les communautés micmaques, plus spécifiquement :

- identifier des sujets avec les communautés micmaques cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation.
- développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- au plus tard, un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

7. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SRPNI relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.
-

Assemblée des partenaires

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a participé aux deux rencontres de l'Assemblée des partenaires en 2023-2024, soit le 28 septembre 2023 (en mode virtuel) et le 28 février 2024 (en mode virtuel).

Comités et groupes de travail initiés par la Société du Plan Nord auxquels participe le SRPNI :

Affectation prioritaire de 30 % du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement :

— Aucune rencontre en 2023-2024.

Comité interministériel sur le navettage aéroporté (fly in / fly out) :

— Aucune rencontre du comité en 2023-2024.

Comité sur le prolongement de la route 138 :

— Remplacé par des sous-comités du MTMD, donc aucune rencontre.

Comité interministériel sur les affaires nordiques et arctiques :

— Aucune rencontre.

Coûts engendrés

Le SRPNI n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du Plan Nord. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SRPNI relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la Stratégie maritime.

Aucun coût n'a été engendré au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit relativement aux consultations, au développement et à la mise en place de la Stratégie maritime, puisque c'est un dossier porté par le ministère des Transports et de la Mobilité durable. De plus, depuis 2021, la stratégie porte désormais le nom « Avantage Saint-Laurent ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

9. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2023-2024, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
- a. action communautaire;
 - b. développement économique;
 - c. développement social;
 - d. garantie de prêt;
 - e. infrastructure communautaire;
 - f. soutien à la consultation;
 - g. aide aux Autochtones en milieu urbain.

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
ACTION COMMUNAUTAIRE		2 008 000 \$
Awacak	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	Soutien à la mission globale	160 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Soutien à la mission globale	172 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Soutien à la mission globale	68 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Soutien à la mission globale	88 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Soutien à la mission globale	68 000 \$
Centre M.A.M.U.K. de Québec	Soutien à la mission globale	256 000 \$
Femmes Autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Montréal Autochtone	Soutien à la mission globale	184 000 \$
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	Soutien à la mission globale	36 000 \$
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		3 108 477 \$
Développement économique des communautés		1 472 383 \$
Abenaki Aventure (Odanak)	Jeux d'eau Abénakis Aventure	379 759 \$
Administration régionale Kativik	Entente Particulière FIA IV - Frais de gestion	269 000 \$
Bayside Gas Station (Kanesatake)	Équipements, aménagements et rénovations	66 231 \$
Buck's Auto Parts (Kitigan Zibi)	Achat d'un chariot élévateur	81 712 \$
Centre Kweskokapowitan (Justice réparatrice Opitciwan)	Plan d'affaires	27 216 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Aide au développement économique local	80 428 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Réfection du chalet cardinal à la Pourvoirie des Lacs à Jimmy	30 000 \$
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	Achat d'un camion sableur	67 600 \$
Conseil Mohawk de Kanesatake	Aide au développement économique local	115 219 \$
Construction Meskano (Wemotaci)	Acquisition d'un concasseur	30 000 \$
Créations Puamun (Uashat Mak Mani-Utenam)	Construction d'un atelier	50 000 \$
Développement économique Opitciwan Inc.	Développement stratégique pour les dirigeants	23 688 \$
Domaine du Lac des Cèdres	Domaine du Lac des Cèdres - Phase II :	20 700 \$

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
(Wolastiqiyik Wahsipekuk -Côte-Nord)	Agrandissement de l'auberge	
Empire General Contracting (Akwasasne)	Acquisition de machineries pour déneigement et excavation	83 700 \$
Kwe Productions (Kebaowek)	Kwe Productions (démarrage) : Acquisition d'équipements de sonorisation et d'éclairage	23 630 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Études pour le développement de Kataskomik	88 500 \$
Tommy Perron (Wolastiqiyik Wahsipekuk)	Acquisition de deux restaurants à Jonquière	35 000 \$
Développement économique - Jeunes et femmes		1 326 094 \$
Boutique canine chez Lucie (Acton Vale)	Construction d'un chenil (Micmacs de Gespeg)	100 000 \$
Créations Puamun (Uashat Mak Mani-Utenam)	Construction d'un atelier (Innus de Uashat Mak Mani-Utenam)	120 000 \$
Domaine de l'Habile chasseur (Chaudière-Appalaches)	Hébergement Hatirontha : Rénovation du bâtiment principal et expansion du site (Huron-wendat)	51 000 \$
Ébénisterie P.T.M. (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan -Mashteuiatsh	Agrandissement de l'entreprise (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	120 000 \$
Entreprises BCI (Excavation et réparation de machinerie (Odanak)	Construction d'un entrepôt et acquisition d'équipements (Abénaquis d'Odanak)	60 000 \$
Ferme Denis Martin (Kanesatake)	Rénovation des bâtiments et acquisition d'équipements (Mohawks de Kanesatake)	105 000 \$
Foresterie JFB Inc. (Gaspésie)	Acquisition d'équipements (Micmacs de Gesgapegiag)	23 350 \$
Hébergement aux Cinq Sens (Estrie)	Acquisition de mini-chalets et aménagement du site d'hébergement (Huron-wendat)	18 720 \$
Jennifer Malo Reiki Masso (Montérégie)	Acquisition d'équipements de massothérapie (Mohawks de Kahnawake)	8 000 \$
Kwe Café & Auberge (Bas-Saint-Laurent)	Démarrage de l'entreprise : Acquisition d'un bâtiment et d'équipements (Wolastoqey - Malécites)	54 300 \$
Les Entreprises forestières Aurèle Thériault inc. (Bas-Saint-Laurent)	Acquisition de l'entreprise forestière par Yanik et Alex Thériault (Innus de Pessamit)	125 000 \$
Maryse Hins Ébénisterie (Bas-Saint-Laurent)	Acquisition d'équipements de déboisement et de travail du bois (Wolastoqey - Malécites)	13 600 \$
Matsheshu Créations (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	Acquisition et rénovation d'un bâtiment pour Atelier et boutique (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	120 000 \$
Mitigomin Agriculture (Maniwaki)	Acquisition d'une serre (Algonquins de Kitigan Zibi)	105 000 \$
MOS Racks (Québec)	Acquisition de matériel pour expansion (Attikamek de Wemotaci)	70 000 \$
Pneus GLC Inc. (Wendake)	Construction d'un entrepôt (Huron-wendat)	75 000 \$
Services techniques Falko (La Tuque)	Acquisition d'équipements d'arpentage (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	57 124 \$
Transport forestier J-P Pelletier Nitassinan (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	Acquisition d'un camion-remorque pour démarrage de l'entreprise (innus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan - Mashteuiatsh)	100 000 \$
Développement économique - Mobilisateur		310 000 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	Cercle économique régional des Premières Nations Suivi des engagements	120 000 \$
Investissement Premières Nations du Québec	Étude de marché	70 000 \$
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue	Façonner le chemin vers l'avenir (Forum portant sur le développement économique)	20 000 \$
Tourisme Autochtone Québec	Mamowinitotan (Soutien au développement touristique)	100 000 \$
DÉVELOPPEMENT SOCIAL		3 388 102 \$
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI)	Expo-Sciences Autochtones	15 000 \$
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	Ressource de coordination et de relation avec les partenaires pour les recherches en lien avec les enfants autochtones disparus ou décédés	74 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain La Tuque	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Tapickotc Tcipakwetan (Cuisinons ensemble) : Ateliers nutrition et cuisine collective	60 000 \$

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain Maniwaki	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain Québec	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Projet Matau-Piminueu en saines habitudes de vie : Ateliers nutrition et cuisine collective	48 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain Vallée-de-l'Or	32 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est	Soutien et prestation de services	110 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Coordination et plan de travail de la Table d'accessibilité aux services en milieu urbain Saguenay-Lac-Saint-Jean	35 000 \$
Centre Unicura	ATI - Apprendre Tradition Inuit : Ateliers de développement pour les jeunes (Inukjuak, Puvirnituk, Kuujuaaraapik, Umiujaq)	6 000 \$
CIUSSS-CSIM	Projets de la Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain Montréal	102 000 \$
Club des petits déjeuners	Maintien des clubs autochtones du Québec	480 000 \$
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	Programme des coordonnateurs	801 357 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Nouveau Village Wanaki : Coordination du mandat	44 333 \$
Exeko	Projets autochtones d'exploration et de médiation culturelle (idAction, Trickster) : villes et communautés	120 000 \$
Femmes Autochtones du Québec	États généraux sur les droits et les conditions des femmes autochtones au Québec et 50 ^e anniversaire	60 000 \$
Festival conte et légende Innucadie	Festival conte et légende Innucadie	25 000 \$
Fondation Kanatha	Agir sur soi : Ateliers de développement pour les jeunes du primaire et du secondaire	46 812 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Programme Deviens : Stages en milieu de travail et ateliers de découverte de soi et des professions	100 000 \$
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec	Sensibilisation aux médiateurs - La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones	63 000 \$
Institut Tshakapesh	Mythes et réalités : Développement d'une plateforme Web	141 600 \$
Jeunes musiciens du monde	École de Val-d'Or et offre de services sur communauté	100 000 \$
Kina8at	Sommet international Aigle-Quetzal-Condor Guérison et Réconciliation	35 000 \$
Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	Évènement Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	100 000 \$
Maison communautaire Missinak	Ateliers pour femmes autochtones sur le site en milieu naturel Meshkenu : Sensibilisation aux réalités et enjeux autochtones	69 000 \$
Mamit Innuat	Accompagnement et soutien des personnes résidant à Québec et recevant des soins de longue durée	64 000 \$
Mamit Innuat	Mitshuap Raphaël-Napa-André (Refuge de nuit au Square Cabot pour personnes en situation d'itinérance)	20 000 \$
Mikana	Mamo Mawasak Mikitakan - Ateliers, formations, conférences - Enjeux et réalités autochtones et lutte contre le racisme et la discrimination (MTL)	150 000 \$
Musique nomade	Accompagnement des artistes musicaux autochtones : Ateliers, résidences, etc.	155 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	80 000 \$
Société de communication atikamekw montagnaise	SOCAM : Soutien aux opérations	120 000 \$
Théâtre Aarsiq	Regroupement de théâtre au Nunavik : Mise en place de groupes théâtrale	35 000 \$
INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE		1 116 992 \$
Administration régionale Kativik	Entente Particulière FIA IV : Frais de gestion	525 000 \$
Conseil des Abénakis d'Odanak	Enseigne numérique d'affichage extérieure	30 720 \$

VOLET/ORGANISATION	NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Conseil des Abénakis d'Odanak	Jeux d'eau et modules pour parcs à Odanak	105 000 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Rénovation de maisons communautaires au Grand Lac Victoria	38 059 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Maison des jeunes : Agrandissement et amélioration de la cuisine et de la cafétéria	60 370 \$
Conseil Mohawk d'Akwesasne	Rénovation de l'église Saint Régis	115 000 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Belvédère des Aînés	192 843 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Études pour le développement de Kataskomik	50 000 \$
SOUTIEN À LA CONSULTATION		2 963 295 \$
Bureau du Ndakina du W8banaki	Consultations en lien avec les développements en cours à la Société du parc Industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)	45 100 \$
Bureau du Ndakina du W8banaki	Soutien à la consultation	217 700 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Négociations Atikamekw en foresterie	210 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Soutien à la consultation	274 500 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Soutien à la consultation	100 000 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Soutien à la consultation	170 000 \$
Conseil des Innus de Nutashkuan	Entente sur le caribou forestier	35 000 \$
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	Ligne Arnaud-Alouette	15 000 \$
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador	Centre d'expertise en consultation et accommodement	150 000 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh)	Soutien à la consultation	800 000 \$
Première Nation d'Eagle-Village (Kebaowek)	Table de négociation	155 000 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Soutien à la consultation	348 500 \$
Première Nation Wolastiqiyik Wahsipekuk	Table de discussion	192 495 \$
Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi	Soutien à la consultation	250 000 \$
AIDE AUX AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN - SERVICES DIRECTS		553 167 \$
Association des femmes inuit Saturviit	Centre des femmes inuit à Montréal : Consolidation des services	50 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki - Point de services de Gatineau	Consolidation des services	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Services psychosociaux	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Consolidation des services	83 167 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Mowsogokan (Organisateur communautaire)	70 000 \$
Centre M.A.M.U.K. de Québec	Agente d'accueil et agente communautaire	70 000 \$
Montréal Autochtone	Animation culturelle	70 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Consolidation des services	70 000 \$
AIDE AUX AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN – INFRASTRUCTURES		790 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Relocalisation et construction	640 000 \$
Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal	Rénovation et aménagement	150 000 \$
TOTAL		13 928 033 \$

Notons qu’entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024, le SRPNI a déboursé 4 711 157 \$ pour des projets approuvés dans le cadre des programmes antérieurs (FIA III, FIA II, FIA et FDA), ce qui porte les déboursés totaux à 18 639 190 \$.

Le tableau de la page suivante présente le nombre de demandes reçues en 2023-2024 par volet et par communauté dans le cadre du FIA IV.

NATION / COMMUNAUTÉS	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
ABÉNAQUIS (ABÉNAKIS)						1				1		2
Odanak						1				1		2
ALGONQUINS (ANICHINABÉS)				11				1	1	2	6	21
Hunter's Point (Wolf Lake)				3								3
Kebaowek				3					1		2	6
Kitcisakik								1		2		3
Kitigan Zibi				3								3
Pikogan											2	2
Timiskaming				2								2
Winneway											2	2
ATTIKAMEKS (ATIKAMEK)				2	1	2				4	3	12
Général											1	1
Manawan				1						1	1	3
Obedjiwan				1	1					1	1	4
Wemotaci						2				2		4
CRIS								1				1
Mistissini								1				1
HURONS-WENDATS				1		7		1	2			11
Wendake				1		7		1	2			11
INNUS	1			3	1	10		1		2	2	20
Général								1				1
Essipit						1				1		2
La Romaine				1						1		2
Mashteuiatsh				1	1	7						9
Matimekosh-Lac-John				1								1

NATION / COMMUNAUTÉS	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
Nutashkuan						1					1	2
Uashat Maliotenam	1					1					1	3
MICMACS (MI'GMAQ)				5		2				3	1	11
Général											1	1
Gesgapegiag				2						2		4
Gespeg				2		2						4
Listuguj				1						1		2
MOHAWKS				1		4				2		7
Akwesasne						2						2
Kahnawake				1		1				2		4
Kanesatake						1						1
NASKAPIS								1			1	2
Kawawachikamach								1			1	2
WOLASTOQIYIK (MALÉCITES)				1		5			1			7
Cacouna Katastomiq				1		5			1			7
ORGANISMES AUTOCHTONES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION	2	2	5				8	16			1	34
ORGANISMES NON AUTOCHTONES		1	1					3				5
TOTAL GÉNÉRAL	3	3	6	24	2	31	8	24	4	14	14	133

Liste des projets refusés en 2023-2024

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024, aucune demande n'a fait l'objet d'un refus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

10. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022.

Le *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022* (Plan d'action) est venu à échéance le 31 mars 2022. La mise en œuvre des mesures s'est bien déroulée. La mise en œuvre des 119 mesures a mobilisé 198,1 M\$, soit 47,8 M\$ (31,8 %) de plus que prévu et la plupart de celles-ci ont atteint leurs objectifs en offrant une réponse concrète et cohérente à des besoins documentés.

La ventilation des budgets pour la période 2017-2022 selon les ministères et organismes (MO) est présentée ci-après :

Ministère ou organisme	Nombre de mesures	Budgets 2017-2022
Commission de la construction du Québec	3	300 000 \$
Directeur des poursuites criminelles et pénales	1	57 647 \$
Ministère des Affaires municipales / Société d'habitation du Québec	4	16 124 500 \$
Ministère de la Culture et des Communications	11	16 190 000 \$
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ¹	8	19 555 000 \$
Ministère de la Famille	1	1 500 000 \$
Ministère de la Justice du Québec	15	7 572 145 \$
Ministère de la Sécurité publique	12	7 536 323 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	30	11 463 500 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	1	40 000 000 \$
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	23	21 611 038 \$
Secrétariat à la jeunesse	2	3 039 900 \$
Secrétariat à la condition féminine	8	5 320 000 \$
Total	119	150 270 053 \$

Les budgets pour la mise en œuvre des mesures des différents MO ont été répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total 2017-2022
21 541 954 \$	27 932 348 \$	33 734 339 \$	34 569 973 \$	32 491 439 \$	150 270 053 \$

¹ Notez que l'information concernant le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère des Affaires municipales et la Société d'habitation du Québec est présentée de manière unifiée, même si les deux ministères ont été dissociés en 2020 et en 2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

11. État d'avancement du prochain plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits.

Le Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 (Plan d'action) a été publié en juin 2022. Avec son nouveau plan d'action, le gouvernement du Québec continue d'accorder une attention prioritaire aux réalités sociales et culturelles des Autochtones.

Ce plan d'action se présente en six chantiers. Le gouvernement du Québec met ainsi de l'avant une vision globale des actions posées en respectant le leadership des ministères et organismes dans leurs champs d'expertise spécifiques en suivant les grandes orientations priorisées par le gouvernement du Québec :

- Prise en compte du statut de nation des peuples autochtones;
- Mise en œuvre du principe de sécurisation culturelle;
- Volonté d'un dialogue actif et soutenu avec les milieux concernés;
- Importance centrale des langues et cultures autochtones;
- Nécessité d'une approche distincte en réponse aux défis propres aux Inuit.

La reddition de comptes 2022-2023 produite par les ministères et organismes (MO) indique que la mise en œuvre des mesures se déroule généralement bien. Il est à noter que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas encore le portrait complet des résultats de l'année 2023-2024, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'à la fin juin 2024.

La ventilation des budgets pour 2023-2024 selon les MO est présentée ci-après :

Ministère ou organisme	Nombre de mesures	Budgets 2023-2024
Directeur des poursuites criminelles et pénales	2	279 000 \$
Société d'habitation du Québec	1	3 200 000 \$
Ministère de la Culture et des Communications	5	6 090 000 \$
Ministère de l'Éducation	1	500 000 \$
Ministère de l'Enseignement supérieur	3	3 500 700 \$
Ministère de la Famille	1	720 000 \$
Ministère de la Justice du Québec	8	3 585 000 \$
Ministère de la Sécurité publique	7	2 552 800 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	11	8 262 500 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	2	1 846 000 \$
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	8	2 633 000 \$
Secrétariat à la jeunesse	2	800 000 \$
Secrétariat à la condition féminine	1	150 000 \$

Ministère ou organisme	Nombre de mesures	Budgets 2023-2024
Total	52	34 119 000 \$

Les budgets prévus pour la mise en œuvre des mesures des différents MO sont répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total 2022-2027
31 116 218 \$	34 119 000 \$	33 623 234 \$	21 140 000 \$	21 140 000 \$	141 138 452 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

12. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois national de l'histoire autochtone
-

État d'avancement

Un projet de loi proclamant le Mois de l'histoire des Autochtones a été déposé au printemps 2013.

Le mois de juin avait été sélectionné afin d'être en concordance avec le gouvernement fédéral, qui avait déjà fait de ce mois le Mois de l'histoire des Autochtones, ce qui permettait d'y intégrer les festivités de la Journée nationale des Autochtones. Cet arrimage permettait de favoriser la complémentarité entre les programmes de financement québécois et fédéral.

Toutefois, tous les acteurs concernés n'étaient pas convaincus que le mois de juin soit approprié, puisqu'un des objectifs visés était de rejoindre la clientèle scolaire. Cette période de l'année est déjà très occupée par les examens et la fin des classes. Le projet de loi est mort au feuillet lors du déclenchement des élections, au printemps 2014.

Cet engagement a été réitéré lors du dépôt du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, en décembre 2015.

Budget ventilé

Aucun budget n'a été alloué à l'instauration d'un Mois de l'histoire des Autochtones, en 2023-2024.

Échéancier

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit n'est pas en mesure, pour l'instant, de fournir un échéancier précis.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

13. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2023-2024.
-

Conformément à la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (RLRQ, chapitre G-1.04), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a succédé à la Municipalité de Baie-James le 1^{er} janvier 2014, pour l'administration des terres de la catégorie III qui en faisaient partie. Ce faisant, le territoire du GREIBJ exclut les terres des catégories I et II de la sélection allouée aux communautés cries ainsi que le territoire municipalisé des villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La représentation au GREIBJ est paritaire entre les Cris et les Jamésien(ne)s pour les dix premières années de son fonctionnement. Onze représentants jamésien(ne)s de chacune des villes enclavées et des localités dans le territoire du GREIBJ ont été désignés au conseil. Chibougamau y détient neuf voix; Lebel-sur-Quévillon, quatre voix; Chapais, trois voix; Matagami, trois voix; Valcanton, une voix; Villebois, une voix; Radisson, une voix. Un représentant du gouvernement du Québec, sans droit de vote, a été nommé au conseil du GREIBJ. Membre d'office, le président du Gouvernement de la nation crie (GNC) et son vice-président siègent aussi au conseil avec deux voix chacun, de même que les neuf chefs des communautés cries.

Le conseil du GREIBJ se réunit habituellement aux deux mois pour une séance d'une demi-journée. En 2023-2024, six séances ordinaires ont été tenues, soit les 30 mai, 18 juillet, 19 septembre, 16 novembre 2023, 30 janvier et 19 mars 2024. Aussi, trois séances extraordinaires, la première le 17 avril 2023 et les deux autres le 15 décembre 2023, l'une d'elles étant exclusivement consacrée à l'adoption des budgets 2024.

Le président du GNC et le membre désigné par un vote secret entre les onze représentants jamésien(ne)s agissent, en alternance, comme président et vice-président du conseil, pour des mandats de deux ans. La mairesse de Chibougamau, M^{me} Manon Cyr, a agi à ce titre pour les deux premières années de fonctionnement du GREIBJ. À compter de janvier 2016, le grand chef, Matthew Coon Come, a occupé le poste de président jusqu'à la fin de son mandat, en juillet 2017. L'alternance s'est ensuite poursuivie de manière régulière. Mandy Gull a succédé à Abel Bosum à la présidence du 29 juillet au 31 décembre 2021. Après deux autres années de présidence de Manon Cyr (2022-2023), Mandy Gull occupe la fonction depuis le 1^{er} janvier 2024.

Pour refléter la situation linguistique de la population et des représentants cris et jamésien(ne)s, un service de traduction assure que les conseillers et le public puissent s'exprimer en français, en anglais ou en cri lors des séances du conseil. Les séances, qui se tiennent habituellement en alternance dans les communautés cries et jamésiennes, ont souvent été tenues au cours des dernières années sur des plateformes numériques virtuelles. Le conseil du GREIBJ a traité les affaires du GREIBJ en conformité avec la loi qui l'encadre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

14. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2023-2024 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit.

La liste sommaire des ententes conclues entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est annexée à la présente.

Ces ententes peuvent être consultées, sur demande, au greffe du SRPNI.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

15. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2023-2024 qui n'ont pas été reconduits en 2024-2025, en incluant les programmes qui ont été abolis.

Programme 04 :

Tous les crédits existants en 2023-2024 ont été reconduits en 2024-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04**

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

16. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2023-2024.

Programme 04 :

Crédits demandés au Conseil du trésor
2024-2025
423,8 M\$

En ce qui concerne les crédits demandés en 2023-2024, veuillez vous référer à l'étude des crédits 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

17. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
-

Rencontres et actions posées

Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de l'utilisation de la somme de 200 M\$ réservée au budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de cette commission et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens). Les actions élaborées font écho aux besoins exprimés aux ministères et organismes par leurs partenaires autochtones respectifs.

Le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* a été lancé en juin 2022. Ce plan d'action est le fruit de consultations avec les élus des Premières Nations et des Inuit, ainsi que plusieurs organismes autochtones. Plusieurs ministères et organismes ont participé à son élaboration. Ce plan d'action constitue, pour certaines mesures, la poursuite des réponses du gouvernement du Québec aux recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

Loi 79

En réponse à l'appel à la justice n° 20 du rapport pour le Québec de l'ENFFADA, le gouvernement du Québec a adopté en juin 2021 la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi).

L'application de la Loi repose sur plusieurs acteurs, dont la Direction de soutien aux familles (DSF), créée au SRPNI simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi le 1^{er} septembre 2021, ainsi que l'Association des familles Awacak – Petits êtres de lumière. De juin 2021 à juin 2023, M^{me} Anne Panasuk a occupé les fonctions de conseillère spéciale pour le soutien aux familles auprès du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit. Depuis la fin de son contrat, elle poursuit sa collaboration avec Awacak.

La DSF coordonne un comité interministériel sur l'application de la Loi, qui s'est réuni à trois reprises en 2023-2024, soit les 16 mai, 19 septembre et 12 décembre 2023.

La DSF siège également, depuis l'automne 2021, sur le Comité de suivi de la Loi. Institué par l'article 21 de la Loi, ce comité s'est réuni à deux reprises en 2023-2024, soit le 17 novembre 2023 et le 8 janvier 2024.

Durant cette période, la DSF a tenu, sur une base hebdomadaire, des rencontres continuent avec les familles qu'elle accompagne, les différentes institutions visées par la Loi et ses différents partenaires. L'application de la Loi suit son cours.

Plan d'action national

L'appel à la justice 1.1 du rapport national de l'ENFFADA concerne l'élaboration d'un plan d'action national visant à prévenir et à éradiquer toutes formes de violence envers les filles et les femmes autochtones. La recommandation 2 du rapport spécifique au Québec préconise que le gouvernement du Québec participe à la démarche.

Le Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées a été adopté en 2021. Le gouvernement du Québec y possède une section réservée où il fait état de ses propres initiatives en la matière.

Par ailleurs, des rencontres de suivi se sont tenues dans le cadre du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

- En 2023-2024, des rencontres entre professionnels ont eu lieu le 13 avril, les 9 et 25 mai, le 15 juin, le 17 août, le 19 octobre, le 23 novembre et le 1^{er} et 11 décembre 2023. Des rencontres ont également eu lieu le 18 et 26 janvier et le 1^{er} février 2024.
- Une rencontre entre sous-ministres s'est déroulée le 25 janvier 2024.

Enfin, une table ronde portant sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, comprenant le fédéral, les provinces et les territoires, ainsi que les organismes autochtones nationaux et régionaux, s'est déroulée les 7 et 8 février 2024 en présence du ministre Lafrenière, de son adjoint gouvernemental, M. François St-Louis, et de fonctionnaires du SRPNI, du Secrétariat à la condition féminine et du ministère de la Sécurité publique.

Sommes engagées

En 2023-2024, quatorze mesures totalisant des investissements de 43,8 M\$ (2022-2027) ont été annoncées, en réponse à l'ENFFADA. Celles-ci sont financées à même l'enveloppe réservée pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de l'ENFFADA de 200 M\$ et celle du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit.

CPA : Corps de police autochtones
ENPQ : École nationale de police du Québec

DPCP : Directeur des poursuites criminelles et pénales
MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MCC : Ministère de la Culture et des Communications
MES : Ministère de l'Enseignement supérieur
MJQ : Ministère de la Justice
MSP : Ministère de la Sécurité publique
MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
SCF : Secrétariat à la condition féminine

Mesure	MO	2023-2024	Total 2020-2025
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	DPCP	106 894 \$	458 158 \$
	MSP	998 542 \$	3 557 005 \$
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	943 500 \$	3 812 487 \$
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 \$	1 200 000 \$
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	1 160 000 \$	5 000 000 \$
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 908 905 \$	7 749 849 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptible d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	500 000 \$	2 400 000 \$
Bonification des appels de projets	SCF	1 800 000 \$	6 000 000 \$
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	650 000 \$	2 550 000 \$
Mettre en place une maison d'hébergement de 2 ^e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 \$
Total		8 367 841 \$	33 727 499 \$

Mesures annoncées dans le Plan d’action

#	Mesure	Source	MO	2023-2024	Total 2022-2027
1.1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	Plan d'action	MCC	400 000 \$	8 404 700 \$
1.2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	Plan d'action	MES		2 000 000 \$
1.3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	Plan d'action	MCC	790 000 \$	7 950 000 \$
1.4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	Plan d'action	MCC	500 000 \$	5 200 000 \$
1.5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	Plan d'action	MCC	500 000 \$	1 500 000 \$

#	Mesure	Source	MO	2023-2024	Total 2022-2027
1.6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés	Plan d'action	MCC	1 900 000 \$	5 700 000 \$
1.7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	Plan d'action	SRPNI	4 000 000 \$	4 000 000 \$
		Fonds Viens		1 000 000 \$	1 000 000 \$
2.1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	Plan d'action	MJQ	0 \$	800 000 \$
		Fonds Viens	MJQ	0 \$	400 000 \$
2.2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	Plan d'action	MJQ	230 000 \$	2 070 000 \$
2.3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuit	Plan d'action	MJQ	0 \$	1 320 000 \$
		Fonds Viens	MJQ	0 \$	440 000 \$
2.4	Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	Fonds Viens	MJQ	350 000 \$	1 150 000 \$
2.5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	Plan d'action	MJQ	260 000 \$	1 300 000 \$
2.7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	Plan d'action	MSP	771 418 \$	771 418 \$
2.10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	Plan d'action	MSSS	0 \$	0 \$
TOTAL				10 701 418 \$	44 006 118 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

18. État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquienne de Kitcisakik. Liste des rencontres auxquelles des professionnels du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.
-

Bref rappel du dossier

Le territoire de la communauté de Kitcisakik a la particularité de ne pas posséder le statut de réserve au sens de la *Loi sur les Indiens*. Le village est érigé sur des terres publiques québécoises, au cœur de la réserve faunique La Vérendrye, sur le territoire non organisé du réservoir Dozois. L'absence d'un statut territorial spécifique pour le village de Kitcisakik empêche les gouvernements du Québec et du Canada d'y investir de manière sûre et normalisée.

Des démarches visant la construction d'un village moderne, dans un lieu plus propice, se sont amorcées au cours des années 1980. À partir du milieu des années 2000, deux sites potentiels (Bay Barker et lac Ribot) ont fait l'objet d'examens sérieux de la part des gouvernements. En 2010-2011, Affaires autochtones et du Nord Canada (AADNC) a financé une étude sur les avantages et les coûts de chacun des sites potentiels. Cette étude évaluait les coûts globaux de l'établissement d'un nouveau village à 151 M\$ pour le site de Bay Barker et à 92 M\$ pour le site du lac Ribot.

En 2013, à la suite de l'étude d'AADNC, un référendum sur le choix de l'un des deux sites avait été tenu au sein de la communauté. Le résultat démontrait que 57 % des votes étaient en faveur d'un déménagement au lac Ribot. Cependant, la communauté étant divisée en deux factions, le conseil de bande de l'époque n'a fait parvenir aucune résolution confirmant la décision de déménager au gouvernement du Canada. À défaut d'avoir en main une telle résolution, le gouvernement fédéral avait informé la communauté, au printemps 2015, que le projet Wanaki serait suspendu jusqu'à nouvel ordre.

En septembre 2018, le chef Régis Pénosway a interpellé officiellement AADNC afin de relancer les travaux visant à déménager le village. En juin 2019, un comité tripartite réunissait Service aux Autochtones Canada (SAC), le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) ainsi que le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (Conseil) afin d'accompagner ce dernier et d'orienter la démarche de planification. Dès les premiers constats généraux, il est proposé d'amorcer en parallèle un processus de planification communautaire globale (PCG). La PCG est un processus holistique qui permet à une collectivité d'établir la marche à suivre pour parvenir à la viabilité et à l'autosuffisance ainsi qu'à développer ses capacités de gouvernance.

État d'avancement du projet de village permanent

En 2019-2020, un plan de travail tripartite a été réalisé et un consultant externe a été embauché afin de mener les travaux de planification. Un inventaire exhaustif

des études et des analyses a été réalisé ainsi qu'un plan de mobilisation et d'engagement de la population.

En 2020-2021, la pandémie et le départ du consultant au dossier ont ralenti considérablement la démarche. Une réappropriation du dossier et des nombreux documents a dû être réalisée par la nouvelle personne embauchée par le Conseil. La pandémie a quant à elle empêché la consultation de la population. Toutefois, devant la complexité des enjeux, de diverses perceptions et de mauvaises informations en circulation, la conseillère au dossier a conçu des outils de vulgarisation en vue des consultations citoyennes.

À l'hiver 2023, le comité tripartite s'est réuni quelques jours afin de réajuster la démarche initiale proposée en 2020. Une planification quinquennale, structurée par phase et par projet, auxquels des outils financiers seront identifiés, est en cours.

Listes des rencontres

En 2023-2024, la professionnelle au dossier a participé aux rencontres ayant eu lieu les 11 janvier, 27 janvier, 10 février, 10 mars, 11 et 12 octobre, 17 novembre 2023 ainsi que les 16 janvier et 13 mars 2024.

Actions posées

Le gouvernement du Québec participe activement aux rencontres du comité tripartite pour la mise en œuvre du projet de nouveau village de Kitcisakik.

Sommes engagées

Pour l'année financière 2023-2024, aucune demande de financement n'a été déposée au SRPNI par la communauté de Kitcisakik en lien avec la poursuite des travaux entourant le projet de village permanent de Kitcisakik.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

19. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et de la nation inuite dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Afin de soutenir l'implantation de la sécurisation culturelle dans le réseau de santé et des services sociaux, un montant de 15 M\$ sur cinq ans a été annoncé par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Ian Lafrenière, et le ministre de la Santé, M. Christian Dubé, le 6 novembre 2020.

Le financement octroyé est réparti de la façon suivante :

2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
793 750 \$	3 175 000 \$	3 675 000 \$	3 675 000 \$	3 675 000 \$	14 993 750 \$

Cinq actions structurantes ont été annoncées :

- **Concevoir et déployer une offre de formation continue adaptée aux réalités locales**
 - Juin 2021 : Mise en ligne de la formation obligatoire de « sensibilisation aux réalités autochtones ». Au 27 janvier 2024, 95,46 % des employés du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ont complété la formation (281 477 personnes formées).
 - Mars 2022 : Dépôt du cadre de référence du projet, visant à définir le continuum de formation continue. Une première recension des formations, incluant divers outils, a été réalisée.
 - Été-automne 2022 : Un module complémentaire contextualisé au secteur de la santé et des services sociaux a été conçu, en étroite collaboration avec un groupe de travail et des experts de contenus dont plusieurs partenaires Premières Nations et Inuit (PNI). Il est diffusé depuis le 1^{er} mars 2024.
 - 2023-2024 : D'autres formations sont en préparation – conception d'une nouvelle formation en ligne intégrant les modules 1 et 2 de la formation de sensibilisation aux réalités autochtones en vue de rendre disponible une nouvelle formation obligatoire améliorée et conception d'une nouvelle formation en sécurisation culturelle pour les gestionnaires, la haute direction et les membres du conseil d'administration.

- **Déployer des agents de liaison dans le RSSS**
 - 2021-2025 : Financement de douze postes d'agents de liaison.
 - Novembre 2021 : Identification des conditions favorables à leur implantation.
 - Printemps 2022 : Précision des rôles des agents de liaison.
- **Déployer des navigateurs de services dans le RSSS**
 - 2021-2025 : Financement de douze postes de navigateurs de services.
 - Novembre 2021 : Identification des conditions favorables à leur implantation.
 - Printemps 2022 : Précision des rôles des navigateurs.
 - 2022-2024 : Démarrage des travaux d'évaluation d'implantation des navigateurs de services, en collaboration avec des partenaires PNI.
- **Soutenir les bonnes pratiques en matière de sécurisation culturelle**
 - Juin 2021 : Publication du guide sur la sécurisation culturelle à l'intention des directions et des gestionnaires du RSSS. Ce guide a été élaboré en concertation avec des partenaires PNI et les représentants d'établissements du RSSS. Des ateliers d'appropriation des meilleures pratiques présentées dans le guide sont offerts par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS aux établissements.
 - Juin 2021 : Lancement d'un appel de projets en soutien à l'implantation des meilleures pratiques en sécurisation culturelle dans le RSSS.
 - Automne 2021 : 23 projets ont été retenus et sont en cours de réalisation (dans 20 établissements, dans 11 régions du Québec).
 - De 2021 à 2025, 3 007 819 \$ seront octroyés en soutien à ces initiatives (octroi de 847 153 \$ en 2023-2024). Les établissements désirant participer devaient aussi s'engager à financer au moins 50 % du projet.
 - Hiver 2022 : Démarrage de l'accompagnement individuel (sur demande) des établissements dans l'implantation des meilleures pratiques du guide sur la sécurisation culturelle.
 - Printemps 2022 : Lancement d'une communauté de pratiques en sécurisation culturelle destinée aux responsables des dossiers autochtones ainsi qu'aux agents de liaison.
 - 2022-2024 :
 - La communauté de pratiques compte plus de 130 membres, incluant des représentants PNI, qui y apportent une perspective autochtone.
 - Depuis sa création, neuf activités structurantes ont été offertes et d'autres sont à venir. Des partenaires PNI sont impliqués dans l'organisation et l'animation de ces activités.
- **Renforcer l'information, l'assistance et l'accompagnement de la clientèle autochtone dans le cadre du régime d'examen des plaintes prévu à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.**
 - Printemps 2022 : Démarrage des travaux.
 - Été-automne 2022 : Des échanges portant sur l'expérience des usagers autochtones et des perspectives d'amélioration ont permis la définition d'un plan de travail et la priorisation d'un premier livrable (outils d'information aux usagers PNI ainsi qu'aux

commissaires locaux aux plaintes et à la qualité des services).

- Printemps 2023 : Diffusion d'un webinaire portant sur des pratiques culturellement pertinentes et sécurisantes dans le cadre du régime d'examen des plaintes dans la communauté de pratiques en sécurisation culturelle.
- 2023-2024 : Un bilan auprès des établissements a permis de constater que les commissaires aux plaintes et à la qualité des services ont été sensibilisés et sont soucieux d'appliquer les bonnes pratiques en sécurisation culturelle auprès de la clientèle des PNI. Des initiatives innovantes locales émergent sur le terrain.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

20. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.

- Les membres de la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones (« Table ») se réunissent régulièrement et les travaux se poursuivent normalement.
- Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) participe à ces rencontres de concertation aux côtés de représentants du ministère de l'Éducation (MEQ), des centres de services scolaires, du gouvernement fédéral et du milieu autochtone de l'éducation (dont le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) et les commissions scolaires inuit, crie et naskapie).
- Le SRPNI siège uniquement à titre d'observateur à cette table, il n'en finance pas les activités ni les actions.
- La Table s'est dotée de trois grands objectifs :
 - La création de nouveaux matériels pédagogiques culturellement signifiants et par ailleurs, la révision et la bonification du matériel, des examens et des programmes existants afin de les rendre culturellement pertinents;
 - La reconnaissance des langues autochtones afin de créer un équilibre entre l'enseignement en langues autochtones et l'enseignement du français ou de l'anglais, en plus de l'adoption d'une approche de langue seconde lors de l'enseignement;
 - La mise en place et le suivi de formations sur les réalités autochtones par le personnel scolaire, autant lors des formations qualifiantes qu'en cours d'emploi.
- Depuis 2022, les membres de la Table ont surtout échangé sur :
 - la reconnaissance des niveaux, des unités et des diplômes des Premières Nations et des Inuit;
 - le développement d'une stratégie pour la réussite éducative des élèves autochtones;
 - le remplacement du programme d'Éthique et culture religieuse (ÉCR);
 - le rôle des agents de liaison en éducation dans les communautés.
- Les membres de la Table se sont réunis pour la dernière fois au mois de janvier 2024; la prochaine rencontre doit se tenir au mois d'avril, à Montréal.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

21. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2023-2024 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier s'adressant aux enjeux et défis des femmes autochtones. Trois actions destinées aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle y sont intégrées :

MJQ : ministère de la Justice MSP : ministère de la Sécurité publique		
Numéro	Mesure	Porteur
2,4	Établir des services juridiques pour les femmes autochtones victimes de violence	MJQ
2,5	Mettre en place des services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violence conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ
2,7	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du SRPNI. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes suivantes ont été déboursées à ce sujet entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 par le SRPNI :

NOM DU PROJET	DÉBOURSÉS
Programme Projets ponctuels autochtones	
Centre Unicura – Girls inc. 2023	20 000 \$
Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) – volet Action communautaire	
Femmes autochtones du Québec – Soutien à la mission globale	212 000 \$
FIA IV – volet Développement social	
Centre Unicura – Apprendre Tradition Inuit : Ateliers de développement pour les jeunes (Inukjuak, Puvirnituq, Kuujuaaraapik, Umiujaq)	6 000 \$
Maison communautaire Missinak – Projets sur le site en milieu naturel Meshkenu	69 000 \$
TOTAL	307 000 \$

De plus, notons que le SRPNI a annoncé en 2023-2024 une aide de 339 662 \$ au Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre pour le projet Nottaway-Miguam (aménagement d'espaces communautaires au sein d'un projet de logements pour femmes et leurs enfants), ainsi qu'une aide de 91 600 \$ au Foyer pour femmes autochtones de Montréal pour le projet « Coordonnateur du soutien » au sein de la maison d'hébergement de seconde étape de l'organisme.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

22. État d'avancement et rapport détaillé de la réflexion entourant la création d'un ministère des Affaires autochtones.

La question de savoir quelle sorte d'entité gouvernementale est le meilleur véhicule pour veiller et agir sur les questions autochtones, que ce soit un ministère ou un secrétariat affilié au Conseil exécutif, ne se pose pas à l'heure actuelle.

L'intention du gouvernement, en s'appuyant sur la structure actuelle qui a fait ses preuves, vise de façon générale l'amélioration des relations avec les Autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

23. Liste des rencontres faites dans les communautés autochtones par le ministre en 2023-2024.

La liste des rencontres est disponible sur le site [Quebec.ca](https://quebec.ca).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

24. Inclure les dates, les noms des personnes du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit qui y ont assisté et les sujets abordés.

En lien avec la question 23, la liste des rencontres est disponible sur le site Quebec.ca.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04**

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

25. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

Les demandes d'accès à l'information sont traitées par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit puis transmises au cabinet ministériel pour information seulement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

26. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2023-2024 par les autres ministères partenaires de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*.

La *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance*, coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des Premières Nations et des Inuit. Elles sont portées par le SCF, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice et le ministère de la Sécurité publique.

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

27. État d'avancement de la prochaine stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.

La *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance* a été lancée en juin 2022. Cette dernière, coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), vient remplacer la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Elle est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des Premières Nations et des Inuit. Ces dernières sont portées par le SCF, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice (MJQ) et le ministère de la Sécurité publique (MSP).

Le Plan d'action gouvernemental 2021-2026, en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, est également en cours. Celui-ci comprend un total de quatorze mesures adaptées pour les Premières Nations et les Inuit (PNI) en matière de sécurisation culturelle (six mesures) et d'accessibilité aux services pour les PNI (huit mesures). De plus, les quatre mesures suivantes s'adressent spécifiquement aux Autochtones :

- Mener des activités de sensibilisation du grand public et des victimes destinées spécifiquement aux personnes des PNI;
- Mener des actions de communication ciblées sur le phénomène de l'exploitation sexuelle à l'égard des employeurs et travailleurs en régions éloignées;
- Soutenir des projets de recherche portant sur l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec – Volet autochtone;
- Évaluer les moyens de mieux outiller les corps de police autochtones pour faire face aux enjeux liés à l'exploitation sexuelle des mineurs.

Enfin, lancé en juin 2022 et coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier consacré aux enjeux et défis des femmes autochtones. Trois actions destinées aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle y sont intégrées :

Numéro	Mesure	Porteur
2.4	Établir des services juridiques pour les femmes autochtones victimes de violence.	MJQ
2.5	Mettre en place des services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violence conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires.	MJQ

2.7	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale.	MSP
-----	--	-----

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du SRPNI. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

28. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2023-2024 pour donner suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées et à la commission Viens. Indiquer les mesures et les sommes prévues pour 2024-2025.

Un montant de 200 M\$ sur cinq ans a été annoncé au budget 2020 du gouvernement du Québec, et ce, afin de donner suite aux recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et à la Commission Viens.

Sommes engagées

En 2022-2023, 31 mesures totalisant des investissements de 120,1 M\$ (2022-2027) ont été annoncées, en réponse à l'ENFFADA et la Commission Viens. Celles-ci sont financées à même l'enveloppe réservée pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de l'ENFFADA de 200 M\$ et celle du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit.

Mesures annoncées – Fonds Viens

CPA : Corps de police autochtones
ENPQ : École nationale de police du Québec

DPCP : Directeur des poursuites criminelles et pénales
MSSS: Ministère de la Santé et des Services sociaux
MES : Ministère de l'Enseignement supérieur
MEQ : Ministère de l'éducation du Québec
MSP : Ministère de la Sécurité publique
SHQ : Société d'Habitation du Québec
SCF : Secrétariat à la condition féminine
MJQ : Ministère de la Justice

Mesure	MO	2023-2024	2024-2025	Total 2020-2025
Implanter l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux avec les partenaires	MSSS	3 675 000 \$	3 675 000 \$	14 993 750 \$
Soutenir la mise en place de nouveaux centres d'hébergement pour les élèves adultes, les étudiants et leurs familles	MES	4 000 000 \$	4 000 000 \$	18 400 000 \$
Concertation, accompagnement et renforcement des corps de police autochtones	MSP	972 052 \$	986 180 \$	4 144 285 \$
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	962 370 \$	981 617 \$	3 812 487 \$
Accroître l'accessibilité des aspirants policiers embauchés par les CPA au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie	MSP	929 799 \$	945 995 \$	3 688 068 \$
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	MSP	1 016 496 \$	1 034 545 \$	3 557 005 \$
Embaucher des agents de liaison autochtones au bureau du Commissaire à la déontologie policière et au Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale	MSP	231 862 \$	235 972 \$	1 001 543 \$

Développer et offrir des formations aux employés des services correctionnels	MSP	355 600 \$		814 400 \$
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 \$	300 000 \$	1 200 000 \$
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	1 210 000 \$		5 000 000 \$
Développement de modules spécifiques sur certains enjeux pour bonifier la formation générale en ligne sur les réalités autochtones pour les employés de l'État des secteurs public et parapublic	SRPNI	260 000 \$		800 000 \$
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 874 260 \$	1 899 340 \$	7 749 849 \$
Ententes avec des organisations autochtones pour la formation, l'accréditation et l'embauche d'interprètes en langues autochtones auprès de la Cour	MJQ	1 225 000 \$	1 225 000 \$	5 450 000 \$
Ajustement de la rémunération des conseillers parajudiciaires déjà en poste	MJQ	560 000 \$	560 000 \$	2 520 000 \$
Embauche de nouveaux conseillers parajudiciaires issus du milieu pour les Premières Nations et Inuits	MJQ	636 000 \$	631 000 \$	2 477 500 \$
Augmenter le financement de base des organismes autochtones responsables des services des conseillers parajudiciaires	MJQ	280 000 \$	280 000 \$	1 015 000 \$
Soutenir le déploiement de projets permettant de renforcer les services de première ligne dans les centres d'amitié, en s'inspirant du modèle de Val-d'Or**	MSSS	4 497 581 \$	4 807 759 \$	15 508 900 \$
Assurer le financement récurrent, à Val d'Or, d'un modèle urbain novateur de services de santé et de services sociaux se caractérisant par son ancrage dans les savoirs, les traditions, l'identité, la culture et les valeurs autochtones	MSSS	3 073 505 \$	3 139 146 \$	11 908 608 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptible d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	MJQ	1 200 000 \$	2 400 000 \$	3 600 000 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptible d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	500 000 \$	1 000 000 \$	2 400 000 \$
Soutenir de nouvelles initiatives en matière de justice communautaire dans les communautés des Premières Nations et des Inuits (Comité de justice) et augmenter les budgets d'opération des comités existants	MJQ	2 063 500 \$	2 063 500 \$	7 215 500 \$
Mettre sur pied de nouvelles initiatives de justice communautaire en milieu urbain afin de répondre aux besoins des membres des Premières Nations et des Inuits.	MJQ	1 137 500 \$	1 137 500 \$	4 050 000 \$
Bonifier la rémunération des rédacteurs à contrat, financer l'embauche de rédacteurs Gladue supplémentaires auprès de certains organismes autochtones et augmenter l'offre de formation.	MJQ	795 000 \$	795 000 \$	2 930 000 \$
Mesures en itinérance Montréal et Val-d'Or PAI	MSSS	300 000 \$		600 000 \$
Assurer un soutien adéquat aux élèves autochtones dans le réseau québécois.	MEQ	4 798 000 \$	5 798 000 \$	14 234 000 \$
Faciliter l'inclusion de contenu autochtone dans les cours par le développement de matériel complémentaire, ainsi que leur	MEQ	1 500 000 \$	1 700 000 \$	4 100 000 \$

promotion				
Développer un plan de mise en œuvre pour intégrer du contenu autochtone dans le cursus québécois au niveau de l'éducation en concertation avec les Premières Nations et les Inuit	MEQ	365 000 \$	365 000 \$	1 095 000 \$
Mettre en place des équipes de patrouille mixte d'intervention sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	MSP	3 270 598 \$	3 341 389 \$	11 656 983 \$
Contribution à l'embauche d'un agent communautaire dans le cadre du projet de police mixte à Montréal	MSP	109 400 \$	111 310 \$	366 247 \$
Bonification des appels de projets	SCF	1 800 000 \$		6 000 000 \$
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	700 000 \$	700 000 \$	2 550 000 \$
Mettre en place une maison d'hébergement de 2 ^e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ			1 000 000 \$
Achat d'un système RAO à Uashat	MSP			144 000 \$
Effectifs au CPA de Uashat dans le cadre de la Patrouille mixte	MSP	215 500 \$	221 400 \$	646 600 \$
Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI			1 000 000 \$
Total		44 814 023 \$	44 334 653 \$	166 629 725 \$
Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027				
Mesure	MO	2023-2024	2024-2025	Total 2022-2027
Aide financière d'urgence pour les victimes de violence	MJQ	0 \$	0 \$	400 000 \$
Mise sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuit	MJQ	0 \$	400 000 \$	440 000 \$
Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	MJQ	300 000 \$	440 000 \$	1 150 000 \$
Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	250 000 \$	500 000 \$	640 218 \$
Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	MSSS	900 000 \$		2 700 000 \$
Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	MSSS	1 000 000 \$	900 000 \$	3 000 000 \$
Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	MSSS	200 000 \$	1 000 000 \$	400 000 \$
Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du Projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	SRPNI	700 000 \$		1 500 000 \$
Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	800 000 \$		880 000 \$
Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	MES	0 \$		4 014 234 \$
Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitchisakik en prévision de l'électrification de la	SHQ	3 200 000 \$	4 014 234 \$	4 800 000 \$

communauté par HQ				
Investir dans les solutions à l'itinérance mises de l'avant par les communautés autochtones	MSSS	200 000 \$	1 600 000 \$	2 200 000 \$
Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le Réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	MSSS	1 500 000 \$		3 750 000 \$
Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	MJQ	0 \$	1 500 000 \$	400 000 \$
Amélioration de la justice au Nunavik	MJQ	2 000 000 \$		5 500 000 \$
Total Annonces Plan d'action gouvernemental MESCPNI à partir des fonds Viens		11 050 000 \$	12 354 234 \$	32 774 452 \$
Total fonds Viens		55 864 023 \$	56 688 887 \$	199 404 177 \$

Mesures annoncées – Fonds Plan d’action

#	Mesure	MO	2023-2024	2024-2025	Total 2022-2027
1.1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	MCC	1 400 000 \$	2 265 000 \$	8 404 700 \$
1.2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	MES	500 000 \$	500 000 \$	2 000 000 \$
1.3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	MCC	1 790 000 \$	1 500 000 \$	7 950 000 \$
1.4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	MCC	500 000 \$	1 400 000 \$	5 200 000 \$
1.5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	MCC	500 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$
1.6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés	MCC	1 900 000 \$	1 900 000 \$	5 700 000 \$
1.7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI	0 \$		4 000 000 \$
1.8	Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur les peuples autochtones à l'intention de l'ensemble de la population québécoise	SRPNI	0 \$		0 \$
2.1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	MJQ	0 \$		800 000 \$
2.2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	MJQ	460 000 \$	460 000 \$	2 070 000 \$
2.3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuits	MJQ	440 000 \$		1 320 000 \$
2.5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ	260 000 \$	260 000 \$	1 300 000 \$

#	Mesure	MO	2023-2024	2024-2025	Total 2022-2027
2.6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP	62 000 \$	62 000 \$	310 000 \$
2.7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	MSP	0		771 418 \$
2.10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	MSSS	0 \$		0 \$
3.1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	250 000 \$	1 000 000 \$	9 263 482 \$
4.1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	1 800 700 \$	2 865 000 \$	12 110 700 \$
4.2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	MES	400 000 \$	86 700 \$	1 386 700 \$
4.5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	MTESS	1 800 000 \$		3 600 000 \$
4.6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	MTESS	46 000 \$		215 000 \$
4.11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	SRPNI	1 000 000 \$		1 000 000 \$
5.1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du RSSS de leur territoire	MSSS	1 000 000 \$	1 000 000 \$	5 000 000 \$
5.2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	MSSS	1 600 000 \$		2 200 000 \$
5.3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	SRPNI	433 000 \$		1 599 000 \$

#	Mesure	MO	2023-2024	2024-2025	Total 2022-2027
5.5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuits	MSSS	225 000 \$	120 000 \$	810 000 \$
6.1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciarisée en collaboration avec des organismes spécialisés	MSP	1 187 800 \$	1 187 800 \$	5 597 500 \$
6.2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	MSP	500 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$
6.3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	MSP	500 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$
6.5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	MJQ	0 \$		500 000 \$
6.8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	DPCP	30 000 \$	35 000 \$	170 000 \$
Totaux			18 584 500 \$	16 910 500 \$	87 778 500 \$

Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement

La Direction de soutien aux familles (DSF) a été instituée en septembre 2021 au SRPNI afin d'assurer l'application de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement*, répondant à l'appel à la justice n° 20 de l'ENFFADA.

La DSF a été dotée d'un premier budget de 1 M\$ par année pour les années financières 2021-2022 et 2022-2023. Ce montant de 1 M\$ annuellement a été consolidé pour les années financières 2023 à 2028. Le gouvernement du Québec a annoncé, dans le budget 2023, un montant de 4,5 M\$ supplémentaires sur cinq ans (2023-2028), consacré au soutien aux familles d'enfants disparus ou décédés.

La DSF collabore étroitement avec l'organisation Awacak – Petits êtres de lumière, composée de familles autochtones.

- Le SRPNI soutient financièrement Awacak depuis sa création par le biais du FIA IV. Le MSSS a, quant à lui, accordé 100 000 \$ à Awacak en 2022-2023, puis en 2023-2024.
- En comptant les sommes non utilisées et reportées, Awacak disposait en 2023-2024 d'un total de 632 443 \$.
- Au total, Awacak – Petits êtres de lumière a reçu du gouvernement du Québec 1 165 000 \$ entre 2021-2022 et 2023-2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

**Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04**

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

29. Indiquer le nombre de rencontres entre un ou des représentants du Conseil des Innus de Pessamit et un ou plusieurs représentants du Secrétariat au cours des 24 derniers mois au sujet de l'entente intervenue le 15 février 2024 entre le Gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit.
-

Pour la période couverte par le présent exercice, 14 rencontres ont eu lieu entre les représentants du Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit et les représentants du Conseil des Innus de Pessamit concernant l'entente-cadre signée le 15 février 2024 entre le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit.